






RAPPORT ANNUEL

sur les institutions financières



-  Coopératives de services financiers
-  Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne
-  Assurance de personnes
-  Assurance de dommages
-  Tarification en assurance automobile

20
18



Ce rapport a été produit par la Direction principale de l'encadrement des institutions financières, de la résolution et de l'assurance-dépôts, en collaboration avec la Direction principale de la surveillance des assureurs et du contrôle du droit d'exercice, la Direction principale de la surveillance des institutions de dépôt et le bureau du chef économiste de l'Autorité des marchés financiers.

Ce document est disponible sur le site Web de l'Autorité des marchés financiers à l'adresse suivante : www.lautorite.qc.ca

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

ISBN : 978-2-550-84180-7 (Version imprimée)

ISBN : 978-2-550-84181-4 (PDF)

ISSN : 2368-0245 (Version imprimée)

ISSN : 2368-0253 (PDF)

Montréal, le 5 juin 2019

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Ministre,

Je vous présente le Rapport annuel sur les institutions financières 2018, rédigé conformément aux dispositions de la *Loi sur l'assurance automobile* (art. 182), de la *Loi sur les assurances* (art. 321), de la *Loi sur les coopératives de services financiers* (art. 597) et de la *Loi sur les sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne* (art. 313).

Ce rapport recense les données quantitatives permettant de juger de la situation financière et de l'envergure des opérations des institutions financières au Québec. L'information consignée dans ce rapport provient essentiellement de registres tenus par l'Autorité ainsi que des divulgations statutaires que doit transmettre chaque institution financière détentrice d'un permis pour exercer au Québec.

Le rapport aborde également les opportunités et enjeux auxquels l'industrie financière fait face tout en présentant les initiatives de l'Autorité quant à l'encadrement et à la surveillance des institutions financières sous sa responsabilité. Ses travaux et implications permettent à l'Autorité de prendre une position de leader de réflexion et d'adapter les meilleures pratiques en matière d'encadrement et de surveillance aux entités qu'elle encadre. Ces actions s'inscrivent dans l'objectif de préserver la stabilité du système financier québécois et de veiller à la protection des consommateurs dans un environnement en pleine évolution.

Il est possible que des renseignements contenus dans ce rapport puissent être modifiés à la suite des travaux de surveillance effectués par le personnel de l'Autorité concernant les activités des institutions financières. Au moment de sa rédaction, aucun fait connu ne permet cependant de mettre en doute l'information publiée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.



Louis Morisset
Président-directeur général

Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, 3^e étage
Québec (Québec) G1V 5C1
tél.: 418 525-0337
numéro sans frais: 877 525-0337
télééc.: 418 525-9512

800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
tél.: 514 395-0337
numéro sans frais: 877 525-0337
télééc.: 514 873-3090

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	8
L'INDUSTRIE FINANCIÈRE AU QUÉBEC EN QUELQUES CHIFFRES.....	9
VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉVOLUTION DU SECTEUR	10
LE MOUVEMENT DES JARDINS	11
ENJEUX ÉCONOMIQUES.....	13
MARCHÉ IMMOBILIER	16
ENJEUX TECHNOLOGIQUES.....	17
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX.....	21
ACTIONS DE L'AUTORITÉ EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE DES PRATIQUES COMMERCIALES	24
CHANGEMENTS À L'ENCADREMENT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	24
CONTRIBUTION DE L'AUTORITÉ SUR LE PLAN INTERNATIONAL ET NATIONAL.....	26
AUTRE CONTRIBUTION DE L'AUTORITÉ	28
SECTEUR DES INSTITUTIONS DE DÉPÔT	30
1.1 Les coopératives de services financiers.....	30
1.1.1 Portrait du secteur.....	30
1.1.2 Portrait financier	35
1.2 Les sociétés de fiducie et sociétés d'épargne	56
1.2.1 Portrait du secteur	57
1.2.2 Portrait financier.....	61
1.2.2 Données détaillées par institution.....	68
LE SECTEUR DES ASSURANCES	79
2.1 L'assurance de personnes	84
2.1.1 Portrait du secteur.....	84
2.1.2 Données détaillées par institution.....	92
2.2 L'assurance de dommages	130
2.2.1 Portrait du secteur	130
2.2.2 Données détaillées par institution.....	140
2.3 La tarification en assurance automobile	206
2.3.1 Portrait du secteur	209
2.3.2 Rentabilité de l'assurance automobile	221
2.3.3 Pratiques de tarification	231
ANNEXES	239
ABRÉVIATIONS	240
GLOSSAIRE	241



PRÉAMBULE

L'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) est mandatée par le gouvernement du Québec afin d'administrer les différentes lois relatives au secteur financier. L'Autorité supervise l'ensemble des activités des institutions financières opérant sur le territoire québécois, à l'exception des banques. C'est dans cette perspective que l'Autorité rend publics les renseignements requis en vertu des lois régissant les institutions financières¹ par la publication du *Rapport annuel sur les institutions financières 2018*. Les renseignements de nature statistique² sont propres aux secteurs des coopératives de services financiers, des sociétés de fiducie, des sociétés d'épargne et des assureurs de personnes et de dommages, incluant l'assurance automobile. Ce rapport présente également des statistiques concernant les régimes volontaires d'épargne-retraite (RVER), dont l'Autorité est responsable de la délivrance des autorisations aux personnes morales désirant offrir un tel régime.

Dans la première partie du rapport, l'Autorité aborde les grands enjeux auxquels sont confrontées les institutions financières faisant affaire au Québec. Ces enjeux peuvent être source de défis et de risques pour celles-ci, mais peuvent également apporter leur lot d'opportunités³.

Le présent rapport ainsi que les registres relatifs aux institutions financières peuvent également être consultés sur le site Web de l'Autorité, au www.lautorite.qc.ca.

¹ *Loi sur les assurances*, RLRQ, c. A-32, art. 321, *Loi sur l'assurance automobile*, RLRQ, c. A-25, art. 182, *Loi sur les coopératives de services financiers*, RLRQ, c. C-67.3, art. 597, *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne*, RLRQ, c. S-29.01, art. 313.

² Sauf indication contraire, les résultats présentés dans ce rapport sont basés sur les divulgations annuelles des institutions financières déposées auprès de l'Autorité. Ils sont arrêtés au 31 décembre 2018.

³ L'Autorité fait état des préoccupations ou des enjeux qu'elle a observés au cours de l'année 2018, mais aussi au cours des premiers mois de l'année 2019, notamment lorsque ceux-ci sont en lien avec les efforts déployés en 2018.

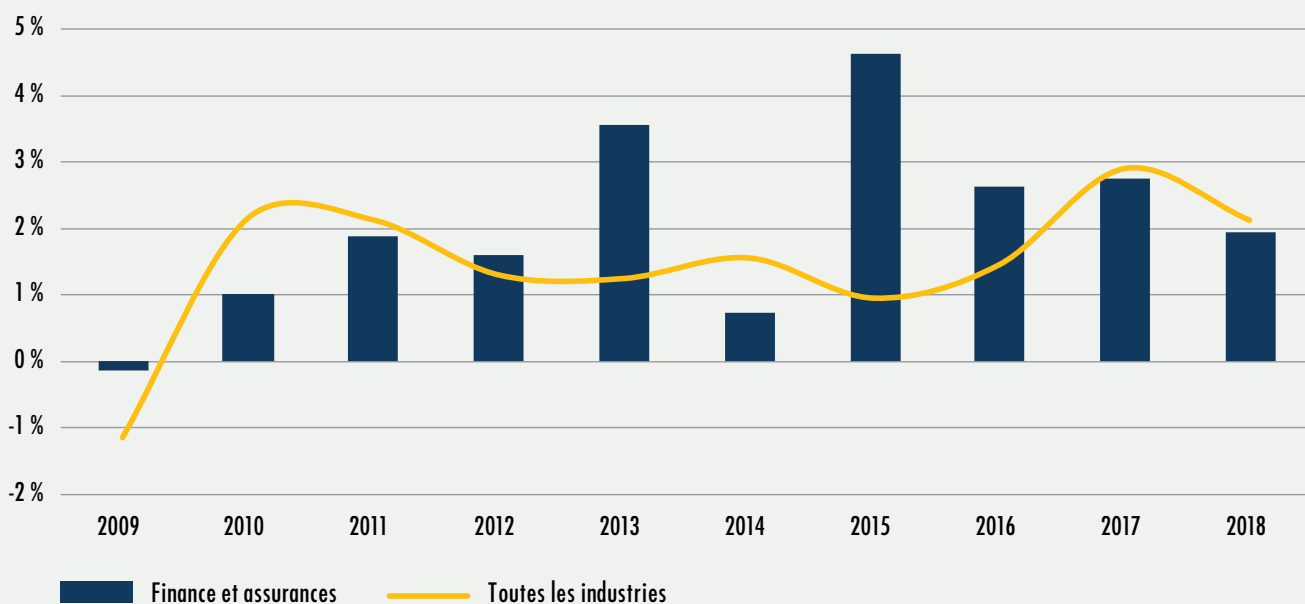
L'INDUSTRIE FINANCIÈRE AU QUÉBEC EN QUELQUES CHIFFRES

En fonction du produit intérieur brut (PIB) qu'elle génère, l'industrie Finance et assurances⁴ occupe un rôle de premier plan au sein de l'économie du Québec. Elle se classe au cinquième rang des principaux secteurs d'activité⁵. Son PIB représente plus de 6 % de l'économie du Québec. À eux seuls, les institutions de dépôt et les assureurs représentent 80 % de l'activité économique de cette industrie. Cette industrie emploie près de 149 000 personnes, soit un peu plus de 4 % des emplois totaux du Québec.

En 2018, la croissance du PIB du Québec a atteint 2,1 %, surpassant la croissance économique du Canada, lequel a vu son PIB s'apprécier de 2 %⁶. En outre, le secteur Finance et assurances du Québec a également mieux fait que son équivalent canadien en affichant une progression de 2 % comparativement à 1,9 % pour le Canada⁷. Le graphique 1 illustre les PIB du secteur Finance et assurances ainsi que celui de l'ensemble des industries québécoises.

Graphique 1

PIB par industrie - Québec (pourcentage)⁸



La contribution significative du secteur Finance et assurances à la croissance du PIB et la qualité des emplois qui le caractérise en font un pôle de croissance important pour l'ensemble de l'économie québécoise. Le poids relatif du secteur québécois de l'industrie Finance et assurances par rapport à celui de l'ensemble du Canada demeure stable depuis quelques années avec une proportion de 17 %⁹.

4 Cette catégorie, définie par l'Institut de la statistique du Québec, englobe les secteurs des institutions de dépôt (incluant les banques), des assurances et des valeurs mobilières.

5 Source : Institut de la statistique du Québec. Les quatre premiers secteurs sont la fabrication, les soins de santé, l'administration publique et la construction.

6 Source : Statistiques Canada.

7 Source : Ibidem.

8 Sources : Institut de la statistique du Québec et l'Autorité.

9 Source : Statistiques Canada.

VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉVOLUTION DU SECTEUR

Tableau 1

Statistiques clés du secteur québécois des institutions financières de 2008 à 2018

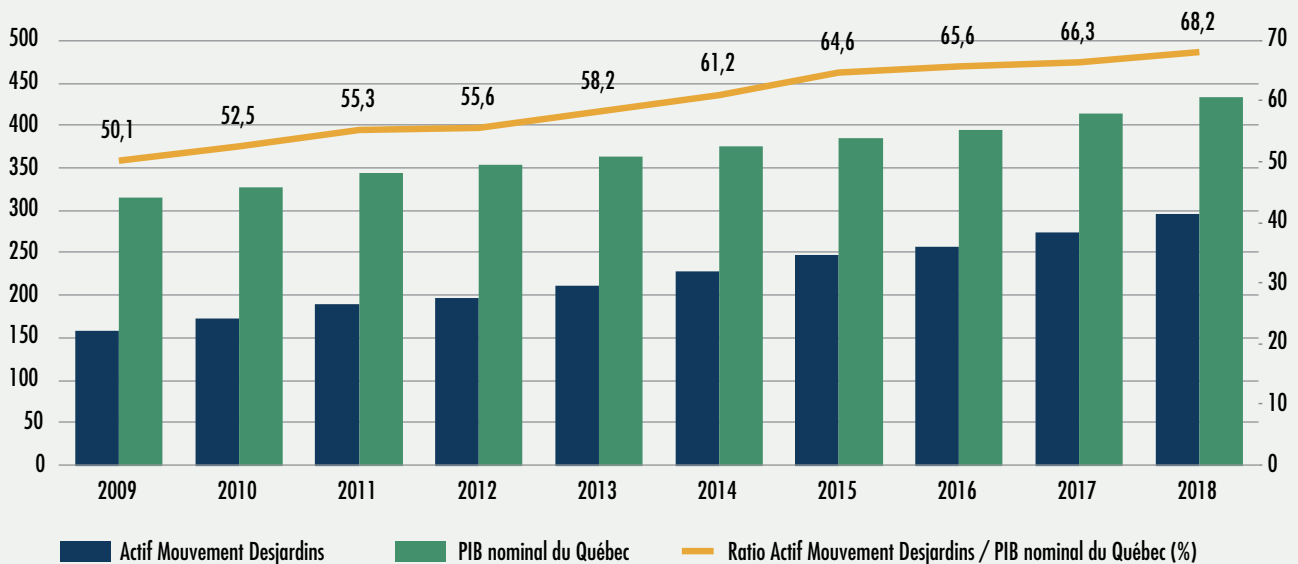
Secteur	2008	2018	Variation
Assurances			
Nombre d'assureurs	303	249	-17,8 %
Part de marché des sociétés à charte du Québec			
- assurance de personnes	50,0 %	53,0 %	6,0 %
- assurance de dommages	53,0 %	45,3 %	-14,5 %
Primes directes souscrites			
- assurance de personnes	10,9 G\$	17,9 G\$	64,2 %
- assurance de dommages	7,4 G\$	10,5 G\$	41,9 %
Assurance automobile			
Nombre de véhicules souscrits dans la catégorie « voitures de tourisme »	4 453 384	5 329 339	19,7 %
Part de marché des assureurs à charte du Québec	61 %	55 %	-9,8 %
Prime moyenne pour la catégorie « voitures de tourisme »	563 \$	595 \$	5,7 %
Coopératives de services financiers			
Nombre de coopératives de services financiers au Québec	495	262	-47,1 %
Total des dépôts des particuliers (ISQ)	67,5 G\$	99,1 G\$	46,8 %
Total des prêts hypothécaires (ISQ)	61 G\$	117,3 G\$	92,3 %
Sociétés de fiducie			
Nombre de sociétés de fiducie	36	36	0
Total des dépôts au Québec	9,4 G\$	12,3 G\$	30,9 %
Total des prêts hypothécaires au Québec	5,3 G\$	0,9 G\$	-83,0 %
Sociétés d'épargne			
Nombre de sociétés d'épargne	7	7	0
Total des dépôts au Québec	10,3 G\$	11,3 G\$	9,7 %
Total des prêts hypothécaires au Québec	9 G\$	5,1 G\$	-43,3 %
RVER			
Nombre d'administrateurs de régimes enregistrés	s.o.	10	
Nombre d'employeurs	s.o.	11 882	
Nombre de participants	s.o.		
Actif total	s.o.	119 185 534 \$	

LE MOUVEMENT DESJARDINS

Avec plus de 46 000 employés et près de 296 milliards de dollars (G\$) d'actifs, le Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins) est un contributeur d'importance à l'économie québécoise. Le graphique 2 illustre l'évolution de l'actif du Mouvement Desjardins et du PIB du Québec au cours des dernières années. De 2017 à 2018, l'actif de cette institution financière a poursuivi sa croissance avec une hausse de plus de 7 %. Au 31 décembre 2018, il représente 68,2 % du PIB québécois, lequel se chiffre pour sa part à 434 G\$¹⁰.

Graphique 2

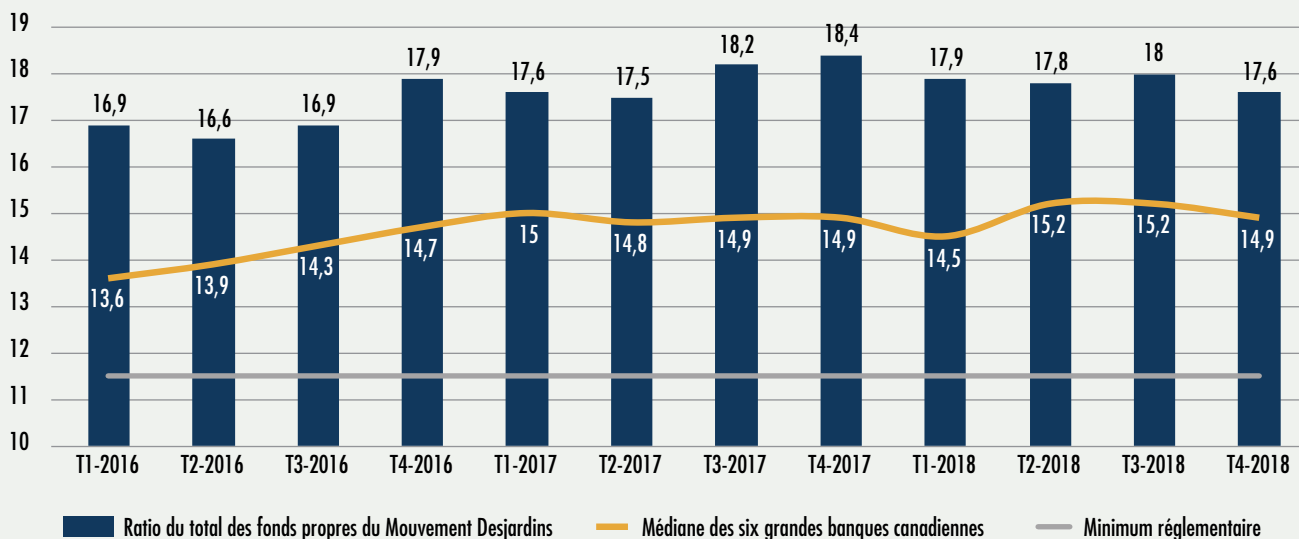
Évolution du ratio de levier du Mouvement Desjardins par rapport à la moyenne des six grandes banques canadiennes (pourcentage)



À l'instar de ses pairs du secteur bancaire, le Mouvement Desjardins a connu une légère diminution de son ratio total de fonds propres, lequel se situe à 17,6 % au 31 décembre 2018. Ce ratio demeure néanmoins au-delà de la médiane des six grandes banques canadiennes. Cette capitalisation, presque exclusivement composée de capitaux de catégorie de la meilleure qualité (1A)¹¹, illustre la robustesse du Mouvement Desjardins puisque sa capitalisation est bien au-delà des minimums requis en vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base*.

Graphique 3

Évolution du ratio total de fonds propres du Mouvement Desjardins par rapport à la médiane des six grandes banques canadiennes (pourcentage)¹²



¹⁰ Sources : Institut de la statistique du Québec et l'Autorité. Le PIB des années précédentes peut différer des rapports annuels antérieurs en raison d'ajustements effectués par l'Institut de la statistique du Québec.

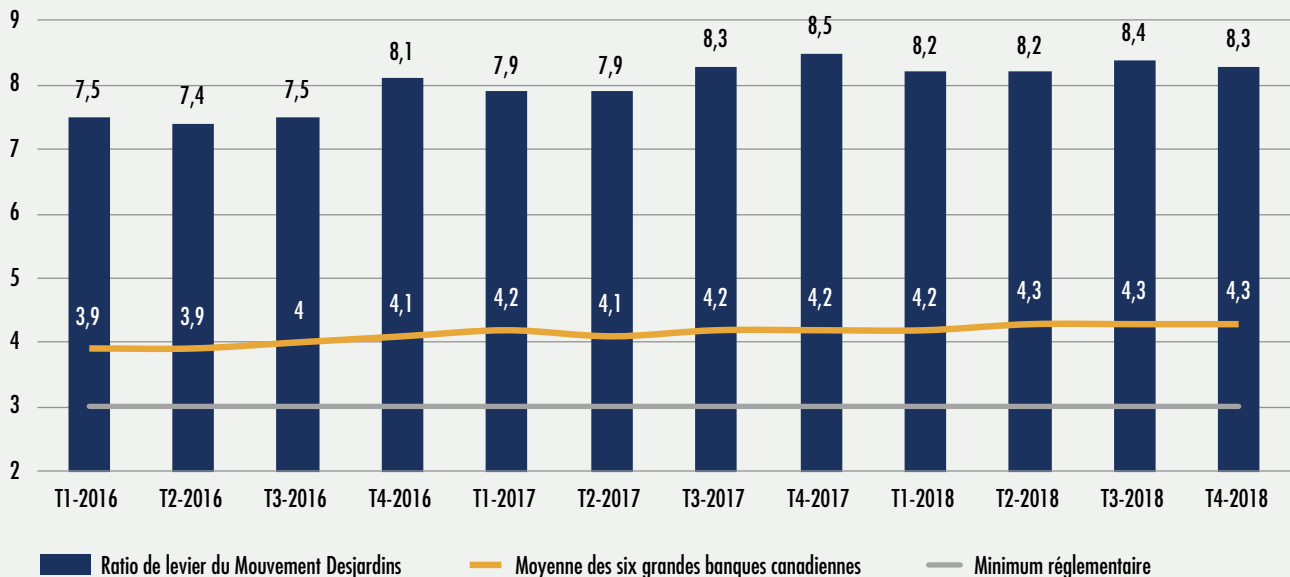
¹¹ La Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières, sanctionnée en juin 2018, permettra dorénavant au Mouvement Desjardins d'émettre des instruments de fonds propres de catégories 1B et 2.

¹² Sources : Rapports annuels 2016, 2017 et 2018 de chacune des six grandes banques canadiennes et l'Autorité. À noter que les dates correspondant aux trimestres de l'exercice financier du Mouvement Desjardins (fin d'année au 31 décembre) et des banques (fin d'année au 31 octobre) sont différentes.

Le graphique 4 illustre l'évolution du ratio de levier du Mouvement Desjardins. Au dernier trimestre de 2018, ce ratio se situe à 8,3 %, celui-ci étant bien au-dessus du niveau minimum réglementaire requis de 3 %¹³. À titre comparatif, le ratio de levier moyen des six grandes banques canadiennes est de 4,3 % à la fin de l'année 2018, reflétant une prise de risque plus importante par ces institutions.

Graphique 4

Évolution du ratio de levier du Mouvement Desjardins par rapport à la moyenne des six grandes banques canadiennes (pourcentage)¹⁴



Travaux d'encadrement de l'Autorité à l'égard du Mouvement Desjardins à titre d'institution financière d'importance systémique intérieure

L'adoption par le gouvernement du Québec de la *Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières* (Loi 23)¹⁵ a octroyé des pouvoirs accrus à l'Autorité en matière de résolution, notamment en ce qui a trait à la recapitalisation interne, connue sous l'appellation anglaise « *Bail-in* ». Cette opération, destinée aux institutions financières d'importance systémique intérieure (IFIS-I), est issue des recommandations émises par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et l'*International Association of Deposit Insurers* (IADI)¹⁶.

Afin de mettre en place ce régime, l'Autorité a procédé à la publication de trois règlements¹⁷, lesquels sont entrés en vigueur le 31 mars 2019. Ces règlements précisent l'application de certaines dispositions relatives au cadre de résolution prévu par la Loi 23 et mis en place par l'Autorité.

En concordance avec ces trois règlements et afin de renforcer la résilience du Mouvement Desjardins, l'Autorité a également développé la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes* et a apporté des modifications aux lignes directrices portant sur la suffisance du capital de base applicable aux institutions de dépôt. Ces mesures ont également pris effet le 31 mars 2019.

Toujours au chapitre de la résolution, l'Autorité a poursuivi ses travaux visant à bonifier le plan de résolution du Mouvement Desjardins. Ce plan, actualisé au moins une fois par année, prévoit les actions et les instruments que l'Autorité pourrait mettre en œuvre afin d'assurer une résolution ordonnée du Mouvement Desjardins.

¹³ Le ratio de levier est calculé sur la base des fonds propres de catégorie 1, divisés par la mesure de l'exposition (actifs au bilan, expositions liées aux opérations de financement par titres, expositions sur dérivés et éléments hors bilan). Selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* de l'Autorité, le ratio de levier minimal est fixé à 3 %.

¹⁴ Sources : Rapports annuels 2016, 2017 et 2018 de chacune des six grandes banques canadiennes et l'Autorité. À noter que les dates correspondant aux trimestres du Mouvement Desjardins (fin d'année au 31 décembre) et des banques (fin d'année au 31 octobre) sont différentes.

¹⁵ L.Q. 2018, c-23.

¹⁶ La recapitalisation interne est un pouvoir de résolution visant à faire absorber les pertes d'une IFIS-I par les détenteurs de capitaux propre et les créanciers. Ce faisant, ce pouvoir minimise le recours à des fonds publics pour assumer le fardeau de la recapitalisation.

¹⁷ *Règlement sur les catégories de créances non garanties négociables et transférables et sur l'émission de ces créances et de parts*, *Règlement sur le régime d'indemnisation applicable en raison de certaines opérations de résolution* et *Règlement précisant l'application des articles 40.15 à 40.17 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts aux contrats financiers protégés et leur transfert*.

La Loi 23 prévoit la création d'un Collège de résolution, lequel détiendra les pouvoirs d'approuver les diverses stratégies possibles et d'ordonner la mise en œuvre d'opérations de résolution. Dans le cas où le recours à la recapitalisation interne apparaîtrait comme la meilleure solution, l'Autorité entend recommander au Collège une séquence d'actions qui prévoirait d'abord une conversion des créances admissibles en parts de capital, puis une opération de fusion-continuation. La résultante de cette dernière opération donnerait lieu à la conversion des parts émises par les entités fusionnantes en actions ordinaires d'une société d'épargne. L'Autorité entend recommander au Collège que des démarches soient ensuite entreprises afin que les actions ordinaires de la société d'épargne soient inscrites à la cote d'une bourse reconnue.

La supervision d'une IFIS-I implique de déployer des efforts supplémentaires visant la stabilité du système financier canadien et la gestion adéquate des risques spécifiques à ces entités. C'est dans cette optique que l'Autorité a conclu, au cours de l'année 2018, des protocoles de collaboration et d'échange de renseignements avec la Banque du Canada et la Société d'assurance-dépôts du Canada. Ces protocoles formalisent le processus d'échange d'information et de coordination et définissent les rôles et responsabilités des signataires, tant en situation normale qu'en situation de crise. La signature et l'opérationnalisation de ces protocoles constituent un jalon additionnel à la mise en place d'un cadre d'intervention crédible pour mitiger et gérer les risques associés aux IFIS-I, tel le Mouvement Desjardins.

La signature de ces protocoles démontre la volonté de l'Autorité d'adhérer aux meilleures pratiques internationales et aux recommandations du Fonds monétaire international (FMI) en matière d'assurance-dépôts et de résolution.

ENJEUX ÉCONOMIQUES

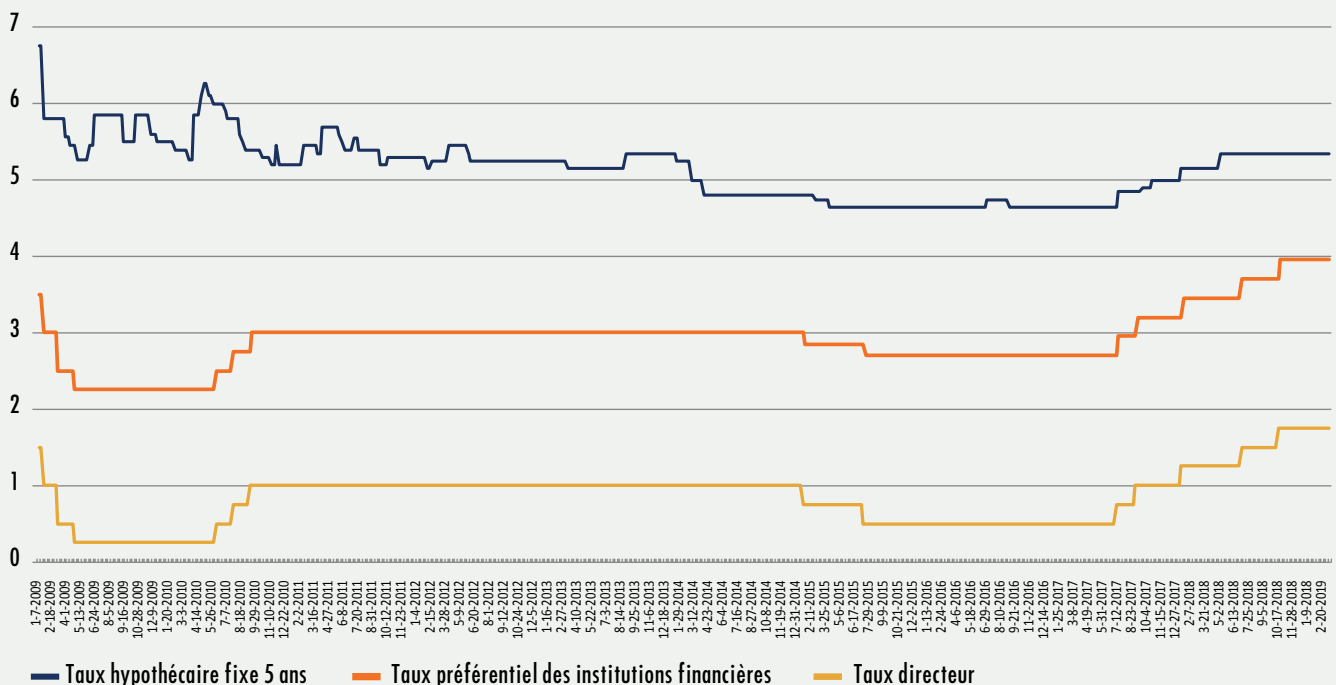
La croissance de l'économie mondiale a connu un ralentissement en 2018. La majorité des pays développés ont suivi cette tendance à l'exception des États-Unis, soutenus par leur politique budgétaire expansionniste. L'incertitude politique, les tensions commerciales et la volatilité sur les marchés financiers ont contribué au ralentissement qui a pesé sur plusieurs pays dans la dernière année.

Taux d'intérêt

Le graphique 5 illustre les mouvements des taux d'intérêt canadiens des dix dernières années. Depuis l'été 2017, cinq hausses ont mené progressivement le taux directeur à 1,75 % à la fin de l'année 2018.

Graphique 5

Taux d'intérêt au Canada (pourcentage)¹⁸



18 Source : Banque du Canada. Les taux d'intérêt promotionnels des institutions financières peuvent différer de ceux fournis par la Banque du Canada.

La faiblesse de l'inflation a permis jusqu'ici aux banques centrales d'être patientes et de ne pas brusquer le resserrement de leurs politiques monétaires. Cependant, l'état actuel du marché du travail, qui est au plein emploi tant aux États-Unis qu'au Canada, pourrait créer des pressions inflationnistes et amener les banques centrales à reconsidérer leurs stratégies.

Au cours des dernières années, l'accroissement de l'endettement des ménages et des entreprises a rendu l'économie canadienne plus sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Ce contexte contribue à fragiliser l'économie face à une remontée brutale des taux. Néanmoins, les conditions pouvant provoquer une accélération marquée des taux d'intérêt, telles que la flambée de l'inflation ou un déficit extérieur élevé, ne sont actuellement pas réunies et la probabilité d'un tel scénario paraît faible.

Face à la faiblesse des taux d'intérêt, les assureurs de personnes ont adopté une approche similaire aux années antérieures. Ils ont en effet soit modifié leur répartition d'actifs vers des placements plus risqués ou parfois moins liquides, soit modifié leur tarification, révisé les niveaux de couverture ou encore, modifié leur offre de produits.

Graphique 6

Taux d'intérêt des obligations du gouvernement du Canada à long terme (30 ans) (pourcentage)¹⁹



¹⁹ Source : Banque du Canada.

L'Autorité suit de près l'évolution des stratégies adoptées par les assureurs afin que celles-ci soient cohérentes avec les attentes relatives aux pratiques de gestion saine et prudente et de saines pratiques commerciales²⁰.

Comme illustré au graphique 6, les taux des dernières années sont inférieurs à la moyenne historique. Cette tendance pourrait entraîner une augmentation des passifs des assureurs de personnes qui offrent des contrats d'assurance vie de longue durée. Par ailleurs, lorsque la nouvelle norme internationale d'information financière portant sur les contrats d'assurance (IFRS 17) entrera en vigueur, il est anticipé que le passif actuariel sera plus sensible aux variations des taux d'intérêt.

Le 1^{er} janvier 2018, l'Autorité a officialisé le remplacement de la Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres (EMSFP) par la Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital en assurance de personnes (ESCAP). L'ESCAP a été développée afin de mieux aligner la mesure des risques à la réalité économique auxquels font face les assureurs de personnes.

Entre autres changements, l'Autorité a intégré une meilleure mesure du risque lié à une variation importante des taux d'intérêt, permettant ainsi aux assureurs de personnes de mieux déterminer un niveau de capital suffisant pour absorber les pertes résultant de ces variations.

²⁰ Certaines données portant sur les assureurs de personnes sont disponibles dans la section statistique du présent rapport.

Endettement des ménages

La faiblesse des taux d'intérêt et la montée en valeur des propriétés résidentielles ont facilité l'accès à l'emprunt pour les ménages canadiens au cours des dernières années. Ceux-ci ont vu leur taux d'endettement²¹ atteindre 174 % du revenu disponible en 2018²². Ce taux d'endettement des ménages positionne le Canada au 10^e rang des 36 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

De plus, le ratio du service de la dette des ménages canadiens²³ a augmenté en 2018. Il est passé de 14,69 % à 14,87 %, s'approchant de son sommet historique de 14,88 %²⁴. Les trois augmentations du taux directeur survenues au cours de l'année 2018 ont eu des répercussions à la hausse sur la charge de paiement des engagements financiers des consommateurs. Le taux d'intérêt moyen sur la dette des ménages canadiens se situe à 4,47 % au 4^e trimestre de 2018, soit une augmentation de 0,54 point de pourcentage comparativement au creux du deuxième trimestre de 2017²⁵.

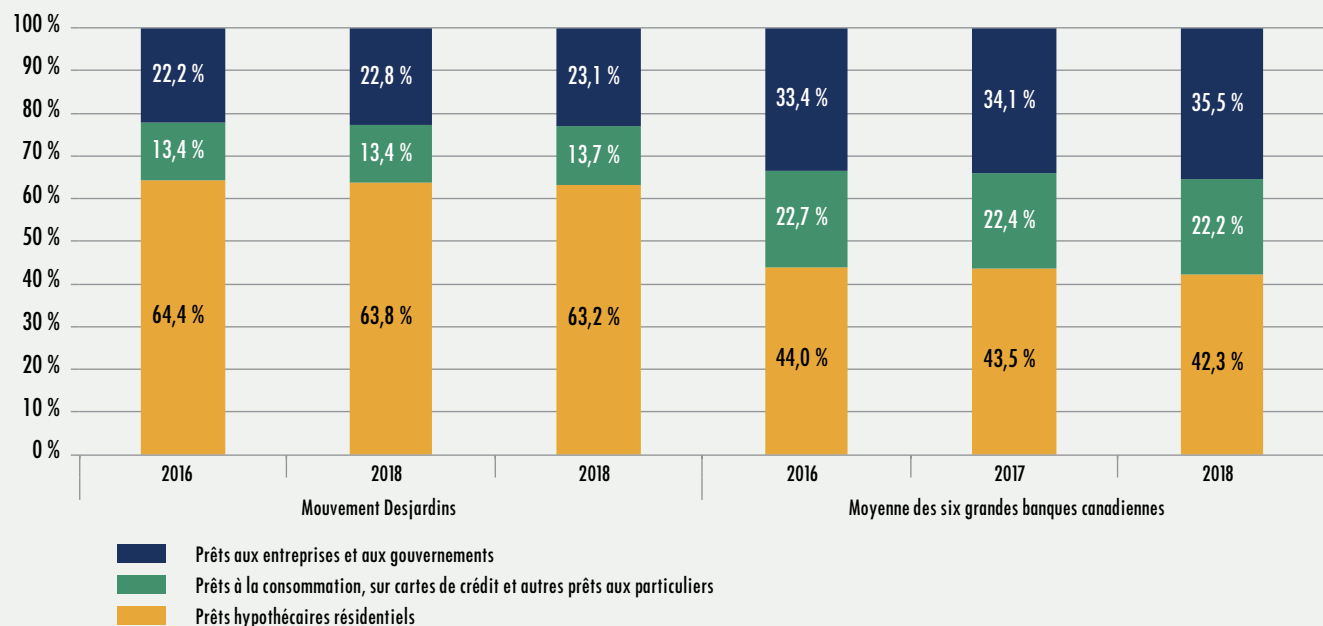
Au Québec, le taux d'endettement des ménages est inférieur à celui de certaines provinces canadiennes telles que l'Ontario et la Colombie-Britannique, et ce, principalement en raison de la croissance moins élevée du prix des propriétés. Le ratio d'endettement québécois s'est stabilisé depuis 2013 et a même légèrement fléchi au cours des deux dernières années.

La dette totale des ménages québécois auprès des institutions financières était d'environ 350 G\$ en 2018²⁶. Sans surprise, la dette hypothécaire représente la plus grande part de la dette des ménages au Québec avec une proportion d'environ 70 %²⁷, laquelle est légèrement inférieure à l'ensemble du Canada.

Le graphique 7 présente le portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins en comparaison avec le portefeuille de prêts moyen des six grandes banques canadiennes. Les prêts octroyés par le Mouvement Desjardins demeurent plus concentrés dans le créneau des hypothèques résidentielles, alors que ses pairs bancaires sont davantage exposés que le Mouvement Desjardins dans les créneaux de prêts à la consommation et de prêts aux entreprises aux gouvernements.

Graphique 7

Composition des portefeuilles de prêts du Mouvement Desjardins et des six grandes banques canadiennes (pourcentage)²⁸



21 Le taux d'endettement des ménages est la somme de leurs passifs financiers divisée par leurs revenus disponibles.

22 Source : Statistiques Canada.

23 Le ratio du service de la dette des ménages est la somme de leurs paiements liés aux prêts hypothécaires et non hypothécaires en cours, divisée par leurs revenus disponibles totaux.

24 Source : Statistiques Canada.

25 Source : Ibidem.

26 Source : Institut de la statistique du Québec.

27 Source : Ibidem.

28 Sources : Rapports annuels 2016, 2017 et 2018 de chacune des six grandes banques canadiennes au 31 octobre et rapports trimestriels du Mouvement Desjardins au 30 septembre 2018.

En réponse aux modifications à la Loi sur la protection du consommateur²⁹ concernant le crédit à la consommation et à l'accroissement de l'endettement des ménages, l'Autorité a précisé ses attentes en matière de crédit à la consommation, plus particulièrement sous l'angle du traitement équitable des consommateurs.

L'Autorité a publié la Ligne directrice sur le traitement équitable des consommateurs en matière de crédit à la consommation en juillet 2018. Par la mise en place de cette ligne directrice, l'Autorité vise à s'assurer que les institutions financières accompagnent convenablement les consommateurs qui sont en situation de surendettement ou en voie de l'être.

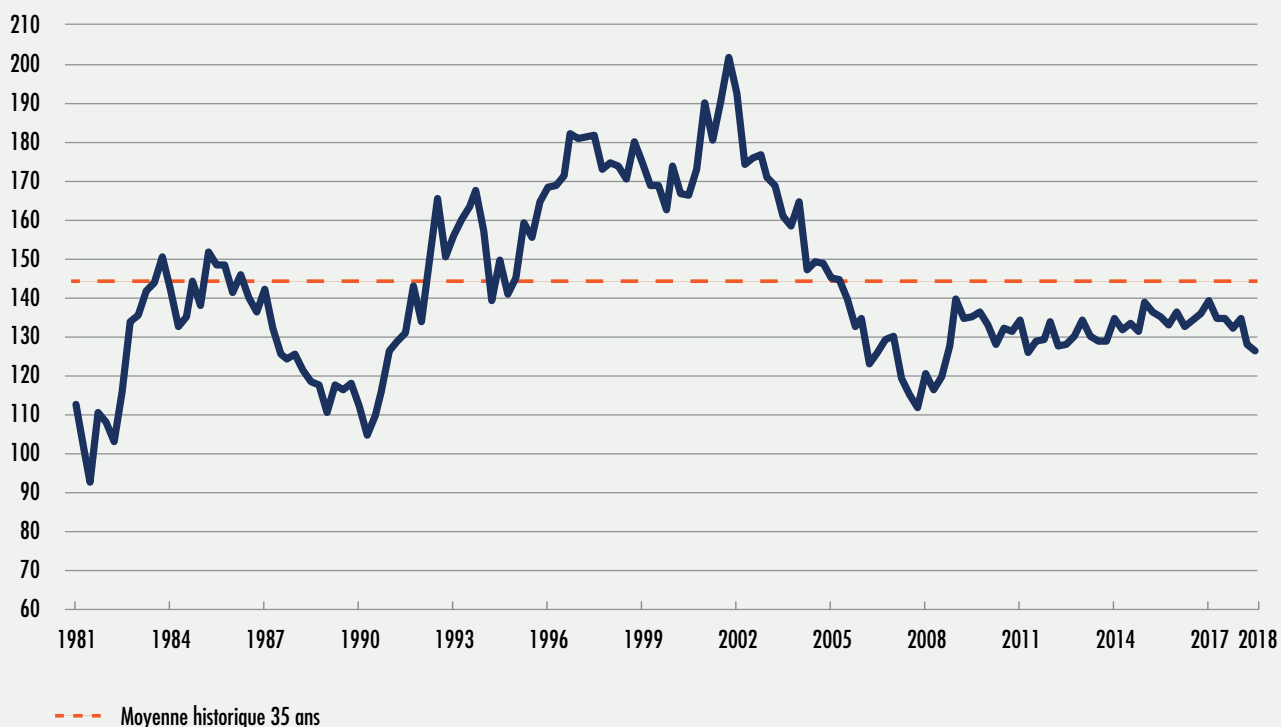
MARCHÉ IMMOBILIER

Le marché immobilier canadien a ralenti la cadence en 2018. Les nouvelles mesures macroprudentielles provinciales et fédérales ainsi que les hausses des taux d'intérêt ont affaibli la demande de propriétés.

Les nouvelles mesures macroprudentielles ne semblent toutefois pas avoir eu le même impact sur la croissance des prix et des ventes immobilières au Québec et au Canada. Cette tendance s'explique notamment par le prix des propriétés généralement inférieur au Québec par rapport à ceux observés en Ontario ou en Colombie-Britannique. Au Québec, les ventes et le prix moyen des propriétés ont progressé de plus de 5 % en 2018³⁰. Le dynamisme du marché immobilier québécois, combiné à la hausse des taux d'intérêt, a provoqué une baisse de l'indice d'abordabilité tel que le présente le graphique 8. En effet, le marché immobilier de 2018 tend à être moins abordable par rapport à sa moyenne historique des quatre dernières décennies.

Graphique 8

Indice d'abordabilité pour le Québec (revenu disponible moyen des ménages sur le revenu de qualification)³¹



Le ratio du stock de propriétés à vendre sur les ventes est en baisse depuis quelques années, illustrant un marché certainement plus vigoureux, mais également équilibré.

Si la tendance se maintient, le resserrement actuel des conditions de marché orientera les activités du secteur vers un marché de vendeurs, particulièrement dans le segment de la copropriété. De plus, le stock de propriétés achevées et invendues est à la baisse, indiquant un faible surplus de propriétés et réduisant ainsi le risque de construction excessive.

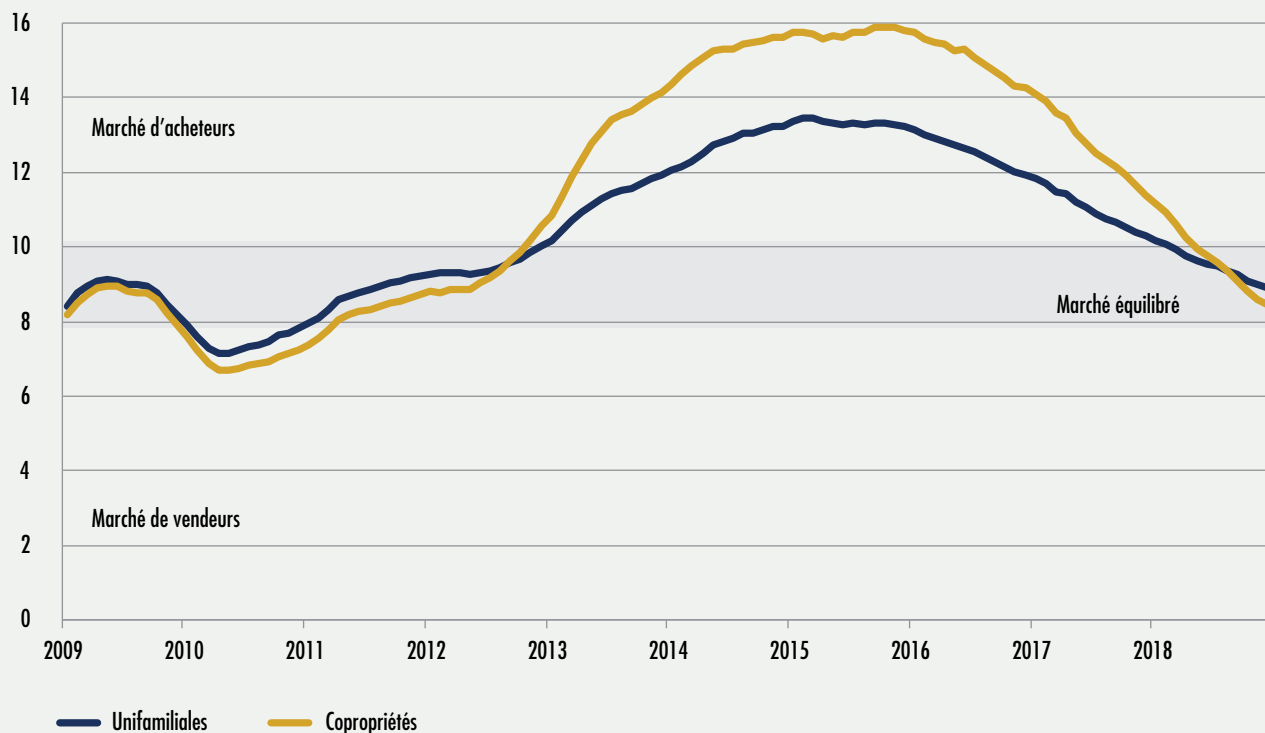
29 RLRQ, c. P-40.1.

30 Source : Fédération des chambres immobilières du Québec.

31 Source : L'Autorité.

Graphique 9

Ratio du stock de propriétés à vendre sur les ventes pour le Québec (nombre de mois)³²



L'Autorité a mis à jour la Ligne directrice sur l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels en mars 2018. Ces modifications ont permis une harmonisation avec les mesures macroprudentielles instaurées à l'échelle canadienne. La ligne directrice précise, entre autres, les attentes de l'Autorité en matière d'évaluation de la capacité de remboursement et de qualification des emprunteurs en intégrant un test de résistance pour les nouveaux emprunteurs.

ENJEUX TECHNOLOGIQUES

La transformation numérique se poursuit au sein des institutions financières. Les changements comportementaux des consommateurs et l'accès aux nouvelles technologies accélèrent cette transformation et donnent lieu à de nouveaux usages, de nouvelles opportunités et de nouveaux risques pour les institutions financières.

Parmi les nouvelles opportunités, l'industrie financière bénéficiera notamment des améliorations potentielles à ses processus internes, de l'expérience bonifiée offerte aux clients et aux intermédiaires de marché ainsi que du développement de produits et services personnalisés.

Le développement ou l'acquisition de nouvelles technologies dans le secteur financier constitue un défi d'envergure nécessitant des ressources spécialisées. En plus de leurs propres ressources, les institutions financières ont de plus en plus recours aux entreprises de services qui exploitent des données et qui ont développé une expertise de niche parfois difficile à dupliquer ou à maintenir par les institutions elles-mêmes. Toutefois, l'utilisation de codes source ouverts (*open source*), de l'infonuagique et de l'intelligence artificielle constituent des options plus accessibles de traitement informatique, autrefois inabordables pour les entreprises.

À l'instar de ses pairs régulateurs et de l'industrie, l'Autorité a mis en place un laboratoire fintech au cours des dernières années. Le mandat de ce laboratoire est centré sur l'étude des nouvelles technologies et non sur les modèles d'affaires basés sur ces technologies. Il constitue donc un centre de réflexion doté d'outils d'exploration visant à fournir à l'Autorité les connaissances nécessaires pour exercer pleinement son rôle de régulateur dans un environnement toujours plus numérique.

³² Sources : Fédération des chambres immobilières du Québec et l'Autorité.

L'évolution des nouveaux acteurs financiers

Les nouveaux acteurs financiers (*fintech*, *insurtech*, *bigtech*) sont nombreux et leur croissance entraînera des modifications aux modèles d'affaires des institutions financières actuelles.

Parmi ces acteurs, il y a la croissance des banques opérant principalement par l'entremise d'applications mobiles. Les géants de l'Internet (*bigtech*) continuent d'augmenter leurs activités dans le secteur financier³³. D'autres entreprises développent de nouveaux modèles d'affaires (par exemple, l'assurance basée sur l'utilisation, l'assurance sur demande et l'assurance de personne à personne) en utilisant l'automatisation, l'analytique des données, l'Internet des objets et l'apprentissage machine. À titre d'exemple, de nouveaux joueurs tentent de s'imposer en opérant de l'extérieur du pays pour desservir la clientèle canadienne. D'ailleurs, ces firmes ont instauré des produits et services dans divers secteurs tels que le financement et la gestion de patrimoine aux particuliers grâce à l'utilisation de plateformes technologiques et de l'intelligence artificielle³⁴.

Risques

L'exploitation de ces technologies s'accompagne de nouveaux risques opérationnels, stratégiques, éthiques et financiers. L'Autorité s'en préoccupe et surveille de près cette tendance, consciente que les institutions qu'elle encadre sont interpellées pour rivaliser avec les nouveaux acteurs financiers.

Selon la firme *A.M. Best*³⁵, dans le secteur de l'assurance, les besoins d'amélioration technologique les plus importants se situent dans les domaines de l'expérience client, des systèmes de réclamation et administratifs patrimoniaux et, de l'agrégation et du forage de données.

Ces risques technologiques peuvent entraîner des risques de dépendance envers des fournisseurs, des risques opérationnels, des risques de réputation, voire des conséquences systémiques pour les institutions financières. Cet ensemble de préoccupations s'inscrit dans un contexte où l'attraction et la rétention des meilleurs talents constituent un réel défi. La compétition concernant le capital humain est relevée entre les institutions financières, mais également avec les *fintech* et les *bigtech*, qui recherchent ces mêmes talents.

Le Forum Économique Mondial, dans son rapport *Global Risks 2019*, a une fois de plus inclus la fraude ou le vol de données ainsi que les cyberattaques dans son palmarès des cinq risques les plus probables. Les vols d'identité, les atteintes à la vie privée, la perte d'emplois liés aux technologies et l'instabilité causée par l'intégration des technologies numériques sont tous des phénomènes qui devraient croître en 2019, tant pour le secteur financier que les autres secteurs. Signe que ce risque est bien présent, la firme *Moody's* a annoncé son intention d'inclure l'impact d'un cyberincident majeur sur les institutions financières dans l'évaluation de leurs cotes de crédit.

Le recours des organisations aux nouvelles technologies telles que l'infonuagique augmente la surface d'attaque et les vulnérabilités exploitables par les cybercriminels. Ces derniers peuvent maintenant s'attaquer au fonctionnement des algorithmes d'intelligence artificielle en falsifiant les données utilisées dans les modèles. Les données divulguées sur les cyberincidents sont toutefois encore limitées, notamment en raison de l'absence de standard commun pour les enregistrer. Les organismes internationaux, dont le G7³⁶ et la Banque Centrale Européenne³⁷, multiplient les initiatives pour favoriser ces divulgations.

Dans la Ligne directrice sur la Gouvernance, l'Autorité a introduit des attentes concernant la divulgation aux personnes intéressées de tout événement ou autre information d'importance significative pouvant les affecter. De même, en vertu de la Ligne directrice sur la gestion du risque opérationnel, les incidents opérationnels majeurs causant un préjudice d'importance significative devraient être divulgués aux parties intéressées. Des attentes concernant la divulgation à l'égard des fuites en matière de protection des renseignements personnels sont également incluses dans la Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales.



Consciente de la présence croissante des technologies de l'information et des risques inhérents, l'Autorité a entrepris la rédaction d'une Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux technologies de l'information et des communications. Cette ligne directrice a fait l'objet de diverses consultations auprès de l'industrie au cours de l'année 2018 et sa publication est prévue en 2019. Cette initiative, qui vise à accroître la proactivité de l'Autorité en regard des nouvelles technologies et de la transformation de l'industrie, s'inscrit dans le cadre de son Plan stratégique 2017-2020.

33 À titre d'exemple, Amazon fournit des services de paiement et des prêts aux marchands sur sa plateforme. Alibaba, Baidu et Tencent sont maintenant des acteurs dominants dans l'industrie chinoise des paiements, qui est estimée à 5,5 trillions de dollars. En mars 2019, Apple a lancé sa carte de crédit sur le marché américain.

34 Source : KPMG, 2018 *FinTech100 Leading Global Fintech Innovators*.

35 Source : A.M. Best, 20 février 2018, *Best's Special Report, Insurers – Behind the technology curve, and they know it*.

36 G7 - Éléments fondamentaux pour la cybersécurité du secteur financier.

37 Commission Européenne - *The Directive on security of network and information systems*.

Cyberassurance

Les multiples mesures mises en place par les organisations pour se prémunir des cybercrimes et les coûts qui leur sont associés affichent d'importantes hausses. Selon l'OCDE, les coûts attribuables aux cybercrimes sont estimés à 2 trilliards \$US pour 2019, comparativement à 500 millions \$US en 2015³⁸.

Bien qu'encore peu utilisée, la cyberassurance se présente comme une solution permettant de se protéger des conséquences des cybercrimes. Toutefois, les bases de données utilisées pour évaluer et fixer la tarification de ces risques demeurent incomplètes³⁹.

Aux États-Unis, le nombre d'assureurs offrant ce type de couverture est en croissance. Au Canada, aucune donnée précise ne permet de suivre les développements de ce marché. Toutefois, un sondage récent⁴⁰ révèle que près de 40 % des entreprises canadiennes auraient souscrit une couverture complète de cyberassurance en 2018, comparativement à 22 % en 2017.

Open banking

L'*open banking*, ou système bancaire ouvert, est un modèle d'affaires qui permet aux consommateurs et aux entreprises d'autoriser des tiers fournisseurs de services financiers à avoir accès en ligne aux données provenant de leurs opérations financières au moyen de canaux sécurisés⁴¹. Cela permet notamment aux consommateurs et aux entreprises d'avoir accès à de nouveaux produits et services financiers et de favoriser la gestion de leurs finances par l'utilisation de plateformes technologiques.

Ce sujet a fait couler beaucoup d'encre au Canada dans la dernière année. En septembre 2018, le ministère des Finances du Canada a mis sur pied le *Comité consultatif sur un système bancaire ouvert*. Ce comité a le double mandat de consulter la population canadienne sur les mérites du système bancaire ouvert et d'évaluer les considérations relatives à la mise en œuvre de ce système. En janvier 2019, le ministère des Finances du Canada et le *Comité consultatif sur un système bancaire ouvert* ont amorcé la première partie du mandat en publiant le document de consultation *Examen des mérites d'un système bancaire ouvert*.

Alors que le Canada s'interroge sur la mise en place d'un système bancaire ouvert, l'entrée en vigueur, le 13 janvier 2018, d'une version mise à jour de la *Directive européenne sur les services de paiement*, mieux connue sous l'appellation PSD2, a pavé la voie au système bancaire ouvert en Europe. En effet, cette directive permet l'ouverture du marché européen des paiements à des acteurs autres que les institutions financières traditionnelles, en prenant toutefois soin d'imposer des exigences afin de mitiger les risques quant à la protection des données.

Compte tenu de ces implications et des enjeux propres à ce type de modèle, tels que la protection des renseignements personnels, le risque de cyberattaques ou l'utilisation éthique des données, l'Autorité suit de près tant l'évolution du système bancaire ouvert dans les différents pays, que les résultats de la consultation du ministère des Finances du Canada.

38 Source : OCDE, *Enhancing the role of insurance in cyber risk management*, 2018.

39 Source : European Insurance and Occupational Pensions Authority, *Understanding Cyber Insurance – A structured dialogue with Insurance Companies*, 2018.

40 Source : Fair Isaac Corporation, *Canada views from the C-suite survey 2018*, août 2018.

41 Source : Ministère des Finances du Canada, *Examen des mérites d'un système bancaire ouvert*, janvier 2019.

Véhicules autonomes

L'arrivée des véhicules autonomes sur les routes du Québec est imminente. Depuis quelques années, on constate une multiplication de projets pilotes, et le Québec n'y fait pas exception. En août 2018, le ministère des Transports du Québec a publié un arrêté ministériel, lequel permettait la mise en place d'un projet pilote pour des essais d'autobus et de minibus autonomes.

Les enjeux liés à la présence de véhicules autonomes sont nombreux. Notamment, la détermination de la responsabilité en cas d'accident, la protection des renseignements personnels, le respect de la vie privée, les cyberattaques, l'application de la Convention d'indemnisation directe établie en vertu de la *Loi sur l'assurance automobile* (LAA) et au premier chef, compte tenu de la responsabilité de l'Autorité, le fonctionnement du régime d'assurance automobile québécois. Ces facteurs sont tous susceptibles d'avoir des répercussions sur l'encadrement qui devra être mis en place de même que les besoins futurs des consommateurs en matière d'assurance automobile.

C'est à titre d'organisme responsable de la rédaction et de l'approbation des polices d'assurance automobile⁴² que l'Autorité s'intéresse au développement des véhicules autonomes. Par l'entremise de ses différents chantiers liés aux fintech, l'Autorité entend rédiger un document de réflexion concernant l'impact potentiel de l'arrivée des véhicules autonomes sur le régime d'assurance automobile au Québec.



Dans le cadre de ce projet, l'Autorité travaillera de concert avec diverses parties intéressées, telles que le Bureau d'assurance du Canada (BAC) et la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Ces échanges permettront de préciser des pistes de solution favorisant une intégration harmonieuse et sécuritaire des véhicules autonomes au régime d'assurance automobile du Québec. Cette initiative s'inscrit dans la réalisation de certains objectifs du Plan stratégique 2017-2020 de l'Autorité, soit d'entamer une réflexion sur les défis d'encadrement que soulèvent les nouvelles technologies tout en permettant à l'Autorité de consolider son influence sur les enjeux actuels et émergents, d'exercer son leadership et de renforcer son rôle de régulateur de proximité.

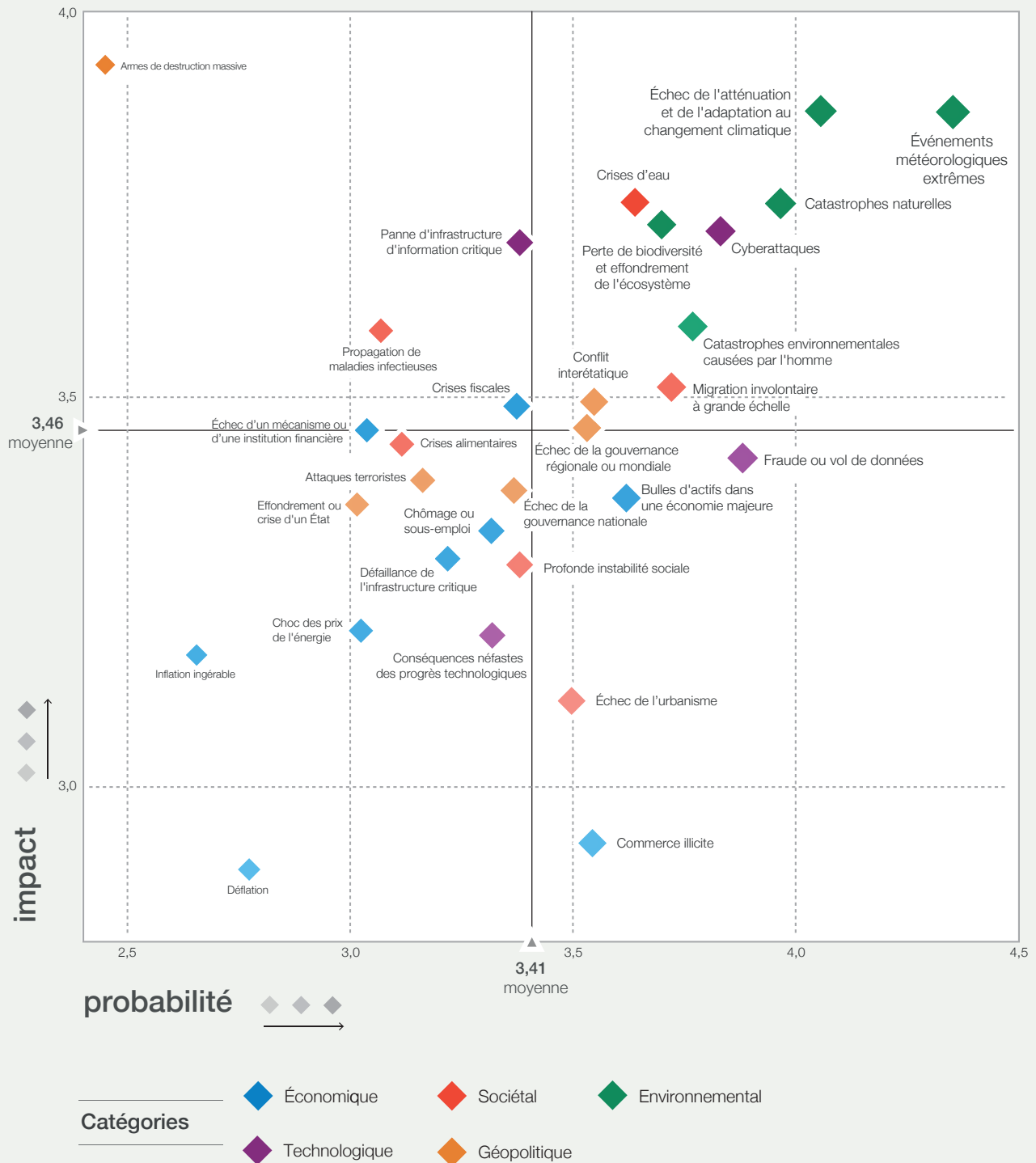
⁴² L'article 422 de la *Loi sur les assurances* édicte que la forme et les conditions des polices d'assurance relatives à la propriété des véhicules automobiles ou à leur utilisation doivent être approuvées par l'Autorité.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Selon le rapport *Global Risks 2019* du Forum Économique Mondial, les risques environnementaux continuent de surpasser tous les autres types de risques tant au niveau de leur probabilité de survenance que de leur impact potentiel. Le graphique 10 démontre que les risques liés aux événements météorologiques extrêmes, au manque d'adaptation aux changements climatiques ainsi qu'aux désastres naturels sont les trois premiers en importance parmi tous les risques environnementaux.

Graphique 10

Portrait global des risques⁴³



43 Source : Forum Économique Mondial, *The Global Risks Report 2019*, 14^e édition, janvier 2019.

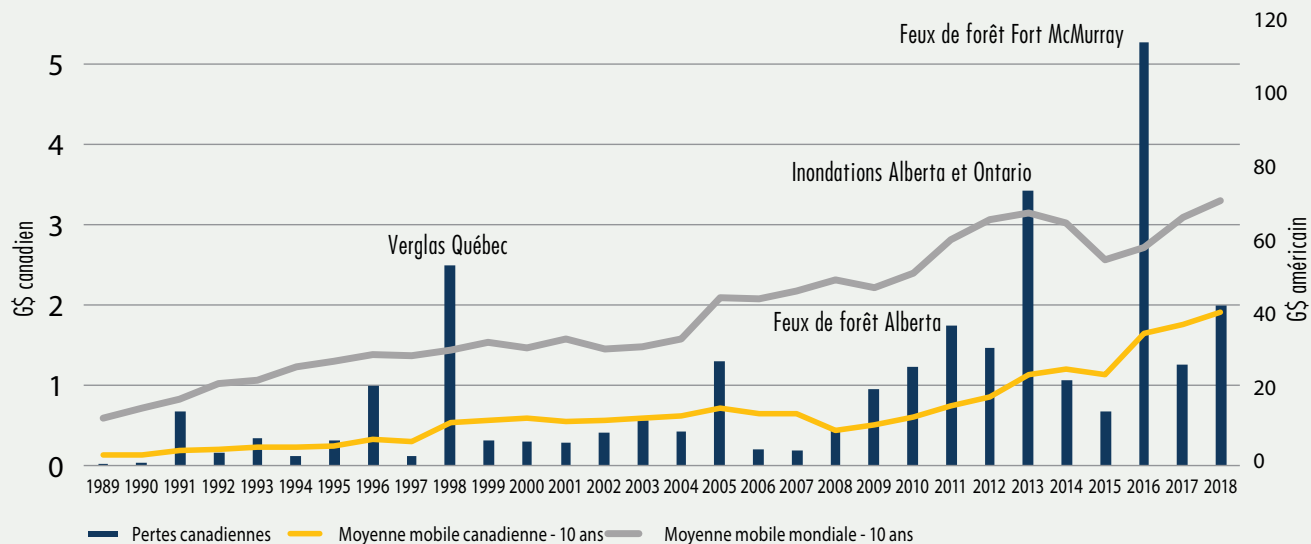
Catastrophes naturelles

Au Canada, à l'instar de plusieurs autres régions à travers le monde, les événements météorologiques extrêmes se sont multipliés au cours des trois dernières décennies. Les conséquences ont pris différentes formes à travers le pays, telles que des vagues de chaleur, des incendies de forêt, des tempêtes et des inondations.

Concernant les risques couverts par les assureurs de dommages, le graphique 11 indique l'évolution des coûts des sinistres liés aux catastrophes naturelles pour chacune des 30 dernières années au Canada.

Graphique 11

Évolution des coûts des sinistres liés aux catastrophes naturelles au Canada et à l'échelle mondiale au cours des 30 dernières années⁴⁴



La superposition des deux courbes de coût de catastrophes permet de constater que la tendance à la hausse observée sur le plan mondial est également présente au Canada. L'année 2018 a d'ailleurs été la quatrième plus coûteuse de l'histoire en matière de catastrophes naturelles pour les assureurs canadiens, avec plus de 2 G\$ de dommages. La catastrophe la plus importante s'est produite en mai 2018 dans le sud de l'Ontario et en Outaouais. Les vents violents ont causé plus de 635 millions de dollars (M\$) en dommages assurés. Cette même région a aussi été le théâtre de la deuxième catastrophe en importance au pays, également causée par des vents violents, soit la tornade qui a ravagé un quartier de Gatineau en septembre 2018⁴⁵.

Les assureurs canadiens seront confrontés à une augmentation accrue de ce type de catastrophe. En effet, un rapport scientifique produit par Environnement Canada évoque que le climat canadien devrait se réchauffer deux fois plus rapidement que la moyenne mondiale. Cette tendance devrait ainsi engendrer une augmentation de divers dommages assurés⁴⁶.

Au fil des années, l'ensemble de ces considérations a mené le Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance (CCRRA) à mettre sur pied un groupe de travail pour traiter spécifiquement de l'enjeu des catastrophes naturelles. Un premier rapport, publié à l'été 2017, fait état de la situation des catastrophes naturelles et des protections d'assurance offertes sur le marché⁴⁷.

À la lumière des recommandations issues de ce rapport, un nouveau groupe de travail, le Natural Catastrophes and Consumer Awareness Working Group, a été mis sur pied au sein du CCRRA. Il a comme objectif de proposer des actions concrètes en lien avec les besoins des assurés avant, pendant et après une catastrophe naturelle.

L'Autorité contribue activement à ces travaux, notamment par le biais de consultations auprès des parties prenantes. Cette participation s'inscrit au titre des initiatives à fort impact pour la protection du public et le développement du secteur financier québécois du Plan stratégique 2017-2020 de l'Autorité.



⁴⁴ Sources : BAC et Swiss Re. Les résultats sont présentés en dollars de 2018.

⁴⁵ Sources : BAC et CatIQ.

⁴⁶ Source : Environnement Canada.

⁴⁷ Source : CCRRA, *Les catastrophes naturelles et l'assurance des biens personnels. Rapport de constatations et énoncé de position.*

Inondations

Au Québec, les dommages causés par l'eau continuent de gagner en fréquence et en importance. L'année 2018 a été marquée par l'abondance de précipitations au cours de la période hivernale et par une fonte rapide du couvert neigeux. Les réclamations à ce chapitre se sont multipliées, incitant les assureurs à en faire une priorité et à développer de nouveaux produits pour améliorer l'étendue des couvertures offertes. D'ailleurs, le BAC a conçu un nouvel avenant spécifiquement pour les dommages en cas de débordement de cours d'eau⁴⁸. Certains assureurs développent ou projettent de développer leurs propres produits pour répondre aux demandes des consommateurs qui recherchent une couverture d'assurance relative aux inondations.

L'offre de cette couverture demeure toutefois très limitée puisque les zones situées près des cours d'eau et les secteurs plus à risques sont peu prisés par les assureurs. Ces couvertures sont rarissimes sur le marché et lorsqu'elles sont offertes, elles sont souvent accompagnées de franchises coûteuses et de limites de couverture peu élevées.

Tremblement de terre

Le risque de tremblement de terre est bien réel au Québec puisque la province est la deuxième zone sismique la plus active au pays après la Colombie-Britannique. Le taux d'adhésion aux protections d'assurance pour ce type de risque est actuellement très faible, à 3,22 % de l'ensemble des polices souscrites auprès des particuliers au Québec⁴⁹.



Dans le cadre de son Plan stratégique 2017-2020, l'Autorité a lancé une initiative sur les tremblements de terre afin d'en mesurer les impacts sur la viabilité et la solvabilité des assureurs de dommages. Cette démarche vise également à sensibiliser les consommateurs au risque de tremblements de terre.

En mars 2018, l'Autorité a fait parvenir aux assureurs de dommages un questionnaire portant sur leurs pratiques en matière de gestion du risque de tremblement de terre. L'analyse des résultats a permis de préciser certaines questions et pistes importantes sur lesquelles l'Autorité se penchera. Des discussions avec diverses parties intéressées auront lieu au cours de l'année 2019. Dans le cadre de ces échanges seront abordés les enjeux relatifs à la compréhension et la sensibilisation des consommateurs à l'égard de ces risques, des produits offerts, du taux de détention des protections d'assurance, des pratiques de gestion de ce risque et la capacité financière des assureurs et des gouvernements advenant un important séisme en milieu urbain.

⁴⁸ Cet avenant, que les assureurs sont libres d'offrir, est entré en vigueur le 1^{er} juin 2017.

⁴⁹ Taux calculé à partir des données recueillies auprès de l'ensemble des assureurs de dommages faisant affaire au Québec en 2018.

ACTIONS DE L'AUTORITÉ EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE DES PRATIQUES COMMERCIALES

En 2018, l'Autorité a continué d'affirmer son leadership, notamment par son implication dans les travaux du CCRRA en matière de surveillance des pratiques commerciales.

L'Autorité a poursuivi son engagement relatif à la *Déclaration annuelle sur les pratiques commerciales*. Alors qu'elle est proposée pour une deuxième année, la déclaration a été complétée par 244 assureurs de dommages et 85 assureurs de personnes. Les données sont analysées par les régulateurs canadiens et sont prises en compte dans leurs travaux de surveillance prudentielle.

Chaque année, l'Autorité reçoit des plaintes et des dénonciations qui mettent en lumière certaines pratiques de l'industrie. Les problématiques relevées par l'Autorité sont prises en compte dans ses travaux de surveillance prudentielle conformément au *Cadre de surveillance des institutions financières*. Ainsi, l'Autorité est intervenue de manière spécifique à la suite de signalements ou d'enjeux décelés lors de ses travaux de surveillance. La majorité des travaux ont entraîné des recommandations aux institutions financières visées. Dans certaines circonstances, l'Autorité a imposé des sanctions administratives.

En 2018, l'Autorité a effectué des travaux portant sur les pratiques en matière de réclamation d'assurance invalidité collective. Le rapport intitulé *Rapport de l'intervention transversale en assurance invalidité collective*⁵⁰ a été publié en mars 2019. Cette analyse n'a pas révélé de problématique systémique dans la gestion de l'assurance invalidité collective par l'industrie. De bonnes pratiques ont été observées alors que d'autres pratiques nécessiteront une mise à niveau de la part des assureurs dans un contexte d'amélioration continue.

L'Autorité maintient une vigie constante des pratiques susceptibles d'affecter le traitement équitable du consommateur. Cette vigie s'étend également aux modifications apportées aux lois. À titre d'exemple, la nouvelle *Loi sur les assureurs* (LASS)⁵¹, effective à compter du 13 juin 2019, engendre des changements pour les contrats d'assurance de personnes conférant des droits de participation aux bénéficiaires. L'Autorité observe un accroissement de l'offre de ce type de produits et veillera à ce que l'information transmise aux consommateurs, le calcul des participations et l'attribution des surplus des comptes avec participation respectent les attentes de l'Autorité en matière de traitement équitable du consommateur.

En matière d'initiatives orientées sur le traitement équitable du consommateur, l'Autorité a également mis en place la *Table de concertation sur l'offre de produits d'assurance par des concessionnaires d'automobiles, de véhicules récréatifs et de loisirs*, à la fin de l'année 2017. Les travaux de ce groupe se sont échelonnés tout au long de l'année 2018. Cette initiative découle de nombreux constats de l'Autorité relatifs à certaines pratiques de concessionnaires d'automobiles. Une structure de rémunération favorisant de mauvaises pratiques, des lacunes en matière de divulgation, des pressions et des techniques de vente inadéquates de même que le financement des primes d'assurance sont autant d'exemples qui s'inscrivaient en faux en égard au traitement équitable du consommateur. Afin de corriger ces lacunes, une stratégie d'intervention a été déployée par l'Autorité à l'été 2018⁵².

CHANGEMENTS À L'ENCADREMENT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Révision des normes comptables

L'Autorité a continué de suivre les travaux de l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et du Conseil des normes comptables relativement à la mise en œuvre de la norme comptable IFRS 17 - Contrats d'assurance. L'implantation de cette nouvelle norme représente une opération d'envergure pour les assureurs, qui doivent modifier leurs processus actuariels, comptables et financiers.

De plus, en participant à l'*Accounting and Auditing Working Group* de l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA), l'Autorité demeure au fait des problématiques et enjeux soulevés par les services de comptabilité et d'audit de l'industrie de l'assurance. Toujours dans le cadre de ce comité, l'Autorité a également participé à la révision du principe directeur traitant de la divulgation publique d'informations financières (ICP 20).

Afin de suivre l'avancement des travaux des assureurs liés à l'implantation de la norme comptable IFRS 17, l'Autorité effectue des suivis spécifiques depuis septembre 2018. Les assureurs sont tenus de déposer des rapports semestriels afin de mesurer l'avancement du processus d'implantation de la norme.

50 Le *Rapport de l'intervention transversale en assurance invalidité collective* est disponible sur le site Web de l'Autorité au www.lautorite.gc.ca.
51 L.Q. 2018, c-23, a.3.

52 La stratégie d'intervention qui a été mise en œuvre est disponible sur le site Web de l'Autorité au www.lautorite.gc.ca.

L'examen des rapports d'étape au 30 septembre 2018 permet de constater que les assureurs se sont dotés d'un plan de mise en œuvre et d'une structure organisationnelle en lien avec ce projet. Parmi les principaux constats et risques relevés par les assureurs, on évoque notamment deux préoccupations. Premièrement, la solution informatique permettant de répondre à la norme pourrait ne pas être disponible dans les temps requis. Deuxièmement, la rareté des ressources humaines en comptabilité, en actuariat et en informatique complique l'implantation de celle-ci. L'incertitude sur le positionnement comptable et actuariel à l'échelle nationale et internationale ajoute une pression supplémentaire concernant l'implantation de la norme IFRS 17.

En phase avec cette nouvelle norme et ses impacts sur la présentation des résultats financiers et l'évaluation actuarielle du passif des assureurs, l'Autorité travaille activement à adapter son encadrement lié à la solvabilité des assureurs de même que les différents formulaires de divulgation réglementaire à leur intention.

Programme d'évaluation du secteur financier

Le Programme d'évaluation du secteur financier est une évaluation approfondie du secteur financier d'un pays effectuée par le FMI. Plus spécifiquement, les équipes du FMI analysent la résilience du secteur financier, la qualité de l'encadrement et de la supervision effectuée par les régulateurs nationaux et provinciaux ainsi que la capacité à gérer et résoudre une crise financière.

Au même titre que certains de ses pairs fédéraux et provinciaux canadiens, l'Autorité a fait l'objet d'une évaluation complète et détaillée de la part du FMI au cours de la dernière année. Cette évaluation a ciblé le secteur des institutions de dépôt, celui de l'assurance et des valeurs mobilières ainsi que la gestion de crise. Le FMI a mis une emphase particulière sur la réalisation de tests de tension dans les secteurs des institutions de dépôt et de l'assurance. Les constats et recommandations du FMI seront publiés par ce dernier au cours de l'année 2019.

Mise à jour des lignes directrices

L'Autorité a le souci constant de maintenir son encadrement à jour et arrimé aux plus hauts standards établis par les instances internationales. C'est dans cette optique qu'au cours de la dernière année, l'Autorité a actualisé certaines de ses lignes directrices afin que celles-ci intègrent les plus récents développements en matière prudentielle. Ainsi, la *Ligne directrice sur la gestion du risque de liquidité* a été revue afin d'intégrer les divers principes issus du CBCB. Puisque le risque de liquidité est également présent chez les assureurs, les principes de l'AICA ont été pris en considération dans la révision de la ligne directrice⁵³.

L'Autorité a aussi jugé nécessaire de revoir la *Ligne directrice sur la gestion des risques liés à la titrisation* afin notamment d'intégrer les récents développements de titrisations simples, transparentes et comparables ont été ajoutés. L'objectif principal de ces critères est de permettre aux investisseurs et aux différents intervenants de mieux analyser l'ensemble des risques inhérents à l'opération de titrisation.

La *Ligne directrice sur la gestion des placements* et la *Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux instruments dérivés* ont pris effet en août 2010. À l'époque, ces deux lignes directrices constituaient en quelque sorte la réponse de l'Autorité en matière d'encadrement de la gestion des placements effectuée par les institutions financières, activité ayant joué un rôle de catalyseur lors de la crise financière de 2008. Dans son travail de mise à jour de la *Ligne directrice sur la gestion des placements*, l'Autorité a considéré les avancées internationales et l'expérience qu'elle a acquise dans ses activités de surveillance. La nouvelle version de cette ligne directrice a pris effet le 31 mars 2019.

Par ailleurs, la *Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux instruments dérivés* a été révoquée le 31 mars 2019. La mise en place d'un cadre légal⁵⁴ pour les instruments dérivés et une meilleure compréhension des intervenants du marché ont permis à l'Autorité de juger qu'un encadrement prudentiel spécifique aux instruments dérivés ne s'avérait plus nécessaire. Toutefois, certaines notions de cette ligne directrice ont été transférées dans la version révisée de la *Ligne directrice sur la gestion des placements*.

Au-delà de l'actualisation de certaines de ses lignes directrices, l'Autorité a également entrepris une revue globale de son encadrement prudentiel afin d'en assurer une meilleure compréhension et une meilleure utilisation par les institutions financières. Ainsi, comme mentionné dans l'énoncé annuel des priorités de la Surintendance de l'encadrement de la solvabilité au printemps 2018, l'Autorité a mis sur pied une initiative visant à rendre la consultation de ses lignes directrices plus facile, accessible et conviviale pour ses utilisateurs.

Afin de bien circonscrire les besoins des utilisateurs, l'Autorité a consulté diverses parties intéressées et l'analyse des résultats a permis d'élaborer plusieurs recommandations dont la mise en œuvre se poursuivra au cours de l'année 2019.

⁵³ Source : AICA, ICP 16 - *Enterprise Risk Management for Solvency Purposes et Issues Paper on Asset-Liability Management*.

⁵⁴ *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.0.1, et ses règlements.

Autres changements législatifs

En 2018, le gouvernement du Québec a adopté la Loi 23. Cette loi édicte la LASS et modifie notamment la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (LDPSF)⁵⁵. Ces changements octroient, entre autres, de nouveaux pouvoirs réglementaires à l'Autorité lui permettant d'encadrer les modes alternatifs de distribution de produits et services financiers.

Fort de ces nouveaux pouvoirs réglementaires, l'Autorité a publié pour consultation, en octobre 2018, le *Projet de règlement sur les modes alternatifs de distribution*. Ce règlement établit les obligations applicables à un cabinet qui offre des produits et services financiers par Internet. Il instaure également les obligations applicables à un assureur qui offre des produits par l'entremise d'un distributeur. L'entrée en vigueur de ce règlement a été coordonnée avec celle de la LASS et de certaines modifications à la LDPSF, entrées en vigueur le 13 juin 2019.

Par ailleurs, la LASS prévoit que les unions réciproques et les organismes d'autoréglementation autorisés à pratiquer au Québec doivent dorénavant respecter des exigences qui leur sont propres en matière de suffisance de leurs actifs et de leurs capitaux. Ainsi, la loi mentionne que seuls des règlements ou lignes directrices visant cette obligation peuvent être établis en vue d'être applicables uniquement à chacun de ces groupes. L'Autorité a donc entrepris des travaux visant le développement de lignes directrices distinctes portant sur des exigences en matière de suffisance du capital relatif à chacun de ces groupes. La prise d'effet de ces lignes directrices a également été coordonnée avec l'entrée en vigueur de la LASS.

CONTRIBUTION DE L'AUTORITÉ SUR LE PLAN INTERNATIONAL ET NATIONAL

Les différentes participations de l'Autorité permettent de contribuer à la réalisation du Plan stratégique 2017-2020. En effet, puisqu'elles s'inscrivent dans la volonté de l'Autorité de prendre une position de leader de réflexion et d'influence sur des enjeux actuels et émergents, tout comme de mener des initiatives d'impact pour le développement du secteur financier québécois.



Association internationale des contrôleurs d'assurance

L'Autorité est un contributeur actif au sein du comité de l'AICA portant sur la gouvernance. En 2018, elle a participé aux travaux visant à fournir des exemples pratiques afin d'outiller les régulateurs dans leur rôle de supervision lorsqu'ils font face à des enjeux portant sur l'application du principe directeur sur la gouvernance (ICP 7). La version définitive du document *Application Paper on the Composition and the Role of the Board* a été publiée en novembre 2018.

Dans le cadre du *Market Conduct Working Group* de l'AICA, l'Autorité a participé à la rédaction de l'*Issues Paper on Increasing Digitalisation in Insurance and its Potential Impact on Consumer Outcomes*, lequel a été publié en novembre 2018. Un autre document est d'ailleurs en cours de rédaction, soit l'*Issues Paper on the Use of Personal and Other Information*, lequel porte sur l'utilisation des données par les assureurs et les intermédiaires, les défis d'exploitation de ces données et les risques engendrés sur les consommateurs. La publication de ce document est prévue en 2019⁵⁶.

International Association of Deposit Insurers

L'Autorité est impliquée à plusieurs niveaux stratégiques au sein de l'IADI. À titre d'exemple, l'Autorité siège au conseil exécutif de l'IADI, ce qui lui confère une occasion unique de contribuer à l'élaboration des grandes réformes internationales tout en faisant valoir les spécificités du secteur financier québécois.

À titre de membre du *Core Principles and Research and Council Committee*, qui est responsable de l'élaboration des normes pour les assureurs-dépôts, l'Autorité se positionne au centre des développements internationaux et de la recherche en matière de résolution et d'assurance-dépôts. Cette présence permet à l'Autorité de partager son expertise en matière d'encadrement et de surveillance de coopératives de services financiers. Les échanges émanant de ce comité permettent à l'Autorité d'alimenter ses réflexions sur la résolution et l'assurance-dépôts afin que le régime québécois s'inspire des meilleures pratiques internationales.

55 RLRQ, c. D-9.2.

56 Ces documents sont disponibles sur le site Web de l'AICA : www.iaisweb.org.

L'Autorité préside également le *Resolution Issues for Financial Cooperatives Technical Committee*, institué par l'IADI en juin 2014 à l'initiative de l'Autorité. En janvier 2018, ce comité a publié un premier document de recherche intitulé *Enjeux en matière de résolution des coopératives financières : Survol des caractéristiques particulières et des outils actuels de résolution*⁵⁷. L'Autorité participe également à la rédaction d'un second document, qui s'intitulera *Ways to Resolve a Financial Cooperative While Keeping the Cooperative Structure*. Ce document fera la synthèse d'études de cas réalisées à l'échelle mondiale. Il est prévu que le document soit publié au plus tard en 2021.

FinCoNet

En œuvrant tant sur le plan prudentiel que sur celui des pratiques commerciales, ce forum de surveillants en matière de pratiques commerciales offre à l'Autorité la possibilité d'échanger avec des régulateurs qui ont des mandats similaires au sien.

Au cours de l'année 2018, l'Autorité a poursuivi sa contribution à *FinCoNet*, en participant aux travaux sur le partage des outils de surveillance et à divers sondages menant à des rapports publiés par cet organisme. Dans le cadre de ces sondages, l'Autorité a fait valoir son expertise sur des thématiques telles que la protection du consommateur et le vieillissement de la population, le crédit à la consommation à court terme ainsi que sur la gouvernance et la culture de produits financiers bancaires. L'Autorité a également participé au *Standing Committee Meetings and Open Meeting*, où il a été question d'améliorer la compréhension des consommateurs âgés en matière de besoins financiers.

Conseil canadien des responsables de la réglementation en assurance

Depuis mars 2015, la présidence du CCRRA est assumée par le surintendant de l'encadrement de la solvabilité de l'Autorité.

Parmi les divers groupes de travail du CCRRA, l'Autorité assume la présidence du *Groupe de travail sur les Fintech*. Au cours de la dernière année, deux sous-comités ont été ajoutés à ce groupe de travail.

Afin de favoriser le développement des *fintech* et des *insurtech* dans le secteur de l'assurance, le premier sous-comité, le *Fintech/Insurtech Advisory Hub Sub-Working Group*, travaille à la création d'un guichet unique disponible pour les assureurs, intermédiaires et autres entités intéressées à développer des produits et services innovants en assurance. L'objectif est de fournir rapidement toute l'information et l'aide nécessaire pour se conformer à la réglementation en vigueur. Ce guichet servira, entre autres, à diriger les entités intéressées vers les régulateurs provinciaux concernés.

Le deuxième sous-comité, l'*Autonomous Vehicles Sub-Working Group*, se penchera sur l'arrivée des véhicules connectés, semi-autonomes et autonomes. Le sous-comité s'est donné comme objectif de publier un document de discussion sur les impacts concernant le marché de l'assurance, les limites et lacunes des lois et règlements actuels ainsi que les changements à envisager aux polices d'assurance automobile de chacune des juridictions canadiennes. La publication de ce document est prévue au printemps 2020.

En septembre 2018, à la suite des travaux réalisés par le *Groupe de travail sur le traitement équitable des clients*, également présidé par l'Autorité, le CCRRA et les Organismes canadiens de réglementation en assurance ont publié la *Directive sur la conduite des activités d'assurance et traitement équitable des clients*. Cette directive exprime les attentes communes des organismes de réglementation à l'égard des relations entre les assureurs et les intermédiaires, mais également la relation qu'ils entretiennent avec les régulateurs et leur clientèle. La directive, appuyée sur les principes directeurs issus de l'AICA, aborde plusieurs sujets visant le traitement équitable du consommateur. Chaque juridiction canadienne est maintenant encouragée à adopter cette directive ou à mettre en place son propre encadrement, en cohérence avec cette dernière.

L'encadrement mis de l'avant par l'Autorité dans de la Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales prend déjà en considération les principes énumérés par l'AICA dans l'ICP 19 – Conduite des activités. Toutefois, la mise à jour de l'ICP 19 et la publication de cette directive entraînera des travaux d'actualisation de la Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales au cours de l'année 2019.

En juin 2018, le *Groupe de travail sur les fonds distincts* du CCRRA a achevé son mandat avec la publication d'un énoncé de position, incluant un prototype comportant les éléments minimaux à inclure dans un relevé annuel de fonds distincts destiné aux clients, particulièrement en matière de frais, de rendement et de garanties. Harmonisé avec les rapports annuels sur les coûts et le rendement des fonds communs de placement issus de la deuxième phase du modèle de relation client-conseiller, ce relevé annuel se distingue par l'exigence de divulgation de tout frais associés aux fonds distincts.

Chaque juridiction membre du CCRRA a convenu d'examiner la façon de transposer les recommandations de l'énoncé de position dans son encadrement. Dans cette perspective, l'Autorité entend revoir le contenu de sa *Ligne directrice sur les contrats individuels à capital variable afférents aux fonds distincts*. Dans le cadre de la révision de cet encadrement applicable aux fonds distincts, l'Autorité évaluera la possibilité de tenir compte des réformes à venir sur la relation client-représentant ainsi que les commissions intégrées dans le secteur de l'épargne collective.

L'Association des superviseurs pruden- tiels des caisses

L'Association des superviseurs pruden-
tiels des caisses (ASPC) est un regroupement interprovincial composé
d'organismes d'assurance-dépôts et de superviseurs
pruden-
tiels de l'ensemble du Canada. Sa mission est
de favoriser une réglementation et une supervision
efficaces du secteur des coopératives de crédit et
des caisses populaires. Bien que le réseau coopératif
québécois soit le plus important au Canada et qu'il
est en outre dominé par une IFIS-I, l'Autorité participe
activement aux travaux de l'ASPC afin de partager
les bonnes pratiques et contribuer au développement
de lignes directrices applicables au secteur des
coopératives de crédit et aux caisses populaires. Les
travaux portent notamment sur le développement de
principes de supervision, de normes de capital et de
plan de retour à la viabilité.

Forum canadien sur la protection des consommateurs contre la défaillance des institutions financières

L'Autorité est membre du Forum canadien sur la
protection des consommateurs contre la défaillance
des institutions financières. Ce forum est constitué
de différentes organisations canadiennes qui ont
pour mandat commun d'assurer la protection des
consommateurs de services financiers auprès
d'institutions financières réglementées par les
gouvernements fédéraux ou provinciaux.

En 2018, l'Autorité a accueilli à Québec les membres
de ce forum à l'occasion de leur rassemblement
annuel. Les sujets traités portaient entre autres sur
les mesures à mettre en place en cas d'insolvabilité
de même que sur l'utilisation et l'impact des réseaux
sociaux en temps de crise.

AUTRE CONTRIBUTION DE L'AUTORITÉ

Fonds de recherche AMF en gestion intégrée des risques des institutions financières

En mai 2018, l'Autorité a annoncé la création du Fonds
de recherche AMF en gestion intégrée des risques
des institutions financières, en partenariat avec
l'Université Laval. Unique au Canada, ce fonds vise
la réalisation de projets de recherche fondamentale
et appliquée liés à des enjeux collectifs en gestion
intégrée des risques, dans l'objectif de contribuer à la
compétitivité, au développement et à la pérennité de
l'industrie financière au Québec. À la suite du premier
appel de projets, clos en décembre 2018, trois projets
ont été retenus et recevront l'appui financier du Fonds
de recherche⁵⁸.

58 Les projets retenus traiteront i) du rajustement de la valeur du capital et du
cousin de capital contracyclique, ii) de l'impact du risque de crédit sur la
valorisation et le risque des contrats d'assurance vie et iii) d'aversion pour
le risque et de mesures prospectives aux fins d'amélioration de la gestion
des risques financiers.

LES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS



1. SECTEUR DES INSTITUTIONS DE DÉPÔT

1.1 LES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

En vertu de l'article 1 de la *Loi sur les coopératives de services financiers* (LCSF), « toute caisse et toute fédération de caisses constituent des coopératives de services financiers ». Au Québec, le secteur des coopératives de services financiers est quasi exclusivement composé des caisses membres du Mouvement Desjardins.

1.1.1 Portrait du secteur

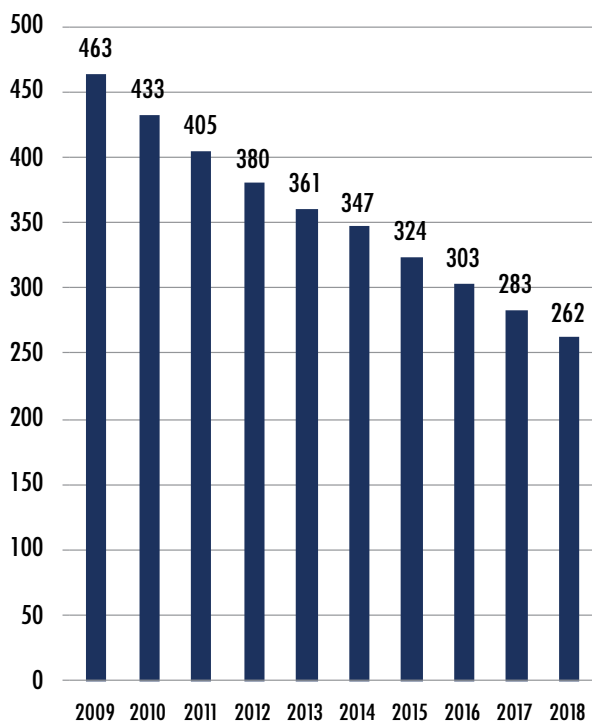
Le portrait du secteur des institutions de dépôt sera tracé par la présentation sommaire des coopératives de services financiers et par l'analyse de la concentration des institutions de dépôt au Québec.

Présentation sommaire des coopératives de services financiers

Au Québec, ce sont 262 coopératives de services financiers qui sont en opération au 31 décembre 2018. De ce nombre, 260 constituent le réseau des caisses du Mouvement Desjardins, auxquelles s'ajoutent la Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ)⁵⁹ et la Caisse des Mutuellistes Épargne et Crédit (Caisse des Mutuellistes).

Graphique 12

Évolution du nombre de coopératives de services financiers de 2009 à 2018

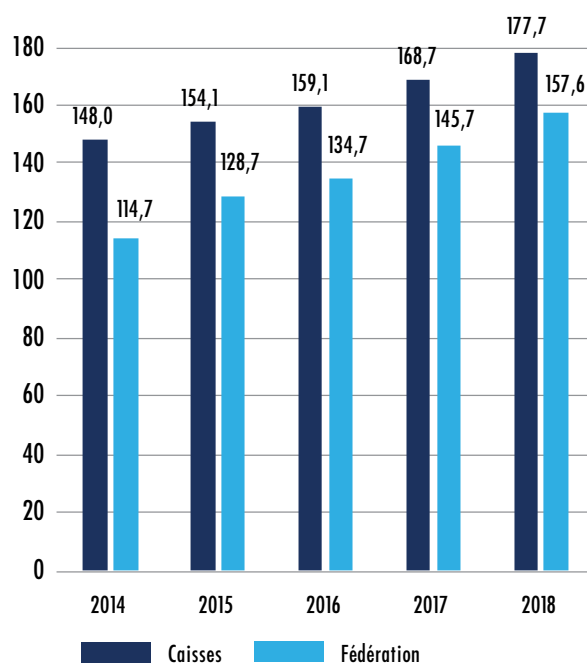


⁵⁹ La Caisse centrale Desjardins et la Fédération des caisses Desjardins du Québec ont fusionné au 1^{er} janvier 2017.

Au cours des cinq dernières années, le nombre de coopératives de services financiers a diminué de 24,5 %. La stratégie de fusion adoptée par le Mouvement Desjardins a contribué à la concentration des coopératives de services financiers au Québec. Au 1^{er} janvier 2018, l'Autorité a autorisé 18 fusions de coopératives de services financiers au sein du Mouvement Desjardins, celles-ci sont énumérées au tableau 12 de cette section du rapport. Toujours au chapitre des modifications constitutives, l'Autorité a procédé à quatre changements de nom légal, ces derniers étant également recensés au tableau 12.

Graphique 13

Évolution de l'actif de 2014 à 2018 (milliards)⁶⁰



⁶⁰ Du aux exigences d'audit envers le Mouvement Desjardins, les évolutions ne peuvent être comparées intégralement considérant les retraitements comptables liant le réseau des caisses Desjardins avec le bilan de la FCDQ.

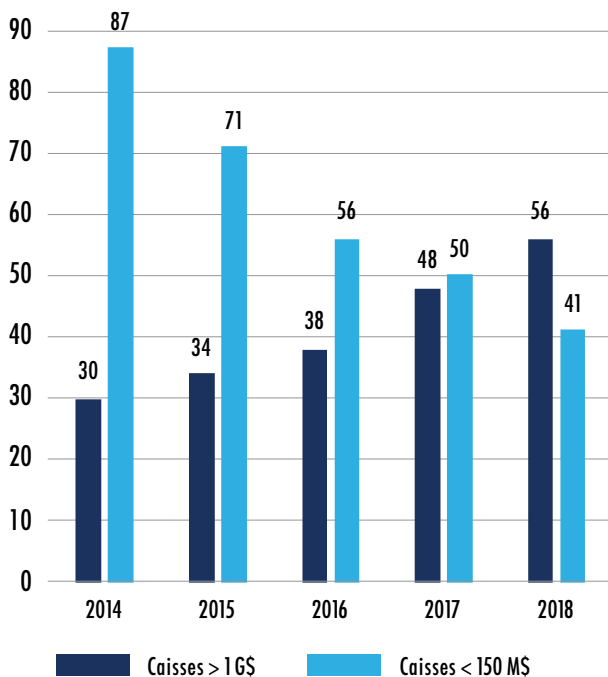
L'actif du réseau des caisses a poursuivi sa tendance à la hausse des cinq dernières années avec une majoration de 5,3 % sur la période annuelle se terminant le 31 décembre 2018. La croissance des prêts hypothécaires figurant à l'actif ainsi que celle des dépôts au passif du bilan expliquent en partie cette évolution de l'actif du réseau des caisses.

La FCDQ a également vu son actif croître en 2018. De l'ordre de 8,2 %, l'augmentation de l'actif s'explique par la progression des valeurs mobilières et des prêts à la clientèle. Au passif, l'augmentation s'explique par la croissance des dépôts, plus précisément ceux liés aux entreprises et gouvernements ainsi qu'aux engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat. L'actif moyen par caisse Desjardins (caisse) est de 683 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 430 M\$ en 2014.

Analyse de la concentration des institutions de dépôt

Graphique 14

Évolution du nombre des coopératives de services financiers en fonction de la taille de leur actif de 2014 à 2018



Contrairement aux années antérieures, le nombre de caisses détenant un actif supérieur à 1 G\$ a surpassé le nombre de caisses détenant un actif inférieur à 150 M\$ au cours de l'année 2018. La catégorie des caisses détenant des actifs de plus de 1 G\$ a presque doublé au cours des cinq dernières années.

Suivant la tendance inverse, le nombre de caisses détenant un actif inférieur à 150 M\$ est maintenant de 41 et représente 2,1 % du total de l'actif du réseau. À titre comparatif, les 50 caisses de cette catégorie détenaient 2,4 % de l'actif du réseau au 31 décembre 2017.

Au nombre de 56 au 31 décembre 2018, les caisses détenant plus de 1 G\$ d'actif représentent maintenant 52,1 % de l'actif total du réseau. En 2017, ce segment comptait pour 45 % de l'actif total et regroupait huit entités de moins. Au sein du segment des caisses détenant des actifs supérieurs à 1 G\$, quinze caisses détiennent un actif supérieur à 2 G\$, comparativement à dix en 2017.

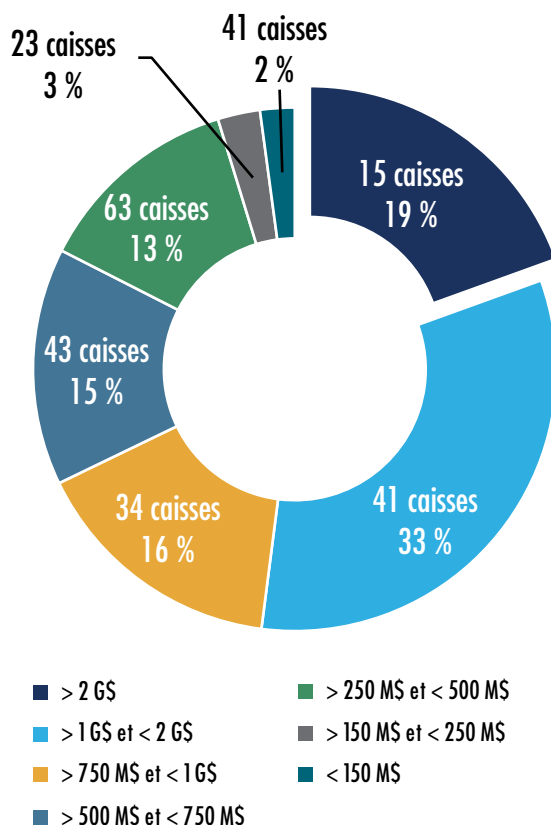
L'accroissement des caisses de plus grande envergure, combiné à la diminution des caisses détenant de plus petits volumes d'actifs, s'explique à la fois par les fusions, notamment celles opérées au 1^{er} janvier 2018, ainsi que par la croissance organique du réseau des caisses.

Le graphique 15 permet d'illustrer le portrait global du réseau des caisses en démontrant la segmentation de l'actif et du nombre de caisses.

En raison des dix-huit fusions susmentionnées, la segmentation des actifs et du nombre de caisses a poursuivi la tendance des dernières années avec une consolidation vers les caisses détenant des actifs de 750 M\$ et plus. Le graphique 15 démontre que les caisses détenant des actifs inférieurs à 750 M\$ ont toutes régressé en termes de nombre d'entités et ont toutes stagné ou diminué en termes de pourcentage d'actifs. À l'image des dernières années, le plus grand groupe de caisses se retrouve dans la catégorie entre 250 M\$ et 500 M\$ d'actifs détenus. Par contre, ce regroupement ne représente que 13 % des actifs totaux, tandis qu'il en représentait 16 % en 2017. Le volume d'actifs le plus imposant se retrouve dans la catégorie des caisses détenant un actif se situant entre 1 G\$ et 2 G\$ avec 33 % des actifs totaux du réseau des caisses.

Graphique 15

Répartition des coopératives de services financiers au 31 décembre 2018 en fonction de la taille de leur actif⁶¹



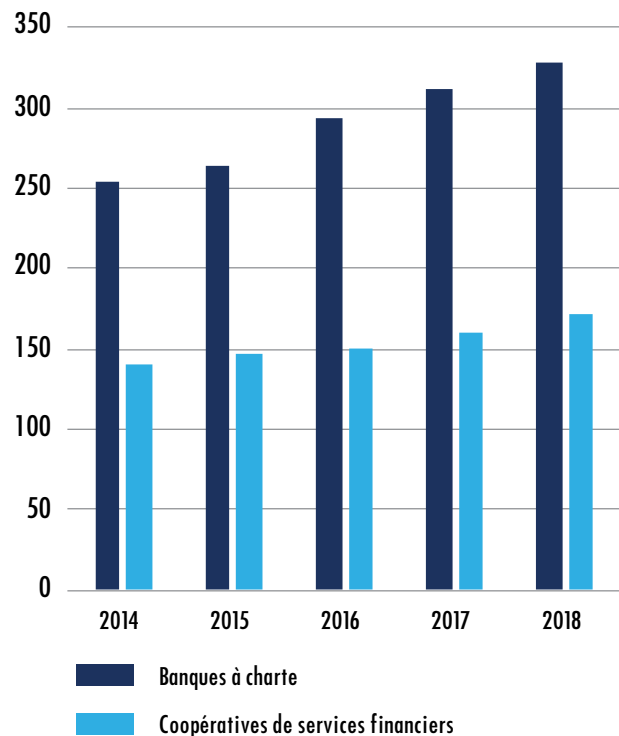
Parts de marché des coopératives de services financiers et des banques à charte au Québec

Les graphiques 16 à 21 illustrent les segments de marché couverts par les institutions de dépôts sur le territoire québécois. Dans cet ordre d'idées, l'analyse par segment du marché du crédit et du dépôt est présentée. Bien que les coopératives de services financiers occupent une place importante dans le secteur financier du Québec, les banques à charte sont également des acteurs d'envergure dans la majorité des segments de marché.

Prêts

Graphique 16

Parts de marché des prêts au Québec selon le type d'institution financière de 2014 à 2018 (milliards)



Depuis 2014, le total des prêts détenus par les institutions financières a progressé de 27 %, pour un total de 498,7 G\$ au 31 décembre 2018. Au cours de cette période, la croissance des banques à charte dans le marché des prêts a été plus élevée que celle des coopératives de services financiers avec 29,3 % d'augmentation, comparativement à 22,8 % pour les coopératives de services financiers.

À la fin de l'année 2018, les banques à charte détiennent une part de marché de 65,3 % des prêts détenus par les institutions financières au Québec, pour un total de 327,2 G\$ représentant une progression de 5,2 % au cours de la dernière année.

Les prêts des coopératives de services financiers au Québec représentent, quant à eux, 34,7 % du total des prêts détenus par les institutions financières au 31 décembre 2018. Au total, ce sont 171,5 G\$ de prêts pour une progression de 7,3 % par rapport à 2017.

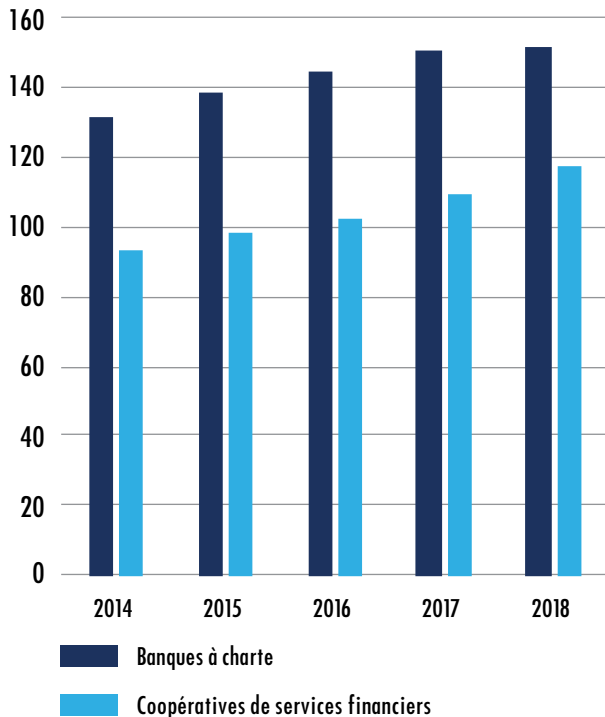
À titre indicatif, 54 % des prêts détenus par les institutions financières au Québec sont des prêts hypothécaires.

61 Les données utilisées pour ce graphique ne sont pas auditées.

Prêts hypothécaires

Graphique 17

Parts de marché des prêts hypothécaires au Québec selon le type d'institution financière de 2014 à 2018 (milliards)



Au Québec, la croissance du volume de prêts hypothécaires a connu un léger ralentissement au cours de la dernière année. Les prêts hypothécaires des banques à charte ont progressé de 0,6 % pour atteindre 152,1 G\$ en 2018, tandis que les coopératives de services financiers ont vu leur volume de prêts de la même catégorie s'apprécier de 7,4 %. Ce volume se situe maintenant à 117,3 G\$.

Les coopératives de services financiers détiennent 43,6 % des parts de marché québécoises au 31 décembre 2018, comparativement à une moyenne sur cinq ans de 42,1 %. Pour leur part, les prêts hypothécaires des banques à charte sont à la hauteur de 56,4 % des prêts détenus par les institutions financières au Québec. Un total légèrement inférieur à leur moyenne des cinq dernières années, qui se situe à 57,9 %.

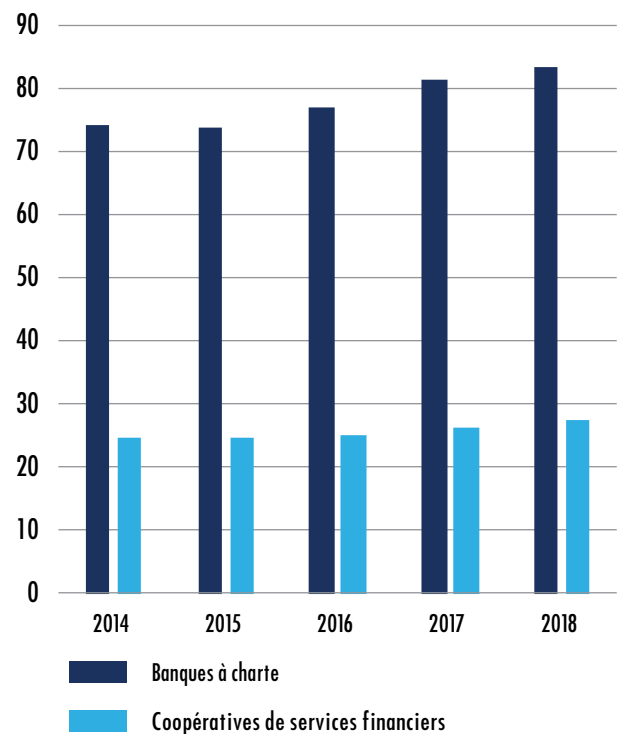
Depuis 2014, le total des prêts hypothécaires détenus par les institutions financières au Québec a augmenté de 19,5 %, pour atteindre 269,4 G\$ au 31 décembre 2018. Comparativement à 2017, ce sont 9 G\$ de prêts hypothécaires supplémentaires à 2017. Sur la dernière période quinquennale, les coopératives de services financiers ont vu leur volume de prêts progresser de 25,5 %, comparativement à 15,3 % pour les banques à charte pour la même période.

Au 31 décembre 2018, 68,4 % des prêts octroyés par les coopératives de services financiers au Québec sont sous forme de prêts hypothécaires, tandis qu'ils sont de 46,5 % pour les banques à charte.

Prêts personnels

Graphique 18

Parts de marché des prêts personnels au Québec selon le type d'institution financière de 2014 à 2018 (milliards)



Au Québec, le marché des prêts personnels est dominé par les banques à charte avec une proportion de 75,3 %. Les coopératives de services financiers disposent, quant à elles, de 24,7 % de ces prêts au Québec. Au total, ce sont 111 G\$ de prêts personnels qui sont consentis par les institutions financières en sol québécois au 31 décembre 2018, soit 12,3 % de plus qu'en 2014.

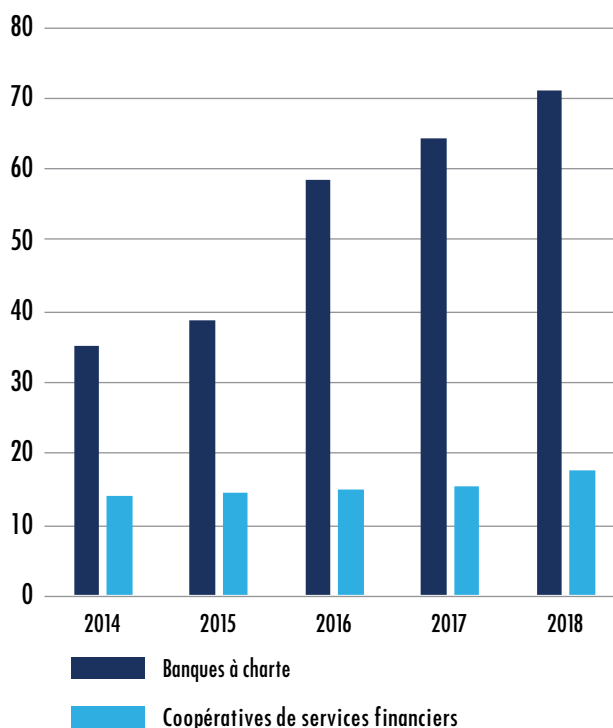
Au cours des cinq dernières années, les banques à charte ont conservé une part de marché moyenne de 75,2 % des prêts personnels détenus par les institutions financières au Québec. Pour les coopératives de services financiers, ce sont 24,8 %, au cours de la même période. Depuis 2014, les banques à charte ont vu leur volume de prêts s'apprécier de 12,5 %, comparativement à 11,5 % pour les coopératives de services financiers au cours de la même période.

Au 31 décembre 2018, les banques à charte détiennent 83,7 G\$ des prêts personnels au Québec, soit une augmentation de 2,1 G\$ en comparaison avec 2017. Les coopératives de services financiers disposent de 27,4 G\$ de ce type de prêt à la même date, une hausse de près de 1 G\$, lorsque comparée à 2017.

Prêts aux entreprises

Graphique 19

Parts de marché des prêts aux entreprises au Québec selon le type d'institution financière de 2014 à 2018 (milliards)



Le volume de prêts aux entreprises sur le territoire québécois représente 88,6 G\$ au 31 décembre 2018, soit une progression de 79,8 % depuis 2014. Au cours de la même période, la moyenne des parts de marché des banques à charte a été de 77,7 %, comparativement à celle des coopératives de services financiers, qui est de 22,3 %.

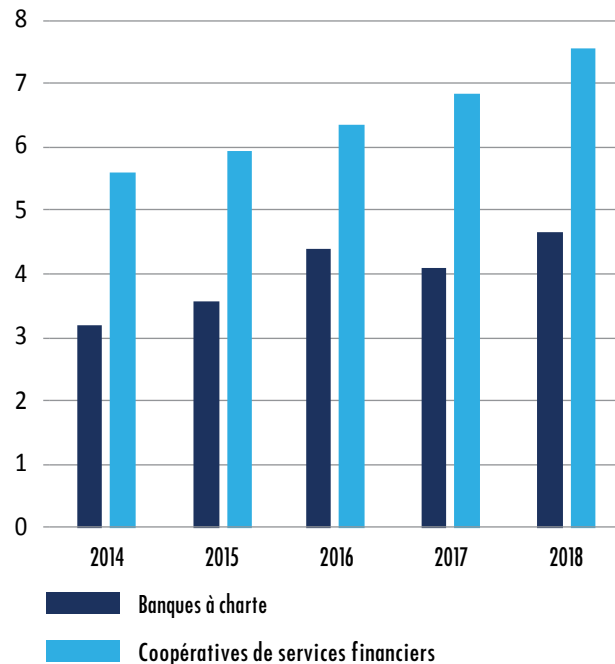
Les banques à charte ont vu leur volume de prêts aux entreprises augmenter significativement au cours des cinq dernières années. En effet, l'augmentation sur cette période a été de 103 % du volume de prêts pour atteindre 71,1 G\$ au 31 décembre 2018. La progression des coopératives de services financiers a, quant à elle, été de 22,8 % sur ces cinq années.

Au 31 décembre 2018, 10,2 % des prêts détenus par les coopératives de services financiers au Québec sont des prêts aux entreprises, comparativement à 9,8 % en 2017. Pour les banques à charte, cette catégorie de prêts représente 21,7 %, une augmentation de 1 % par rapport à 2017.

Prêts agricoles

Graphique 20

Parts de marché des prêts agricoles au Québec selon le type d'institution financière de 2014 à 2018 (milliards)



Les prêts agricoles par les institutions financières au Québec sont de 12,2 G\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 10,9 G\$ en 2017. Au cours de la dernière période quinquennale, la répartition moyenne des prêts agricoles détenus par les institutions financières au Québec a été de 38,2 % pour les banques à charte et de 61,8 % pour les coopératives de services financiers. Depuis 2014, le volume de cette catégorie de prêt s'est apprécié de 38,7 %.

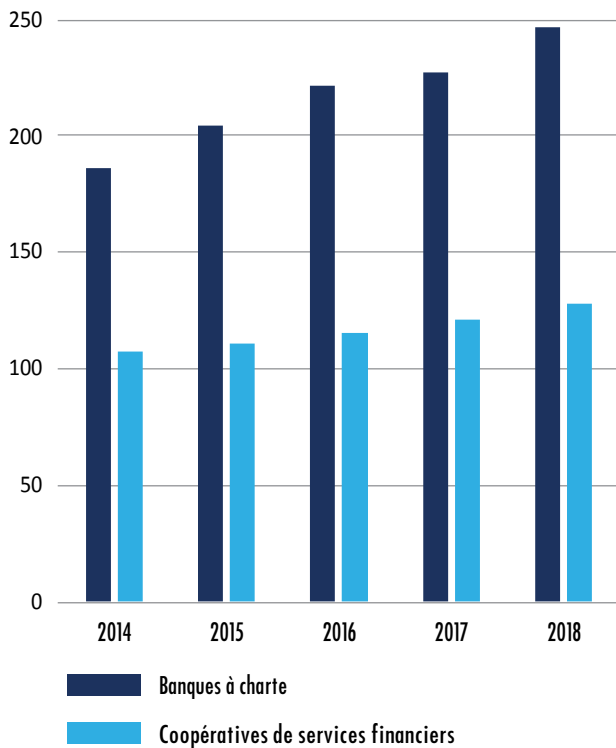
Après une décroissance en 2017, les banques à charte ont vu leur volume de prêts agricoles au Québec progresser de 13,4 % au cours de l'année 2018. Au 31 décembre 2018, les prêts agricoles au Québec sont de l'ordre de 4,7 G\$ pour les banques à charte. Pour les coopératives de services financiers, le total est de 7,5 G\$ à la même date, représentant une croissance de 10,1 % par rapport à 2017.

À la fin 2018, 4,4 % des prêts détenus par les coopératives de services financiers au Québec sont des prêts agricoles, comparativement à 1,42 % pour les banques à charte.

Dépôts

Graphique 21

Parts de marché des dépôts au Québec selon le type d'institution financière de 2014 à 2018 (milliards)



Les institutions financières ont vu le total de leurs dépôts détenus au Québec augmenter de 27,4 % depuis 2014. Au 31 décembre 2018, ils s'établissent à 374,8 G\$, comparativement à 348,2 G\$ en 2017. Les banques à charte ont connu une hausse plus prononcée que les coopératives de services financiers au cours des cinq dernières années. En effet, les dépôts détenus par les banques à charte ont augmenté de 32,3 % au cours de cette période, comparativement à 18,8 % pour les coopératives de services financiers.

Depuis 2014, les coopératives de services financiers ont conservé une part de marché moyenne des dépôts au Québec de 34,9 %, et les banques à charte de 65,1 %.

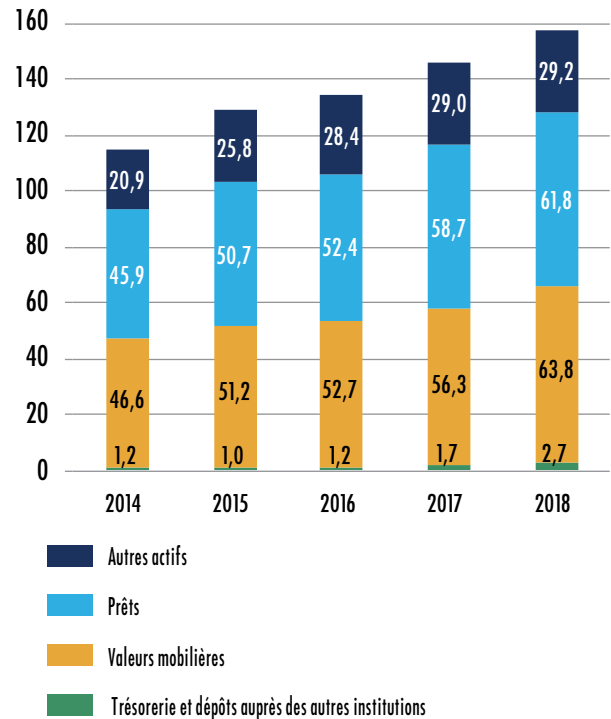
Au 31 décembre 2018, 77,2 % des dépôts des coopératives de services financiers au Québec sont effectués par des particuliers. Pour les banques à charte, 52 % du total des dépôts au Québec proviennent des particuliers.

1.1.2 Portrait financier

La Fédération des caisses Desjardins du Québec

Graphique 22

Évolution de l'actif de la FCDQ de 2014 à 2018 (milliards)



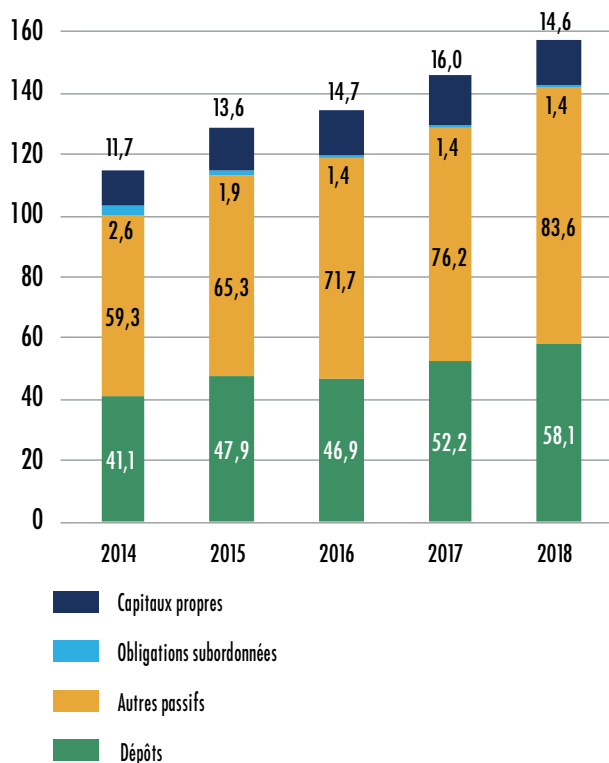
L'actif de la FCDQ a progressé de 8,1 % pour atteindre 157,6 G\$ en 2018. Une augmentation de près de 12 G\$ par rapport à l'année précédente. Cette augmentation a notamment été supportée par la hausse des valeurs mobilières qui est de 13,3 %. La croissance de celles-ci est attribuable à l'augmentation des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Dû à cette augmentation, les valeurs mobilières ont surpassé les prêts en termes de pourcentage au bilan à la fin 2018. Elles représentent maintenant 40,5 % de l'actif de la FCDQ, tandis que les prêts, incluant ceux effectués aux caisses membres sont de 39,3 %.

Concernant les prêts, l'augmentation pour 2018 a été de 5,4 %, passant de 58,7 G\$ à 61,8 G\$. Cette progression s'explique par les prêts à la consommation, les prêts sur carte de crédit et les autres prêts aux particuliers, qui ont progressé de 12,3 % au cours de l'année. Ces postes représentent 31,6 % du portefeuille total de la FCDQ en fin d'année 2018. La hausse spécifique aux prêts sur carte de crédit et aux autres prêts aux particuliers s'explique notamment par la progression des prêts par *Services de cartes et monétique* et par l'augmentation des prêts liés au financement automobile et aux biens durables. Pour leur part, les prêts aux entreprises et aux gouvernements constituent 60,9 % du portefeuille de prêts total de la FCDQ au 31 décembre 2018, s'expliquant notamment par l'intégration des prêts membres dans cette catégorie. Toujours dans le segment des prêts, les financements hypothécaires résidentiels ont connu une augmentation de 7 % et représentent 7,5 % de l'actif de la FCDQ au 31 décembre 2018. Pour leur part, les autres actifs ont augmenté de 0,2 G\$ pour atteindre 29,2 G\$ en 2018.

Bien qu'elle représente uniquement 1,7 % du bilan, la trésorerie et dépôt auprès des autres institutions a connu une croissance de 58,2 % pour atteindre 2,7 G\$ au 31 décembre 2018.

Graphique 23

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la FCDQ de 2014 à 2018 (milliards)



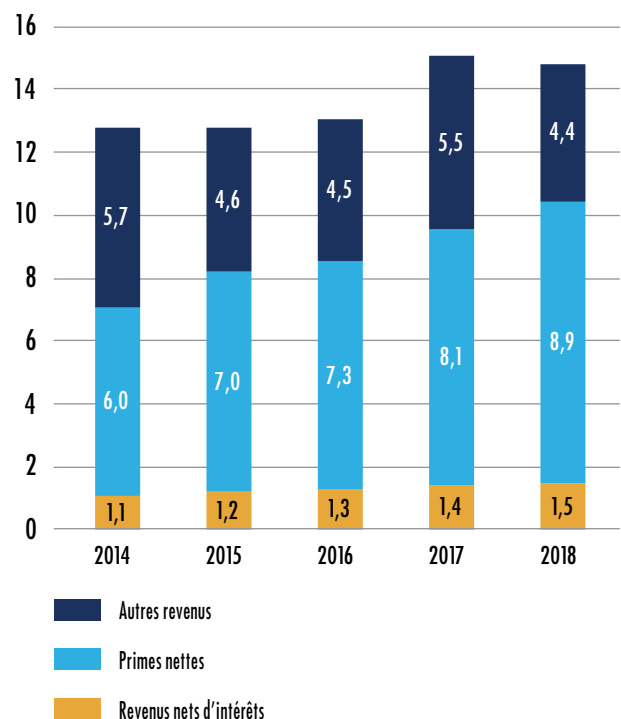
Les passifs et capitaux propres de la FCDQ ont connu une croissance de 8,1 % en 2018. Cette augmentation a notamment été marquée par la hausse de 9,7 % des autres passifs, qui représentent 53 % des passifs et capitaux propres au 31 décembre 2018. La progression des autres passifs s'est enregistrée sous l'influence des engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat. Ceux-ci constituent 19,4 % des autres passifs. De plus, les passifs des contrats d'assurance ont également contribué à l'augmentation globale des autres passifs puisqu'ils représentent 34,4 % de ce poste comptable.

La tendance des passifs et capitaux propres de la FCDQ a été également marquée par une augmentation des dépôts de 11,3 %, portant le total à 58,1 G\$. Cette progression est fortement influencée par les dépôts des entreprises et des gouvernements, qui ont augmenté de 12,3 % pour atteindre un pourcentage des dépôts totaux de 79,2 %. Pour leur part, les dépôts aux particuliers ont diminué de 5,7 % et représentent maintenant 7,1 % des dépôts totaux de la FCDQ au 31 décembre 2018. Les dépôts effectués aux institutions de dépôts, essentiellement composés des dépôts aux caisses membres, ont pour leur part progressé de 16,4 % en cours d'année.

En conséquence de la baisse des excédents non répartis de 16 % en cours d'année, les capitaux propres ont diminué de 9,1 % au 31 décembre 2018. Finalement, les obligations subordonnées demeurent relativement stables à 0,72 %.

Graphique 24

Évolution des composantes du revenu total de la FCDQ de 2014 à 2018 (milliards)



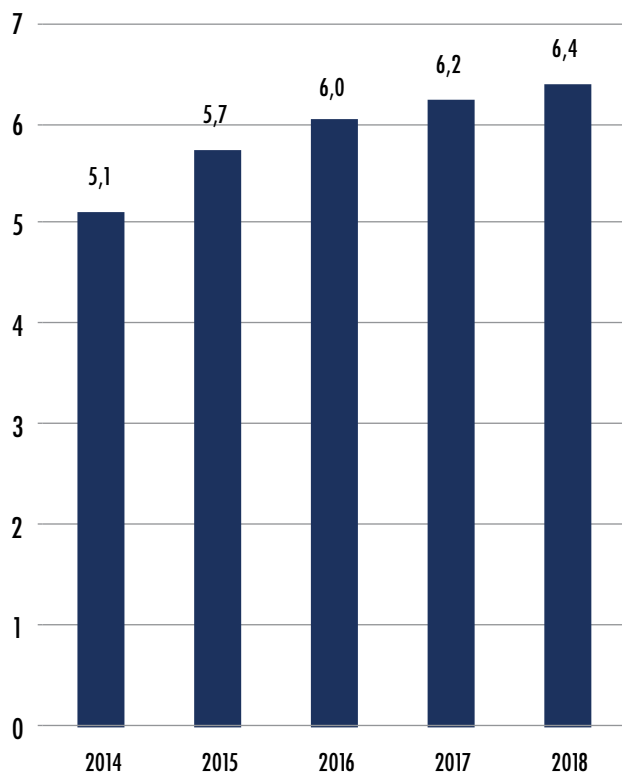
Le revenu total de la FCDQ a connu une légère baisse au cours de l'année 2018. Le recul de 1,6 % est principalement attribuable aux résultats des revenus de placements inférieurs à 2017. En effet, les revenus nets de placement, inclus dans la catégorie des autres revenus, ont diminué significativement, passant de 1,8 G\$ en 2017 à 0,2 G\$ en 2018.

Les revenus nets d'intérêts ont progressé de 6,9 %, passant de 1,4 G\$ en 2017 à 1,5 G\$ en 2018. Cette hausse est notamment attribuable aux revenus d'intérêts sur prêts issus de la croissance de l'encours de l'ensemble du portefeuille.

De leur côté, les primes nettes ont connu une hausse de 9,5 %. Cette hausse est le résultat de la croissance des primes liées à l'assurance de dommages et à la baisse des primes cédées en vertu de contrats de réassurance.

Graphique 25

Évolution des frais autres que d'intérêt de la FCDQ de 2014 à 2018 (milliards)



Les frais autre que d'intérêt ont augmenté à un rythme similaire aux années précédentes avec une hausse de 2,5 %, et ce, malgré une légère baisse des salaires et avantages sociaux. Après une augmentation de 24,8 % en 2017, les sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont fléchi de 3,1 % en 2018.

Excédent d'exploitation et résultat global - FCDQ

À la suite d'une augmentation de 30,9 % de ses excédents d'exploitation au cours de l'année 2017, ceux-ci ont connu une baisse de 11,1 % en 2018 pour terminer l'année avec des excédents d'exploitation de 1,56 G\$. Les excédents avant ristournes aux caisses membres ont diminué de 4,7 %. Cette baisse est inférieure aux excédents d'exploitation considérant la baisse des impôts payés sur ceux-ci.

Les ristournes, qui étaient de 60 M\$ au 31 décembre 2017, ont subi une diminution importante pour se situer à 25 M\$ au 31 décembre 2018.

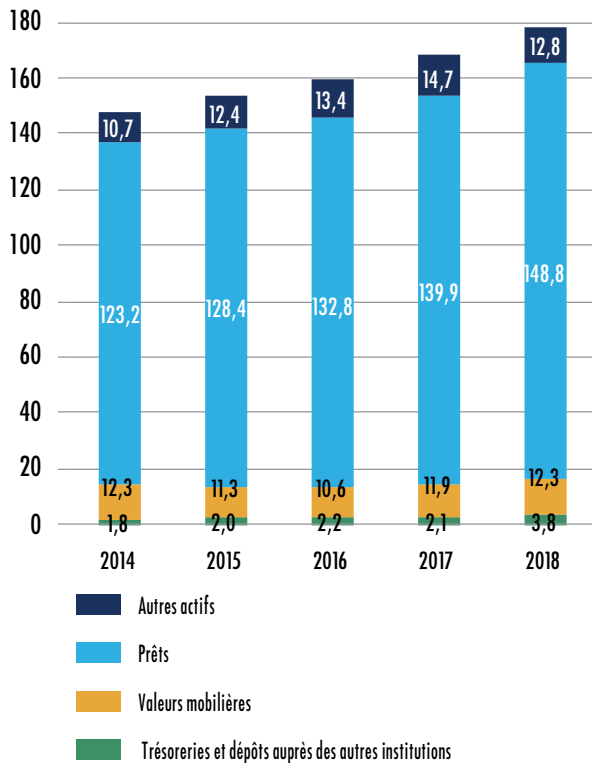
Les excédents nets après ristournes aux caisses membres ont décliné de 5,3 % pour atteindre 1,3 G\$.

Finalement, le résultat global de l'exercice 2018 de la FCDQ atteint 925 M\$, représentant une diminution de 26 %. Cette baisse s'explique notamment par une variation nette des gains et des pertes non réalisés.

Réseau des caisses

Graphique 26

Évolution de l'actif cumulé du réseau des caisses de 2014 à 2018 (milliards)



Au cours de l'année 2018, l'actif cumulé du réseau des caisses a atteint 177,7 G\$, une progression de 5,3 % en comparaison avec 2017.

Les prêts ont connu une hausse de 6,3 %, s'expliquant majoritairement par des augmentations du volume des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux entreprises ainsi que d'une légère hausse des prêts à la consommation, sur carte de crédit et autres prêts aux particuliers. D'ailleurs, les prêts représentent de loin la plus importante part de l'actif cumulé avec 83,8 % du total de l'actif du réseau des caisses au 31 décembre 2018. Plus spécifiquement, les prêts hypothécaires représentent 74,6 % du portefeuille total du réseau des caisses, soit une augmentation de 5,6 % au cours de l'année 2018. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont, pour leur part, augmenté de 9,1 % et représentent 21,2 % du portefeuille total du réseau des caisses au 31 décembre 2018. Au 31 décembre 2018, 96,3 % des prêts dépréciés sont entièrement ou partiellement garantis, généralement par des garanties immobilières, mobilières ou par une autre garantie.

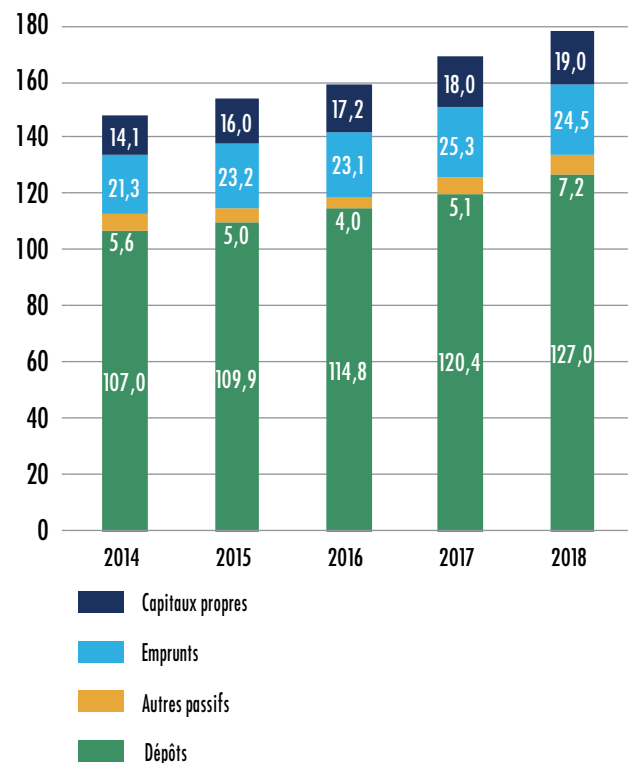
Bien qu'elle représente 3,8 G\$ ou 2,1 % de l'actif cumulé du réseau des caisses au 31 décembre 2018, la trésorerie et dépôt auprès des autres institutions a progressé de 76 % au cours de la dernière année.

Représentant 12,3 G\$ du total de l'actif du réseau des caisses, les valeurs mobilières ont, pour leur part, augmenté de 3,5 %. Cette tendance s'explique par l'augmentation des valeurs mobilières émises ou garanties par des entités gouvernementales canadiennes.

Les catégories d'actifs du réseau des caisses ont tous été en croissance en 2018, mis à part les autres actifs, qui ont régressé de 13,3 %, notamment dû la baisse de la participation des caisses dans la FCDQ, qui est de 14,6 %⁶². Au 31 décembre 2018, le poste des autres actifs représente 12,8 G\$ pour 7,2 % de l'actif total du réseau des caisses.

Graphique 27

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres du réseau des caisses de 2014 à 2018 (milliards)



62 Les caisses détiennent des titres dans plusieurs fonds de la FCDQ, leur donnant droit au rendement issu des filiales de la FCDQ et des titres de fonds de participation.

Les dépôts, constituant 71,5 % de l'ensemble des passifs et des capitaux propres du réseau des caisses, ont augmenté de 5,6 % au cours de l'année 2018. Cette progression s'explique principalement par une augmentation de 4,9 % des dépôts aux particuliers, qui représentent en grande partie les dépôts du réseau des caisses avec 77 % des dépôts totaux. Les dépôts aux entreprises et gouvernements ont augmenté de 7,6 %. Ils représentent 23 % des dépôts totaux à la fin de l'année 2018.

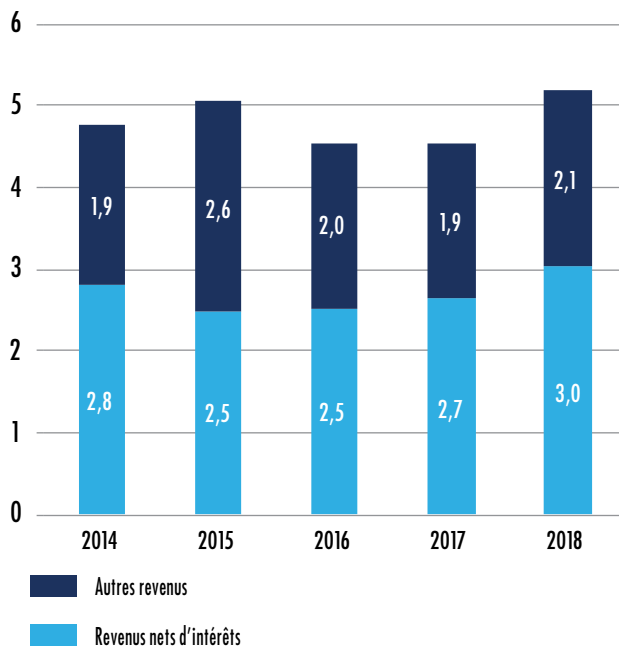
Les emprunts ont légèrement fléchi de 3,1 % en raison d'emprunts remboursés en totalité au cours de l'année 2018. Ils sont passés de 25,3 G\$ en 2017 à 24,5 G\$ en 2018.

Les autres passifs ont, pour leur part, augmenté de 39,8 % en cours d'année, pour atteindre 7,2 G\$ au 31 décembre 2018. Cette variation est notamment attribuable à des engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat.

Finalement, les capitaux propres ont augmenté de 5,6 %, pour atteindre 19 G\$. Les hausses des excédents à répartir expliquent en partie cette progression.

Graphique 28

Évolution des composantes du revenu total du réseau des caisses de 2014 à 2018 (milliards)



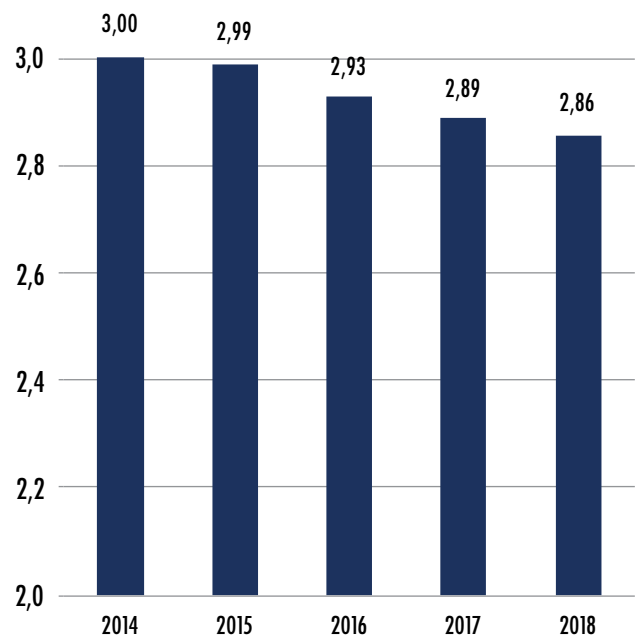
Le revenu total du réseau des caisses s'est apprécié de 14 % en cours d'année 2018. Il s'agit de la plus forte progression des cinq dernières années.

En effet, les revenus nets d'intérêts ont progressé de 14,6 % en 2018, notamment sous l'influence de la hausse des revenus d'intérêts sur prêts issus de la croissance de l'encours de l'ensemble du portefeuille. À la fin de l'année 2018, les revenus nets d'intérêts sont de 3 G\$.

Les autres revenus ont, pour leur part, augmenté de 13,1 %, cette tendance s'explique en partie par la variation des revenus nets de placements. Au 31 décembre 2018, les autres revenus sont de 2,1 G\$.

Graphique 29

Évolution des frais autres que d'intérêt du réseau des caisses de 2014 à 2018 (milliards)



Les frais autres que d'intérêt du réseau des caisses ont continué leur régression des dernières années en affichant une légère baisse de 1 % en 2018. Cette tendance est notamment influencée par la diminution des salaires et avantages sociaux, qui est de 2,4 %.

Excédent d'exploitation et résultat global - Réseau des caisses

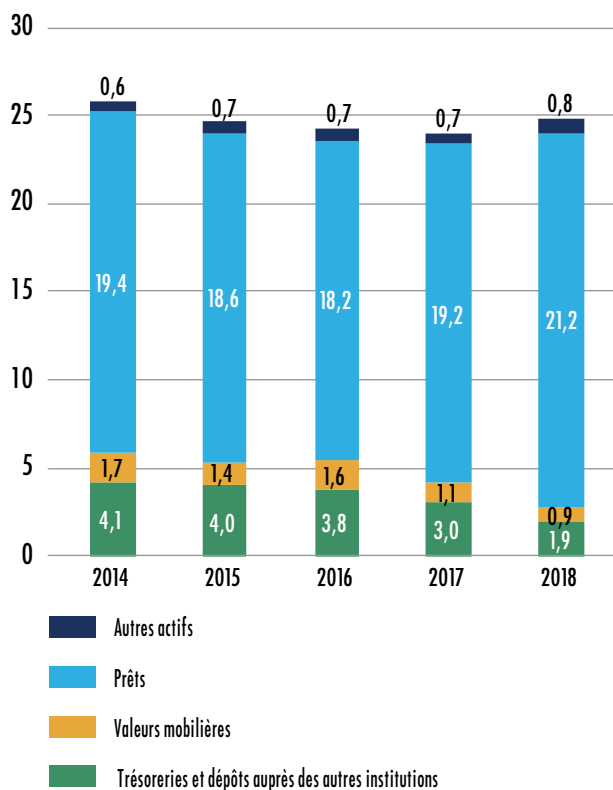
L'excédent d'exploitation du réseau des caisses au 31 décembre 2018 s'est soldé à 2,21 G\$. Il s'agit d'une augmentation de 40,8 % en comparaison avec 2017. Les excédents avant ristournes aux caisses membres ont, pour leur part, progressé de 30,6 %. Les ristournes aux caisses membres sont passées de 202 M\$ en 2017 à 244 M\$ en 2018. Également, les excédents nets après ristournes aux membres ont été en croissance de 31,7 % pour atteindre 1,69 G\$ au 31 décembre 2018.

Le résultat global de l'exercice est de 1,27 G\$. Il s'agit d'une hausse de 13,7 %. Celle-ci s'explique notamment par la variation de la quote-part des autres éléments du résultat global découlant de la participation dans la FCDQ.

Caisse des Mutuellistes

Graphique 30

Évolution de l'actif de la Caisse des Mutuellistes de 2014 à 2018 (millions)



Après une baisse de 1,2 % en 2017, l'actif de la Caisse des Mutuellistes a connu une croissance de 3,1 % en 2018.

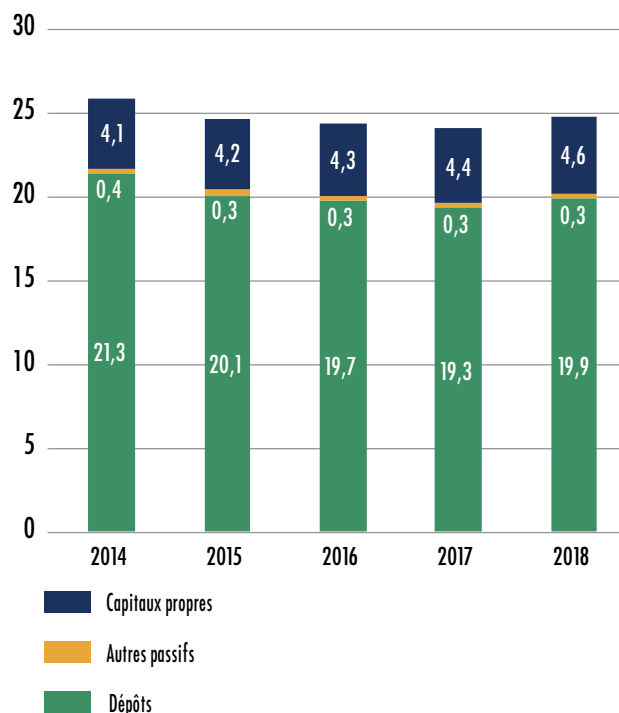
Représentant 85,6 % du total de l'actif de la Caisse, les prêts ont progressé de 10,1 % au cours de l'année. Cette croissance s'explique essentiellement par la hausse de 10,5 % des prêts hypothécaires résidentiels. Ce type de prêt constitue plus de la majorité du portefeuille de prêt de la Caisse des Mutuellistes à 66 %. Le taux de prêts douteux a terminé l'année 2018 à 3,7 %. Il s'agit du niveau le plus bas depuis le premier trimestre de 2016.

Malgré la hausse de l'actif total, les valeurs mobilières ont connu une baisse de 20,4 % en raison de la diminution des placements en dépôts à terme auprès d'institutions financières.

Pour leur part, la trésorerie et les dépôts auprès des autres institutions financières ont fléchi de 36,9 % en cours d'année.

Graphique 31

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la Caisse des Mutuellistes de 2014 à 2018 (millions)



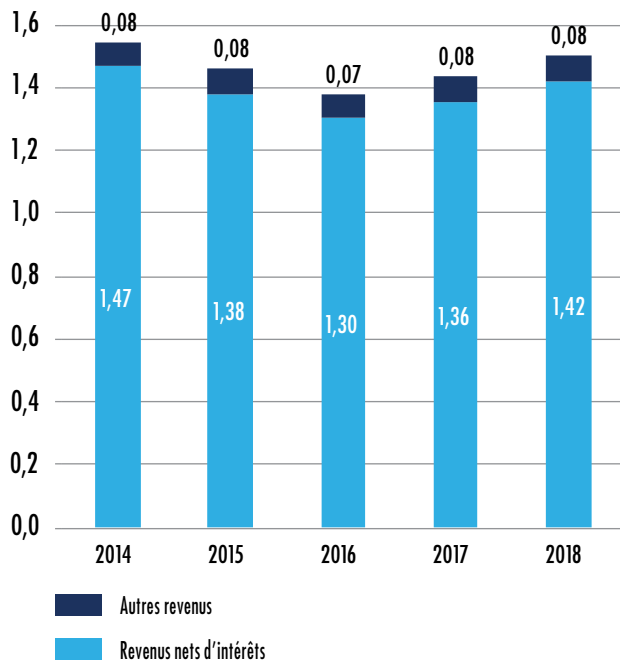
Les passifs et les capitaux propres de la Caisse des Mutuellistes ont augmenté de 3,1 % en 2018 pour atteindre 24,8 M\$.

Les dépôts ont progressé de 2,9 % en 2018. Les dépôts à terme ont connu une progression de 3,4 %. Ceux-ci représentent la grande majorité des dépôts avec 89,1 % des dépôts totaux. Les dépôts à vue, soit les comptes bancaires disponibles, ont régressé de 1 % en cours d'année.

Finalement, les capitaux propres ont progressé de 3,9 % en 2018, notamment en vertu de la hausse des excédents à répartir et de la hausse des réserves en cours d'année.

Graphique 32

Évolution des composantes du revenu total de la Caisse des Mutuellistes de 2014 à 2018 (millions)



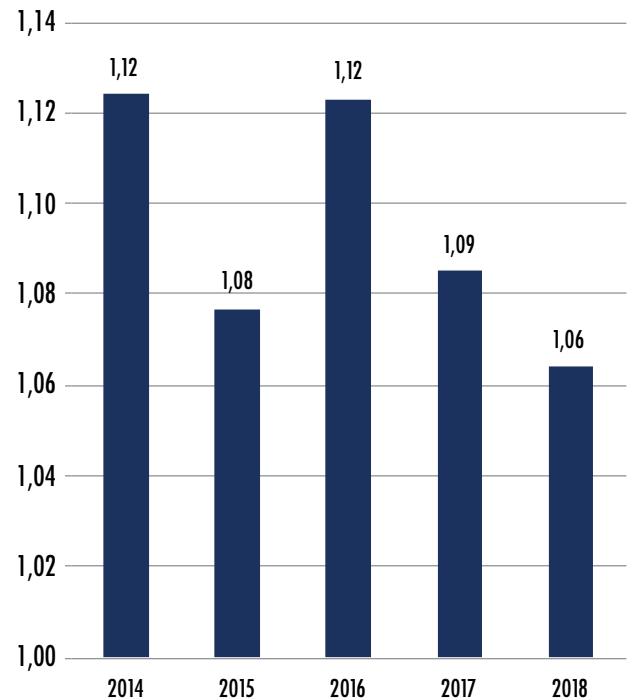
Les revenus de la Caisse des Mutuellistes ont poursuivi leur montée entamée en 2017 avec une hausse de 4,5 % pour l'année 2018.

Les revenus nets d'intérêts ont progressé de 4,8 % en cours d'année. Cette hausse s'explique principalement par le résultat net de l'augmentation de 4,6 % des revenus nets sur prêts et de la baisse de 5,9 % des frais d'intérêt sur dépôts.

Les autres revenus ont légèrement diminué de 0,1 %. Les provisions pour pertes sur prêts ont augmenté de 8,8 % au cours de l'année 2018.

Graphique 33

Évolution des frais autres que d'intérêt de la Caisse des Mutuellistes de 2014 à 2018 (millions)



Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 1,9 % en cours d'année. Notamment en raison de la baisse des salaires et charges sociales.

Excédent d'exploitation et résultat global - Caisse des Mutuellistes

Les excédents avant impôts et ristournes ont connu une augmentation de 40,1 % sous l'influence combinée du revenu net d'intérêts et de la baisse des frais autres que d'intérêt.

Les ristournes aux membres sont, de leur côté, passées de 18 M\$ au 30 septembre 2017 à 17 M\$ au 30 septembre 2018.

Finalement, les excédents à répartir ont augmenté de 43,9 %, passant de 130 M\$ au 30 septembre 2017 à 187 M\$ au 30 septembre 2018.

Tableau 2

Bilan consolidé de la FCDQ au 31 décembre 2018 (audité)

ACTIF	2017	2018
(millions de dollars)		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 731	2 738
Valeurs mobilières		
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	31 654	36 914
Titres disponibles à la vente	15 250	s.o.
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	s.o.	11 131
Titres au coût amorti	s.o.	1 621
	46 904	49 666
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	9 377	14 086
Prêts		
Hypothécaires résidentiels		
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	4 323	4 626
Aux entreprises et aux gouvernements	17 547	19 710
	37 012	37 992
Provision pour pertes sur prêts	58 882	62 382
	(198)	(491)
Actif net des fonds distincts	58 684	61 837
Autres actifs	13 379	13 234
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		
Primes à recevoir	31	160
Instruments financiers dérivés	2 098	2 378
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	3 772	4 376
Actifs de réassurance	1 563	1 487
Immeubles de placement	2 202	1 958
Immobilisations corporelles	817	943
Goodwill	780	811
Immobilisations incorporelles	121	121
Actifs d'impôt différé	466	389
Autres	746	896
Actifs du groupe destiné à être cédé	2 188	2 480
	881	-
TOTAL DE L'ACTIF	15 665	15 999
	145 740	157 560

Tableau 3

Bilan consolidé de la FCDQ au 31 décembre 2018 (audité)

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2017	2018
(millions de dollars)		
PASSIF		
Dépôts		
Particuliers	4 353	4 105
Entreprises et gouvernements	40 963	45 998
Institutions de dépôts	6 833	7 954
	52 149	58 057
Autres passifs		
Acceptations	31	160
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	9 112	10 829
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	10 062	16 233
Instruments financiers dérivés	3 677	3 332
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	4 247	4 105
Passifs des contrats d'assurance et d'investissement	28 300	28 764
Passif net des fonds distincts	13 354	13 212
Passifs au titre des régimes à prestations définies	1 741	1 578
Passifs d'impôt différé	204	254
Autres	4 794	5 105
Passifs du groupe destiné à être cédé	662	-
	76 184	83 572
Obligations subordonnées	1 388	1 378
TOTAL DU PASSIF	129 721	143 007
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	8 537	8 779
Excédents non répartis	5 674	4 764
Cumul des autres éléments du résultat global	458	(9)
Réserves	540	271
Capitaux propres - Part revenant au Groupe	15 209	13 805
Participations ne donnant pas le contrôle	810	748
Total des capitaux propres	16 019	14 553
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	145 740	157 560

Tableau 4

État consolidé du résultat global de la FCDQ au 31 décembre 2018 (audité)

	2017	2018
(millions de dollars)		
Revenu d'intérêts		
Prêts	2 070	2 597
Valeurs mobilières	195	230
	2 265	2 827
Frais d'intérêt		
Dépôts	783	1 159
Obligations subordonnées et autres	78	167
	861	1 326
Revenu net d'intérêts	1 404	1 501
Primes nettes	8 146	8 923
Autres revenus		
Cotisations	377	392
Ententes de services	727	742
Commissions sur prêts et cartes de crédit	660	699
Services de courtage et de fonds de placement	1 087	905
Honoraires de gestion et de services de garde	514	579
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	1 158	(195)
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	405	122
Revenus nets sur autres placements	204	243
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	s.o.	523
Revenus de change	77	92
Autres	362	296
	5 571	4 398
Revenu total	15 064	14 822
Dotation à la provision pour pertes sur créances	278	288
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	6 795	6 584
Frais autres que d'intérêt		
Rémunération et autres versements	536	563
Salaires et avantages sociaux	2 255	2 239
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	514	496
Ententes de services et impartition	322	341
Communications	244	219
Autres	2 368	2 534
	6 239	6 392
Excédents d'exploitation	1 752	1 558
Impôts sur les excédents	336	208
Excédents avant ristournes aux caisses membres	1 416	1 350
Ristournes aux caisses membres	60	70
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux caisses membres	(16)	(19)
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux caisses membres	1 372	1 299

Tableau 5

État consolidé du résultat global de la FCDQ au 31 décembre 2018 (audité)

	2017	2018
(millions de dollars)		
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux caisses membres	1 372	1 299
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)		
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement à l'état consolidé du résultat		
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	(193)	81
Quote-part des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(2)	-
	(195)	81
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état consolidé du résultat		
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente		
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	246	s.o.
Reclassement à l'état consolidé du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	(169)	s.o.
	77	s.o.
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres d'emprunt classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Perte nettes non réalisées	s.o.	(38)
Reclassement des pertes nettes à l'état consolidé du résultat	s.o.	14
	s.o.	(24)
Variation nette des gains et des pertes nets non réalisés liés à l'ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance		
Pertes nettes non réalisées	s.o.	(129)
Reclassement des gains nets à l'état consolidé du résultat	s.o.	(417)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	1	(11)
Reclassement à l'état consolidé du résultat des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(6)	(3)
	(5)	(14)
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers d'un établissement étranger, déduction faite des opérations de couverture	-	-
	72	(455)
Total des autres éléments du résultat global	(123)	(374)
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	1 249	925

Tableau 6

Bilan cumulé du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre 2018 (audité)

ACTIF	2017	2018
(milliers de dollars)		audité
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	2 138 681	3 761 568
Valeurs mobilières		
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	s.o.	1 090
Titre à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	s.o.	8 853 293
Titres disponibles à la vente	8 335 256	s.o.
Dépôts	3 592 649	3 490 787
	11 927 905	12 345 170
Prêts		
Hypothécaires résidentiels	104 912 452	111 130 942
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	6 344 679	6 355 177
Aux entreprises et aux gouvernements	28 905 194	31 538 051
	140 162 325	149 024 170
Provision pour pertes sur prêts	(226 372)	(216 533)
	139 935 953	148 807 637
Autres actifs		
Instruments financiers dérivés	2 126 039	1 765 470
Participation dans la Fédération	9 533 003	8 145 538
Participation dans le Fonds de sécurité Desjardins	1 132 734	1 188 575
Immobilisations corporelles	623 544	605 458
Actifs d'impôt différé	271 351	273 542
Autres	1 037 277	782 824
	14 723 948	12 761 407
TOTAL DE L'ACTIF	168 726 487	177 675 782

Tableau 7

Bilan cumulé du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre 2018 (audité)

PASSIF ET AVOIR	2017	2018
(milliers de dollars)		
PASSIF		
Dépôts		
Particuliers	93 200 481	97 789 207
Entreprises et gouvernements	27 160 638	29 248 913
	120 361 119	127 038 120
Autres passifs		
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	869 375	2 764 713
Instruments financiers dérivés	2 118 754	1 893 929
Intérêt à payer	703 954	629 045
Passifs au titre des régimes à prestations définies	853 307	931 948
Passifs d'impôt différé	-	-
Autres	601 936	975 954
	5 147 326	7 195 589
Emprunts	25 261 068	24 485 786
TOTAL DU PASSIF	150 769 513	158 719 495
AVOIR		
Capital social		
Excédents à répartir	856 522	579 051
Cumul des autres éléments du résultat global	864 943	2 931 019
Réserves	410 309	(28 053)
TOTAL DE L'AVOIR	15 825 200	15 474 270
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	17 956 974	18 956 287
	168 726 487	177 675 782

Tableau 8

État combiné du résultat du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre 2018 (audité)

	2017	2018
(milliers de dollars)		
Revenu d'intérêts		
Prêts	4 046 899	4 731 367
Valeurs mobilières	203 065	251 942
	4 249 964	4 983 309
Frais d'intérêt		
Dépôts	1 116 753	1 261 648
Emprunts	477 875	679 847
	1 594 628	1 941 495
Revenu net d'intérêts	2 655 336	3 041 814
Autres revenus		
Frais de services sur les dépôts et les paiements	435 709	410 931
Distribution des produits et services Desjardins	517 330	541 706
Administration des autres services	12 665	13 544
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(168 282)	47 572
Revenus nets liés à la participation dans la Fédération	863 585	891 719
Revenus nets liés à la participation dans le Fonds de sécurité	61 219	57 109
Autres	162 428	169 589
	1 884 654	2 132 170
Revenu total	4 539 990	5 173 984
Dotation à la provision pour pertes sur créances	82 312	105 906
Frais autres que d'intérêt		
Salaires et avantages sociaux	1 218 041	1 188 878
Cotisations aux composantes du Mouvement Desjardins	433 592	408 125
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	489 076	504 442
Frais relatifs à l'aide au développement du Milieu	51 031	49 659
Autres	695 588	707 609
	2 887 328	2 858 713
Excédents d'exploitation	1 570 350	2 209 365
Impôts sur les excédents	136 192	336 783
Excédents avant ristournes aux membres	1 434 158	1 872 582
Ristournes aux membres	202 000	243 793
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres	53 954	64 741
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	1 286 112	1 693 530

Tableau 9

État combiné du résultat global du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre 2018 (audité)

	2017	2018
(milliers de dollars)		
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	1 286 112	1 693 530
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)		
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	(72 866)	(81 665)
Quote-part des autres éléments du résultat global découlant de la participation dans la Fédération	(124 307)	60 786
	(197 173)	(20 879)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente		
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	(54 809)	s.o.
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	465	s.o.
	(54 344)	s.o.
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres d'emprunt classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Gains nets non réalisés	s.o.	17 532
Reclassement des pertes nettes à l'état combiné du résultat	s.o.	595
	s.o.	18 127
Quote-part des autres éléments du résultat global découlant de la participation dans la Fédération	239 830	(306 664)
Reclassement à l'état combiné du résultat de la quote-part des autres éléments du résultat global découlant de la participation dans la Fédération	(153 551)	(116 000)
	86 279	(422 664)
Quote-part des autres éléments du résultat global découlant de la participation dans le Fonds de sécurité Desjardins	(3 282)	(667)
Reclassement à l'état combiné du résultat de la quote-part des autres éléments du résultat global découlant de la participation dans le Fonds de sécurité Desjardins	(2 470)	-
	(5 752)	(667)
	26 183	(405 204)
Total des autres éléments du résultat global	(170 990)	(426 083)
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	1 115 122	1 267 447

Tableau 10

Bilan de la Caisse des Mutuellistes au 30 septembre 2018 (audité)

	2017	2018
(milliers de dollars)		
ACTIF		
Encaisse	1 599	1 629
Placements		
Obligations	923	699
Dépôts à terme	1 442	289
Bons du trésor	-	-
Autres	164	167
	4 128	2 784
Prêts		
Prêts hypothécaires	12 997	14 363
Prêts non hypothécaires	6 760	7 395
	19 757	21 758
Provision pour pertes sur prêts	(532)	(560)
	19 225	21 198
Immobilisations	487	460
Propriétés reprises	-	121
Autres éléments d'actif	174	203
TOTAL DE L'ACTIF		
	24 014	24 767
PASSIF		
Passif à court terme		
Dépôts		
Épargne stable		
Épargne à terme	2 179	2 158
	17 136	17 713
Autres éléments du passif	19 315	19 871
TOTAL DU PASSIF	308	334
	19 623	20 206
AVOIR DES MEMBRES		
Parts de qualification	80	82
Excédents à répartir	130	187
Réserve générale	4 147	4 186
Cumul des autres éléments du résultat étendu	34	-
Fonds d'aide et autres réserves		
TOTAL DE L'AVOIR DES MEMBRES	4 391	4 561
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DES MEMBRES	24 014	24 767

Tableau 11

État des résultats et du résultat étendu de la Caisse des Mutuellistes au 30 septembre 2018 (audité)

	2017	2018
(milliers de dollars)		
Revenu d'intérêts		
Prêts	1 669	1 745
Placements	95	60
	1 764	1 805
Frais d'intérêts		
Dépôts	408	384
Emprunts	-	-
	408	384
Revenus nets d'intérêt	1 356	1 421
Mauvaises créances	(182)	(198)
Revenus nets d'intérêts après mauvaises créances	1 174	1 223
Autres revenus	83	82
Revenus nets d'intérêts après autres revenus	1 257	1 305
Frais d'opération	1 085	1 064
Excédents (déficit) avant impôts et ristournes	172	241
Impôts sur le revenu	27	40
EXCÉDENTS (DÉFICIT) AVANT RISTOURNES	145	200
Ristournes aux membres	18	17
Impôts récupérés relatifs aux ristournes	(3)	(3)
	15	14
EXCÉDENTS (DÉFICIT) À RÉPARTIR	130	187
Autres éléments du résultat étendu	2	-
RÉSULTAT ÉTENDU	132	187

Tableau 12

Informations complémentaires (fusions et changements de nom légal)

Fusions			
Date de fusion	Coopérative résultante de la fusion	Composantes de la fusion	
2018-01-01	CAISSE DESJARDINS VALLÉE DE LA MATAPÉDIA	CAISSE DESJARDINS DES MONTS ET RIVIÈRES	
	CAISSE DESJARDINS DU DOMAINE-DU-ROY	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-PRIME	
	CAISSE DESJARDINS DU CENTRE-DE-LA-MAURICIE	CAISSE POPULAIRE DE LAC-À-LA-TORTUE	
	CAISSE DESJARDINS DE LA CHAUDIÈRE	CAISSE DESJARDINS DE LA CHAUDIÈRE	CAISSE DESJARDINS DES RIVIÈRES CHAUDIÈRE ET ETCHEMIN
		CAISSE DESJARDINS DE BEAUPORT	CAISSE DESJARDINS DE BEAUPORT
	CAISSE DESJARDINS DU CENTRE-EST DE MONTRÉAL		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINT-DONAT DE MONTRÉAL
		CAISSE DESJARDINS DU CENTRE-EST DE LA MÉTROPOLE	
		CAISSE DESJARDINS DE BELLECHASSE	CAISSE DESJARDINS DES MONTS ET VALLÉES DE BELLECHASSE
	CAISSE DESJARDINS DE LA NOUVELLE-BEAUCE		CAISSE DESJARDINS DU CŒUR DE BELLECHASSE
	CAISSE DESJARDINS DE LA NOUVELLE-BEAUCE		CAISSE DESJARDINS DE LA NOUVELLE-BEAUCE
		CAISSE DESJARDINS DE MONTCALM ET DE LA OUAREAU	CAISSE DESJARDINS DE MONTCALM
	CAISSE DESJARDINS DU CENTRE-NORD DE MONTRÉAL		CAISSE DESJARDINS CITÉ-DU-NORD DE MONTRÉAL
		CAISSE DESJARDINS DE ROUVILLE	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE RICHELIEU—SAINT-MATHIAS
	CAISSE DESJARDINS DE SAINT-CÉSAIRE		
	CAISSE DESJARDINS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		LA CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS DE LA C.I.P. "LA TUQUE"
		CAISSE DESJARDINS DE ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE	CAISSE DESJARDINS DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE
	CAISSE DESJARDINS DE PORT-CARTIER		LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE PENTECOTE
	CAISSE DESJARDINS DE LA RIVIÈRE-DU-NORD	CAISSE DESJARDINS DE SAINT-ANTOINE-DES-LAURENTIDES	CAISSE DESJARDINS DE SAINT-JÉRÔME
		CAISSE DESJARDINS DE LAC-MÉGANTIC—LE GRANIT	CAISSE DESJARDINS DU GRANIT
	CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST DE LA MONTÉRÉGIE		LA CAISSE POPULAIRE DE ST-URBAIN
	CAISSE DESJARDINS DE CHICOUTIMI	CAISSE DESJARDINS DE LATERRIÈRE	

Changement de nom légal		
Date du changement	DE	À
2018-11-08	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE VIMONT—AUTEUIL	CAISSE DESJARDINS DE VIMONT-AUTEUIL
2018-08-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE POINTE-AUX-TREMBLES	CAISSE DESJARDINS DE POINTE-AUX-TREMBLES
2018-08-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE BROME-MISSISQUOI	CAISSE DESJARDINS DE BROME-MISSISQUOI
2018-08-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	CAISSE DESJARDINS DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE



1.2 Les sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Les sociétés de fiducie et sociétés d'épargne (SFSE) qui exercent au Québec sont constituées soit en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (LSFSE), de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* (loi fédérale)⁶³ ou d'une loi provinciale d'une autre province.

Au cours de l'année 2018, le nombre de sociétés de fiducie constituées en vertu de la loi québécoise est passé de deux à trois. En effet, la Société de Fiducie Blue Bridge Inc. s'est ajoutée à Trust Banque Nationale Inc. et Trust Éterna Inc. Afin de pouvoir exercer au Québec, les sociétés constituées en vertu d'autres lois que celle du Québec doivent tout de même détenir un permis délivré par l'Autorité. Le nombre de SFSE détentrices d'un permis délivré par l'Autorité est donc passé de 42 à 43 en raison de cet ajout.

Le tableau 13 démontre la répartition des sociétés selon leur type, la charte qui les régit ainsi que l'autorisation de recevoir ou non des dépôts.

Tableau 13

Ventilation du nombre de SFSE autorisées à exercer au Québec

Type de sociétés selon la charte	Autorisées à recevoir des dépôts ⁶⁴		Non autorisées à recevoir des dépôts ⁶⁵		Total	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Société de fiducie						
Québec	1	1	1	2	2	3
Canada	19	19	13	13	32	32
Alberta			1	1	1	1
Total	20	20	15	16	35	36
Société d'épargne						
Québec						
Canada	7	7			7	7
Total	7	7			7	7
Grand Total	27	27	15	16	42	43

63 L.C. 1991, ch. 45.

64 En vertu de la LSFSE et de la *Loi sur l'assurance dépôts*.

65 En vertu de la LSFSE.

Le tableau 14 présente les modifications de permis au Québec au cours de l'année 2018. À ce titre, l'émission du permis de la Société de fiducie Blue Bridge inc. constitue la seule modification de permis dans la dernière année.

Tableau 14

Modifications de permis des SFSE

Nouveau détenteur de permis	
Raison sociale officielle	Date d'émission
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BLUE BRIDGE INC.	18-03-23

Régime volontaire d'épargne-retraite

Depuis le 1^{er} juillet 2014, le RVER est offert aux employés dans les entreprises québécoises. Les travailleurs autonomes ainsi que toute personne désireuse d'épargner en vue de la retraite peuvent aussi y souscrire de manière indépendante.

L'Autorité est responsable de la délivrance des autorisations aux personnes morales (assureurs, sociétés de fiducie et gestionnaires de fonds d'investissement) qui souhaitent offrir un tel régime. À cet effet, un registre RVER est maintenu et disponible pour consultation sur le site Web de l'Autorité.

Au cours de l'année 2018, l'Autorité n'a délivré aucune nouvelle autorisation et a maintenu à dix le nombre de personnes morales pouvant agir à titre d'administrateur.

En date du 31 décembre 2018, ces dix administrateurs détiennent un régime enregistré auprès de Retraite Québec. Ainsi, 11 882 employeurs offrent un RVER à leurs employés pour un total de 90 820 participants⁶⁶. L'actif total de ces régimes est de 119 185 534 \$⁶⁷.

1.2.1 Portrait du secteur

Cette section met en perspective la concentration du marché et le type d'activités exercées par les SFSE. L'ensemble des données utilisées provient de divulgations statutaires requises par l'Autorité.

Types d'activités et concentration du marché

En premier lieu, il importe de préciser le fonctionnement de l'intermédiation financière des SFSE. L'intermédiation financière consiste essentiellement à recueillir des dépôts afin de financer les activités d'investissements ou de prêts.

Les sociétés de fiducie fournissent un vaste choix de produits, notamment des produits d'épargne, de prêts hypothécaires et de prêts à la consommation, des fonds communs de placement, des services de gestion privée et des mandats fiduciaires aux particuliers ainsi que des services institutionnels.

Les sociétés d'épargne offrent essentiellement des services d'intermédiation financière aux particuliers, notamment des produits d'épargne, des prêts hypothécaires et, dans une moindre mesure, du crédit à la consommation.

Au 31 décembre 2018, les SFSE détenaient 353,6 G\$ d'actifs. Il s'agit d'une progression d'un peu plus de 4,6 G\$ comparativement à 2017. Cette augmentation représente une croissance des actifs de 1,3 % pour l'année 2018.

Les actifs des sociétés de fiducie ont connu une croissance soutenue en 2018, avec une hausse de 2,3 % en 2018, passant de 157,6 G\$ à 161,2 G\$. Ceux-ci représentent 45,6 % des actifs totaux des SFSE.

Les sociétés d'épargne détiennent, quant à elles, 192,4 G\$ d'actifs au 31 décembre 2018, comparativement à 191,5 G\$ en 2017, soit une progression de 0,5 % en cours d'année. Ces actifs représentent 54,4 % des actifs totaux des SFSE à la fin 2018.

⁶⁶ Ce nombre peut contenir les participants pour lesquels la période de renonciation de 60 jours n'est pas terminée. Un employé visé peut renoncer à participer au régime dans les 60 jours de la date de l'envoi de l'avis confirmant sa participation au régime.

⁶⁷ Sources : Retraite Québec et l'Autorité. Pour plus d'informations sur les données financières des régimes, consultez le rapport annuel de Retraite Québec, disponible sur leur site Web : www.retraitequebec.gouv.qc.ca.

Tableau 15

Répartition du nombre de SFSE en fonction de la taille des actifs pour l'exercice 2018 (milliers)

Groupe d'actif	Nombre de sociétés	Actif (en milliers \$)	Groupe d'actif en % de l'actif total
Sociétés de fiducie			
≥ 10 G\$	6	121 425 006	75,3 %
≥ 5 G\$ et < 10 G\$	1	5 911 417	3,7 %
≥ 1 G\$ et < 5 G\$	10	29 391 810	18,2 %
≥ 0,5 G\$ et < 1 G\$	4	3 215 012	2,0 %
< 0,5 G\$	15	1 213 738	0,8 %
Total	36	161 156 984	100 %

Sociétés d'épargne			
≥ 10 G\$	2	175 663 408	91,3 %
≥ 5 G\$ et < 10 G\$	2	13 234 368	6,9 %
≥ 1 G\$ et < 5 G\$	1	2 142 370	1,1 %
≥ 0,5 G\$ et < 1 G\$	2	1 392 245	0,7 %
< 0,5 G\$	0	-	0,0 %
Total	7	192 432 391	100 %
Total	43	353 589 375	

Les actifs détenus par les sociétés de fiducie sont concentrés dans un groupe restreint d'entités. Comme illustré au tableau 15, six sociétés de fiducie détiennent plus de 75 % des actifs totaux pour un montant de 121,4 G\$. La Compagnie Trust CIBC, la Compagnie Trust CIBC Mellon, la Fiducie RBC Services aux Investisseurs, la Compagnie Trust Royal, la Société Canada Trust et la Compagnie Home Trust composent ce groupe.

Pour les sociétés d'épargne, les deux acteurs en importance sont la Société hypothécaire Banque de Montréal et la Société d'hypothèques TD. Ils détiennent plus de 91 % des actifs des sociétés d'épargne avec 175,7 G\$.

Des 43 SFSE en activité, l'actif de ces huit sociétés représente 84 % de l'actif total.

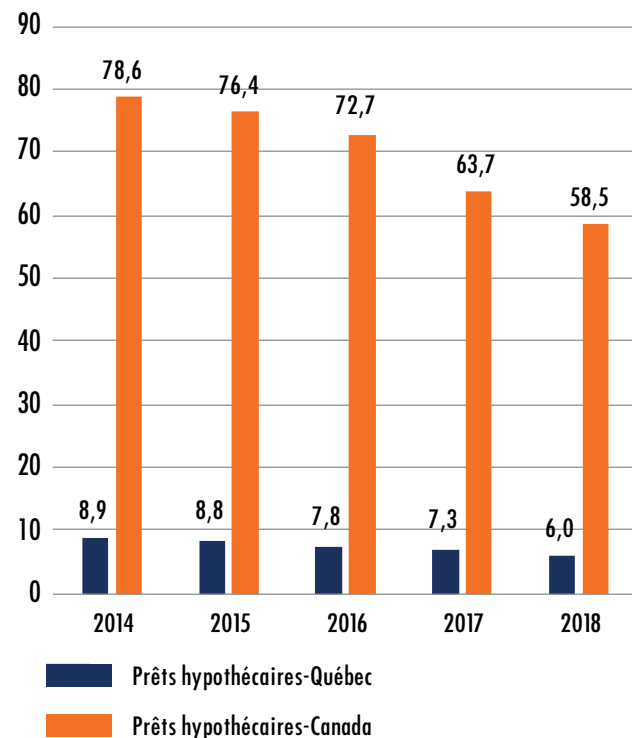
Présence au Québec

L'analyse de la présence des SFSE au Québec porte uniquement sur leurs activités d'intermédiation, soit de dépôts et prêts ainsi que de l'administration et de la gestion de biens pour autrui.

Prêts

Graphique 34

Prêts hypothécaires des SFSE de 2014 à 2018 (milliards)



La tendance décroissante du volume de prêts hypothécaires détenus par les SFSE dans l'ensemble du Canada s'est poursuivie avec une diminution de 5,2 G\$ au cours de l'année 2018, soit 8,2 % par rapport à 2017. La baisse de 2018 s'explique principalement par un transfert de 4,6 G\$ du portefeuille de prêts de la Société hypothécaire Banque de Montréal vers des dépôts bancaires portant intérêts auprès de sa société mère.

Les prêts hypothécaires au Québec sont de l'ordre de 10,3 % du total des prêts hypothécaires détenus par les SFSE à l'échelle canadienne. Au Québec, les prêts hypothécaires totalisent 6 G\$, soit 95,9 % de l'ensemble des prêts octroyés par les SFSE sur le territoire québécois. Après une baisse de 6,4 % en 2017, les prêts hypothécaires au Québec détenus par les SFSE ont régressé de 17,3 % en 2018.

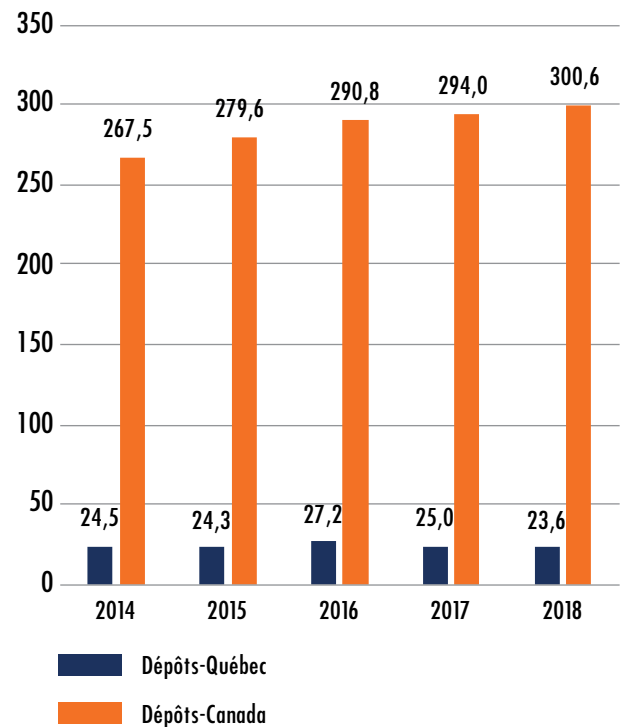
Pour leur part, les autres prêts des SFSE représentent 1,4 % de l'actif et 7,8 % des prêts totaux au Canada.

Dépôts

Le graphique 35 illustre l'évolution des dépôts pour l'ensemble des SFSE au Canada et au Québec sur la période 2014 à 2018.

Graphique 35

Dépôts des SFSE de 2014 à 2018 (milliards)



Les dépôts des SFSE au Canada ont suivi la tendance inverse des prêts hypothécaires au cours des dernières années. L'année 2018 n'y fait pas exception puisque les dépôts ont affiché une croissance de 2,1 % pour franchir le seuil des 300 G\$.

Au Canada, la proportion des dépôts recueillis au Québec par les SFSE est de 7,9 % des dépôts totaux des SFSE. Cette mesure représente une baisse de 0,6 % par rapport au niveau de 2017, qui était de 8,5 %.

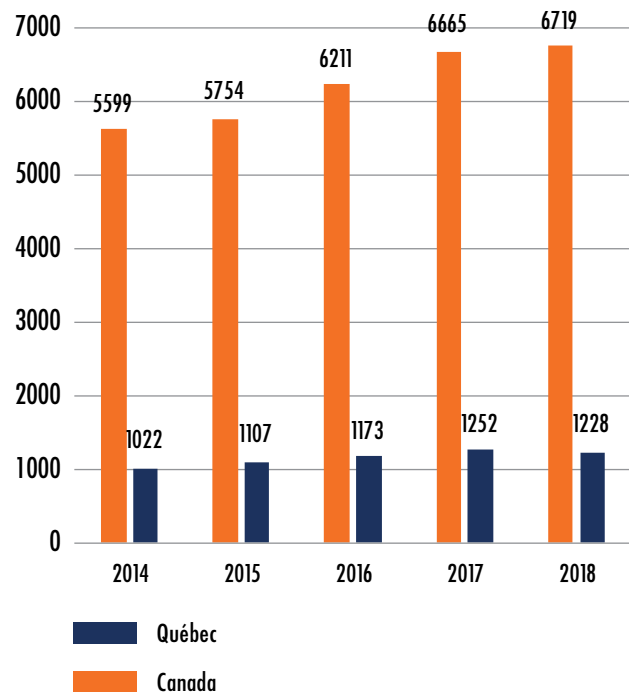
Au Québec, les dépôts des SFSE ont connu une légère baisse depuis le début de l'année 2017. En effet, les années 2017 et 2018 se sont traduites par une diminution des dépôts de 2,2 G\$ en 2017 et de 1,4 G\$ en 2018.

Biens sous administration et sous gestion

L'administration et la gestion des biens sont des activités exclusivement liées au modèle d'affaires des sociétés de fiducie puisque les sociétés d'épargne ne sont pas autorisées à entreprendre des activités fiduciaires. Le graphique 36 illustre l'évolution des biens sous administration et sous gestion depuis 2014.

Graphique 36

Biens sous administration et sous gestion des sociétés de fiducie de 2014 à 2018 (milliards)



Au Canada, le volume de biens sous administration et sous gestion a connu une hausse de 0,8 % en 2018, passant de 6 665 G\$ en 2017 à 6 719 G\$ en 2018. Depuis 2014, la croissance des biens sous administration et sous gestion au Canada a progressé de 20 %, soit une augmentation monétaire de 1 120 G\$.

Les sociétés State Street Company Canada, Fiducie RBC Services aux Investisseurs et Compagnie Trust CIBC Mellon sont les principales sociétés de fiducie détenant les biens sous administration et sous gestion au Canada. Ce groupe détient 85,3 % de ceux-ci, démontrant une concentration du marché auprès de ces trois fiducies.

Au Québec, les biens sous administration et sous gestion sont passés de 1 252 G\$ en 2017 à 1 228 G\$ en 2018, soit une baisse de 1,9 %. La décroissance de 24 G\$ s'explique essentiellement par le transfert et comptabilisation d'activités par Fiducie Desjardins vers une coentreprise, qui contribue pour 22 G\$ à cette variation.

Bien qu'elle a affiché des baisses de 3,2 % en 2017 et de 6,2 % en 2018, la Fiducie Desjardins demeure la société ayant le plus gros volume de biens sous administration et sous gestion au Québec, avec un montant total de 330,3 G\$, représentant 26,9 % des parts de marché. Au 31 décembre 2018, ses parts de marché ont diminué de 1,2 % comparativement à 2017.

Le deuxième rang en termes de parts de marché au Québec est occupé par la Compagnie Trust CIBC Mellon, avec un total de biens sous administration et sous gestion de 310,9 G\$, soit 25,3 % du marché québécois.

Honoraires et commissions des SFSE

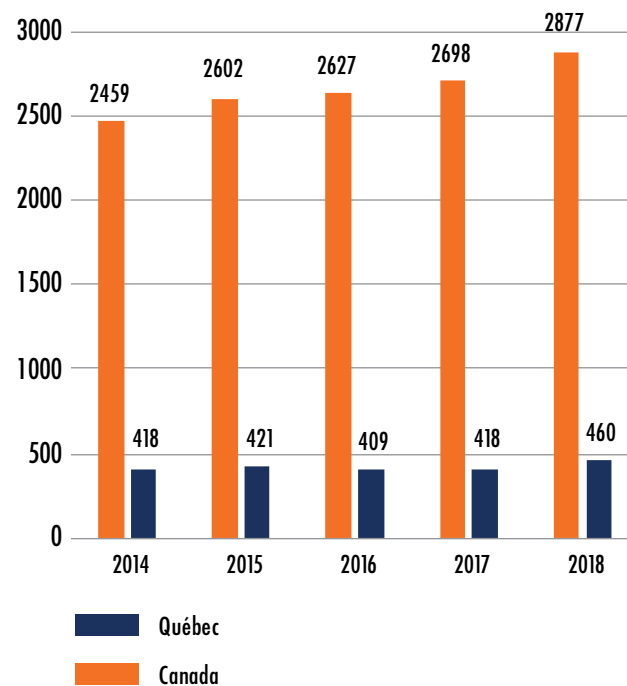
L'évolution des honoraires et commissions des SFSE sur la période de 2014 à 2018 est illustrée au graphique 37.

Les honoraires et commissions des SFSE au Canada ont connu une croissance de 6,6 % en 2018 pour atteindre 2,9 G\$. Étant principalement composée de revenus fiduciaires, cette catégorie de revenus représente 44,7 % des revenus totaux des SFSE en 2018.

Au Québec, les honoraires et commissions des SFSE sont de l'ordre de 16 % du volume total canadien, proportion qui a fléchi de 1 % depuis 2014. D'ailleurs, au cours des cinq dernières années, cette catégorie de revenus a augmenté de 10 % au Québec, tandis qu'elle a progressé de 17 % à l'échelle canadienne.

Graphique 37

Honoraires et commissions des SFSE de 2014 à 2018 (millions)



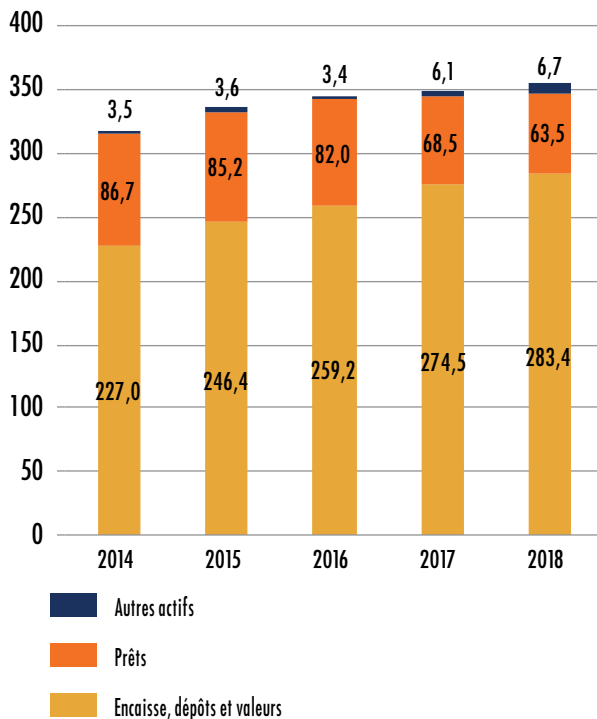
1.2.2 Portrait financier

L'ensemble des chiffres et analyses présentés dans cette partie du rapport s'appuie principalement sur l'examen des bilans et des états des résultats cumulés ainsi que sur diverses mesures financières pour apprécier la performance des SFSE détenant un permis d'exercice au Québec en 2018.

Bilan des SFSE

Graphique 38

Évolution de l'actif des SFSE de 2014 à 2018 (milliards)



L'actif cumulé des SFSE se situe à 353,6 G\$ au 31 décembre 2018, soit une progression de 1,3 % en comparaison avec 2017. L'actif des SFSE est composé à 80,1 % d'encaisse, de dépôts et valeurs tels que des titres à court terme et de titres à revenus fixes gouvernementaux.

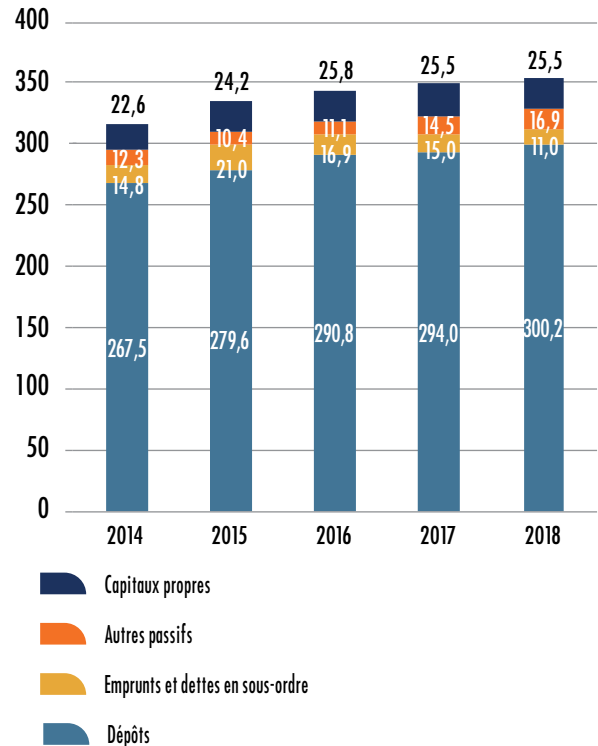
Avec 63,5 G\$, les prêts à l'actif des SFSE ont continué leur baisse depuis les cinq dernières années avec une régression de 7,3 % par rapport à 2017. En fin d'année 2018, les prêts représentaient 18 % de l'actif des SFSE.

Dans une proportion moindre, les autres actifs dont le total est de 6,7 G\$ au 31 décembre 2018 représentent 1,9 % du total des actifs des SFSE.

Les trois sociétés de fiducie à charte québécoise : Trust Banque Nationale Inc., Trust Éterna Inc. et Fiducie Blue Bridge, ont un actif combiné de 2,2 G\$, soit 1,3 % de l'ensemble des sociétés de fiducie détenant un permis au Québec. L'actif de Trust Banque Nationale représente 99,5 % de l'ensemble de l'actif des sociétés de fiducie à charte du Québec.

Graphique 39

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres des SFSE de 2014 à 2018 (milliards)



Les dépôts constituent la principale source de financement des activités des SFSE. Représentant 91,5 % du passif total, ceux-ci ont augmenté de 6,2 G\$ au cours de l'année 2018, soit une progression de 2,1 %.

Les autres passifs sont passés de 14,5 G\$ en 2017 à 16,8 G\$ en 2018, représentant une hausse de 15,9 %.

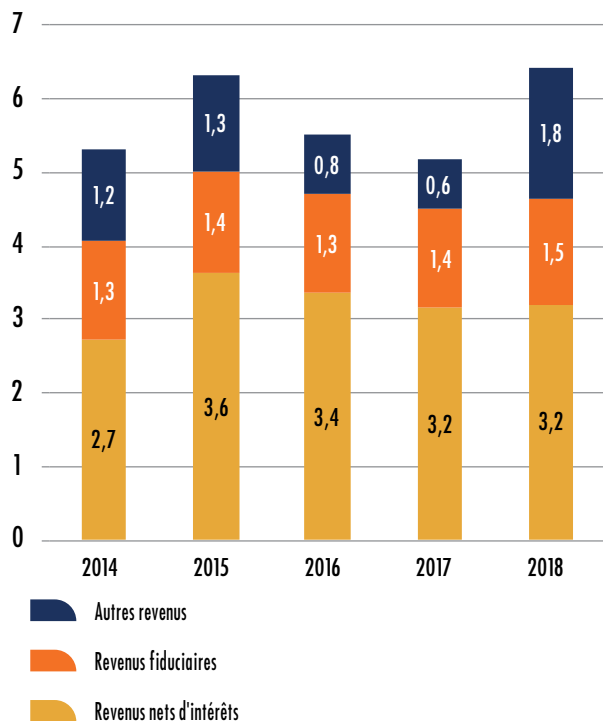
Pour leur part, les emprunts et dettes en sous-ordre sont passés de 15 G\$ en 2017 à 11,1 G\$ en 2018. Ceux-ci avaient déjà enregistré une baisse de 1,9 G\$ en 2017. La Société hypothécaire Banque de Montréal détient en grande partie les emprunts et dettes en sous-ordre avec 90,2 % du montant cumulé des SFSE au 31 décembre 2018.

Les capitaux propres demeurent au même niveau qu'en 2017.

État des résultats des SFSE

Graphique 40

Évolution des composantes du revenu total des SFSE de 2014 à 2018 (milliards)



Les revenus des SFSE sont principalement composés de revenus d'intérêts, d'honoraires et commissions ainsi que d'autres revenus provenant de gains en capital réalisés sur les titres financiers.

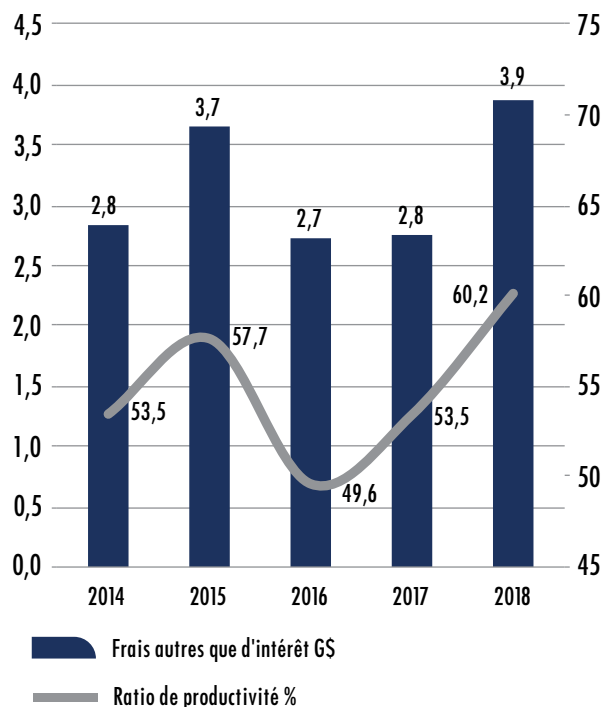
Après avoir présenté des baisses en 2016 et 2017, les revenus totaux des SFSE ont rebondi en 2018 pour atteindre 6,5 G\$, soit une hausse de 1,3 G\$ par rapport à 2017.

Les revenus nets d'intérêts ont enregistré une légère hausse de 1 %, soit 32 M\$ par rapport à 2017. De leur côté, les revenus fiduciaires ont connu une augmentation de 116,5 M\$ au cours de la dernière année.

Les autres revenus ont grandement contribué à la hausse des revenus totaux puisqu'ils ont plus que doublé en cours d'année. Cette hausse s'explique principalement par le gain comptabilisé par la Société Hypothécaire TD sur la fluctuation de la juste valeur de la partie associée aux dérivés incorporés aux produits d'épargne ayant un rendement variable lié aux indices boursiers.

Graphique 41

Évolution des frais autres que d'intérêt des SFSE de 2014 à 2018 (milliards)



À la suite de faibles variations en 2016 et 2017, les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 39,3 % dans la dernière année, passant de 2,8 G\$ en 2017 à 3,9 G\$ en 2018.

Cette croissance des frais autres que d'intérêt a provoqué une hausse du ratio de productivité. En effet, le ratio de productivité est passé de 53,5 % à 60,2 % au cours de l'année 2018. Une augmentation de ce ratio signifie une gestion des coûts moins performante se traduisant par une baisse de la productivité. Au cours des cinq dernières années, ce ratio a oscillé entre 49,6 % et 60,2 %.

Au terme de l'exercice 2018, les excédents d'exploitation ont augmenté de 158,2 M\$, soit une hausse de 6,6 % par rapport à 2017. Avec 2,6 G\$, les excédents d'exploitation au 31 décembre 2018 se situent dans la moyenne des résultats des cinq dernières années, lesquels ont varié entre 2,4 G\$ et 2,8 G\$ au cours de cette période.

Le résultat net cumulé des SFSE a connu une augmentation de 109,3 M\$ en 2018. En effet, il est passé de 1,8 G\$ en 2017 à 1,9 G\$ en 2018, représentant une progression de 6,1 %, comparativement à 2017. Cette variation s'explique principalement par l'effet net de la hausse du revenu total de 1,3 G\$, ainsi que de la hausse des frais autres que d'intérêt de 1,1 G\$. Ce sont les sociétés de fiducie qui ont contribué à faire progresser le bénéfice net des SFSE en 2018. En effet, le bénéfice net des sociétés de fiducie a augmenté de 152,9 M\$ au cours de la dernière année. La hausse des bénéfices s'explique essentiellement par la hausse des revenus fiduciaires et les autres revenus. La société de fiducie Home Trust a notamment contribué à cette progression grâce à une hausse de son bénéfice de 116,9 M\$ par rapport à l'année précédente. Home Trust a connu une crise de liquidité en 2017, diminuant sévèrement son bénéfice.

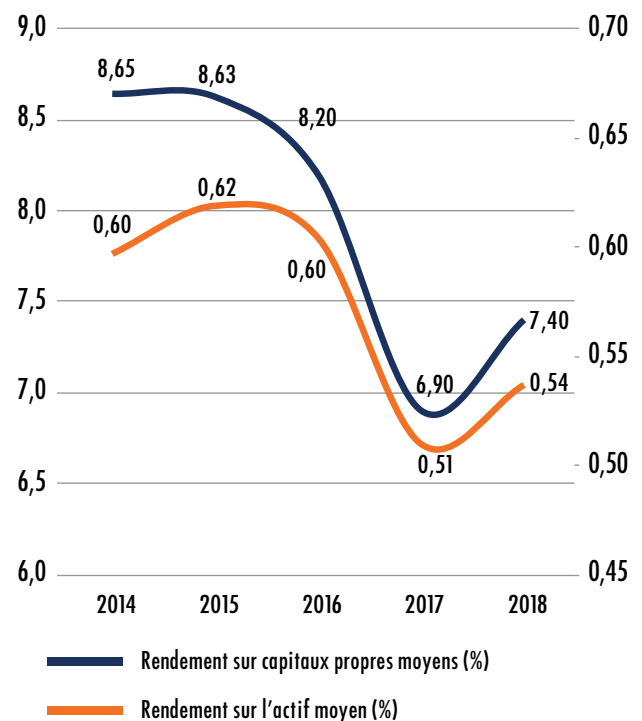
Quant aux sociétés d'épargne, elles ont affiché une baisse de 43,6 M\$. Cette diminution s'explique principalement par la chute des bénéfices nets de 91,2 M\$ de la Société hypothécaire Banque de Montréal par rapport à l'exercice précédent. En réduisant son portefeuille de prêts hypothécaires en faveur de dépôts bancaires investis au sein de sa société mère, ses revenus d'intérêts ont diminué. Cependant, sur cette même période, son actif demeure pratiquement inchangé, avec une baisse de 0,6 %.

Bien qu'une légère baisse soit survenue entre 2014 et 2016, le graphique 42 démontre que les taux de rendement des capitaux propres moyens et de l'actif moyen des SFSE sont restés relativement stables dans les cinq dernières années. En 2018, la légère progression des deux ratios de rendement s'explique par la hausse des bénéfices cumulés, combinée à un actif et des capitaux propres relativement stables.

Le graphique 42 illustre également l'évolution des ratios de rendement des SFSE depuis 2014. Ces ratios sont des outils de mesures de la rentabilité du capital investi et de l'utilisation des actifs des SFSE.

Graphique 42

Évolution du rendement sur capitaux et actif moyen des SFSE de 2014 à 2018 (pourcentage)



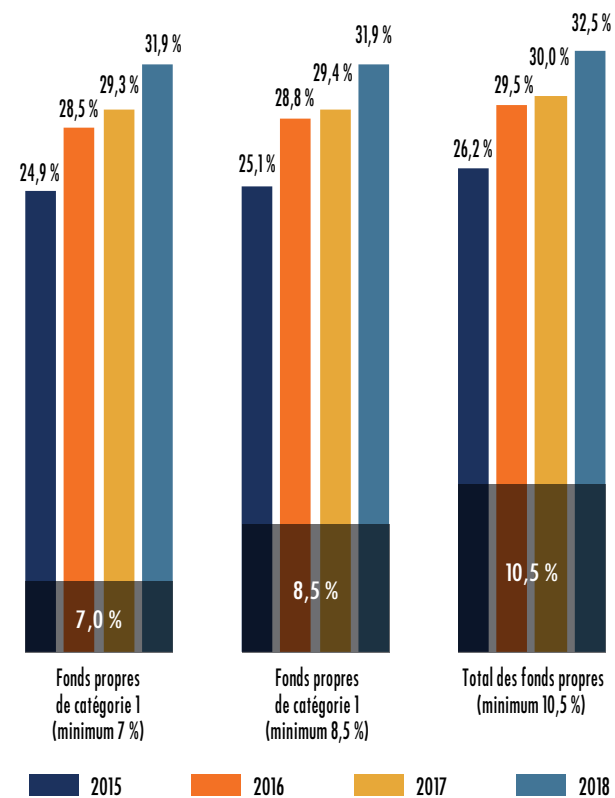
Normes réglementaires

Les SFSE sont tenues de se conformer aux normes de capital définies par l’Autorité dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital*. Ces normes sont applicables aux caisses non membres d’une fédération et aux SFSE.

Le graphique 43 illustre l’évolution du ratio des fonds propres sur la période de 2015 à 2018. Les SFSE démontrent une stabilité dans la saine gestion du capital au cours des dernières années, dépassant largement les exigences de fonds propres fixées par l’Autorité. En effet, au cours de l’année 2018, tant le ratio de capital de la catégorie 1A que celui de catégorie 1 est passé à 31,9 % et le ratio de capital total à 32,5 %. Ces ratios représentent la moyenne pondérée des SFSE.

Graphiques 43

Moyenne pondérée des ratios de fonds propres des SFSE

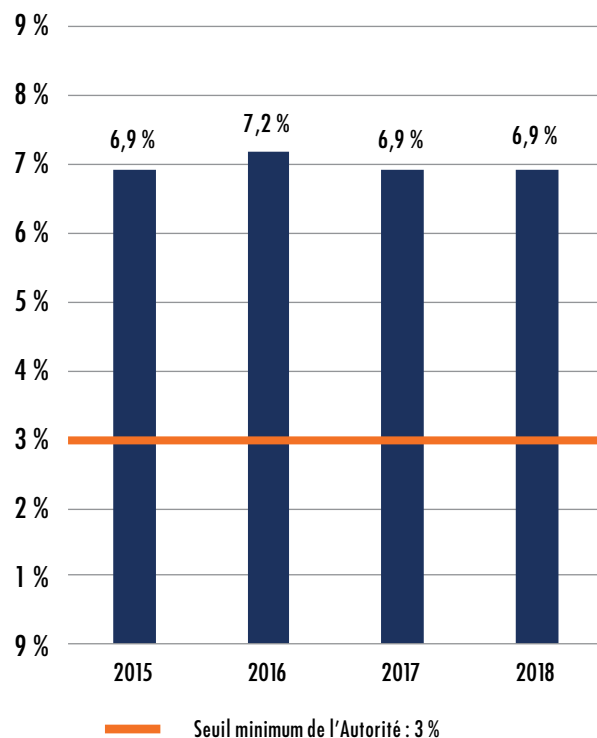


Le graphique 44 illustre pour sa part le ratio de levier des SFSE. Le ratio de levier mesure le capital des institutions financières par rapport au total de leurs expositions au bilan, sur dérivés, aux opérations de financement par titre et les éléments hors bilan.

Ce ratio vise à plafonner l’accumulation de l’effet de levier afin de prévenir des effets déstabilisateurs pour le système financier et l’économie. Depuis son entrée en vigueur en 2015, ce ratio est demeuré stable. Au 31 décembre 2018, il était de 6,9 %, soit plus du double de l’exigence minimum de 3 % fixée par l’Autorité.

Graphiques 44

Moyenne pondérée des ratios de levier des SFSE



Sommaire de la situation financière

Tableau 16

Liste des sociétés de fiducie détenant un permis au Québec au 31 décembre 2018⁶⁸

	Raison sociale officielle	Charte	Municipalité	Autorisées à recevoir des dépôts du public	Fin d'exercice
1	B2B TRUSTCO	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
2	BLC TRUST	Canada	MONTRÉAL	Oui	Octobre
3	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	Canada	VANCOUVER	Oui	Décembre
4	COMPAGNIE HOME TRUST	Canada	TORONTO	Oui	Décembre
5	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
6	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	Canada	TORONTO	Non	Décembre
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	Canada	VANCOUVER	Oui	Octobre
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	Canada	TORONTO	Non	Octobre
9	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL ⁶⁹	Canada	MONTRÉAL	Oui	Octobre
11	COMPAGNIE TRUST TSX	Canada	TORONTO	Non	Décembre
12	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	Canada	WATERLOO	Oui	Décembre
13	FIDUCIE DESJARDINS INC.	Canada	MONTRÉAL	Oui	Décembre
14	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
15	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	Canada	QUÉBEC	Oui	Décembre
16	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	Canada	WINNIPEG	Oui	Décembre
17	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
18	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	Canada	TORONTO	Non	Octobre
19	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	Canada	SASKATOON	Non	Décembre
20	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	Canada	TORONTO	Non	Décembre
21	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
22	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	Canada	EDMONTON	Non	Octobre
23	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	Canada	TORONTO	Non	Décembre
24	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	Canada	VANCOUVER	Oui	Décembre
25	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	Canada	WATERLOO	Oui	Décembre
26	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	Canada	MONTRÉAL	Oui	Octobre
27	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE OLYMPIA	Alberta	CALGARY	Non	Décembre
28	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	Canada	OTTAWA	Non	Octobre
29	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	Canada	EDMONTON	Non	Octobre
30	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	Canada	TORONTO	Non	Octobre
31	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	Canada	TORONTO	Non	Décembre
32	TRUST BANQUE NATIONALE INC. ⁶³	Québec	MONTRÉAL	Oui	Octobre
33	TRUST ÉTERNA INC.	Québec	QUÉBEC	Non	Septembre
34	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	Canada	MONTRÉAL	Oui	Octobre
35	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA)	Canada	TORONTO	Non	Décembre
36	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BLUE BRIDGE INC.	Québec	MONTRÉAL	Non	Septembre

68 Pour plus de détails sur ces sociétés, consultez le registre « Institutions de dépôts » sur le site Web de l'Autorité.

69 Détient une autorisation d'administrer un RVER.

Tableau 17

Liste des sociétés d'épargne détenant un permis au Québec au 31 décembre 2018⁷⁰

	Raison sociale officielle	Charte	Municipalité	Autorisées à recevoir des dépôts du public	Fin d'exercice
1	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
2	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
3	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	Canada	CALGARY	Oui	Octobre
4	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	Canada	TORONTO	Oui	Décembre
5	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	Canada	VANCOUVER	Oui	Décembre
7	LA SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE MCAN	Canada	TORONTO	Oui	Décembre

Tableau 18

Bilan, résultats et biens sous administration cumulés des sociétés de fiducie exerçant des activités au Québec au 31 décembre 2018 (milliers)

	2018	2017
Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	130 608 913	128 966 204
Prêts	24 622 514	23 649 982
Autres actifs	5 925 557	4 946 491
Total	161 156 984	157 562 677

Passif et capitaux propres		
Dépôts	137 009 816	135 925 908
Emprunts et dettes en sous-ordre	232 088	532 686
Autres passifs	11 446 934	8 692 067
Capitaux propres	12 468 146	12 412 016
Total	161 156 984	157 562 677

État des résultats :		
Revenus d'intérêts	3 782 951	3 176 180
Frais d'intérêt	2 202 944	1 723 117
Provision pour pertes sur prêts	24 599	9 402
Revenu net d'intérêts	1 555 408	1 443 661
Honoraires et commissions (revenus fiduciaires)	1 464 114	1 347 640
Autres revenus	1 240 299	1 115 729
Revenus totaux	4 259 821	3 907 030
Frais autres que d'intérêt	2 783 409	2 639 130
Excédents d'exploitation	1 476 412	1 267 900
Impôts	390 756	335 169
Gains (pertes) sur activités abandonnées	-	-

70 Pour plus de détails sur ces sociétés, consultez le registre « Institutions de dépôts » sur le site Web de l'Autorité.

	2018	2017
Bénéfice (perte) net	1 085 656	932 731
Résultat étendu (perte)	1 071 775	955 177
Rendement sur l'actif moyen (%)	0,68	0,61
Rendement sur l'avoir moyen (%)	8,73	7,43
Biens sous administration	6 718 848 291	6 665 007 636

Tableau 19

Bilan, résultats cumulés des sociétés d'épargne exerçant des activités au Québec au 31 décembre 2018 (milliers)

	2018	2017
Encaisse, dépôts et valeurs	152 745 034	145 556 960
Prêts	38 877 232	44 838 827
Autres actifs	810 125	1 111 551
Total	192 432 391	191 507 338

Passif et capitaux propres		
Dépôts	163 142 558	158 080 980
Emprunts et dettes en sous-ordre	10 837 299	14 505 915
Autres passifs	5 393 521	5 816 080
Capitaux propres	13 059 013	13 104 363
Total	192 432 391	191 507 338

État des résultats :		
Revenus d'intérêts	3 724 142	3 473 229
Frais d'intérêt	2 090 498	1 759 170
Provision pour pertes sur prêts	(741)	(40)
Revenu net d'intérêts	1 634 385	1 714 099
Autres revenus	540 617	(457 610)
Revenus totaux	2 175 002	1 256 489
Frais autres que d'intérêt	1 090 188	121 342
Excédents d'exploitation	1 084 814	1 135 147
Impôts	283 155	289 878
Gains (pertes) sur activités abandonnées	-	-
Bénéfice (perte) net	801 659	845 269
Résultat étendu (perte)	807 627	850 890
Rendement sur l'actif moyen (%)	0,42	0,44
Rendement sur l'avoir moyen (%)	6,13	6,44

1.2.2 Données détaillées par institution

Tableau 20

États annuels des sociétés de fiducie pour l'exercice 2018 (milliers)

	Nom des sociétés de fiducie	Bilan		
		Actif	Passif	Capitaux propres
1	B2B TRUSTCO	575 238	464 911	110 327
2	BLC TRUST	1 809 216	1 729 832	79 384
3	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	3 196 003	2 951 298	244 705
4	COMPAGNIE HOME TRUST	18 113 571	16 646 979	1 466 592
5	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	4 966 832	4 651 016	315 816
6	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	109 431	4 252	105 179
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	13 124 248	12 351 936	772 312
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	16 181 975	15 443 893	738 082
9	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	4 308 052	3 983 584	324 468
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL	14 486 763	13 710 144	776 619
11	COMPAGNIE TRUST TSX	96 413	9 442	86 971
12	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	1 248 688	1 109 996	138 692
13	FIDUCIE DESJARDINS INC.	2 658 681	2 488 599	170 082
14	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	22 251 766	20 291 494	1 960 272
15	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	775 632	682 132	93 500
16	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	22 111	12 171	9 940
17	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	37 266 683	35 705 366	1 561 317
18	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	106 676	6 712	99 964
19	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	16 649	1 886	14 763
20	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	64 009	2 684	61 325
21	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA)	126 438	13 499	112 939
22	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BLUE BRIDGE INC.	4 386	1 338	3 048
23	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	3 334 478	2 464 637	869 841
24	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	3 746 067	3 515 471	230 597
25	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	212 094	45 036	167 058
26	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	937 164	840 070	97 094
27	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	1 967 722	1 657 056	310 666
28	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	5 911 417	5 314 540	596 877
29	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE OLYMPIA	16 068	3 329	12 739
30	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	20 190	4 623	15 567
31	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	70 504	56 448	14 056
32	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	31 775	6 751	25 024
33	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	311 030	23 360	287 670
34	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	2 156 071	1 669 564	486 507
35	TRUST ÉTERNA INC.	5 964	426	5 538
36	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	926 978	824 363	102 615
	Total des sociétés de fiducie	161 156 984	148 688 838	12 468 146

États des résultats								
Marge bénéficiaire	Honoraires et commissions - (Revenus fiduciaires)	Autres revenus	Frais autres que d'intérêt	Impôts	Gains (pertes) sur activités aband.	Bénéfices (perte) net	Résultat global (perte)	
5 007	2 646	140	2 628	1 369	-	3 796	3 796	1
7 681	796	-	4 200	1 143	-	3 134	3 134	2
42 474	7 793	47 841	62 725	9 990	-	25 393	25 393	3
330 199	-	64 082	213 076	47 933	-	133 272	128 684	4
25 475	-	(1 509)	9 147	3 965	-	10 854	10 854	5
1 613	14 228	-	9 348	1 757	-	4 736	4 736	6
69 144	20 421	790 801	736 088	38 622	-	105 656	106 127	7
79 441	9 427	196	4 724	22 350	-	61 990	18 575	8
22 123	-	9 827	8 177	6 247	-	17 526	17 526	9
100 793	33 678	2 699	30 049	28 673	-	78 448	85 089	10
5 173	23 358	57	20 926	2 057	-	5 605	5 605	11
18 132	1 265	(1 185)	7 592	2 830	-	7 790	7 907	12
7 447	100 008	616	78 139	7 997	-	21 935	22 182	13
163 291	535 095	141 250	616 534	55 839	-	167 263	180 863	14
10 703	1 320	(2 241)	4 123	1 555	-	4 104	4 053	15
444	2 743	-	1 404	478	-	1 305	1 305	16
385 216	50 196	101 296	398 549	36 789	-	101 370	102 499	17
8 626	85 863	2 645	62 248	9 351	-	25 535	25 535	18
208	9 132	-	8 516	224	-	600	600	19
773	14 953	31	9 735	1 611	-	4 411	4 411	20
-	45 992	2 134	44 939	903	-	2 284	2 284	21
19	1 937	-	1 898	10	-	48	48	22
14 747	73 097	25 125	41 653	18 915	-	52 401	63 702	23
79 326	8 230	7 115	26 093	17 675	-	50 904	50 851	24
42 609	95 559	7 384	84 838	16 378	-	44 336	44 336	25
5 557	596	537	860	1 563	-	4 267	4 925	26
15 425	1 644	30	5 609	3 050	-	8 440	8 440	27
57 099	16 639	-	16 617	15 433	-	41 688	41 688	28
10 646	20 004	8 540	28 188	2 992	-	8 010	8 010	29
325	15 430	1 900	15 761	507	-	1 387	1 582	30
388	-	(136)	155	(81)	-	178	20	31
363	56 559	-	59 429	(395)	-	(2 112)	(2 112)	32
2 617	183 375	28 417	148 212	18 062	-	48 135	48 137	33
38 434	28 293	2 390	16 535	14 112	-	38 470	38 470	34
55	3 809	316	2 425	426	-	1 329	1 352	35
3 835	28	-	2 269	426	-	1 168	1 168	36
1 555 408	1 464 114	1 240 299	2 783 409	390 756	-	1 085 656	1 071 775	

Tableau 21

États annuels des sociétés d'épargne pour l'exercice 2018 (milliers)

	Nom des sociétés d'épargne	Bilan		
		Actif	Passif	Capitaux propres
1	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	845 601	645 660	199 941
2	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	122 647 657	114 241 500	8 406 157
3	LA SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE MCAN	2 142 370	1 835 676	306 694
4	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	6 232 695	4 991 482	1 241 213
5	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	53 015 751	50 682 792	2 332 959
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	546 644	470 752	75 892
7	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	7 001 673	6 505 516	496 157
	Total des sociétés d'épargne	192 432 391	179 373 378	13 059 013

États des résultats							
Marge bénéficiaire (incluant la provision)	Autres revenus	Frais autres que d'intérêt	Impôts	Gains (pertes) sur activités aband.	Bénéfices (perte) net	Résultat global (perte)	
3 791	188	1 069	821	-	2 089	6 834	1
1 295 561	479 307	1 044 353	193 991	-	536 524	537 653	2
39 300	27 858	30 965	(100)	-	36 293	36 293	3
99 454	543	6 617	24 746	-	68 634	68 634	4
93 217	-	(17 008)	33 816	-	76 409	76 409	5
4 265	68	238	1 106	-	2 989	3 083	6
98 797	32 653	23 954	28 775	-	78 721	78 721	7
1 634 385	540 617	1 090 188	283 155	-	801 659	807 627	

Tableau 22

Répartition de l'actif et du passif des sociétés de fiducie pour l'exercice 2018 (milliers)

	Nom des sociétés de fiducie	Actif			Total de l'actif
		Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	Prêts	Autres actifs	
1	B2B TRUSTCO	564 214	-	11 024	575 238
2	BLC TRUST	368 058	-	1 441 158	1 809 216
3	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	637 955	2 290 495	267 553	3 196 003
4	COMPAGNIE HOME TRUST	1 340 057	16 343 048	430 466	18 113 571
5	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	4 929 889	-	36 943	4 966 832
6	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	83 470	-	25 961	109 431
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	12 981 624	-	142 624	13 124 248
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	15 821 139	310 129	50 707	16 181 975
9	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	4 261 880	-	46 172	4 308 052
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL	14 184 267	74 687	227 809	14 486 763
11	COMPAGNIE TRUST TSX	35 267	-	61 146	96 413
12	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	696 843	531 040	20 805	1 248 688
13	FIDUCIE DESJARDINS INC.	2 620 228	-	38 453	2 658 681
14	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	20 705 022	205 678	1 341 066	22 251 766
15	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	243 737	143 416	388 479	775 632
16	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	2 585	18 960	566	22 111
17	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	36 090 626	1 019 042	157 015	37 266 683
18	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	84 871	1 391	20 414	106 676
19	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	15 732	-	917	16 649
20	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	58 355	-	5 654	64 009
21	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA)	25 496	-	100 942	126 438
22	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BLUE BRIDGE INC.	3 214	-	1 172	4 386
23	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	3 242 240	-	92 238	3 334 478
24	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	705 695	3 006 955	33 418	3 746 067
25	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	74 713	-	137 381	212 094
26	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	444 601	468 266	24 297	937 164
27	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	1 858 347	95 131	14 244	1 967 722
28	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	5 890 023	-	21 394	5 911 417
29	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE OLYMPIA	10 532	-	5 536	16 068
30	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	16 955	-	3 235	20 190
31	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	67 818	-	2 686	70 504
32	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	24 405	-	7 370	31 775
33	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	247 747	-	63 283	311 030
34	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	2 008 339	114 276	33 456	2 156 071
35	TRUST ÉTERNA INC.	4 649	-	1 315	5 964
36	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	258 320	-	668 658	926 978
	Total des sociétés de fiducie	130 608 913	24 622 514	5 925 557	161 156 984

Passif					
Dépôts	Emprunts et dettes en sous-ordre	Autres passifs	Total du passif	Biens sous administration	
463 698	-	1 213	464 911	463 698	1
1 673 548	-	56 284	1 729 832	83 656	2
1 618 643	25 714	1 306 941	2 951 298	11 327 923	3
12 977 091	-	3 669 888	16 646 979	6 538 536	4
4 596 867	-	54 149	4 651 016	-	5
-	-	4 252	4 252	3 853 646	6
12 220 901	-	131 035	12 351 936	60 793 932	7
14 246 070	-	1 197 823	15 443 893	1 973 406 218	8
3 932 335	-	51 249	3 983 584	-	9
13 549 716	-	160 428	13 710 144	11 009 246	10
-	-	9 442	9 442	765 103	11
1 084 766	1 943	23 287	1 109 996	21 187 764	12
418 995	-	2 069 604	2 488 599	330 284 165	13
18 322 601	4 431	1 964 462	20 291 494	2 458 877 305	14
676 555	-	5 577	682 132	33 436 767	15
11 634	-	537	12 171	51 393 246	16
35 088 514	200 000	416 852	35 705 366	7 116 850	17
-	-	6 712	6 712	54 129 832	18
261	-	1 625	1 886	32 951 678	19
-	-	2 684	2 684	110 597 859	20
-	-	13 499	13 499	648 177	21
-	-	1 338	1 338	1 958 053	22
2 399 443	-	65 194	2 464 637	35 074 177	23
3 487 086	-	28 385	3 515 471	8 254 460	24
22 586	-	22 450	45 036	11 314 671	25
823 520	-	16 550	840 070	6 031	26
1 645 770	-	11 286	1 657 056	1 977 580	27
5 278 028	-	36 512	5 314 540	127 721 165	28
-	-	3 329	3 329	4 675 583	29
-	-	4 623	4 623	3 542 987	30
55 803	-	646	56 448	-	31
-	-	6 751	6 751	8 995 506	32
-	-	23 360	23 360	1 301 335 418	33
1 617 418	-	52 146	1 669 564	44 467 356	34
-	-	426	426	650 958	35
797 967	-	26 396	824 363	8 745	36
137 009 816	232 088	11 446 934	148 688 838	6 718 848 291	

Tableau 23

Répartition de l'actif et du passif des sociétés d'épargne pour l'exercice 2018 (milliers)

	Nom des sociétés d'épargne	Actif			Total de l'actif
		Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	Prêts	Autres actifs	
1	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	788 012	-	57 589	845 601
2	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	121 464 444	1 021 796	161 417	122 647 657
3	LA SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE MCAN	250 955	1 807 860	83 555	2 142 370
4	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	6 155 373	137	77 185	6 232 695
5	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	21 039 493	31 583 734	392 524	53 015 751
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	258 132	284 939	3 573	546 644
7	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	2 788 625	4 178 766	34 282	7 001 673
	Total des sociétés d'épargne	152 745 034	38 877 232	810 125	192 432 391

Passif				
Dépôts	Emprunts et dettes en sous-ordre	Autres passifs	Total du passif	
325 404	-	320 256	645 660	1
111 992 672	421 000	1 827 828	114 241 500	2
909 150	1 299	925 227	1 835 676	3
4 962 615	-	28 867	4 991 482	4
40 329 147	9 980 000	373 645	50 682 792	5
467 168	-	3 584	470 752	6
4 156 402	435 000	1 914 114	6 505 516	7
163 142 558	10 837 299	5 393 521	179 373 378	

Tableau 24

Intermédiation financière des sociétés de fiducie pour l'exercice 2018 (milliers)

	Raison sociale	Dépôts ⁷¹			Prêts hypothécaires ⁷²		
		Québec	Total	%	Québec	Total	%
1	B2B TRUSTCO	-	463 698	0,0 %	-	-	-
2	BLC TRUST	588 488	1 673 548	35,2 %	-	-	-
3	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	-	1 618 643	0,0 %	302 067	1 929 271	15,7 %
4	COMPAGNIE HOME TRUST	-	12 977 091	0,0 %	477 912	15 626 663	3,1 %
5	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	340 673	4 596 867	7,4 %	-	-	-
6	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	-	-	-	-	-	-
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	477 181	12 220 901	3,9 %	-	-	-
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	-	14 246 070	0,0 %	-	-	-
9	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	292 955	3 932 335	7,4 %	-	-	-
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL	1 870 128	13 549 716	13,8 %	64 942	68 889	94,3 %
11	COMPAGNIE TRUST TSX	-	-	-	-	-	-
12	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	179 684	1 084 766	16,6 %	-	76 753	0,0 %
13	FIDUCIE DESJARDINS INC.	403 683	418 995	96,3 %	-	-	-
14	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	1 788 191	18 322 601	9,8 %	-	-	-
15	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	671 660	676 555	99,3 %	415	415	100,0 %
16	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	1 014	11 634	8,7 %	5 392	18 960	28,4 %
17	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	471 917	35 088 514	1,3 %	957	49 896	1,9 %
18	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	-	-	-	-	-	-
19	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	-	261	0,0 %	-	-	-
20	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	-	-	-	-	-	-
21	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA)	-	-	-	-	-	-
22	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BLUE BRIDGE INC.	-	-	-	-	-	-
23	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	357 330	2 399 443	14,9 %	-	-	-
24	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	-	3 487 086	0,0 %	-	3 005 654	0,0 %
25	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	-	22 586	0,0 %	-	-	-
26	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	18	823 520	0,0 %	-	-	-
27	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	135 564	1 645 770	8,2 %	31 236	95 131	32,8 %
28	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	2 667 740	5 278 028	50,5 %	-	-	-
29	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE OLYMPIA	-	-	-	-	-	-
30	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	-	-	-	-	-	-
31	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	-	55 803	0,0 %	-	-	-
32	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	-	-	-	-	-	-
33	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	-	-	-	-	-	-
34	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	1 503 494	1 617 418	93,0 %	-	-	-
35	TRUST ÉTERNA INC.	-	-	-	-	-	-
36	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	572 765	797 967	71,8 %	-	-	-
	Total	12 322 485	137 009 816	8,99 %	882 921	20 871 632	4,2 %

71 Incluant les intérêts courus.

72 Excluant la provision pour pertes et les intérêts courus.

Tableau 25

Intermédiation financière des sociétés d'épargne pour l'exercice 2018 (milliers)

	Raison sociale	Dépôts ⁷³			Prêts hypothécaires ⁷⁴		
		Québec	Total	%	Québec	Total	%
1	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	11 548	325 404	3,5 %	-	-	-
2	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	4 506 528	111 992 672	4,0 %	957	49 896	1,9 %
3	LA SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE MCAN	197 077	909 150	21,7 %	50 511	1 804 803	2,8 %
4	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	502 772	4 962 615	10,1 %	-	-	-
5	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	5 671 653	40 329 147	14,1 %	4 219 724	31 583 734	13,4 %
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	30 790	467 168	6,6 %	2 673	11 733	22,8 %
7	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	363 950	4 156 402	8,8 %	872 616	4 155 627	21,0 %
	Total	11 284 318	163 142 558	6,9 %	5 146 481	37 605 793	13,7 %

73 Incluant les intérêts courus.

74 Excluant la provision pour pertes et les intérêts courus.



LE SECTEUR DES ASSURANCES



Tableau 26

Ventilation du nombre d'assureurs⁷⁵ exerçant au Québec au 31 décembre 2018

Type de charte	Compagnies d'assurance	Compagnies mutuelle d'assurance	Sociétés de secours mutuels	Compagnies d'assurance funéraire	Sociétés mutuelles d'assurance	Ordres professionnels	TOTAL
Assurance de personnes							
Charte du Québec	9	1	1	2	0	0	13
Charte d'une autre province	4	1	0	0	0	0	5
Charte du Canada	33	1	5	0	0	0	39
Charte d'un état ou pays étranger	21	1	5	0	0	0	27
Total	67	4	11	2	0	0	84
Assurance de dommages							
Charte du Québec	14	6	0	0	17	7	44
Charte d'une autre province	5	0	0	0	0	0	5
Charte du Canada	54	2	0	0	0	0	56
Charte d'un état ou pays étranger	52	3	0	0	0	0	55
Total	125	11	0	0	17	7	160
Assurance de personnes et de dommages							
Charte du Québec	4	0	0	0	0	0	4
Charte d'une autre province	0	0	0	0	0	0	0
Charte du Canada	0	0	0	0	0	0	0
Charte d'un état ou pays étranger	1	0	0	0	0	0	1
Total	5	0	0	0	0	0	5
TOTAL	197	15	11	2	17	7	249

⁷⁵ Les assureurs dont les activités se limitent à la réassurance sont inclus dans ce nombre.

Tableau 27

Modification au droit d'exercice des assureurs pour l'année 2018

Nouveaux détenteurs de permis	
Date d'émission	Raison sociale officielle
2018-06-18	S&Y COMPAGNIE D'ASSURANCE

Modification du nom utilisé au Québec		
Date du changement	DE	À
2018-09-21	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES PARTICULIERS NORTHBRIDGE	COMPAGNIE D'ASSURANCE VERASSURE

Fusions		
Date de fusion	Résultante	Composante
2018-01-01	LA CAPITALE ASSUREUR DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE INC.	LA CAPITALE ASSUREUR DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE INC.
		LA CAPITALE ASSURANCES ET GESTION DU PATRIMOINE INC.
2018-04-27	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE METROPOLITAN TOWER	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE METROPOLITAN TOWER
		LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE GENERAL AMERICAN
2018-08-09	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TEMPLE	DAS COMPAGNIE D'ASSURANCE DE PROTECTION JURIDIQUE LIMITÉE

Annulation du permis au Québec	
Date d'annulation	Raison sociale officielle
2018-02-15	VSP CANADA, ASSURANCE DES SOINS DE LA VUE
2018-02-28	AXA ART COMPAGNIE D'ASSURANCE
2018-10-17	L'ASSOCIATION BÉNÉVOLE DES FILS DE L'ÉCOSSE
2018-11-22	HARTFORD, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

ASSURANCE DE PERSONNES



Régime volontaire d'épargne-retraite

Depuis le 1^{er} juillet 2014, le RVER est offert dans les entreprises québécoises aux employés qui choisissent d'y adhérer. Les travailleurs autonomes ainsi que toute personne désireuse d'épargner en vue de la retraite peuvent aussi y souscrire de manière indépendante.

L'Autorité est responsable de la délivrance des autorisations aux personnes morales (assureurs, sociétés de fiducie et gestionnaires de fonds d'investissement) qui souhaitent offrir un tel régime et elle maintient à cet effet un registre RVER qui peut être consulté sur son site Web.

Au cours de l'année 2018, l'Autorité n'a délivré aucune nouvelle autorisation et a maintenu à dix le nombre de personnes morales pouvant agir à titre d'administrateurs.

En date du 31 décembre 2018, ces dix administrateurs détiennent un régime enregistré auprès de Retraite Québec. Ainsi, 11 882 employeurs offrent un RVER à leurs employés pour un total de 90 820 participants⁷⁶. L'actif total de ces régimes est de 119 185 534 \$⁷⁷.

2.1 L'ASSURANCE DE PERSONNES⁷⁸

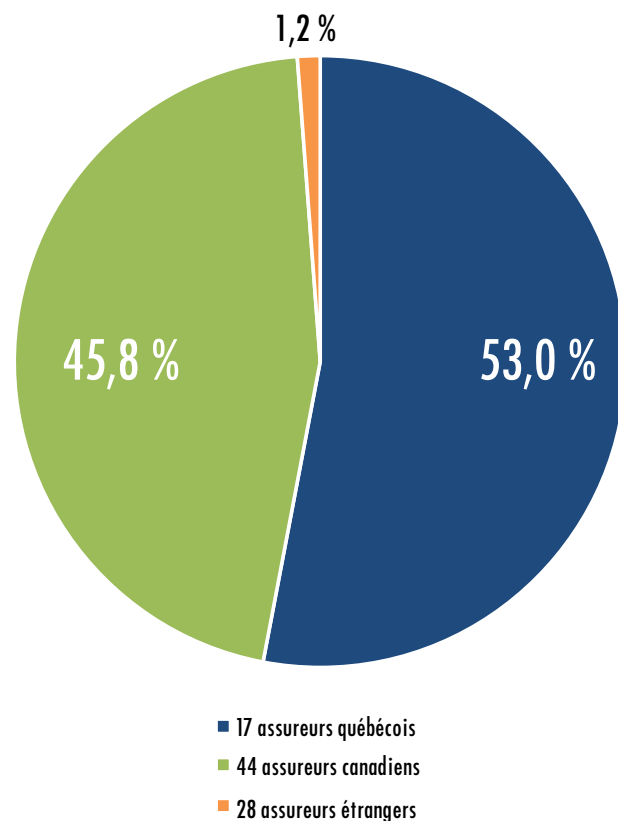
2.1.1 Portrait du secteur

L'offre d'assurance

Au 31 décembre 2018, 89 assureurs sont autorisés à exercer au Québec parmi lesquels 44 détiennent une charte canadienne ou d'une autre province. Ces assureurs, regroupés sous le vocable « assureurs canadiens » dans les graphiques qui suivent, sont moins nombreux qu'en 2017 dû au retrait d'un permis par l'Autorité. Les assureurs canadiens détiennent 45,8 % des parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec, ce qui représente une hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2017. Bien que les assureurs étrangers soient présents au nombre de 28, soit un de moins qu'en 2017, leur part de marché est demeurée la même que celle de 2017, soit de 1,2 %.

Graphique 45

Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec - non consolidées selon la charte



Les assureurs à charte québécoise, au nombre de dix-sept et regroupés sous le vocable « assureurs québécois », continuent de s'accaparer d'un peu plus de la moitié du marché québécois avec 53 % des parts de marché. Les parts de marché des assureurs québécois ont connu une légère diminution de 0,1 point de pourcentage en 2018.

Comme illustré au graphique 46, les primes directes souscrites au Québec ont augmenté en 2018, tout comme en 2016 et 2017. De plus, les primes directes souscrites au Québec par les assureurs québécois se sont à nouveau accrues en 2018, celles-ci n'ayant subi aucun recul dans les dix dernières années contrairement aux assureurs canadiens et étrangers.

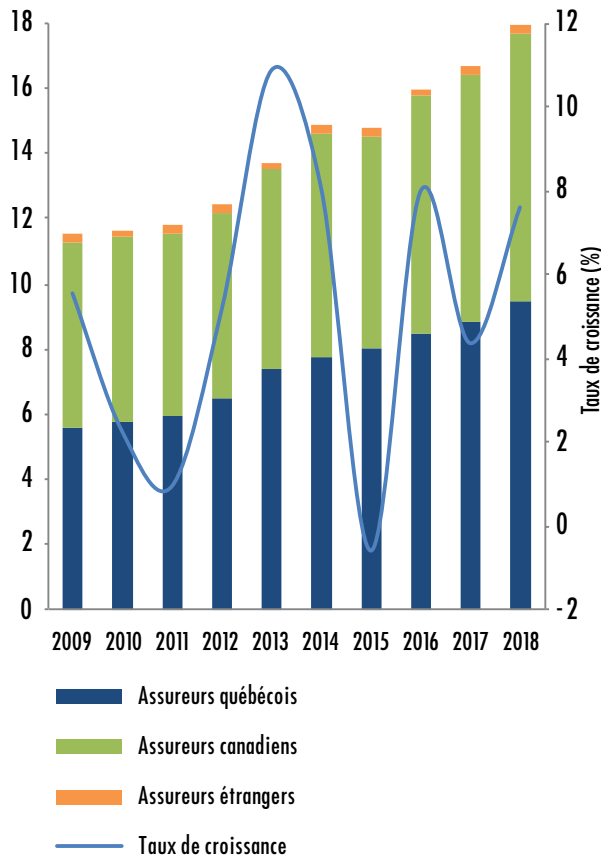
⁷⁶ Ce nombre peut contenir les participants pour lesquels la période de renonciation de 60 jours n'est pas terminée. Un employé visé peut renoncer à participer au régime dans les 60 jours de la date de l'envoi de l'avis confirmant sa participation au régime.

⁷⁷ Sources : Retraite Québec et l'Autorité. Pour plus d'informations sur les données financières des régimes, consultez le rapport annuel de Retraite Québec, disponible sur leur site Web : www.retraitequebec.gouv.qc.ca.

⁷⁸ Pour cette section, lorsqu'il est question du nombre d'assureurs et de parts de marché, les assureurs dont les activités se limitent à la réassurance sont inclus dans ces calculs.

Graphique 46

Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidées selon la charte (milliards)⁷⁹



Pour l'année 2018, les assureurs canadiens ont connu une hausse de leurs primes directes souscrites au Québec de 7,9 %, comparativement à une hausse de 5,1 % en 2017. En ce qui concerne les assureurs étrangers, ceux-ci ont connu une hausse de 3,5 %, comparativement à une hausse de 4,2 % en 2017. Les assureurs québécois, quant à eux, présentent la plus forte croissance en 2018 avec une hausse de leurs primes directes souscrites de 7,5 %. Cette hausse était de 3,8 % en 2017.

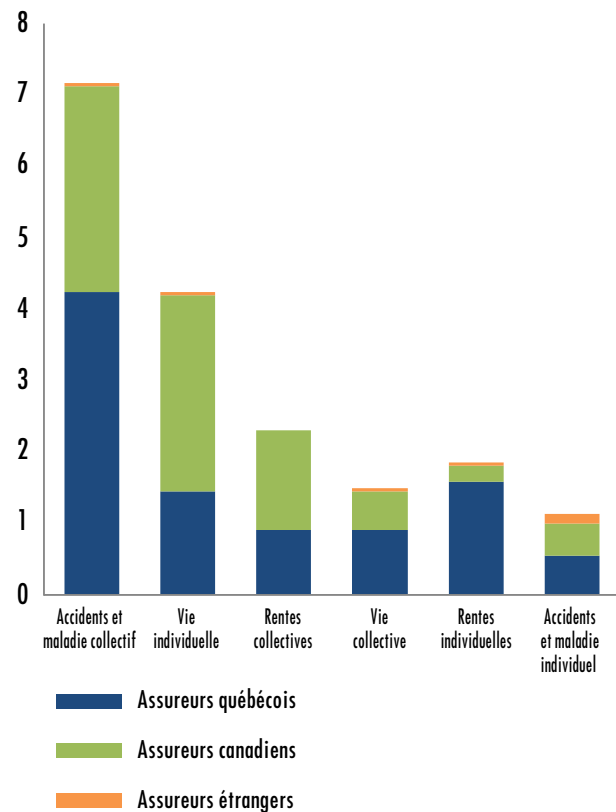
La demande d'assurance

Les assureurs de personnes commercialisent une vaste gamme de produits destinés à garantir la sécurité financière des individus. Ces produits sont traditionnellement regroupés selon trois grands secteurs d'activité, soit l'assurance vie, l'assurance accidents et maladie et les rentes. Ces produits sont conçus et vendus selon deux types de contrat, individuel ou collectif.

Dans le but de mieux comprendre le marché, il est intéressant de faire ressortir l'évolution des primes directes souscrites au Québec en fonction de ces éléments. À cet égard, quelques graphiques et tableaux ont été produits afin d'illustrer certains aspects qui peuvent être d'intérêt, tant pour les consommateurs et les intermédiaires que pour les assureurs, et afin de brosser un portrait clair du secteur et de ses tendances.

Graphique 47

Répartition des primes directes souscrites au Québec – non consolidées par secteur d'activité selon la charte (milliards)

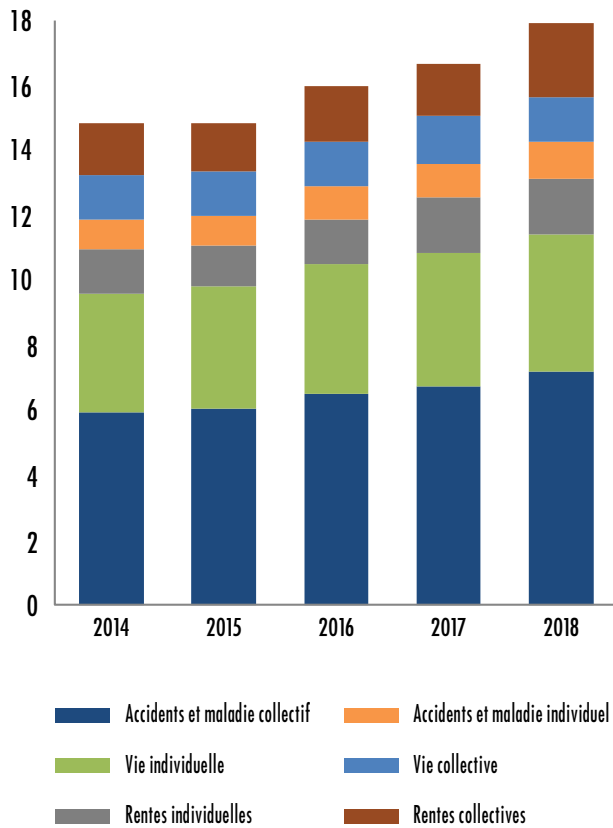


Le graphique 47 présente les primes directes souscrites au Québec selon les différents secteurs d'activité, le tout ventilé en fonction du type de contrat et subdivisé selon le type de charte des assureurs. Ainsi, le secteur de l'assurance accidents et maladie collectif est largement dominé par les assureurs québécois avec 59,3 % des parts de marché. Ces derniers dominent également le secteur de l'assurance vie collective et le secteur des rentes individuelles avec des parts de marché respectives de 61,6 % et 87,2 %. Les secteurs de l'assurance vie individuelle et de l'assurance accidents et maladie collectif représentent près des deux tiers des primes directes souscrites au Québec, soit 63,3 %. Pour leur part, les assureurs canadiens dominent le secteur de l'assurance vie individuelle et celui des rentes collectives avec respectivement 65,2 % et 60,5 % des parts de marché.

⁷⁹ Il importe de noter que la définition des primes souscrites a été modifiée en 2011 à la suite du passage des normes comptables Principes comptables généralement reconnus aux IFRS. Ceci a eu pour effet de ne plus comptabiliser à titre de revenu les primes de certains contrats d'investissement.

Graphique 48

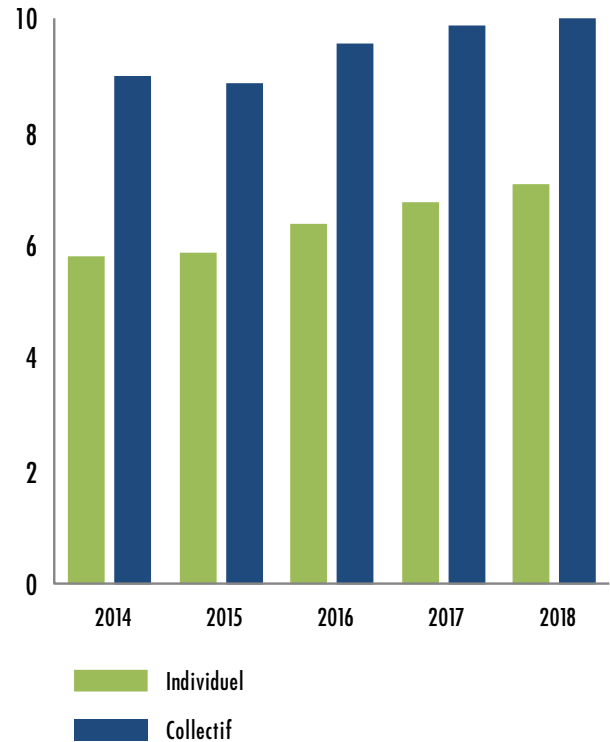
Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidées par secteur d'activité (milliards)



Le graphique 48 permet de suivre l'évolution des primes directes souscrites au Québec par secteur d'activité. Bien que la proportion relative des différents secteurs ait peu changé au fil du temps, les secteurs des rentes collectives et individuelles présentent des hausses intéressantes en 2018. Elles sont respectivement de 35,7 % et 9,7 %. Les secteurs de l'assurance accidents et maladie collectif et individuel de même que celui de l'assurance vie individuelle présentent également des hausses en 2018, mais plus modestes, c'est-à-dire de 5,8 %, 4,3 % et 2,2 % respectivement. En 2018, seul le secteur de l'assurance vie collective présente une diminution de ses primes directes souscrites, soit de 0,9 %.

Graphique 49

Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidées par type de contrat (milliards)



Le graphique 49 permet d'observer qu'autant le nombre de contrats collectifs que de contrats individuels a connu une hausse en 2018. En effet, les contrats collectifs ont connu une augmentation de 9,9 % et les contrats individuels une hausse de 4,3 %. Le graphique démontre également que les primes des contrats collectifs demeurent toujours significativement plus élevées que les primes des contrats individuels. Les primes des contrats collectifs représentent plus de 60 % de toutes les primes directes souscrites au Québec.

La concentration du marché dans le secteur de l'assurance de personnes⁸⁰

Le tableau 28 fait état des parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui sont présents dans le marché québécois de l'assurance de personnes.

Tableau 28

Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs			
	1	4	7	10
2016	18,2	62,2	86,8	91,3
2017	18,1	60,8	84,9	91,2
2018	19,4	62,9	86,6	91,6

Les données de ce tableau indiquent que les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui sont présents dans le secteur de l'assurance de personnes au Québec en 2018 recueillent 91,6 % des 17,9 G\$ de primes directes souscrites au Québec. Pour l'année 2018, la part de marché du plus important assureur ou groupe d'assureurs a légèrement augmenté par rapport à 2017, où elle est passée de 18,1 % à 19,4 %. Il est à noter que les quatre assureurs ou groupes d'assureurs les plus importants détiennent 62,9 % de ce marché. Le tableau 29 présente l'évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché québécois de l'assurance de personnes.

Tableau 29

Évolution des parts⁸¹ de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de personnes au Québec

	Part de marché (%)		
	2016	2017	2018
Industrielle Alliance Assurance et services financiers*	18,2	18,1	19,4
Desjardins*	17,2	16,7	16,2
Financière Sun Life*	15,1	13,9	15,5
Great-West Lifeco*	11,7	12,1	11,9
Société Financière Manuvie*	10,1	9,3	9,4
SSQ Mutuelle de Gestion*	9,3	9,4	9,0
La Capitale mutuelle de l'administration publique*	5,2	5,4	5,3
Banque Royale du Canada*	1,5	3,5	2,2
E-L Financial Corporation	1,8	1,6	1,6
Medavie	1,2	1,3	1,2

* Pour ces groupes d'assureurs, les primes directes souscrites au Québec de toutes les institutions faisant partie du groupe ont été prises en considération.

Le tableau 30 présente les parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour chacune des lignes d'affaires liées à l'assurance de personnes.

⁸⁰ Prendre note que pour cette section portant sur la concentration du marché, les primes souscrites liées à la catégorie « Accidents et maladie » provenant du secteur de l'assurance de dommages ont été comptabilisées uniquement dans la section assurance de dommages.

⁸¹ Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites au Québec, non consolidées.

Tableau 30

Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour chacune des lignes d'affaires liées à l'assurance de personnes

Ligne d'affaires	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs											
	1			4			7			10		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Vie individuelle	19,9	20,1	19,6	66,7	66,5	66,3	85,8	85,5	85,2	92,9	92,8	92,5
Vie collective	32,5	32,1	31,8	67,2	67,8	67,5	96,0	90,3	89,4	96,0	96,3	95,8
Accidents et maladie individuel	13,8	14,1	14,4	50,5	50,8	51,1	77,4	77,6	78,0	92,3	93,5	93,8
Accidents et maladie collectif	23,7	23,9	23,0	65,0	64,7	64,9	89,1	89,2	89,3	94,6	94,6	94,6
Rentes individuelles	54,3	58,0	62,0	87,6	90,0	91,2	93,9	94,6	96,3	97,7	97,7	98,4
Rentes collectives	41,9	31,6	37,8	93,3	89,7	87,9	99,5	98,9	98,3	100,0	100,0	99,9

Ce tableau permet de constater que, de façon générale, le secteur de l'assurance collective est un peu plus concentré que celui de l'assurance individuelle. En 2018, le plus important assureur ou groupe d'assureurs détient 31,8 % du marché de l'assurance vie collective, par opposition à 19,6 % pour le plus important assureur ou groupe d'assureurs pour le marché de l'assurance vie individuelle. Il en va de même pour le marché de l'assurance accidents et maladie collectif, où le plus important assureur ou groupe d'assureurs détient 23 % du marché en comparaison à 14,4 % pour le plus important assureur ou groupe d'assureurs pour le marché de l'assurance accidents et maladie individuel. Toutefois, pour le marché des rentes, le plus important assureur ou groupe d'assureurs détient 62 % du marché pour le secteur des rentes individuelles, tandis que 37,8 % du secteur des rentes collectives est détenu par le plus important assureur ou groupe d'assureurs. Le tableau 31 présente une autre mesure de concentration du marché qui est aussi considérée par l'Autorité. Ce tableau présente l'indice de concentration d'Herfindahl-Hirschman (HHI)⁸² pour chacune des lignes d'affaires liées à l'assurance de personnes et aussi pour l'ensemble de ce marché.

Tableau 31

Indice de concentration HHI pour chacune des lignes d'affaires liées à l'assurance de personnes

Ligne d'affaires	HHI		
	2016	2017	2018
Vie individuelle	1 302	1 301	1 300
Vie collective	1 664	1 665	1 635
Accidents et maladie individuel	975	991	1 002
Accidents et maladie collectif	1 384	1 393	1 362
Rentes individuelles	3 460	3 880	4 264
Rentes collectives	3 304	2 401	2 726
Total du marché de l'assurance individuelle	1 288	1 325	1 393
Total du marché de l'assurance collective	1 368	1 275	1 315
Total du marché	1 221	1 172	1 231

⁸² Les explications concernant l'interprétation à donner à l'indice HHI sont disponibles dans le glossaire présenté en annexe.

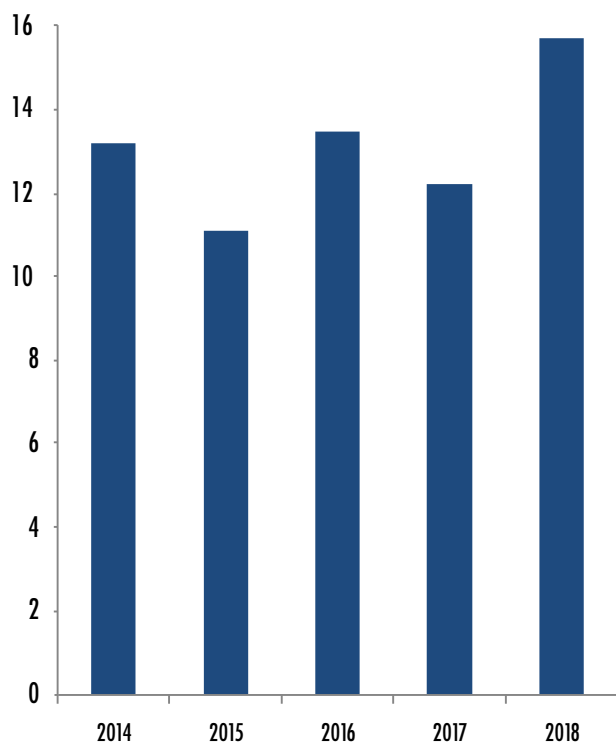
En 2018, les marchés de l'assurance vie individuelle, de l'assurance accidents et maladie individuel et celui de l'assurance accidents et maladie collectif peuvent être qualifiés de non concentrés selon cet indice puisqu'ils ont un indice HHI inférieur à 1 500. Toutefois, les marchés des rentes individuelles et des rentes collectives sont fortement concentrés puisque leurs indices HHI sont respectivement de 4 264 et 2 726 en 2018, donc supérieurs à 2 500. Le marché de l'assurance vie collective, quant à lui, présente une concentration modérée avec un indice HHI de 1 635 en 2018. Finalement, en examinant le marché de l'assurance individuelle, celui de l'assurance collective et le marché dans son ensemble, ces derniers présentent des indices HHI respectifs de 1 393, 1 315 et 1 231, faisant en sorte qu'ils peuvent être qualifiés, selon cet indice, de marchés non concentrés.

Les résultats financiers

Le graphique 50 présente l'évolution des bénéfices nets de l'ensemble des assureurs faisant affaire au Québec. Il est important de préciser que les données financières reflètent l'ensemble des affaires de ces assureurs et non pas celles uniquement produites au Québec.

Graphique 50

Évolution des bénéfices nets - non consolidés (milliards)



Après avoir connu une baisse de 9,2 % en 2017 pour atteindre un niveau de 12,2 G\$, les bénéfices totaux ont augmenté de 28,4 % en 2018. Le niveau des bénéfices totaux pour 2018 est de 15,7 G\$.

Le tableau 32 présente le bénéfice avant impôt calculé à partir de l'état des résultats consolidé par ligne d'affaires. Ce tableau n'inclut que les résultats des affaires sans participation pour les lignes d'affaires présentées. On remarque que les revenus ont totalisé 75,9 G\$, tandis que les indemnités et les dépenses se sont chiffrées à 64,6 G\$ en 2018. En 2017, ces montants étaient respectivement de 100,8 G\$ et 94,1 G\$. Afin de comparer les différentes années entre elles, le bénéfice avant impôt a été exprimé en pourcentage des revenus pour chacune des cinq dernières années. Les revenus sont composés principalement des primes, des revenus de placement et des revenus d'honoraires.

Tableau 32

Bénéfice avant impôt en pourcentage des revenus par ligne d'affaire au 31 décembre - consolidé

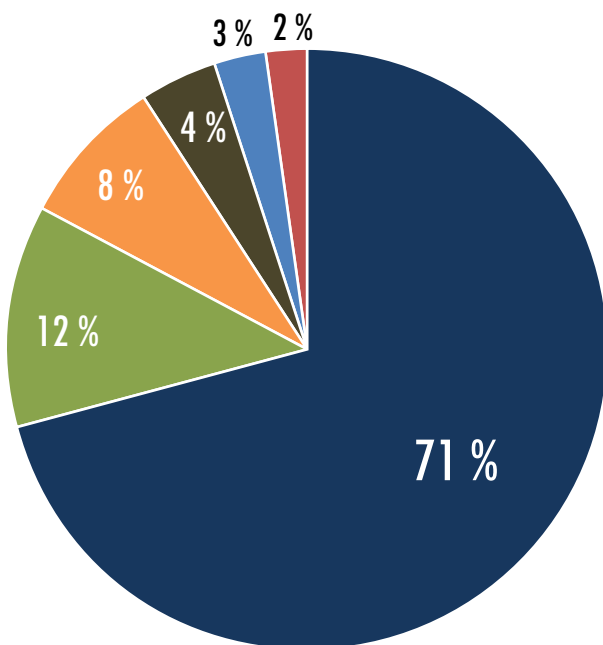
Ligne d'affaires	Total des revenus (2018) ('000 \$)	Total des indemnités et dépenses (2018) ('000 \$)	Bénéfice avant impôt en pourcentage des revenus				
			2018	2017	2016	2015	2014
Vie individuelle	17 214 460	14 870 221	13,62 %	7,20 %	11,24 %	4,73 %	7,91 %
Vie collective	5 931 331	5 020 198	15,36 %	15,38 %	18,30 %	17,61 %	16,37 %
Rentes individuelles	8 871 929	7 587 676	14,48 %	10,57 %	8,89 %	18,98 %	6,28 %
Rentes collectives	8 162 962	5 589 676	31,52 %	7,00 %	9,83 %	9,92 %	6,65 %
Acc./mal. individuel	5 627 663	4 007 065	28,80 %	1,72 %	10,20 %	12,12 %	21,50 %
Acc./mal. collectif	30 063 716	27 556 775	8,34 %	4,19 %	4,84 %	4,46 %	4,28 %
Total	75 872 061	64 631 611	14,82 %	6,64 %	9,21 %	8,99 %	8,30 %

Les placements

Le graphique 51 montre la composition du portefeuille de placement des assureurs de personnes en 2018, qui s'élève à plus de 402 G\$.

Graphique 51

Composition du portefeuille de placement par catégorie - non consolidé

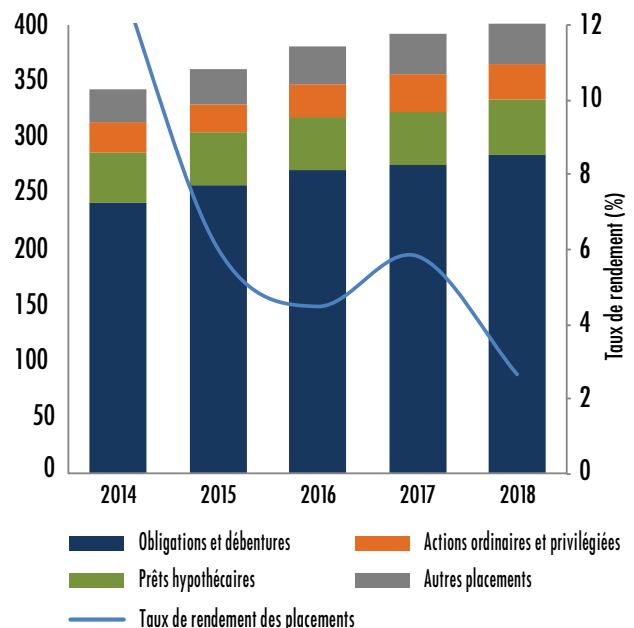


- Obligations et débetures
- Prêts hypothécaires
- Actions ordinaires et privilégiées
- Biens immobiliers
- Autres placements
- Placements à court terme

Les proportions des composantes du portefeuille de placement des assureurs sont demeurées les mêmes que celles de 2017. Le taux de rendement sur les placements⁸³ est toutefois inférieur à celui de 2017, tel qu'illustré au graphique 52. Il est passé de 5,8 % en 2017 à 2,7 % en 2018.

Graphique 52

Évolution du portefeuille de placement par catégorie - non consolidé et taux de rendement global (milliards)



83 Le calcul du taux de rendement a été révisé. Ce dernier inclut dorénavant les plus ou moins-values non réalisées sur les placements présentés à l'état des résultats étendus.

La solvabilité

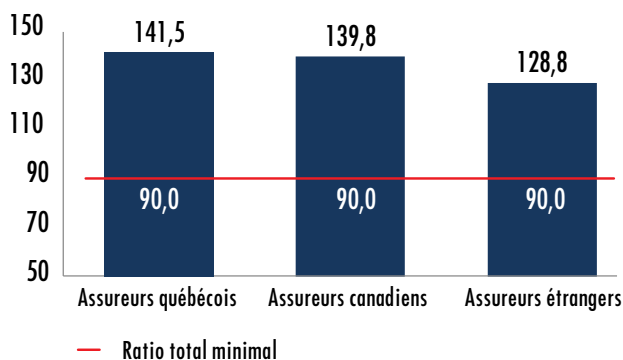
Tout assureur de personnes titulaire d'un permis au Québec doit s'assurer de respecter la nouvelle *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital* (ESCAP), laquelle a pris effet le 1^{er} janvier 2018 et remplace la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres* (EMSFP). La ligne directrice définit les attentes de l'Autorité en matière de suffisance de capital essentiel à une gestion saine et prudente. Elle prévoit également le niveau de capital qu'un assureur devrait maintenir, déterminé par la division du montant disponible par le montant du coussin de solvabilité (le « ratio total »). Ainsi, les assureurs de personnes devraient en tout temps maintenir un ratio total égal ou supérieur à 90 %. Toutefois, dans le cadre de ses activités de surveillance, l'Autorité s'attend à ce que chaque assureur de personnes maintienne un ratio total d'au moins 100 %.

Par rapport à l'EMSFP, des améliorations ont été apportées au calcul des exigences rattachées à divers risques et les éléments composant le ratio total ont été modifiés. Aussi, en raison du changement de calibration des exigences de capital, le ratio cible d'intervention sous l'ESCAP est maintenant de 100 %, alors que le ratio équivalent sous l'EMSFP était de 150 %. Par conséquent, il n'est pas possible de comparer directement le ratio de l'ESCAP et celui de l'EMSFP. Finalement, l'ESCAP requiert maintenant le calcul d'un nouveau ratio, soit le ratio de base qui mesure la solidité financière de l'assureur en mettant l'accent sur le capital de meilleure qualité (capital de catégorie 1), composé notamment des actions ordinaires émises par l'assureur et des bénéfices non répartis.

Le graphique 53 présente le nouveau ratio total de capital moyen qui découle de la mise en application de l'ESCAP. Ce ratio est nettement supérieur au ratio minimal de 90 % et il permet de constater que les assureurs de personnes exerçant au Québec demeurent bien capitalisés. Le ratio total de chaque assureur est divulgué au tableau 35 du présent rapport annuel.

Graphique 53

Ratio total de capital moyen - consolidé selon la charte (pourcentage)

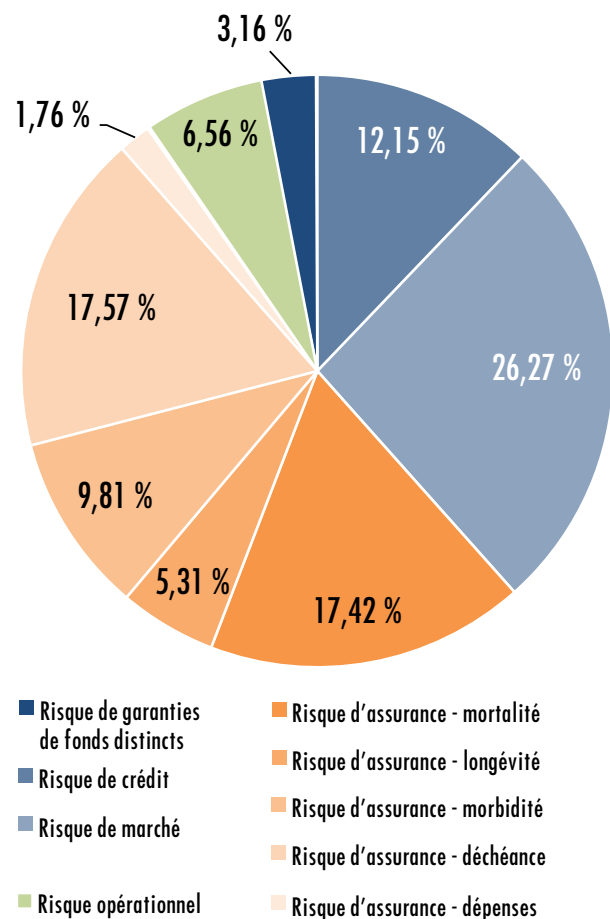


Les risques

Le graphique 54 présente la composition des exigences de capital par type de risque en 2018. En raison de l'amélioration du calcul des exigences rattachées à divers risques, la proportion par risque sous l'ESCAP est différente par rapport à la répartition sous l'EMSFP. Bien que la proportion des risques liés aux actifs soit encore importante à plus de 40 %, elle représente maintenant moins de 50 % des risques. Cette baisse s'explique principalement par la hausse de la proportion que représente l'exigence pour le risque de mortalité et par l'ajout d'exigences explicites pour le risque opérationnel.

Graphique 54

Composition des exigences de capital - consolidé par type de risque en 2018



2.1.2 Données détaillées par institution

Tableau 33

Liste des assureurs de personnes exerçant au Québec au 31 décembre 2018⁸⁴

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
1	ACTRA	LA SOCIETE FRATERNELLE ACTRA
2	AETNA-VIE	AETNA-VIE
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ALLIANZ D'AMÉRIQUE DU NORD
4	AMÉRICAIN - VIE REVENU	L'AMÉRICAIN, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ET REVENU
5	AMERICAN BANKERS - VIE	AMERICAN BANKERS COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DE LA FLORIDE
6	AMERICAN-MALADIE	AMERICAN, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ET D'ASSURANCE-MALADIE
7	ARCANE ROYAL	LE CONSEIL SUPRÊME DE L'ARCANE ROYAL
8	ASSOMPTION	ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE
9	ASSURANCE GMS	ASSURANCE GMS
10	ASSURANCE VIE MD	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE VIE MD
11	ASSURANT	ASSURANT VIE DU CANADA
12	AXA EQUITABLE	AXA EQUITABLE ASSURANCE-VIE
13	BANQUE NATIONALE	ASSURANCE-VIE BANQUE NATIONALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
14	BMO ASSURANCE-VIE	BMO COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	BMO SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE
16	BOUCLIER VERT	LE BOUCLIER VERT DU CANADA
17	BROOKFIELD	COMPAGNIE DE RENTES BROOKFIELD
18	CANADA SUR LA VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
19	CANADA-VIE DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CANADA-VIE DU CANADA
20	CANASSURANCE	CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE
21	CANASSURANCE HOSP.	ASSOCIATION D'HOSPITALISATION CANASSURANCE
22	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE ⁸⁵	LA CAPITALE ASSUREUR DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE INC.
23	CAPITALE SÉC. FINAN.	LA CAPITALE SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE
24	CHEVALIERS DE COLOMB	CHEVALIERS DE COLOMB
25	CHUBB ASSURANCE-VIE	CHUBB DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
26	CIBC	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CIBC LIMITÉE
27	CIGNA DU CANADA - VIE	CIGNA DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
28	COMBINED D'AMÉRIQUE	COMPAGNIE D'ASSURANCE COMBINED D'AMÉRIQUE
29	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE CONNECTICUT GÉNÉRAL
30	CO-OPERATORS - VIE	CO-OPERATORS COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
31	CROATE	UNION FRATERNELLE CROATE
32	CROIX BLEUE	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CROIX BLEUE DU CANADA
33	CUMIS - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CUMIS

⁸⁴ Pour plus de détails sur ces assureurs, consultez le registre - Assureurs sur le site Web de l'Autorité.

⁸⁵ Détient un permis l'autorisant à recevoir des dépôts en vertu de la LAD.

Siège	Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance		
			Vie	Accidents et maladie	
TORONTO	Can.	S.S.M.	X	X	1
HARTFORD	Étr.	C.A.	X	X	2
MINNEAPOLIS	Étr.	C.A.	X	X	3
INDIANAPOLIS	Étr.	C.A.	X	X	4
MIAMI	Étr.	C.A.	X	X	5
FORT WORTH	Étr.	C.A.	X		6
BOSTON	Étr.	S.S.M.	X	X	7
MONCTON	Aut.prov.	C.M.A.	X	X	8
REGINA	Aut.prov.	C.A.		X	9
OTTAWA	Can.	C.A.	X		10
TORONTO	Can.	C.A.	X		11
NEW YORK	Étr.	C.A.	X	X	12
MONTRÉAL	Qué.	C.A.	X	X	13
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	14
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	15
WINDSOR	Can.	C.A.		X	16
TORONTO	Can.	C.A.	X		17
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	18
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	19
MONTRÉAL	Qué.	C.A.	X	X	20
MONTRÉAL	Qué.	S.S.M.		X	21
QUÉBEC	Qué.	C.A.	X	X	22
QUÉBEC	Qué.	C.A.	X	X	23
NEW HAVEN	Étr.	S.S.M.	X	X	24
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	25
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	26
SCARBOROUGH	Can.	C.A.	X	X	27
CHICAGO	Étr.	C.A.	X	X	28
BLOOMFIELD	Étr.	C.A.	X	X	29
RÉGINA	Can.	C.A.	X	X	30
PITTSBURGH	Étr.	S.S.M.	X	X	31
MONCTON	Can.	C.A.	X	X	32
BURLINGTON	Can.	C.A.	X	X	33

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
34	DESJARDINS FINANCIÈRE ⁸⁶	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE
35	EMPIRE	L'EMPIRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
36	ÉQUITABLE - VIE	L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE DU CANADA
37	EXCELLENCE	L'EXCELLENCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
38	FINANCIÈRE FAITHLIFE	FINANCIÈRE FAITHLIFE
39	FIRST CANADIAN	LA CORPORATION D'ASSURANCE FIRST CANADIAN
40	FORESTERS VIE	FORESTERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE
41	FORESTIERS (ORDRE IND.)	L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS
42	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	LA SOCIETE COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES INC.
43	GENERAL RE LIFE	LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GENERAL RE LIFE CORPORATION
44	GERBER	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE GERBER
45	GRANDE LODGE D'ORANGE	FONDATION D'ENTRAIDE DE LA GRANDE LODGE D'ORANGE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE
46	GREAT-WEST	LA GREAT-WEST COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
47	HUMANIA	HUMANIA ASSURANCE INC.
48	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE ⁸⁶	INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.
49	IVARI	IVARI
50	JACKSON NATIONAL	COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE JACKSON NATIONAL
51	LIBERTÉ-VIE BOSTON	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE LIBERTÉ DE BOSTON
52	LONDON LIFE ⁸⁶	LONDON LIFE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
53	L'UNION-VIE ⁸⁵	L'UNION-VIE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE
54	MANUFACTURERS ⁸⁶	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS
55	MANUVIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE MANUVIE DU CANADA
56	MEDAVIE	MEDAVIE INC.
57	MÉTROPOLITAINE - VIE	LA MÉTROPOLITAINE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
58	METROPOLITAN	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE METROPOLITAN TOWER
59	MUNICH	LA MUNICH, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE
60	NEW YORK LIFE	COMPAGNIE D'ASSURANCES NEW YORK LIFE
61	NORTH AMERICA - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE NORTH AMERICA
62	OPTIMUM RÉASSURANCE	OPTIMUM RÉASSURANCE INC.
63	PAVONIA	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PAVONIA DE MICHIGAN
64	PREMIÈRE DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PREMIÈRE DU CANADA
65	PRIMERICA DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PRIMERICA DU CANADA
66	RBC DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE RBC DU CANADA
67	RBC - VIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC
68	RELIABLE	LA RELIABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
69	RELIASTAR	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE RELIASTAR
70	RGA	RGA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE-VIE DU CANADA
71	ROUSSEAU & FRÈRE	LES ASSURANCES FUNÉRAIRES ROUSSEAU ET FRÈRE LIMITÉE
72	SCOR VIE	SCOR GLOBAL VIE

⁸⁶ Détient une autorisation d'administrateur de RVER.

Siège	Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance		
			Vie	Accidents et maladie	
LÉVIS	Qué.	C.A.	X	X	34
KINGSTON	Can.	C.A.	X	X	35
WATERLOO	Can.	C.M.A.	X	X	36
MONTRÉAL	Qué.	C.A.	X	X	37
WATERLOO	Can.	S.S.M.	X		38
SHERWOOD PARK	Aut.prov.	C.A.	X	X	39
NORTH YORK	Can.	C.A.	X	X	40
TORONTO	Can.	S.S.M.	X	X	41
VILLE MONT-ROYAL	Qué.	C.A.F.	X		42
STAMFORD	Étr.	C.A.	X	X	43
WHITE PLAINS	Étr.	C.A.	X		44
NORTH YORK	Can.	S.S.M.	X		45
WINNIPEG	Can.	C.A.	X	X	46
SAINT-HYACINTHE	Qué.	C.A.	X	X	47
QUÉBEC	Qué.	C.A.	X	X	48
NORTH YORK	Can.	C.A.	X	X	49
LANSING	Étr.	C.A.	X	X	50
BOSTON	Étr.	C.A.	X	X	51
LONDON	Can.	C.A.	X	X	52
DRUMMONDVILLE	Qué.	C.M.A.	X	X	53
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	54
TORONTO	Can.	C.A.	X		55
MONCTON	Aut.prov.	C.A.		X	56
NEW YORK	Étr.	C.A.	X	X	57
LINCOLN	Étr.	C.A.	X	X	58
MUNICH	Étr.	C.A.	X	X	59
JERSEY CITY	Étr.	C.M.A.	X	X	60
PHILADELPHIA	Étr.	C.A.	X	X	61
MONTRÉAL	Qué.	C.A.	X	X	62
BASKING RIDGE	Étr.	C.A.	X	X	63
NORTH YORK	Can.	C.A.	X	X	64
MISSISSAUGA	Can.	C.A.	X	X	65
MISSISSAUGA	Can.	C.A.		X	66
MISSISSAUGA	Can.	C.A.	X	X	67
HAMILTON	Can.	C.A.	X	X	68
MINNEAPOLIS	Étr.	C.A.	X	X	69
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	70
TROIS-RIVIÈRES	Qué.	C.A.F.	X		71
PARIS	Étr.	C.A.	X	X	72

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
73	SCOTIA-VIE	SCOTIA-VIE COMPAGNIE D'ASSURANCE
74	SIAP	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE SIAP
75	SSQ ASSURANCES	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.
76	SSQ - VIE	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.
77	SUISSE DE RÉASSURANCES	COMPAGNIE SUISSE DE RÉASSURANCES SA
78	SUN LIFE (CANADA)	SUN LIFE ASSURANCES (CANADA) LIMITÉE
79	SUN LIFE DU CANADA ⁸⁶	SUN LIFE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
80	SURVIVANCE-VOYAGE	LA SURVIVANCE-VOYAGE, COMPAGNIE D'ASSURANCE
81	TD-ASSURANCE-VIE	TD, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
82	TEACHERS	LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS (FRATERNELLE)
83	TRANS GLOBALE - VIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE TRANS-GLOBALE
84	TRITON	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRITON
85	UKRAINIENNE	ASSOCIATION NATIONALE UKRAINIENNE
86	UNITED AMERICAN	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE UNITED AMERICAN
87	VIACTION	VIACTION ASSURANCE INC.
88	VOYAGEURS DE COMMERCE	ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE COMMERCE D'AMÉRIQUE
89	WESTERN LIFE	WESTERN LIFE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Siège	Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance		
			Vie	Accidents et maladie	
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	73
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	74
QUÉBEC	Qué.	C.A.	X	X	75
QUÉBEC	Qué.	C.A.	X	X	76
ZURICH	Étr.	C.A.	X	X	77
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	78
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	79
SAINT-HYACINTHE	Qué.	C.A.	X	X	80
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	81
TORONTO	Can.	S.S.M.	X	X	82
EDMONTON	Aut.prov.	C.A.	X	X	83
FORT WORTH	Étr.	C.A.		X	84
PARSIPPANY	Étr.	S.S.M.	X	X	85
MCKINNEY	Étr.	C.A.	X	X	86
MONTRÉAL	Qué.	C.A.	X	X	87
COLUMBUS	Étr.	S.S.M.	X	X	88
WINNIPEG	Can.	C.A.	X	X	89

Tableau 34

État des résultats non consolidés par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placements	Autres revenus	Total des revenus
1	ACTRA	16 994	838	16 156	1 881	6 809	24 846
2	AETNA-VIE	15 593	1 060	14 533	2 108	163	16 804
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	168	17	151	535	58	744
4	AMÉRICAINNE - VIE REVENU	134 189	28	134 161	15 861	1	150 023
5	AMERICAN BANKERS - VIE	358 581	268 540	90 041	2 830	-	92 871
6	AMERICAN-MALADIE	18 128	-	18 128	980	-	19 108
7	ARCANE ROYAL	98	-	98	514	-	612
8	ASSOMPTION	150 373	34 337	116 036	3 748	(9 290)	110 494
9	ASSURANCE GMS	36 842	356	36 486	(36)	(2 522)	33 928
10	ASSURANCE VIE MD			-	132	20 819	20 951
11	ASSURANT	279 693	-	279 693	2 446	542	282 681
12	AXA EQUITABLE	5 081	-	5 081	2 231	-	7 312
13	BANQUE NATIONALE	147 400	40 747	106 653	984	4 035	111 672
14	BMO ASSURANCE-VIE	68 919	50 206	18 713	381	433	19 527
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	1 326 519	140 643	1 185 876	(6 621)	8 985	1 188 240
16	BOUCLIER VERT	564 077	15 807	548 270	6 460	(19 365)	535 365
17	BROOKFIELD	208 465		208 465	960	-	209 425
18	CANADA SUR LA VIE	22 120 230	18 883 682	3 236 548	349 364	1 081 653	4 667 565
19	CANADA-VIE DU CANADA	2 156 472	-	2 156 472	160 164	(50 210)	2 266 426
20	CANASSURANCE	29 181	6 358	22 823	1 081	(714)	23 190
21	CANASSURANCE HOSP.	184 080	428	183 652	16 424	(571)	199 505
22	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	1 284 168	79 791	1 204 377	18 410	112 155	1 334 942
23	CAPITALE SÉC. FINAN.	102 277	2 548	99 729	9 350	8 880	117 959
24	CHEVALIERS DE COLOMB	210 552	138	210 414	82 389	16 745	309 548
25	CHUBB ASSURANCE-VIE	273 617	218 597	55 020	1 679	107	56 806
26	CIBC	45 087	9 358	35 729	1 972	133	37 834
27	CIGNA DU CANADA - VIE	102 192	9 213	92 979	2 458	11 119	106 556
28	COMBINED D'AMÉRIQUE	282 439	113 962	168 477	13 395	184	182 056
29	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	2 053	8	2 045	4 889	9 765	16 699
30	CO-OPERATORS - VIE	737 917	83 433	654 484	30 224	172 662	857 370
31	CROATE	299	-	299	401	1	701
32	CROIX BLEUE	413 704	82 322	331 382	16 016	4 102	351 500

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	
10 593	171	-	13 078	23 842	1 004	(1 521)	1
8 437	(227)	816	2 713	11 739	4 207	3 183	2
91	2 219	35	760	3 105	(1 648)	(1 703)	3
28 473	8 038	40 475	21 106	98 092	51 881	35 686	4
14 645	(2 275)	27 817	37 923	78 110	10 964	10 964	5
2 539	1 707	-	9 389	13 635	4 221	3 699	6
394	(366)	-	265	293	307	307	7
82 927	(37 712)	21 482	35 366	102 063	7 173	4 841	8
18 807		6 202	7 599	32 608	1 981	1 981	9
			17 924	17 924	2 372	2 372	10
142 322	46 650	24 204	54 537	267 713	10 931	10 931	11
2 289	(550)	34	686	2 459	3 946	3 520	12
26 515	(12 213)	(6 333)	47 144	55 113	42 539	41 270	13
1 609	379	1 054	4 999	8 041	8 361	8 204	14
410 383	375 657	83 605	165 580	1 035 225	126 823	108 304	15
441 301		15 896	70 326	527 523	7 842	15 416	16
17 198	185 161		6 547	208 906	519	385	17
3 658 828	(1 596 187)	161 441	574 655	2 798 737	1 769 730	2 046 028	18
856 861	678 806	192 019	493 651	2 221 337	130 603	81 111	19
9 039	1 054	3 884	11 783	25 760	(1 786)	(1 851)	20
123 776	3 586	13 693	39 281	180 336	19 169	14 036	21
690 520	225 222	68 078	282 600	1 266 420	58 045	74 248	22
65 872	(13 015)	17 336	35 287	105 480	9 690	4 715	23
99 264	120 904	15 909	93 131	329 208	(19 660)	(42 997)	24
27 885	690	(3 847)	21 521	46 249	7 620	7 331	25
6 822	10 101	-	11 142	28 065	6 639	5 678	26
70 890	(2 283)	2 130	18 351	89 088	12 126	11 331	27
(329 438)	410 674	41 137	58 114	180 487	(186)	(636)	28
800	2 782	59	3 047	6 688	7 365	2 841	29
315 991	121 340	132 443	130 288	700 062	160 852	149 684	30
388	(82)	13	404	723	(22)	(22)	31
192 071	37 143	14 109	96 645	339 968	8 990	3 545	32

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placements	Autres revenus	Total des revenus
33	CUMIS - VIE	217 933	20 515	197 418	983	11 456	209 857
34	DESJARDINS FINANCIÈRE	4 864 794	179 965	4 684 829	243 995	685 716	5 614 540
35	EMPIRE	1 020 640	147 035	873 605	(10 454)	277 279	1 140 430
36	ÉQUITABLE - VIE	1 041 083	146 769	894 314	19 539	42 166	956 019
37	EXCELLENCE	134 635	58 894	75 741	451	856	77 048
38	FINANCIÈRE FAITHLIFE	25 121	2 460	22 661	5 106	3 447	31 214
39	FIRST CANADIAN	178 257	126 933	51 324	(17 251)	12 368	46 441
40	FORESTERS VIE	182 311	44 398	137 913	9 027	(2 305)	144 635
41	FORESTIERS (ORDRE IND.)	785 334	56 798	728 536	(116 546)	(19 778)	592 212
42	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	(1)		(1)	29	(18)	10
43	GENERAL RE LIFE	2 036	294	1 742	228	-	1 970
44	GERBER	2 838	-	2 838	1 543	-	4 381
45	GRANDE LODGE D'ORANGE	1 335	25	1 310	100	112	1 522
46	GREAT-WEST	7 056 102	815 126	6 240 976	351 061	2 845 282	9 437 319
47	HUMANIA	136 254	32 581	103 673	(698)	311	103 286
48	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	6 817 237	478 255	6 338 982	74 048	826 037	7 239 067
49	IVARI	830 863	431 910	398 953	(100 527)	36 194	334 620
50	JACKSON NATIONAL	20	-	20	189	-	209
51	LIBERTÉ-VIE BOSTON	536		536	196	-	732
52	LONDON LIFE	3 648 555	179 330	3 469 225	515 834	1 093 411	5 078 470
53	L'UNION-VIE	144 846	34 576	110 270	12 415	367	123 052
54	MANUFACTURERS	11 603 345	1 504 600	10 098 745	2 057 724	6 089 387	18 245 856
55	MANUVIE	17 559	17 559	-	1 676	-	1 676
56	MEDAVIE	627 705	723	626 982	419	139 838	767 239
57	MÉTROPOLITAINE - VIE	-	-	-	2 159	61	2 220
58	METROPOLITAN	289 011	10 632	278 379	17 456	282	296 117
59	MUNICH	2 218 550	656 012	1 562 538	113 936	-	1 676 474
60	NEW YORK LIFE	48 770	446	48 324	35 685	31	84 040
61	NORTH AMERICA - VIE	46 773	203	46 570	5 427	281	52 278
62	OPTIMUM RÉASSURANCE	206 286	145 534	60 752	11 036	84	71 872
63	PAVONIA	7 520	658	6 862	431	398	7 691
64	PREMIÈRE DU CANADA	272 538	166 903	105 635	2 980	3 389	112 004
65	PRIMERICA DU CANADA	310 997	151 188	159 809	5 650	80 768	246 227
66	RBC DU CANADA	125 571	634	124 937	1 799	2 546	129 282
67	RBC - VIE	2 037 686	202 548	1 835 138	71 416	41 468	1 948 022

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	
95 855	(94 837)	79 419	104 235	184 672	18 476	16 877	33
3 128 754	314 070	255 332	1 076 695	4 774 851	618 879	502 773	34
570 332	(51 775)	196 484	241 757	956 798	148 841	115 631	35
347 850	113 946	211 215	171 428	844 439	86 810	85 305	36
26 008	(8 223)	20 895	23 212	61 892	11 134	11 075	37
19 706	(12 485)	3 152	18 966	29 339	1 736	354	38
10 453	101	22 501	33 148	66 203	(12 549)	(12 549)	39
100 226	(47 342)	78 800	41 200	172 884	(20 210)	(20 315)	40
434 680	(182 668)	185 541	269 165	706 718	(114 957)	(7 772)	41
1	(18)		17	0	7	7	42
1 034	(224)	(10)	278	1 078	892	892	43
758	1 414	-	956	3 128	1 010	158	44
1 731	(1 809)	207	1 195	1 324	264	(207)	45
4 360 767	404 968	444 913	1 224 201	6 434 849	2 987 152	3 318 751	46
51 865	(1 989)	14 526	35 329	99 731	3 012	1 871	47
4 395 101	346 293	790 952	941 755	6 474 101	633 646	605 516	48
155 452	(103 292)	155 215	198 976	406 351	(44 308)	(72 134)	49
121	375	-	274	770	(561)	(561)	50
599	679		220	1 498	(766)	(836)	51
1 620 980	688 364	558 862	1 545 430	4 413 636	575 282	663 527	52
80 515	(8 743)	11 772	29 780	113 324	7 661	5 557	53
8 049 646	284 350	1 257 261	3 562 658	13 153 915	5 076 070	7 291 842	54
-	519	-	-	519	851	1 279	55
454 910	636	38 167	257 066	750 779	16 460	21 145	56
-	-	-	410	410	1 415	1 154	57
214 683	(14 513)	42 636	9 199	252 005	44 112	44 112	58
831 579	12 243	182 313	311 404	1 337 539	259 875	237 293	59
11 006	4 459	-	31 596	47 061	34 252	23 225	60
23 635	24 983	3 293	8 685	60 596	(9 880)	(12 322)	61
43 603	3 650	(6 168)	9 221	50 306	16 309	16 012	62
2 651	(673)	3 327	1 826	7 131	(3 047)	(2 971)	63
25 889	8 768	39 093	33 504	107 254	3 488	2 731	64
36 785	(59 986)	67 552	56 813	101 164	105 875	103 663	65
73 312		9 920	38 011	121 243	5 886	6 349	66
818 360	261 919	141 697	387 231	1 609 207	245 396	245 396	67

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placements	Autres revenus	Total des revenus
68	RELIABLE	12 039	11 360	679	288	-	967
69	RELIASTAR	-	-	-	1 717	4 120	5 837
70	RGA	1 375 375	1 032 824	342 551	82 330	16 087	440 968
71	ROUSSEAU & FRÈRE	-	-	-	8	(21)	(13)
72	SCOR VIE	309 221	11 359	297 862	14 309	371	312 542
73	SCOTIA-VIE	56 358	3 372	52 986	1 036	2 010	56 032
74	SIAP	-	-	-	-	-	-
75	SSQ ASSURANCES	263 437	84 275	179 162	(420)	1 220	179 962
76	SSQ - VIE	1 961 601	364 338	1 597 263	65 514	83 993	1 746 770
77	SUISSE DE RÉASSURANCES	1 068 967	965 504	103 463	(21 455)	13 237	95 245
78	SUN LIFE (CANADA)	2 581 723	-	2 581 723	418 758	(98 281)	2 902 200
79	SUN LIFE DU CANADA	19 049 848	4 574 187	14 475 661	2 594 869	1 664 234	18 734 764
80	SURVIVANCE-VOYAGE	22 043	809	21 234	167	-	21 401
81	TD-ASSURANCE-VIE	112 598	34 838	77 760	(227)	25 765	103 298
82	TEACHERS	18 757	2 418	16 339	396	-	16 735
83	TRANS GLOBALE - VIE	4 674	-	4 674	228	-	4 902
84	TRITON	66 551	-	66 551	4 370	(14 276)	56 645
85	UKRAINIENNE	40	-	40	247	1	288
86	UNITED AMERICAN	137	-	137	340	-	477
87	VIACTION	1 123	387	736	126	350	1 212
88	VOYAGEURS DE COMMERCE	158	2	156	324	96	576
89	WESTERN LIFE	143 653	32 484	111 169	(1 680)	295	109 784
	TOTAL	103 226 731	32 774 078	70 452 653	7 221 917	15 247 314	92 921 884

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	
2 719	(148)	(2 619)	725	677	214	214	68
-	(399)	-	451	52	5 785	3 027	69
304 746	194 557	(38 480)	49 399	510 222	(49 128)	(44 680)	70
0	1		4	5	(18)	(18)	71
244 269	29 231	23 516	19 058	316 074	(3 579)	(10 967)	72
6 921	3 862		16 155	26 938	28 244	24 087	73
			67	67	(67)	(67)	74
59 981	(9 096)	46 827	61 104	158 816	16 450	12 464	75
1 158 137	55 597	117 764	295 232	1 626 730	94 595	89 489	76
77 234	(110 330)	(22 084)	(12 136)	(67 316)	124 738	127 723	77
1 298 178	851 990	177 845	200 447	2 528 460	244 900	221 019	78
10 804 632	279 219	711 750	4 386 986	16 182 587	2 036 349	2 769 960	79
9 007	409	4 231	7 169	20 816	356	644	80
24 087	(18 294)		91 972	97 765	4 050	3 737	81
8 250	(1 368)	579	7 116	14 577	2 158	4 098	82
155	(6)	-	4 130	4 279	510	510	83
14 802		-	28 367	43 169	10 682	8 824	84
175	701	1	293	1 170	(923)	(923)	85
375	442	11	124	952	(332)	(537)	86
317	(202)	(100)	1 850	1 865	(482)	(617)	87
1 407	(1 922)	8	1 074	567	9	(342)	88
23 790	3 631	54 142	23 501	105 064	3 457	3 940	89
47 026 121	3 728 409	6 755 949	18 214 771	75 725 250	15 669 079	19 007 294	

Tableau 35

État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	Actif			Passif		
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif	Contrats d'assurance et d'investissement	Fonds distincts
1	ACTRA	79 561	657 196	14 047	750 804	21 659	657 196
2	AETNA-VIE	70 898		15 077	85 975	15 236	-
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	24 868	13 204	5 086	43 158	9 943	13 204
4	AMÉRICAIN - VIE REVENU	369 377	-	52 367	421 744	117 194	-
5	AMERICAN BANKERS - VIE	169 892		44 569	214 461	104 238	-
6	AMERICAN-MALADIE	38 783		5 582	44 365	13 000	-
7	ARCANE ROYAL	11 311		855	12 166	8 531	-
8	ASSOMPTION	679 774	731 470	280 598	1 691 842	817 090	731 470
9	ASSURANCE GMS	25 683	-	9 366	35 049	4 365	-
10	ASSURANCE VIE MD	2 857	2 734 718	16 598	2 754 173	3 283	2 734 718
11	ASSURANT	1 974 490		33 403	2 007 893	1 862 988	-
12	AXA EQUITABLE	70 538		3 004	73 542	20 604	-
13	BANQUE NATIONALE	116 548	-	59 149	175 697	54 769	-
14	BMO ASSURANCE-VIE	21 751		800 203	821 954	241 935	-
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	9 920 638	421 271	54 124	10 396 033	8 706 106	421 271
16	BOUCLIER VERT	523 915	-	311 013	834 928	27 526	-
17	BROOKFIELD	508 464		17 243	525 707	402 264	-
18	CANADA SUR LA VIE	17 560 255	6 244 888	40 859 776	64 664 919	42 311 496	6 244 888
19	CANADA-VIE DU CANADA	9 115 204	-	5 464 228	14 579 432	13 139 071	-
20	CANASSURANCE	69 585	-	79 641	149 226	123 567	-
21	CANASSURANCE HOSP.	441 618	-	62 926	504 544	84 710	-
22	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	4 360 449	-	1 257 599	5 618 048	4 471 169	-
23	CAPITALE SÉC. FINAN.	477 229	-	42 194	519 423	392 018	-
24	CHEVALIERS DE COLOMB	3 571 184		274 478	3 845 662	2 987 807	-
25	CHUBB ASSURANCE-VIE	68 075	-	117 968	186 043	128 611	-
26	CIBC	118 786	-	34 608	153 394	(76 021)	-
27	CIGNA DU CANADA - VIE	86 266		52 827	139 093	44 979	-
28	COMBINED D'AMÉRIQUE	762 345		84 543	846 888	212 798	-
29	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	152 589		12 616	165 205	108 086	-

87 Les règles relatives à la suffisance du capital des assureurs de personnes se retrouvent dans la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital*, disponible sur le site Web de l'Autorité. Le ratio total de capital ne doit pas être interprété comme étant le seul élément pour juger de la situation financière d'un assureur ou de la qualité de sa gestion.

Passif		Suffisance du capital				
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et avoirs	Montant disponible ⁸⁷	Coussin de solvabilité ⁸⁷	Ratio total ⁸⁷ (%)	
49 554	728 409	22 395	22 189	14 324	155	1
307	15 543	70 432	59 196	8 515	695	2
112	23 259	19 899	15 869	4 571	347	3
1 622	118 816	302 928	302 841	249 335	121	4
5 610	109 848	104 613	73 175	57 046	128	5
1 114	14 114	30 251	15 158	4 372	347	6
13	8 544	3 622	3 968	1 003	396	7
10 195	1 558 755	133 087	185 868	137 311	135	8
11 364	15 729	19 320	18 659	6 139	304	9
75	2 738 076	16 097	16 097	12 132	133	10
1 717	1 864 705	143 188	191 722	122 834	156	11
155	20 759	52 783	120 022	94 850	127	12
1 570	56 339	119 358	168 352	59 091	285	13
50 936	292 871	529 083	1 824 887	1 563 935	117	14
19 770	9 147 147	1 248 886	1 835 374	1 564 520	117	15
423 408	450 934	383 994	352 189	128 172	275	16
52 536	454 800	70 907	91 543	45 304	202	17
3 981 008	52 537 392	12 127 527	19 214 606	13 465 105	143	18
311 059	13 450 130	1 129 302	2 197 839	1 016 746	216	19
58	123 625	25 601	54 159	14 183	382	20
10 560	95 270	409 274	437 243	85 248	513	21
234 133	4 705 302	912 746	968 986	623 279	155	22
3 409	395 427	123 996	212 851	103 975	205	23
2 640	2 990 447	855 215	662 554	349 002	190	24
5 641	134 252	51 791	74 636	68 216	109	25
-	(76 021)	229 415	266 722	48 656	548	26
2 402	47 381	91 712	88 743	45 599	195	27
23 330	236 128	610 760	677 841	519 112	131	28
507	108 593	56 612	60 259	27 347	220	29

	Nom de l'assureur	Actif				Passif	
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif	Contrats d'assurance et d'investissement	Fonds distincts
30	CO-OPERATORS - VIE	3 577 246	2 231 924	669 610	6 478 780	3 028 639	2 231 924
31	CROATE	16 032		668	16 700	13 987	-
32	CROIX BLEUE	821 804		438 202	1 260 006	1 067 860	-
33	CUMIS - VIE	682 632	428 535	154 207	1 265 374	501 691	428 535
34	DESJARDINS FINANCIÈRE	22 486 759	13 211 862	4 346 526	40 045 147	20 797 658	13 211 862
35	EMPIRE	7 950 848	7 822 790	(286 317)	15 487 321	5 404 863	7 822 790
36	ÉQUITABLE - VIE	2 632 804	1 191 192	427 704	4 251 700	2 246 262	1 191 192
37	EXCELLENCE	151 147	-	115 642	266 789	196 110	-
38	FINANCIÈRE FAITHLIFE	283 598	73 276	32 132	389 006	263 038	73 276
39	FIRST CANADIAN	382 003		151 814	533 817	287 610	-
40	FORESTERS VIE	1 170 872	14 976	352 635	1 538 483	1 236 851	14 976
41	FORESTIERS (ORDRE IND.)	4 674 599	68 018	1 545 475	6 288 092	4 113 591	68 018
42	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	582		363	945	458	-
43	GENERAL RE LIFE	11 258		6 748	18 006	1 931	-
44	GERBER	45 963		6 120	52 083	36 905	-
45	GRANDE LODGE D'ORANGE	25 632	-	1 891	27 523	21 500	-
46	GREAT-WEST	16 061 919	12 937 596	29 459 638	58 459 153	21 019 347	12 937 596
47	HUMANIA	346 994	-	256 496	603 490	506 676	-
48	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	25 680 939	23 780 629	9 352 591	58 814 159	26 382 577	23 780 629
49	IVARI	7 543 023	1 184 834	2 826 537	11 554 394	8 425 585	1 184 834
50	JACKSON NATIONAL	8 788		651	9 439	6 886	-
51	LIBERTÉ-VIE BOSTON	13 486		1 231	14 717	5 103	-
52	LONDON LIFE	29 409 081	57 820 704	7 495 750	94 725 535	31 412 610	57 820 704
53	L'UNION-VIE	1 550 045	25 683	652 053	2 227 781	1 944 233	25 683
54	MANUFACTURERS	75 895 035	97 213 487	76 037 275	249 145 797	91 095 815	97 213 487
55	MANUVIE	50 397	-	1 669 559	1 719 956	1 653 323	-
56	MEDAVIE	290 966		764 932	1 055 898	416 416	-
57	MÉTROPOLITAINE - VIE	38 774		69 634	108 408	510	-
58	METROPOLITAN	1 561 740		794 948	2 356 688	1 033 388	-
59	MUNICH	6 953 553		(657 251)	6 296 302	2 294 251	-
60	NEW YORK LIFE	511 735		14 380	526 115	146 997	-
61	NORTH AMERICA - VIE	209 130		10 496	219 626	130 456	-
62	OPTIMUM RÉASSURANCE	485 822	-	1 981 298	2 467 120	2 346 789	-
63	PAVONIA	48 172		6 951	55 123	15 135	-
64	PREMIÈRE DU CANADA	185 785		43 763	229 548	145 004	-
65	PRIMERICA DU CANADA	223 217	2 998 050	488 909	3 710 176	177 913	2 998 050

Passif		Suffisance du capital				
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et avoirs	Montant disponible ⁸⁷	Coussin de solvabilité ⁸⁷	Ratio total ⁸⁷ (%)	
55 696	5 316 259	1 162 521	1 589 674	1 087 029	146	30
73	14 060	2 640	4 186	2 884	145	31
29 319	1 097 179	162 827	273 863	202 344	135	32
64 543	994 769	270 605	255 653	162 258	158	33
2 995 931	37 005 451	3 039 696	6 134 300	4 152 682	148	34
476 952	13 704 605	1 782 716	3 016 192	2 028 505	149	35
43 063	3 480 517	771 183	1 371 412	930 717	147	36
3 246	199 356	67 433	105 207	45 046	234	37
12 792	349 106	39 900	59 868	39 371	152	38
93 503	381 113	152 704	183 027	119 022	154	39
17 513	1 269 340	269 143	463 721	392 818	118	40
85 950	4 267 559	2 020 533	2 674 448	1 755 051	152	41
218	676	269			S.O.*	42
68	1 999	16 007	9 630	3 971	243	43
25	36 930	15 153	32 992	11 530	286	44
45	21 545	5 978	6 553	3 725	176	45
2 679 386	36 636 329	21 822 824	26 806 140	19 170 022	140	46
14 241	520 917	82 573	147 775	100 195	147	47
2 953 718	53 116 924	5 697 235	8 514 514	6 755 165	126	48
906 891	10 517 310	1 037 084	1 777 235	1 571 972	113	49
92	6 978	2 461	3 223	901	358	50
86	5 189	9 528	5 260	1 466	359	51
1 235 714	90 469 028	4 256 507	5 910 549	4 412 364	134	52
9 919	1 979 835	247 946	383 548	177 761	216	53
6 799 633	195 108 935	54 036 862	77 737 632	54 389 441	143	54
272	1 653 595	66 361	66 173	52 621	126	55
139 745	556 161	499 737	241 746	198 443	122	56
30	540	107 868	103 260	5 505	1 876	57
8 371	1 041 759	1 314 929	1 677 756	939 988	178	58
20 581	2 314 832	3 981 470	7 786 357	6 646 980	117	59
2 131	149 128	376 987	122 678	31 553	389	60
2 288	132 744	86 882	104 484	47 059	222	61
3 376	2 350 165	116 955	750 571	580 138	129	62
3 255	18 390	36 733	34 749	6 961	499	63
7 334	152 338	77 210	115 465	78 818	146	64
14 679	3 190 642	519 534	1 190 287	735 707	162	65

* Cet assureur n'est pas assujéti aux exigences relatives à la suffisance du capital.

	Nom de l'assureur	Actif			Passif		
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif	Contrats d'assurance et d'investissement	Fonds distincts
66	RBC DU CANADA	91 953	-	20 507	112 460	9 981	-
67	RBC - VIE	12 713 290	1 367 864	1 032 805	15 113 959	10 679 705	1 367 864
68	RELIABLE	11 020	-	10 658	21 678	9 495	-
69	RELIASTAR	31 985	-	20 532	52 517	9 121	-
70	RGA	6 532 983	-	2 174 813	8 707 796	7 456 170	-
71	ROUSSEAU & FRÈRE	222		10	233	104	-
72	SCOR VIE	518 683		(2 843)	515 840	138 623	-
73	SCOTIA-VIE	79 293		131 589	210 882	(18 730)	-
74	SIAP	-		10 000	10 000	13	-
75	SSQ ASSURANCES	1 260 515		966 558	2 227 073	1 889 014	-
76	SSQ - VIE	2 992 625	4 925 843	2 246 868	10 165 336	3 790 064	4 925 843
77	SUISSE DE RÉASSURANCES	5 122 509		4 459 137	9 581 646	4 677 833	-
78	SUN LIFE (CANADA)	17 127 546	-	4 219 993	21 347 539	19 338 325	-
79	SUN LIFE DU CANADA	92 232 256	86 883 237	56 892 404	236 007 897	120 851 761	86 883 237
80	SURVIVANCE-VOYAGE	4 700	-	17 819	22 519	13 061	-
81	TD-ASSURANCE-VIE	82 681		116 537	199 218	127 728	-
82	TEACHERS	66 781		10 476	77 257	56 586	-
83	TRANS GLOBALE - VIE	4 784	-	2 094	6 878	1 246	-
84	TRITON	178 258	-	32 839	211 097	18 787	-
85	UKRAINIENNE	8 206		829	9 035	5 831	-
86	UNITED AMERICAN	6 865		7 106	13 971	3 814	-
87	VIACTION	7 252		1 097	8 349	4 628	-
88	VOYAGEURS DE COMMERCE	2 466		603	3 069	1 691	-
89	WESTERN LIFE	200 636	-	98 222	298 858	228 393	-
	TOTAL	402 652 822	324 983 247	261 769 603	989 405 672	474 030 234	324 983 247

Passif		Suffisance du capital				
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et avoirs	Montant disponible ⁸⁷	Coussin de solvabilité ⁸⁷	Ratio total ⁸⁷ (%)	
42 471	52 452	60 008	59 878	17 442	343	66
798 198	12 845 767	2 268 192	3 426 184	2 673 001	128	67
3 641	13 136	8 542	35 438	22 907	155	68
68	9 189	43 328	37 334	18 115	206	69
28 549	7 484 719	1 223 077	5 989 512	4 797 052	125	70
66	170	63			S.O.*	71
449	139 072	376 768	1 375 992	1 087 066	127	72
1 275	(17 455)	228 337	289 154	120 336	240	73
879	892	9 108			S.O.*	74
63 497	1 952 511	274 562	486 491	315 526	154	75
404 715	9 120 622	1 044 714	1 440 305	994 269	145	76
2 335 997	7 013 830	2 567 816	7 500 591	6 059 324	124	77
108 754	19 447 079	1 900 460	3 363 354	2 464 683	136	78
10 439 039	218 174 037	17 833 860	25 052 192	19 136 002	131	79
158	13 219	9 300	9 598	1 781	539	80
1 557	129 285	69 933	130 896	47 892	273	81
-	56 586	20 671	33 488	16 005	209	82
239	1 485	5 393	5 427	1 257	432	83
83 159	101 946	109 151	66 195	18 627	355	84
-	5 831	3 204	3 778	875	432	85
55	3 869	10 102	10 450	1 243	841	86
105	4 733	3 616	5 270	2 276	232	87
3	1 694	1 375	794	374	212	88
3 143	231 536	67 322	102 747	58 007	177	89
38 201 501	837 214 982	152 190 690	229 298 743	165 133 995	139	

* Cet assureur n'est pas assujéti aux exigences relatives à la suffisance du capital.

Tableau 36

Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées,
par catégorie par assureur (milliers)

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
1	ACTRA	-	113	113	-	-	-
2	AETNA-VIE	2	32	34	-	-	-
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	-	-	-	-	-	-
4	AMÉRICAINNE - VIE REVENU	676	-	676	-	-	-
5	AMERICAN BANKERS - VIE	93	27 652	27 745	-	-	-
6	AMERICAN-MALADIE	3	3 557	3 560	-	-	-
7	ARCANE ROYAL	18	-	18	-	-	-
8	ASSOMPTION	11 228	1 328	12 556	1 052	16	1 068
9	ASSURANCE GMS	-	-	-	-	-	-
10	ASSURANCE VIE MD	-	-	-	-	-	-
11	ASSURANT	3 821	21	3 842	9 692	328	10 020
12	AXA EQUITABLE	1	-	1	-	-	-
13	BANQUE NATIONALE	9 064	67 322	76 386	-	-	-
14	BMO ASSURANCE-VIE	-	639	639	-	9 003	9 003
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	105 429	10	105 439	14 134	17 766	31 900
16	BOUCLIER VERT	-	-	-	-	-	-
17	BROOKFIELD	-	-	-	-	40 243	40 243
18	CANADA SUR LA VIE	253 430	150 078	403 508	16 909	190 235	207 144
19	CANADA-VIE DU CANADA	-	-	-	-	-	-
20	CANASSURANCE	1 565	(502)	1 063	-	-	-
21	CANASSURANCE HOSP.	-	-	-	-	-	-
22	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	85 528	39 190	124 718	328 307	2 279	330 586
23	CAPITALE SÉC. FINAN.	383	-	383	21	-	21
24	CHEVALIERS DE COLOMB	37 674	-	37 674	64	-	64
25	CHUBB ASSURANCE-VIE	640	6 234	6 874	-	-	-
26	CIBC	233	-	233	-	-	-
27	CIGNA DU CANADA - VIE	-	114	114	-	-	-
28	COMBINED D'AMÉRIQUE	5 563	-	5 563	-	-	-
29	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	93	-	93	-	-	-
30	CO-OPERATORS - VIE	2 024	2 919	4 943	768	4 894	5 662
31	CROATE	6	-	6	-	-	-
32	CROIX BLEUE	138	25 301	25 439	-	-	-

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
-	1 384	1 384	-	1 497	1 497	0,01	1
-	22	22	2	54	56	0,00	2
-	-	-	-	-	-	-	3
208	-	208	884	-	884	0,00	4
84	2 043	2 127	177	29 695	29 872	0,17	5
-	-	-	3	3 557	3 560	0,02	6
-	-	-	18	-	18	0,00	7
752	11 465	12 217	13 032	12 809	25 841	0,14	8
-	57	57	-	57	57	0,00	9
-	-	-	-	-	-	-	10
-	-	-	13 513	349	13 862	0,08	11
-	-	-	1	-	1	0,00	12
5 165	47 674	52 839	14 229	114 996	129 225	0,72	13
-	2 275	2 275	-	11 917	11 917	0,07	14
14 448	1	14 449	134 011	17 777	151 788	0,85	15
-	12 481	12 481	-	12 481	12 481	0,07	16
-	-	-	-	40 243	40 243	0,22	17
34 337	84 445	118 782	304 676	424 758	729 434	4,07	18
-	-	-	-	-	-	-	19
17 524	(682)	16 842	19 089	(1 184)	17 905	0,10	20
62 270	83 196	145 466	62 270	83 196	145 466	0,81	21
33 275	443 480	476 755	447 110	484 949	932 059	5,20	22
9 847	-	9 847	10 251	-	10 251	0,06	23
619	-	619	38 357	-	38 357	0,21	24
1 411	9 895	11 306	2 051	16 129	18 180	0,10	25
-	2 549	2 549	233	2 549	2 782	0,02	26
-	3 696	3 696	-	3 810	3 810	0,02	27
120 408	-	120 408	125 971	-	125 971	0,70	28
-	-	-	93	-	93	0,00	29
2 848	10 633	13 481	5 640	18 446	24 086	0,13	30
-	-	-	6	-	6	0,00	31
-	78 050	78 050	138	103 351	103 489	0,58	32

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
33	CUMIS - VIE	207	392	599	-	1 641	1 641
34	DESJARDINS FINANCIÈRE	445 136	457 152	902 288	70 323	138 665	208 988
35	EMPIRE	174 884	7 092	181 976	21 116	118	21 234
36	ÉQUITABLE - VIE	20 237	1 535	21 772	7 706	-	7 706
37	EXCELLENCE	19 996	-	19 996	-	-	-
38	FINANCIÈRE FAITHLIFE	39	-	39	13	-	13
39	FIRST CANADIAN	-	434	434	-	-	-
40	FORESTERS VIE	31 517	779	32 296	-	1	1
41	FORESTIERS (ORDRE IND.)	6 362	-	6 362	2	-	2
42	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	(1)	-	(1)	-	-	-
43	GENERAL RE LIFE	-	-	-	-	-	-
44	GERBER	31	-	31	-	-	-
45	GRANDE LODGE D'ORANGE	20	-	20	-	-	-
46	GREAT-WEST	133 862	62 178	196 040	5 466	1 875	7 341
47	HUMANIA	11 448	19 908	31 356	42	-	42
48	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	679 849	164 297	844 146	1 098 454	753 993	1 852 447
49	IVARI	175 837	-	175 837	578	-	578
50	JACKSON NATIONAL	17	-	17	-	-	-
51	LIBERTÉ-VIE BOSTON	-	28	28	-	-	-
52	LONDON LIFE	438 972	-	438 972	8 575	38 535	47 110
53	L'UNION-VIE	49 363	4 944	54 307	8 463	-	8 463
54	MANUFACTURERS	546 079	114 696	660 775	7 885	57 079	64 964
55	MANUVIE	-	-	-	2 867	80	2 947
56	MEDAVIE	-	-	-	-	-	-
57	MÉTROPOLITAINE - VIE	-	-	-	-	-	-
58	METROPOLITAN	-	-	-	-	-	-
59	MUNICH	-	-	-	-	-	-
60	NEW YORK LIFE	292	200	492	-	-	-
61	NORTH AMERICA - VIE	-	529	529	-	-	-
62	OPTIMUM RÉASSURANCE	-	-	-	-	-	-
63	PAVONIA	1	418	419	-	-	-
64	PREMIÈRE DU CANADA	-	7 252	7 252	-	-	-
65	PRIMERICA DU CANADA	34 904	-	34 904	1	-	1
66	RBC DU CANADA	-	-	-	-	-	-
67	RBC - VIE	85 506	2 168	87 674	11 653	154 261	165 914
68	RELIABLE	40	-	40	-	-	-
69	RELIASTAR	-	-	-	-	-	-
70	RGA	-	-	-	-	-	-

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
7	81	88	214	2 114	2 328	0,01	33
150 928	1 642 300	1 793 228	666 387	2 238 117	2 904 504	16,20	34
6 138	72 470	78 608	202 138	79 680	281 818	1,57	35
249	8 819	9 068	28 192	10 354	38 546	0,22	36
77 909	-	77 909	97 905	-	97 905	0,55	37
1	-	1	53	-	53	0,00	38
-	548	548	-	982	982	0,01	39
407	516	923	31 924	1 296	33 220	0,19	40
1	-	1	6 365	-	6 365	0,04	41
-	-	-	(1)	-	(1)	(0,00)	42
-	-	-	-	-	-	-	43
-	-	-	31	-	31	0,00	44
-	-	-	20	-	20	0,00	45
98 402	607 039	705 441	237 730	671 092	908 822	5,07	46
43 177	48 206	91 383	54 667	68 114	122 781	0,68	47
81 137	599 435	680 572	1 859 440	1 517 725	3 377 165	18,84	48
411	-	411	176 826	-	176 826	0,99	49
-	-	-	17	-	17	0,00	50
-	56	56	-	84	84	0,00	51
-	-	-	447 547	38 535	486 082	2,71	52
4 274	67 409	71 683	62 100	72 353	134 453	0,75	53
107 033	847 176	954 209	660 997	1 018 951	1 679 948	9,37	54
-	-	-	2 867	80	2 947	0,02	55
-	222 964	222 964	-	222 964	222 964	1,24	56
-	-	-	-	-	-	-	57
-	-	-	-	-	-	-	58
-	-	-	-	-	-	-	59
-	-	-	292	200	492	0,00	60
-	2 826	2 826	-	3 355	3 355	0,02	61
-	-	-	-	-	-	-	62
-	164	164	1	582	583	0,00	63
3	10 588	10 591	3	17 840	17 843	0,10	64
1	-	1	34 906	-	34 906	0,19	65
-	15 824	15 824	-	15 824	15 824	0,09	66
91 138	30 053	121 191	188 297	186 482	374 779	2,09	67
3 300	-	3 300	3 340	-	3 340	0,02	68
-	-	-	-	-	-	-	69
-	-	-	-	-	-	-	70

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
71	ROUSSEAU & FRÈRE	-	-	-	-	-	-
72	SCOR VIE	-	-	-	-	-	-
73	SCOTIA-VIE	14	78	92	-	-	-
74	SIAP	-	-	-	-	-	-
75	SSQ ASSURANCES	113 587	7 065	120 652	-	-	-
76	SSQ - VIE	3 807	125 940	129 747	38 454	3 318	41 772
77	SUISSE DE RÉASSURANCES	-	-	-	-	-	-
78	SUN LIFE (CANADA)	-	-	-	-	-	-
79	SUN LIFE DU CANADA	718 709	135 218	853 927	118 120	858 728	976 848
80	SURVIVANCE-VOYAGE	-	-	-	-	-	-
81	TD-ASSURANCE-VIE	10	-	10	-	-	-
82	TEACHERS	-	-	-	-	-	-
83	TRANS GLOBALE - VIE	-	61	61	-	-	-
84	TRITON	-	-	-	-	-	-
85	UKRAINIENNE	15	-	15	-	-	-
86	UNITED AMERICAN	17	-	17	-	-	-
87	VIACTION	1 088	2	1 090	-	-	-
88	VOYAGEURS DE COMMERCE	-	-	-	-	-	-
89	WESTERN LIFE	635	87	722	-	-	-
	TOTAL	4 210 092	1 436 461	5 646 553	1 770 665	2 273 058	4 043 723

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
-	-	-	-	-	-	-	71
-	-	-	-	-	-	-	72
18	2 091	2 109	32	2 169	2 201	0,01	73
-	-	-	-	-	-	-	74
29 096	4 600	33 696	142 683	11 665	154 348	0,86	75
-	1 291 634	1 291 634	42 261	1 420 892	1 463 153	8,16	76
-	-	-	-	-	-	-	77
-	-	-	-	-	-	-	78
98 865	844 814	943 679	935 694	1 838 760	2 774 454	15,48	79
9 356	-	9 356	9 356	-	9 356	0,05	80
-	4 971	4 971	10	4 971	4 981	0,03	81
-	-	-	-	-	-	-	82
-	1 339	1 339	-	1 400	1 400	0,01	83
-	11 407	11 407	-	11 407	11 407	0,06	84
-	-	-	15	-	15	0,00	85
-	-	-	17	-	17	0,00	86
28	5	33	1 116	7	1 123	0,01	87
1	-	1	1	-	1	0,00	88
58	692	750	693	779	1 472	0,01	89
1 105 134	7 130 691	8 235 825	7 085 891	10 840 210	17 926 101	100	

Tableau 37

Répartition des prestations versées et encourues au Québec, non consolidées,
par catégorie par assureurs (milliers)

	Assureur	Assurance vie			Rentés		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
1	ACTRA	-	13	13	-	-	-
2	AETNA-VIE	-	15	15	-	-	-
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	-	-	-	-	-	-
4	AMÉRICAIN - VIE REVENU	266	-	266	-	-	-
5	AMERICAN BANKERS - VIE	157	3 249	3 406	-	-	-
6	AMERICAN- MALADIE	-	449	449	-	-	-
7	ARCANE ROYAL	44	-	44	-	-	-
8	ASSOMPTION	6 415	301	6 716	3 586	135	3 721
9	ASSURANCE GMS	-	-	-	-	-	-
10	ASSURANCE VIE MD	-	-	-	-	-	-
11	ASSURANT	946	23	969	4 248	207	4 455
12	AXA EQUITABLE	-	-	-	-	-	-
13	BANQUE NATIONALE	4 413	16 793	21 206	334	441	775
14	BMO ASSURANCE-VIE	-	114	114	-	2 253	2 253
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	46 932	4	46 936	13 045	11 426	24 471
16	BOUCLIER VERT	-	-	-	-	-	-
17	BROOKFIELD	-	-	-	-	1 033	1 033
18	CANADA SUR LA VIE	71 927	33 052	104 979	42 982	68 797	111 779
19	CANADA-VIE DU CANADA	-	-	-	-	-	-
20	CANASSURANCE	408	1 065	1 473	-	-	-
21	CANASSURANCE HOSP.	-	-	-	-	-	-
22	CAPITALE - ADMINISTRA- TION PUBLIQUE	40 934	27 852	68 786	133 687	333	134 020
23	CAPITALE SÉC. FINAN.	676	-	676	40	-	40
24	CHEVALIERS DE COLOMB	18 589	-	18 589	416	-	416
25	CHUBB ASSURANCE-VIE	(3)	169	166	-	-	-
26	CIBC	28	-	28	-	-	-
27	CIGNA DU CANADA - VIE	-	-	-	-	-	-
28	COMBINED D'AMÉRIQUE	5 003	196	5 199	-	-	-

Accidents et maladie			Total		Grand total	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif		
-	838	838	-	851	851	1
-	147	147	-	162	162	2
-	3	3	-	3	3	3
22	4	26	288	4	292	4
-	736	736	157	3 985	4 142	5
-	-	-	-	449	449	6
-	-	-	44	-	44	7
585	6 840	7 425	10 586	7 276	17 862	8
-	45	45	-	45	45	9
-	-	-	-	-	-	10
-	-	-	5 194	230	5 424	11
-	-	-	-	-	-	12
936	14 714	15 650	5 683	31 948	37 631	13
-	184	184	-	2 551	2 551	14
3 127	379	3 506	63 104	11 809	74 913	15
-	10 548	10 548	-	10 548	10 548	16
-	-	-	-	1 033	1 033	17
11 806	30 198	42 004	126 715	132 047	258 762	18
-	-	-	-	-	-	19
5 569	2 843	8 412	5 977	3 908	9 885	20
31 234	72 498	103 732	31 234	72 498	103 732	21
11 769	344 851	356 620	186 390	373 036	559 426	22
6 749	-	6 749	7 465	-	7 465	23
150	-	150	19 155	-	19 155	24
460	1 428	1 888	457	1 597	2 054	25
-	1 412	1 412	28	1 412	1 440	26
-	2 539	2 539	-	2 539	2 539	27
48 458	58	48 516	53 461	254	53 715	28

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
29	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	-	-	-	-	32	32
30	CO-OPERATORS - VIE	826	609	1 435	417	3 346	3 763
31	CROATE	18	-	18	-	-	-
32	CROIX BLEUE	94	14 711	14 805	-	-	-
33	CUMIS - VIE	157	-	157	25	403	428
34	DESJARDINS FINANCIÈRE	221 367	238 752	460 119	121 818	93 017	214 835
35	EMPIRE	58 722	2 171	60 893	35 396	622	36 018
36	ÉQUITABLE - VIE	2 423	773	3 196	2 467	8	2 475
37	EXCELLENCE	7 195	-	7 195	-	-	-
38	FINANCIÈRE FAITHLIFE	111	-	111	-	-	-
39	FIRST CANADIAN	-	52	52	-	71	71
40	FORESTERS VIE	17 162	698	17 860	1	3 485	3 486
41	FORESTIERS (ORDRE IND.)	1 484	-	1 484	146	-	146
42	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	1	-	1	-	-	-
43	GENERAL RE LIFE	-	-	-	-	-	-
44	GERBER	4	-	4	-	-	-
45	GRANDE LODGE D'ORANGE	44	-	44	-	-	-
46	GREAT-WEST	107 317	33 593	140 910	13 420	(19 487)	(6 067)
47	HUMANIA	8 922	7 537	16 459	628	4	632
48	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	339 030	51 691	390 721	870 916	659 229	1 530 145
49	IVARI	132 256	-	132 256	8 906	-	8 906
50	JACKSON NATIONAL	61	-	61	-	-	-
51	LIBERTÉ-VIE BOSTON	-	18	18	-	-	-
52	LONDON LIFE	163 286	-	163 286	15 329	31 876	47 205
53	L'UNION-VIE	33 463	2 247	35 710	17 338	-	17 338
54	MANUFACTURERS	378 066	75 807	453 873	121 948	195 653	317 601
55	MANUVIE	-	-	-	19 002	2 363	21 365
56	MEDAVIE	-	-	-	-	-	-
57	MÉTROPOLITAINE - VIE	-	-	-	-	-	-
58	METROPOLITAN	-	-	-	-	-	-
59	MUNICH	-	-	-	-	-	-
60	NEW YORK LIFE	186	50	236	-	-	-
61	NORTH AMERICA - VIE	-	332	332	-	-	-

Accidents et maladie			Total			
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Grand total	
-	30	30	-	62	62	29
1 022	5 603	6 625	2 265	9 558	11 823	30
-	-	-	18	-	18	31
-	51 992	51 992	94	66 703	66 797	32
25	7	32	207	410	617	33
54 380	1 201 432	1 255 812	397 565	1 533 201	1 930 766	34
2 509	51 803	54 312	96 627	54 596	151 223	35
25	6 807	6 832	4 915	7 588	12 503	36
31 124	7	31 131	38 319	7	38 326	37
-	-	-	111	-	111	38
-	-	-	-	123	123	39
807	578	1 385	17 970	4 761	22 731	40
6	-	6	1 636	-	1 636	41
-	-	-	1	-	1	42
-	-	-	-	-	-	43
-	-	-	4	-	4	44
-	-	-	44	-	44	45
45 877	472 725	518 602	166 614	486 831	653 445	46
12 659	34 064	46 723	22 209	41 605	63 814	47
17 603	417 814	435 417	1 227 549	1 128 734	2 356 283	48
71	-	71	141 233	-	141 233	49
-	-	-	61	-	61	50
-	42	42	-	60	60	51
-	-	-	178 615	31 876	210 491	52
773	47 254	48 027	51 574	49 501	101 075	53
54 501	635 642	690 143	554 515	907 102	1 461 617	54
-	-	-	19 002	2 363	21 365	55
-	182 675	182 675	-	182 675	182 675	56
-	-	-	-	-	-	57
-	-	-	-	-	-	58
-	-	-	-	-	-	59
-	-	-	186	50	236	60
-	1 429	1 429	-	1 761	1 761	61

	Assureur	Assurance vie			Rentés		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
62	OPTIMUM RÉASSURANCE	-	-	-	-	-	-
63	PAVONIA	-	70	70	-	-	-
64	PREMIÈRE DU CANADA	-	514	514	-	-	-
65	PRIMERICA DU CANADA	14 155	-	14 155	-	-	-
66	RBC DU CANADA	-	-	-	-	-	-
67	RBC - VIE	43 113	301	43 414	1 032	22 956	23 988
68	RELIABLE	63	-	63	-	-	-
69	RELIASTAR	-	-	-	-	-	-
70	RGA	-	-	-	-	-	-
71	ROUSSEAU & FRÈRE	-	-	-	-	-	-
72	SCOR VIE	-	-	-	-	-	-
73	SCOTIA-VIE	50	50	100	-	-	-
74	SIAP	-	-	-	-	-	-
75	SSQ ASSURANCES	45 382	2 330	47 712	-	-	-
76	SSQ - VIE	2 262	68 894	71 156	28 566	7 143	35 709
77	SUISSE DE RÉASSURANCES	-	-	-	-	-	-
78	SUN LIFE (CANADA)	-	-	-	-	-	-
79	SUN LIFE DU CANADA	330 075	69 891	399 966	144 195	561 437	705 632
80	SURVIVANCE-VOYAGE	-	-	-	3 859	-	3 859
81	TD-ASSURANCE-VIE	37	-	37	-	-	-
82	TEACHERS	-	-	-	-	-	-
83	TRANS GLOBALE - VIE	-	6	6	-	-	-
84	TRITON	-	-	-	-	-	-
85	UKRAINIENNE	62	-	62	-	-	-
86	UNITED AMERICAN	56	-	56	-	-	-
87	VIACTION	317	-	317	-	-	-
88	VOYAGEURS DE COMMERCE	-	-	-	-	-	-
89	WESTERN LIFE	306	218	524	-	-	-
	TOTAL	2 104 808	654 610	2 759 418	1 603 747	1 646 783	3 250 530

Accidents et maladie			Total			
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Grand total	
-	-	-	-	-	-	62
-	49	49	-	119	119	63
-	1 704	1 704	-	2 218	2 218	64
-	-	-	14 155	-	14 155	65
-	9 803	9 803	-	9 803	9 803	66
68 165	23 237	91 402	112 310	46 494	158 804	67
2 696	-	2 696	2 759	-	2 759	68
-	-	-	-	-	-	69
-	-	-	-	-	-	70
-	-	-	-	-	-	71
-	-	-	-	-	-	72
-	261	261	50	311	361	73
-	-	-	-	-	-	74
6 406	4 008	10 414	51 788	6 338	58 126	75
-	1 042 190	1 042 190	30 828	1 118 227	1 149 055	76
-	-	-	-	-	-	77
-	-	-	-	-	-	78
21 895	705 799	727 694	496 165	1 337 127	1 833 292	79
-	-	-	3 859	-	3 859	80
-	1 922	1 922	37	1 922	1 959	81
-	-	-	-	-	-	82
-	12	12	-	18	18	83
-	3 138	3 138	-	3 138	3 138	84
-	-	-	62	-	62	85
-	-	-	56	-	56	86
-	-	-	317	-	317	87
5	-	5	5	-	5	88
46	602	648	352	820	1 172	89
441 460	5 392 894	5 834 354	4 150 015	7 694 287	11 844 302	

Tableau 38

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché -
Total (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
		2018	2018	2017	2016	2015	2014	2018
1	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	3 377 165	18,84	17,51	17,61	17,16	16,67	18,84
2	DESJARDINS FINANCIÈRE	2 904 504	16,20	16,75	17,18	17,70	17,38	35,04
3	SUN LIFE DU CANADA	2 774 454	15,48	13,85	15,12	14,37	15,64	50,52
4	MANUFACTURERS	1 679 948	9,37	9,26	10,10	9,50	8,29	59,89
5	SSQ - VIE	1 463 153	8,16	8,57	8,50	8,88	8,35	68,05
6	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	932 059	5,20	-	-	-	-	73,25
7	GREAT-WEST	908 822	5,07	5,34	5,21	5,27	5,05	78,32
8	CANADA SUR LA VIE	729 434	4,07	3,81	3,49	3,48	3,74	82,39
9	LONDON LIFE	486 082	2,71	2,94	3,00	3,07	3,08	85,10
10	RBC - VIE	374 779	2,09	3,37	1,37	1,44	1,36	87,19
11	EMPIRE	281 818	1,57	1,63	1,78	1,76	1,86	88,77
12	MEDAVIE	222 964	1,24	1,26	1,19	1,05	0,93	90,01
13	IVARI	176 826	0,99	1,07	1,12	1,20	1,17	91,00
14	SSQ ASSURANCES	154 348	0,86	0,88	-	-	-	91,86
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	151 788	0,85	0,86	0,83	0,97	0,86	92,70
16	CANASSURANCE HOSP.	145 466	0,81	0,83	0,89	0,91	0,85	93,52
17	L'UNION-VIE	134 453	0,75	0,80	0,84	0,89	0,85	94,27
18	BANQUE NATIONALE	129 225	0,72	0,92	0,95	1,03	1,03	94,99
19	COMBINED D'AMÉRIQUE	125 971	0,70	0,74	0,73	0,75	0,76	95,69
20	HUMANIA	122 781	0,68	0,67	0,66	0,70	0,66	96,37
21	CROIX BLEUE	103 489	0,58	0,53	0,51	0,56	0,51	96,95
22	EXCELLENCE	97 905	0,55	0,56	0,55	0,55	0,52	97,50
23	BROOKFIELD	40 243	0,22	0,23	-	-	-	97,72
24	ÉQUITABLE - VIE	38 546	0,22	0,20	0,18	0,11	0,09	97,94
25	CHEVALIERS DE COLOMB	38 357	0,21	0,23	0,24	0,25	0,26	98,15
26	PRIMERICA DU CANADA	34 906	0,19	0,20	0,20	0,21	0,20	98,35
27	FORESTERS VIE	33 220	0,19	0,16	0,15	0,15	0,12	98,53
28	AMERICAN BANKERS - VIE	29 872	0,17	0,18	0,18	0,21	0,22	98,70
29	ASSOMPTION	25 841	0,14	0,18	0,20	0,23	0,21	98,84
30	CO-OPERATORS - VIE	24 086	0,13	0,10	0,14	0,29	0,14	98,98
	Sous-total	17 742 505	98,98	93,64	92,93	92,69	90,79	
	Autres assureurs	183 596	1,02	6,36	7,07	7,31	9,21	
	Total	17 926 101	100	100	100	100	100	

Tableau 39

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Assurance vie individuelle (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
		2018	2018	2017	2016	2015	2014	2018
1	SUN LIFE DU CANADA	718 709	17,07	16,47	16,37	15,98	15,36	17,07
2	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	679 849	16,15	15,98	16,15	16,65	16,57	33,22
3	MANUFACTURERS	546 079	12,97	13,47	13,78	13,04	12,41	46,19
4	DESJARDINS FINANCIÈRE	445 136	10,57	10,53	10,48	10,67	10,46	56,76
5	LONDON LIFE	438 972	10,43	10,83	10,90	11,04	11,30	67,19
6	CANADA SUR LA VIE	253 430	6,02	6,11	6,08	5,60	5,18	73,21
7	IVARI	175 837	4,18	4,33	4,53	4,79	4,79	77,39
8	EMPIRE	174 884	4,15	4,08	4,13	4,30	4,29	81,54
9	GREAT-WEST	133 862	3,18	3,21	2,93	2,79	2,62	84,72
10	SSQ ASSURANCES	113 587	2,70	2,59	-	-	-	87,42
11	BMO SOCIÉTÉ VIE	105 429	2,50	2,35	2,20	2,38	2,33	89,92
12	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	85 528	2,03	-	-	-	-	91,95
13	RBC - VIE	85 506	2,03	2,30	2,33	2,51	2,75	93,98
14	L'UNION-VIE	49 363	1,17	1,21	1,29	1,44	1,53	95,16
15	CHEVALIERS DE COLOMB	37 674	0,89	0,91	0,96	0,98	1,06	96,05
16	PRIMERICA DU CANADA	34 904	0,83	0,81	0,80	0,83	0,82	96,88
17	FORESTERS VIE	31 517	0,75	0,60	0,50	0,44	0,40	97,63
18	ÉQUITABLE - VIE	20 237	0,48	0,36	0,26	0,19	0,16	98,11
19	EXCELLENCE	19 996	0,47	0,46	0,46	0,47	0,46	98,58
20	HUMANIA	11 448	0,27	0,26	0,25	0,26	0,25	98,86
	Sous-total	4 161 947	98,86	96,84	94,39	94,35	92,75	
	Autres assureurs	48 145	1,14	3,16	5,61	5,65	7,25	
	Total	4 210 092	100	100	100	100	100	

Tableau 40

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Assurance vie collective (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
		2018	2018	2017	2016	2015	2014	2018
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	457 152	31,82	32,09	32,50	32,23	31,95	31,82
2	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	164 297	11,44	11,45	10,31	9,56	9,38	43,26
3	CANADA SUR LA VIE	150 078	10,45	10,84	10,67	10,88	10,78	53,71
4	SUN LIFE DU CANADA	135 218	9,41	8,99	9,47	9,26	9,37	63,12
5	SSQ - VIE	125 940	8,77	8,49	8,29	8,08	7,76	71,89
6	MANUFACTURERS	114 696	7,98	7,92	8,10	8,07	7,22	79,88
7	BANQUE NATIONALE	67 322	4,69	5,56	5,62	5,76	5,83	84,56
8	GREAT-WEST	62 178	4,33	4,45	4,20	4,40	4,44	88,89
9	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	39 190	2,73	-	-	-	-	91,62
10	AMERICAN BANKERS - VIE	27 652	1,93	1,88	1,88	2,05	2,19	93,54
11	CROIX BLEUE	25 301	1,76	1,56	1,45	1,50	1,44	95,31
12	HUMANIA	19 908	1,39	1,06	0,98	1,00	0,94	96,69
13	PREMIÈRE DU CANADA	7 252	0,50	0,56	0,57	0,61	0,58	97,20
14	EMPIRE	7 092	0,49	0,46	0,49	0,45	0,45	97,69
15	SSQ ASSURANCES	7 065	0,49	0,51	-	-	-	98,18
16	CHUBB ASSURANCE-VIE	6 234	0,43	0,37	0,36	0,32	0,24	98,62
17	L'UNION-VIE	4 944	0,34	0,28	0,31	0,30	0,28	98,96
18	AMERICAN-MALADIE	3 557	0,25	0,20	0,19	0,17	0,18	99,21
19	CO-OPERATORS - VIE	2 919	0,20	0,18	0,19	0,14	0,11	99,41
20	RBC - VIE	2 168	0,15	0,12	0,12	0,09	0,08	99,56
	Sous-total	1 430 163	99,56	96,98	95,68	94,86	93,23	
	Autres assureurs	6 298	0,44	3,02	4,32	5,14	6,77	
	Total	1 436 461	100	100	100	100	100	

Tableau 41

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché —
Rentes individuelles (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
		2018	2018	2017	2016	2015	2014	2018
1	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	1 098 454	62,04	58,05	54,35	53,67	47,66	62,04
2	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	328 307	18,54	-	-	-	-	80,58
3	SUN LIFE DU CANADA	118 120	6,67	6,06	8,98	7,45	9,80	87,25
4	DESJARDINS FINANCIÈRE	70 323	3,97	5,03	4,65	5,28	5,54	91,22
5	SSQ - VIE	38 454	2,17	1,84	1,91	3,72	3,54	93,39
6	EMPIRE	21 116	1,19	1,26	2,53	1,99	3,68	94,58
7	CANADA SUR LA VIE	16 909	0,95	0,66	0,78	0,93	1,26	95,54
8	BMO SOCIÉTÉ VIE	14 134	0,80	1,16	1,10	1,29	0,88	96,34
9	RBC - VIE	11 653	0,66	1,04	0,81	0,46	0,10	97,00
10	ASSURANT	9 692	0,55	0,60	0,69	0,64	0,54	97,54
11	LONDON LIFE	8 575	0,48	0,31	0,52	0,66	0,62	98,03
12	L'UNION-VIE	8 463	0,48	0,95	1,27	1,51	1,44	98,51
13	MANUFACTURERS	7 885	0,45	0,71	1,08	1,40	1,46	98,95
14	ÉQUITABLE - VIE	7 706	0,44	0,63	0,72	0,23	0,17	99,39
15	GREAT-WEST	5 466	0,31	0,48	0,65	0,92	1,05	99,69
16	MANUVIE	2 867	0,16	0,12	0,31	-	-	99,86
17	ASSOMPTION	1 052	0,06	0,16	0,07	0,23	0,41	99,92
18	CO-OPERATORS - VIE	768	0,04	0,03	0,01	0,01	0,01	99,96
19	IVARI	578	0,03	0,01	(0,01)	0,02	0,01	99,99
20	CHEVALIERS DE COLOMB	64	0,00	-	0,00	-	-	100,00
	Sous-total	1 770 586	100,00	79,11	80,41	80,40	78,15	
	Autres assureurs	79	0,00	20,89	19,59	19,60	21,85	
	Total	1 770 665	100	100	100	100	100	

Tableau 42

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché —
Rentes collectives (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
		2018	2018	2017	2016	2015	2014	2018
1	SUN LIFE DU CANADA	858 728	37,78	31,62	41,85	40,61	47,68	37,78
2	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	753 993	33,17	30,27	37,84	36,01	31,67	70,95
3	CANADA SUR LA VIE	190 235	8,37	5,63	2,31	2,33	5,75	79,32
4	RBC - VIE	154 261	6,79	19,77	0,16	0,68	-	86,11
5	DESJARDINS FINANCIÈRE	138 665	6,10	3,53	7,91	7,60	9,18	92,21
6	MANUFACTURERS	57 079	2,51	3,35	5,70	3,80	0,84	94,72
7	BROOKFIELD	40 243	1,77	2,33	-	-	-	96,49
8	LONDON LIFE	38 535	1,70	2,31	2,44	2,70	2,47	98,18
9	BMO SOCIÉTÉ VIE	17 766	0,78	0,82	0,92	1,89	1,15	98,96
10	BMO ASSURANCE-VIE	9 003	0,40	0,15	0,09	0,10	0,09	99,36
11	CO-OPERATORS - VIE	4 894	0,22	(0,01)	0,34	2,21	-	99,58
12	SSQ - VIE	3 318	0,15	0,10	0,13	1,74	0,06	99,72
13	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	2 279	0,10	-	-	-	-	99,82
14	GREAT-WEST	1 875	0,08	0,05	0,06	0,04	0,03	99,90
15	CUMIS - VIE	1 641	0,07	-	0,03	0,26	-	99,98
16	ASSURANT	328	0,01	0,02	0,02	0,02	0,02	99,99
17	EMPIRE	118	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	100,00
18	MANUVIE	80	0,00	0,03	0,04	-	-	100,00
19	ASSOMPTION	16	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	100,00
20	FORESTERS VIE	1	0,00	(0,00)	0,00	0,00	0,00	100,00
	Sous-total	2 273 058	100,00	100,00	99,86	100,00	98,94	
	Autres assureurs	-	-	-	0,14	-	1,06	
	Total	2 273 058	100	100	100	100	100	

Tableau 43

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché —
Accidents et maladie individuel (pour les 20 premiers assureurs)

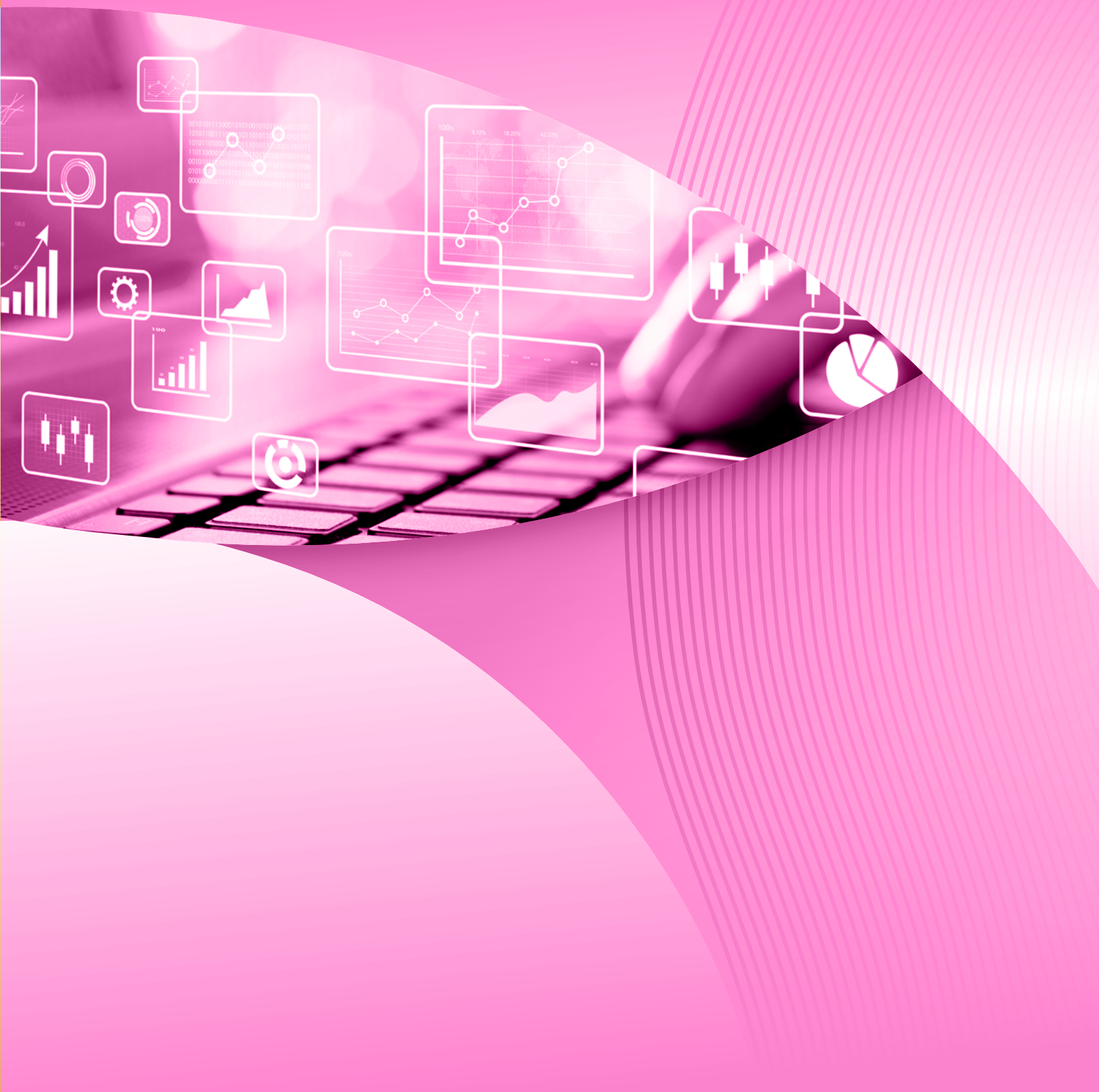
Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
		2018	2018	2017	2016	2015	2014	2018
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	150 928	13,66	13,31	13,13	12,67	11,80	13,66
2	COMBINED D'AMÉRIQUE	120 408	10,90	11,14	11,08	11,12	11,54	24,55
3	MANUFACTURERS	107 033	9,69	9,92	9,96	9,88	9,95	34,24
4	SUN LIFE DU CANADA	98 865	8,95	8,66	8,37	8,03	7,30	43,18
5	GREAT-WEST	98 402	8,90	9,05	9,34	9,50	9,45	52,09
6	RBC - VIE	91 138	8,25	8,30	8,59	8,90	9,27	60,33
7	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	81 137	7,34	7,15	6,83	6,88	6,53	67,68
8	EXCELLENCE	77 909	7,05	6,96	6,93	6,90	6,74	74,73
9	CANASSURANCE HOSP.	62 270	5,63	5,40	5,03	5,08	4,95	80,36
10	HUMANIA	43 177	3,91	3,95	4,05	4,15	4,06	84,27
11	CANADA SUR LA VIE	34 337	3,11	3,07	3,05	3,00	2,99	87,37
12	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	33 275	3,01	-	-	-	-	90,39
13	SSQ ASSURANCES	29 096	2,63	2,70	-	-	-	93,02
14	CANASSURANCE	17 524	1,59	1,79	1,93	2,04	2,03	94,60
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	14 448	1,31	1,39	1,50	1,35	1,30	95,91
16	CAPITALE SÉC. FINAN.	9 847	0,89	0,88	0,89	0,84	0,82	96,80
17	SURVIVANCE-VOYAGE	9 356	0,85	0,92	0,99	1,23	1,20	97,65
18	EMPIRE	6 138	0,56	0,58	0,61	0,62	0,59	98,20
19	BANQUE NATIONALE	5 165	0,47	0,60	0,70	0,81	0,81	98,67
20	L'UNION-VIE	4 274	0,39	0,40	0,41	0,43	0,46	99,06
	Sous-total	1 094 727	99,06	96,17	93,38	93,44	91,79	
	Autres assureurs	10 407	0,94	3,83	6,62	6,56	8,21	
	Total	1 105 134	100	100	100	100	100	

Tableau 44

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché —
Accidents et maladie collectif (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
		2018	2018	2017	2016	2015	2014	2018
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	1 642 300	23,03	23,88	23,73	24,41	24,05	23,03
2	SSQ - VIE	1 291 634	18,11	18,83	18,62	18,54	18,19	41,15
3	MANUFACTURERS	847 176	11,88	10,39	11,47	10,65	9,41	53,03
4	SUN LIFE DU CANADA	844 814	11,85	11,56	11,08	10,81	10,65	64,87
5	GREAT-WEST	607 039	8,51	8,73	8,54	8,46	8,29	73,39
6	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	599 435	8,41	8,50	8,37	8,70	8,83	81,79
7	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	443 480	6,22	-	-	-	-	88,01
8	MEDAVIE	222 964	3,13	3,12	2,94	2,55	2,31	91,14
9	CANADA SUR LA VIE	84 445	1,18	1,31	1,31	1,40	1,34	92,32
10	CANASSURANCE HOSP.	83 196	1,17	1,20	1,43	1,42	1,36	93,49
11	CROIX BLEUE	78 050	1,09	0,97	0,93	1,03	0,95	94,58
12	EMPIRE	72 470	1,02	1,04	1,10	1,06	1,02	95,60
13	L'UNION-VIE	67 409	0,95	0,90	0,87	0,84	0,75	96,55
14	HUMANIA	48 206	0,68	0,66	0,63	0,68	0,65	97,22
15	BANQUE NATIONALE	47 674	0,67	0,81	0,81	0,85	0,88	97,89
16	RBC - VIE	30 053	0,42	0,42	0,37	0,32	0,28	98,31
17	RBC DU CANADA	15 824	0,22	0,22	0,26	0,34	0,43	98,53
18	BOUCLIER VERT	12 481	0,18	0,19	0,18	0,14	0,13	98,71
19	ASSOMPTION	11 465	0,16	0,21	0,28	0,33	0,25	98,87
20	TRITON	11 407	0,16	0,13	0,12	0,11	0,11	99,03
	Sous-total	7 061 522	99,03	93,08	93,04	92,62	89,88	
	Autres assureurs	69 169	0,97	6,92	6,96	7,38	10,12	
	Total	7 130 691	100	100	100	100	100	

ASSURANCE DE DOMMAGES



2.2 L'ASSURANCE DE DOMMAGES⁸⁸

2.2.1 Portrait du secteur

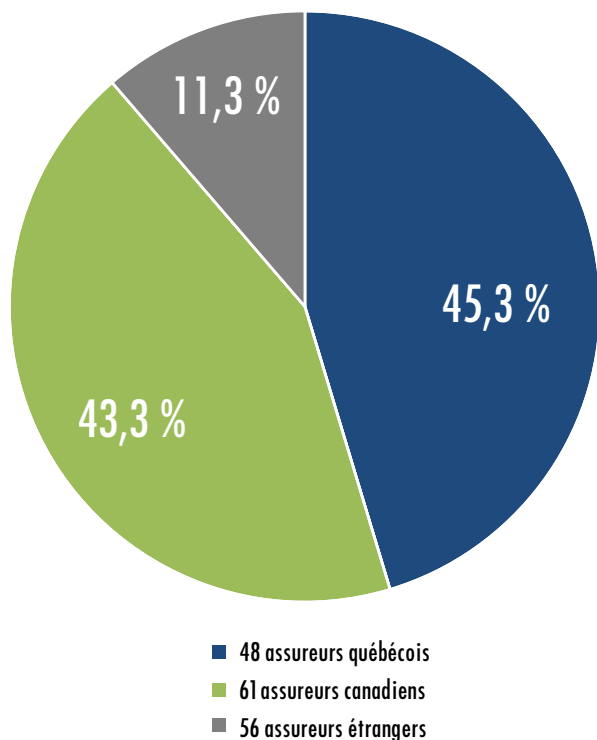
L'offre d'assurance

Au 31 décembre 2018, 165 assureurs sont autorisés à exercer en assurance de dommages au Québec, soit un de moins qu'en 2017. Cette baisse est illustrée par les modifications au droit d'exercice, telles que répertoriées au tableau 27.

Parmi ces modifications, il y a eu une fusion touchant deux assureurs à charte canadienne de même que l'ajout d'un nouvel assureur à charte canadienne, faisant en sorte que leur nombre est demeuré le même, soit de 61. Le nombre d'assureurs à charte étrangère a diminué d'un par rapport à 2017, puisqu'un assureur s'est vu retirer son permis par l'Autorité. Ce nombre est maintenant de 56. En ce qui a trait aux assureurs à charte québécoise, leur nombre est demeuré le même en 2018, soit de 48. La résultante de ces changements est illustrée au graphique 55.

Graphique 55

Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec selon la charte (pourcentage)



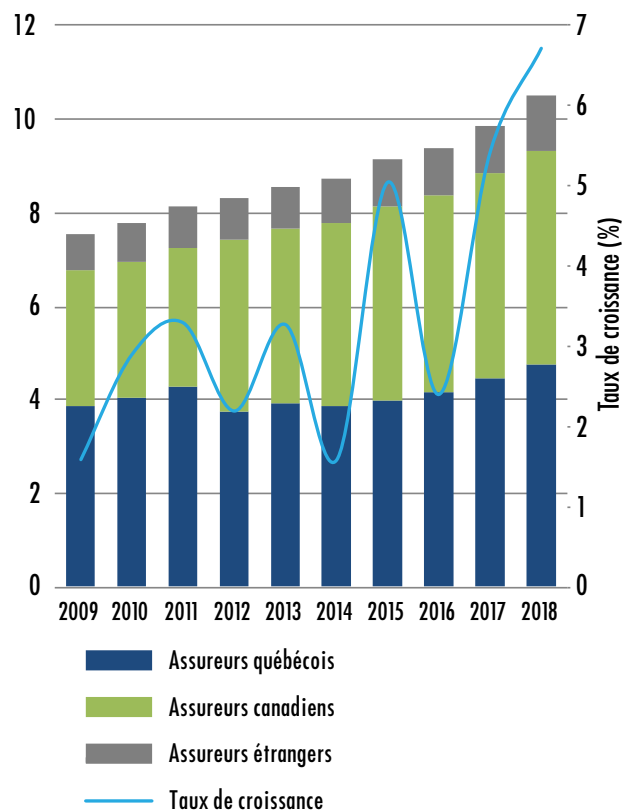
⁸⁸ Pour cette section, lorsqu'il est question du nombre d'assureurs et de parts de marché, les assureurs dont les activités se limitent à la réassurance sont inclus dans ces calculs.

Les changements des parts de marché, selon les primes directes souscrites au Québec, ont été négligeables. En effet, malgré le fait que le nombre d'assureurs à charte québécoise est demeuré le même, leur part de marché est passée de 45,1 % en 2017 à 45,3 % en 2018, soit une hausse de 0,2 point de pourcentage. De plus, la part de marché des assureurs à charte québécoise est supérieure à celle des assureurs à charte canadienne ou d'une autre province, regroupés sous le vocable « assureurs canadiens » dans les graphiques présentés dans cette section, et ce, malgré le fait que leur nombre soit inférieur à ceux des assureurs canadiens. Ces derniers ont une part de marché de 43,3 % en 2018, soit une diminution d'un point de pourcentage. En ce qui a trait aux assureurs à charte étrangère, malgré le fait qu'il y ait un assureur de moins en 2018, leur part de marché a augmenté de 0,8 point de pourcentage pour atteindre 11,3 % cette année.

Le graphique 56 montre l'évolution des primes directes souscrites au cours des dix dernières années, selon le type de charte. Au cours de cette période, un taux de croissance variant entre 1,6 % et 6,7 % a pu être observé. Cette année, le taux de croissance des primes directes souscrites est de 6,7 %, soit la plus forte croissance observée au cours des dix dernières années. Le volume des primes directes souscrites est donc passé de 9,9 G\$ en 2017 à plus de 10,5 G\$ en 2018.

Graphique 56

Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidées selon la charte (milliards)



Le graphique 56 permet également de constater que les assureurs québécois détenaient la plus grande part du marché, et ce, pour les années 2009 à 2013. Cette situation a toutefois changé pour les années 2014 à 2016 au profit des assureurs canadiens. Toutefois, puisque les assureurs québécois présentent un taux de croissance supérieur à celui des assureurs canadiens pour les années 2017 et 2018, leur part de marché est redevenue plus élevée que celle des assureurs canadiens.

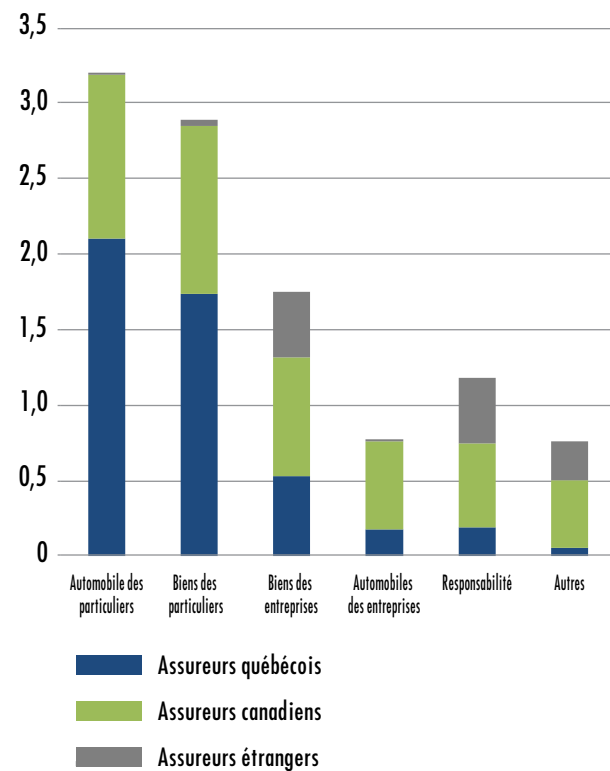
Ainsi, les assureurs québécois ont souscrit en 2018 près de 4,8 G\$ de primes pour atteindre un taux de croissance des primes directes souscrites de 7,2 %. Celui des assureurs canadiens est de 4,4 % en 2018 et leur niveau de primes directes souscrites a atteint presque 4,6 G\$. Les assureurs étrangers, quant à eux, présentent pour l'année 2018 le taux de croissance le plus élevé, soit de 14,5 %. Ces assureurs souscrivent maintenant pour près de 1,2 G\$ de primes au Québec. Ainsi, l'industrie de l'assurance de dommages montre un taux de croissance global de 6,7 %.

La demande d'assurance

Les graphiques 57 et 58 visent à illustrer, selon différentes perspectives, la répartition des primes directes souscrites en 2018 en fonction des principales catégories d'assurance et de la charte des assureurs.

Graphique 57

Répartition des primes directes souscrites au Québec - non consolidées par catégorie selon la charte (milliards)



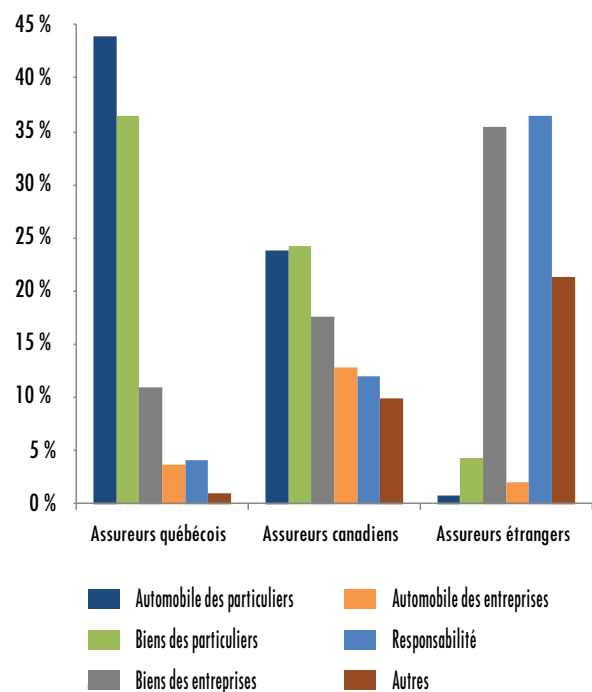
Dans un premier temps, le graphique 57 permet de constater la prédominance des assureurs québécois et canadiens en assurance des particuliers (automobile et biens). En effet, pour la catégorie d'assurance automobile des particuliers et celle de l'assurance des biens des particuliers, les assureurs québécois détiennent plus de 3,8 G\$ de primes directes souscrites, soit 63 % de ce marché, comparativement à 2,2 G\$ de primes directes souscrites représentant 36 % du marché de l'assurance des particuliers pour les assureurs canadiens. Il reste donc seulement 1 % de ce marché pour les assureurs étrangers. Au total, ces deux catégories d'assurance des particuliers représentent 57,8 % du marché total de l'assurance de dommages au Québec.

Aussi, un examen détaillé des données des dix premiers assureurs pour le secteur de l'assurance automobile des particuliers et celui de l'assurance de biens des particuliers permet d'établir que la majorité de ceux-ci privilégient un mode de distribution directe.

Par ailleurs, en assurance automobile des particuliers, parmi les dix premiers assureurs au chapitre des parts de marché, il y en a huit à charte québécoise qui détiennent 54,5 % du total des primes directes souscrites. En assurance de biens des particuliers, les sept assureurs québécois qui se retrouvent parmi les dix premiers détiennent 47,7 % du total des primes directes souscrites pour ce marché. Les tableaux 56 et 58 présentent des données détaillées sur l'évolution des parts de marché des 30 premiers assureurs pour chacune de ces catégories d'assurance.

Graphique 58

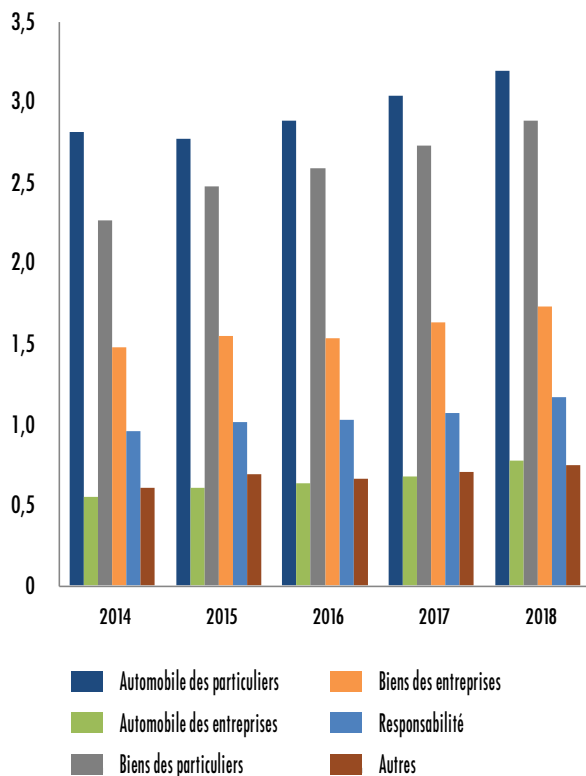
Répartition des primes directes souscrites au Québec - non consolidées par charte selon la catégorie (pourcentage)



Le graphique 58 démontre que les assureurs canadiens ont, d'une manière générale, un portefeuille plus équilibré et diversifié en termes de catégories d'assurance que les assureurs des autres chartes. Les assureurs québécois sont principalement concentrés dans le secteur de l'assurance automobile des particuliers et dans celui de l'assurance de biens des particuliers, tandis que les assureurs étrangers se concentrent principalement dans le secteur de l'assurance de biens des entreprises et dans celui de la responsabilité. L'examen des données par assureur démontre que cette diversité se retrouve également en ce qui a trait aux différents modes de distribution utilisés. En effet, les assureurs québécois souscrivent une majorité de leurs affaires selon un mode de distribution directe, tandis que les assureurs étrangers sont davantage présents en assurance des entreprises et dans les catégories de produits plus spécialisés qui sont vendus presque exclusivement par l'entremise des courtiers d'assurance.

Graphique 59

Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidé par catégorie (milliards)



Le graphique 59, qui trace un portrait général de la répartition et de l'évolution des primes directes souscrites par catégorie d'assurance, indique un taux de croissance intéressant entre 2014 et 2018 pour chacune des catégories d'assurance. La croissance la plus marquée se retrouve du côté de l'assurance automobile des entreprises avec une augmentation de 40 % au cours de cette période. Pour la même période, le secteur de l'assurance automobile des particuliers affiche une croissance moindre, soit de 13,4%. Cette situation s'explique par le fait qu'au cours des années 2014 et 2015, ce secteur présentait des baisses de tarifs, comme indiqué au tableau 77 de ce rapport à la section portant sur la tarification en assurance automobile. Toutefois, les assureurs automobiles ont globalement effectué des hausses de tarifs au cours des années 2016 à 2018, ce qui explique en partie la croissance observée des primes directes souscrites pour les trois dernières années.

En ce qui a trait à l'assurance de biens des particuliers, l'année 2018 présente une augmentation de 5,9 % des primes directes souscrites par rapport à 2017. Observée sur une période de quatre ans, cette augmentation est de 27,8 %. L'assurance de biens des entreprises, quant à elle, affiche une croissance de 17,4 % depuis 2014. En 2018, la progression des primes directes souscrites pour l'assurance de biens des entreprises est de 6,8 %, soit la plus haute augmentation observée au cours des cinq dernières années pour cette catégorie d'assurance. La tendance à la hausse des réclamations liées aux catastrophes naturelles et aux dégâts d'eau ainsi que l'augmentation des valeurs assurées sont parmi les facteurs pris en compte par les assureurs et expliquent en partie la hausse de primes pour ces catégories d'assurance.

La catégorie d'assurance responsabilité montre une croissance de 21,8 % des primes directes souscrites depuis 2014. En 2018, elle est de 15,2 %, soit la plus haute augmentation parmi toutes les catégories d'assurance présentées au graphique 59. Ainsi, l'industrie de l'assurance de dommages dans son ensemble présente une croissance de ses primes de 21 % depuis quatre ans. Pour l'année 2018, cette croissance est de 6,7 %, faisant en sorte que le montant total des primes directes souscrites passe de 9,9 G\$ en 2017 à plus de 10,5 G\$ en 2018.

La concentration du marché dans le secteur de l'assurance de dommages⁸⁹

Le tableau 45 fait état des parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché québécois de l'assurance de dommages.

Tableau 45

Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs			
	1	4	7	10
2016	24,7	55,3	68,2	76,7
2017	23,7	55,1	68,2	76,8
2018	23,0	54,7	67,5	76,1

Les données de ce tableau indiquent qu'en 2018, les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le secteur de l'assurance de dommages au Québec ont recueilli 76,1 % des 10,5 G\$ de primes directes souscrites. Pour l'année 2018, la part de marché du plus important assureur ou groupe d'assureurs a légèrement diminué par rapport à celle de 2017, elle est passée de 23,7 % à 23 %. Cette part de marché est en baisse depuis 2016.

À cet effet, le tableau 46 présente l'évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de dommages au Québec.

Tableau 46

Évolution des parts de marché⁹⁰ des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de dommages au Québec

	Part de marché (%)		
	2016	2017	2018
Intact Corporation Financière*	24,7	23,7	23,0
Desjardins*	14,6	14,8	15,0
La Capitale*	8,5	8,5	8,6
Groupe Promutuel*	7,6	8,1	8,1
Les souscripteurs du Lloyd's	4,2	4,2	4,4
Aviva*	4,8	4,8	4,4
Industrielle Alliance Assurance et services financiers*	3,9	4,1	4,0
RSA*	3,5	3,3	3,2
Fairfax Financial Holdings*	2,6	2,8	3,0
SSQ Mutuelle de Gestion*	2,4	2,4	2,5

* Pour ces groupes d'assureurs, les primes directes souscrites de toutes les institutions faisant partie du groupe ont été prises en considération.

⁸⁹ Prendre note que pour cette section portant sur la concentration du marché, les primes souscrites liées à la catégorie « Accidents et maladie » provenant du secteur de l'assurance de dommages ont été comptabilisées dans la section assurance de dommages.

⁹⁰ Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites au Québec, non consolidées.

Le tableau 47 présente les parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour les différentes catégories d'assurance liées au secteur de l'assurance de dommages au Québec.

Tableau 47

Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour les différentes catégories liées à l'assurance de dommages (pourcentage)⁹¹

Catégories d'assurance	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs											
	1			4			7			10		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Accidents et maladie	39	40	39	76	78	74	94	94	91	100	99	97
Automobile des entreprises	35	33	33	68	65	63	84	81	82	91	90	90
Automobile des particuliers	28	27	24	70	69	69	87	87	86	94	94	94
Automobile total	30	28	26	67	66	65	83	83	81	91	91	90
Aviation	36	40	30	75	72	62	87	86	81	96	94	91
Biens des entreprises	23	22	22	45	45	46	62	62	62	75	75	75
Biens des particuliers	26	26	26	70	71	71	83	84	83	91	91	90
Caution	49	46	47	72	71	72	87	85	87	95	94	94
Chaudières et machines	18	20	19	53	54	52	72	72	71	83	83	83
Crédit	42	34	35	97	91	88	100	98	97	100	98	97
Détournement	21	21	20	61	60	58	81	82	82	92	93	93
Frais juridiques	50	42	43	96	95	94	100	100	100	100	100	100
Hypothèque	76	75	72	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Maritime	18	21	19	59	65	61	82	81	79	90	89	88
Protection du crédit	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Responsabilité	18	20	20	45	45	45	58	59	58	68	69	66
Titres	45	44	43	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Les données de ce tableau indiquent que les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans les quatre principaux marchés de l'assurance de dommages, soit l'assurance automobile, l'assurance de biens des particuliers, l'assurance de biens des entreprises et l'assurance de responsabilité, détiennent respectivement 90 %, 90 %, 75 %, et 66 % des primes directes souscrites dans ces secteurs en 2018. Pour ce qui est du plus important assureur ou groupe d'assureurs, ce dernier détient 26 % du marché de l'assurance automobile, 26 % du marché de l'assurance de biens des particuliers, 22 % du marché de l'assurance de biens des entreprises et 20 % du marché de l'assurance de responsabilité.

⁹¹ À noter que pour les catégories d'assurance caution et d'assurance crédit, l'Autorité ne dispose pas de l'entièreté des informations pour ces marchés puisque des compagnies ou sociétés d'État qui ne sont pas des assureurs peuvent également souscrire ces protections.

En ce qui a trait aux catégories d'assurance protection du crédit, hypothèque, frais juridiques, titres ainsi que caution et crédit, le niveau de spécialisation élevé de même que la relative petitesse de ces marchés explique que peu d'assureurs s'y intéressent, ce qui favorise une plus grande concentration. En effet, pour l'année 2018, le plus important assureur ou groupe d'assureurs dans chacune de ces catégories détient une part variant de 35 % à 100 % du total des primes directes souscrites de leur marché respectif.

Le tableau 48 présente l'indice HHI⁹² pour chacune des catégories d'assurance de dommages de même que pour l'ensemble de ce marché.

Tableau 48

Indice de concentration HHI pour les différentes catégories d'assurance liées à l'assurance de dommages⁹³

Catégories d'assurance	HHI		
	2016	2017	2018
Accidents et maladie	2 111	2 234	2 106
Automobile des entreprises	1 719	1 561	1 551
Automobile des particuliers	1 598	1 542	1 484
Automobile total	1 518	1 441	1 369
Aviation	1 976	2 052	1 438
Biens des entreprises	878	862	852
Biens des particuliers	1 533	1 534	1 547
Caution	2 679	2 455	2 526
Chaudières et machines	941	1 003	961
Crédit	3 277	2 621	2 438
Détournement	1 201	1 183	1 140
Frais juridiques	3 421	3 099	3 539
Hypothèque	6 374	6 183	5 962
Maritime	1 128	1 268	1 165
Protection du crédit	10 000	10 000	10 000
Responsabilité	761	791	796
Titres	3 524	3 497	3 477
Total du marché	1 054	1 023	996

En ce qui concerne les quatre principales catégories d'assurance de dommages, le marché de l'assurance automobile (indice HHI de 1 369), celui de l'assurance de biens des entreprises (indice HHI de 852) et celui de l'assurance de responsabilité (indice HHI de 796) peuvent être qualifiés de non concentrés puisque leurs indices HHI sont inférieurs à 1 500. Toutefois, le marché de l'assurance de biens des particuliers (indice HHI de 1 547) peut être qualifié de modérément concentré puisque son indice HHI est supérieur à 1 500, mais inférieur à 2 500.

Pour ce qui est des autres catégories liées au secteur de l'assurance de dommages, soit la protection du crédit, hypothèque, frais juridiques, titres et caution avec des indices HHI respectifs de 10 000, 5 962, 3 539, 3 477 et 2 526, les marchés sont qualifiés de fortement concentrés. Les catégories accidents et maladie et crédit sont des marchés qualifiés de modérément concentrés puisque leurs indices HHI sont inférieurs à 2 500, mais supérieurs à 1 500.

Finalement, les marchés de l'assurance chaudières et machines, de l'assurance détournement, de l'assurance aviation et celui de l'assurance maritime sont des marchés qualifiés de non concentrés puisque leur indice HHI est inférieur à 1 500.

De façon générale, l'ensemble du marché présente une deuxième baisse consécutive de la concentration. L'indice HHI de cette année est de 996, soit inférieur à 1 500 indiquant ainsi que le marché total de l'assurance de dommages peut être qualifié de non concentré. Aussi, à l'exception de l'assurance de biens des particuliers, de l'assurance caution, de l'assurance frais juridiques et de l'assurance de responsabilité, toutes les autres catégories d'assurance ont présenté une baisse de leur indice HHI en 2018.

⁹² Les explications concernant l'interprétation à donner à l'indice HHI sont disponibles au glossaire présenté en annexe.

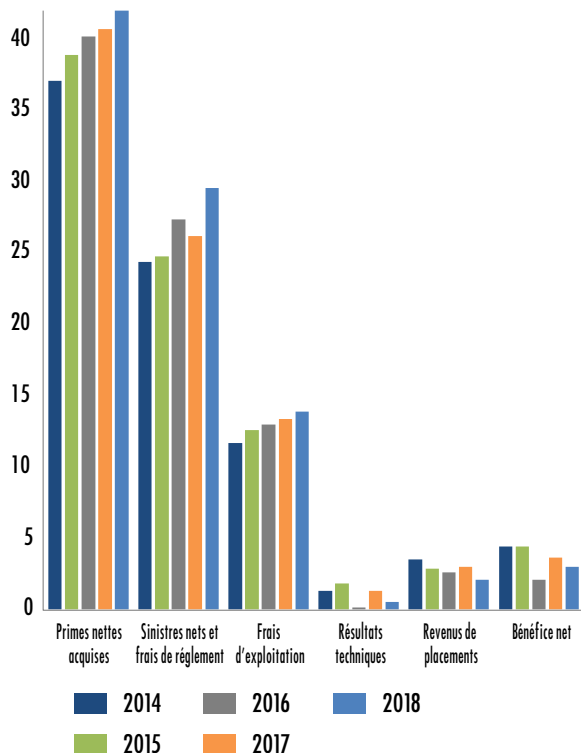
⁹³ À noter que pour les catégories d'assurance caution et d'assurance crédit, l'Autorité ne dispose pas de l'entièreté des informations pour ces marchés puisque des compagnies ou sociétés d'État qui ne sont pas des assureurs peuvent également souscrire ces protections.

Les résultats financiers

Le graphique 60 vise à présenter en un coup d'œil l'évolution de quelques éléments clés de l'état des résultats pour l'ensemble des assureurs faisant affaire au Québec. Sur cette base, il importe de noter que les données financières proviennent de l'état des résultats de chacun de ces assureurs et reflètent donc l'ensemble de leurs opérations canadiennes et étrangères et non seulement celles effectuées au Québec.

Graphique 60

Évolution des principaux éléments de l'état des résultats - non consolidés (milliards)



Au chapitre des primes nettes acquises, le graphique 60 montre une croissance soutenue depuis 2014. Pour 2018, les primes nettes acquises se chiffrent à 43,9 G\$, en hausse de 7,8 % par rapport à l'année précédente, soit la plus forte croissance observée au cours des cinq dernières années. Depuis 2014, il s'agit d'une hausse de 18,2 %.

En ce qui concerne les sinistres et frais de règlement, l'année 2018 présente une augmentation de 12,9 % par rapport à 2017. Pour cette année, le montant total des sinistres et frais de règlement atteint plus de 29,5 G\$. Observé sur une période qui inclut les années 2014 à 2018, il s'agit d'une augmentation de 21,4 %.

Les frais d'exploitation ont connu une hausse de 4,1 % en 2018, comparativement à 3 % en 2017. Ils représentent maintenant 31,8 % des primes nettes acquises, soit une légère baisse de 1,1 point de pourcentage par rapport à l'année dernière. Depuis 2014, les frais d'exploitation ont augmenté de 19 %.

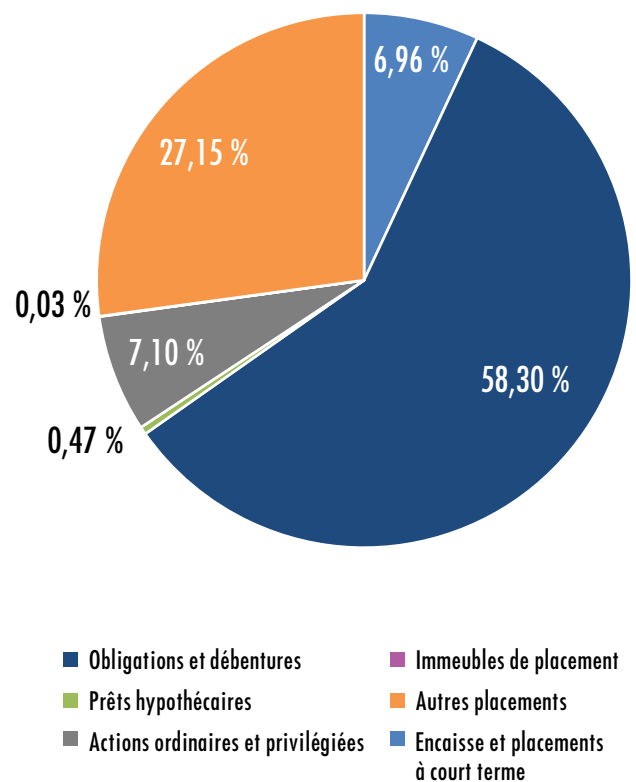
Par ailleurs, l'augmentation des sinistres et frais de règlement a entraîné une forte baisse des résultats techniques des assureurs de dommages, qui sont passés de 1,3 G\$ en 2017 à 587 M\$ en 2018, soit une détérioration de 56,2 %. Combiné à une diminution de 31 % des revenus de placement, qui sont maintenant de 2,1 G\$, comparativement à 3 G\$ en 2017, le bénéfice net après impôts a chuté considérablement, soit de 17,3 %. De fait, il est passé de 3,6 G\$ en 2017 à 3 G\$ en 2018.

Les placements

Le graphique 61⁹⁴ montre la composition du portefeuille de placement et de l'encaisse des assureurs de dommages, qui s'élève au 31 décembre 2018 à 104 G\$, en comparaison à 101 G\$ en 2017. La part des obligations et débetures se situe à 58,3 % alors que celle des actions ordinaires et privilégiées est de 7,1 %. Pour ce qui est des placements dans les prêts hypothécaires, ces derniers augmentent de 9,5 % et représentent maintenant 0,5 % de la composition du portefeuille de placement des assureurs de dommages. En ce qui a trait à la portion liée aux autres placements, elle représente maintenant 27,2 % du portefeuille, passant ainsi de 26,4 G\$ en 2017 à 28,2 G\$ en 2018.

Graphique 61

Composition du portefeuille de placements par catégorie - non consolidé (pourcentage)

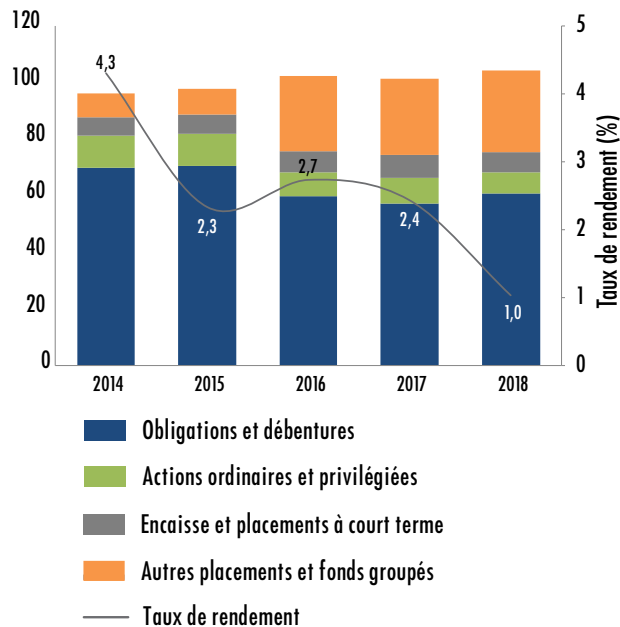


⁹⁴ Prendre note que les données de ce graphique sont basées sur les présentations IFRS. Par conséquent, les fonds mutuels et les fonds groupés ne sont pas classés sur base de transparence et se retrouvent maintenant dans la catégorie « autres placements ».

Le graphique 62⁹⁵ montre l'évolution en dollars du portefeuille de placement selon la catégorie ainsi que le taux de rendement global de l'industrie pour chacune des cinq dernières années.

Graphique 62

Évolution du portefeuille de placement par catégorie – non consolidé et taux de rendement global (milliards)



Le rendement global du portefeuille⁹⁶ de placements des assureurs de dommages a été de 1 % en 2018, ce qui représente une baisse de 1,43 point de pourcentage par rapport au rendement obtenu en 2017.

La solvabilité

Au Québec, les assureurs de dommages, tout comme les assureurs de personnes, sont tenus de maintenir des capitaux suffisants pour couvrir les risques qu'ils prennent. Cette suffisance en matière de capital est mesurée en fonction des actifs qu'ils détiennent et des passifs dont ils ont la responsabilité. Elle est mesurée par le ratio de solvabilité, qui compare le montant de capital disponible des assureurs avec celui du capital minimal requis par l'Autorité.

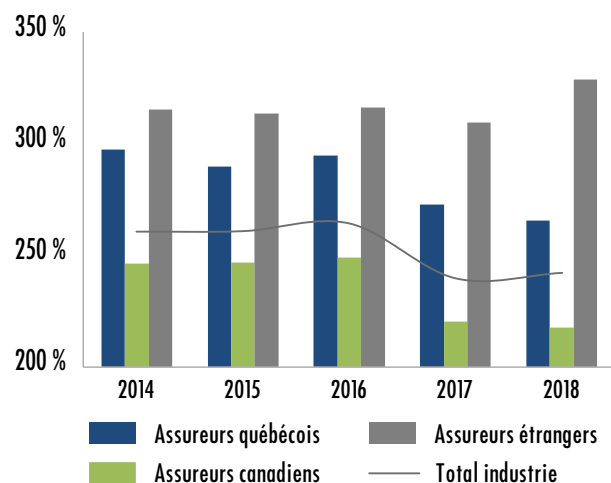
Au Québec, les assureurs de dommages, tout comme les assureurs de personnes, sont tenus de maintenir des capitaux suffisants pour couvrir les risques qu'ils prennent. Cette suffisance en matière de capital est mesurée en fonction des actifs qu'ils détiennent et des passifs dont ils ont la responsabilité.

Ainsi, tout assureur de dommages titulaire d'un permis au Québec doit s'assurer de respecter la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital*, définissant les attentes de l'Autorité en matière de suffisance de capital essentiel à une gestion saine et prudente. Cette ligne directrice prévoit également les niveaux de capital qu'un assureur devraient maintenir, déterminés par la division du montant des capitaux disponibles par le montant des capitaux requis (le « ratio de solvabilité »). Aussi, les assureurs devraient en tout temps maintenir un ratio de solvabilité égal ou supérieur à 100 %. Toutefois, dans le cadre de ses activités de surveillance, l'Autorité s'attend à ce que chaque assureur de dommages maintienne un ratio de solvabilité d'au moins 150 %.

Comme le montre le graphique 63, les assureurs de dommages exerçant au Québec demeurent bien capitalisés avec un ratio de solvabilité moyen de 242,1 %, supérieur à celui de 2017, qui était de 239,7 %. Le graphique 63 permet aussi de constater que les assureurs à charte québécoise continuent de maintenir un ratio de solvabilité moyen systématiquement supérieur à celui des assureurs canadiens. En 2018, le ratio de solvabilité moyen des assureurs québécois est de 265,7 %, en comparaison à 217,4 % pour les assureurs canadiens. Toutefois, le ratio de solvabilité moyen de ces assureurs demeure toujours inférieur à celui des assureurs à charte étrangère, qui est de 328,9 %. Notons que le ratio de solvabilité moyen pour les assureurs à charte québécoise et pour les assureurs canadiens a diminué en 2018. Il a diminué respectivement de 7,2 et 3 points de pourcentage, tandis que celui pour les assureurs à charte étrangère augmente de 19,6 points de pourcentage. Le ratio de solvabilité de chaque assureur est présenté au tableau 52 du présent rapport.

Graphique 63

Évolution du ratio de solvabilité moyen – consolidé selon la charte (pourcentage)



⁹⁵ Prendre note que les données de ce graphique sont basées sur les présentations IFRS. Par conséquent, les fonds mutuels et les fonds groupés ne sont pas classés sur base de transparence et se retrouvent maintenant dans la catégorie « autres placements ».

⁹⁶ Le calcul du taux de rendement a été révisé en 2017. Ce dernier inclut dorénavant les plus ou moins-values non réalisées sur les placements présentés à l'état des résultats étendus ainsi que la quote-part dans le bénéfice net des fonds groupés.

La sinistralité au Québec

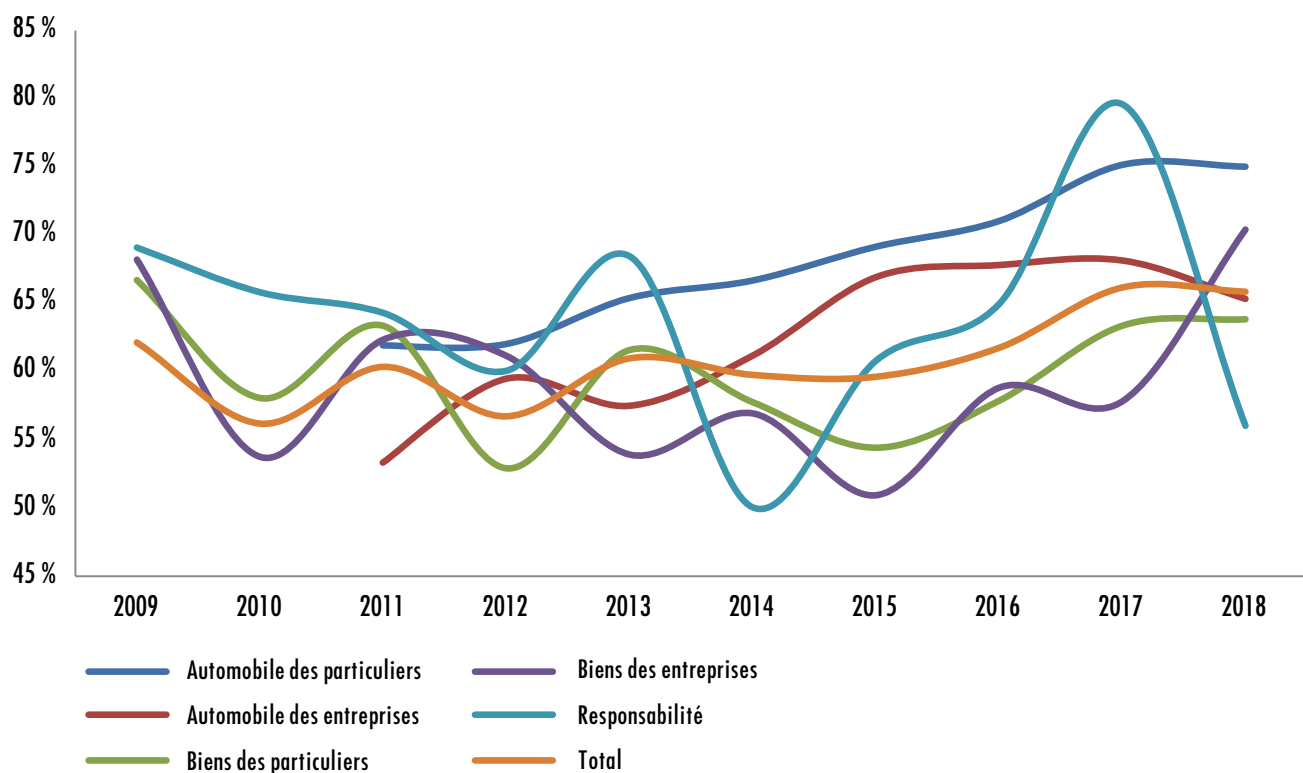
Le graphique 64 présente les résultats techniques en pourcentage, soit le ratio des sinistres subis et frais de règlement sur les primes directes acquises des dix dernières années pour chacune des principales catégories d'assurance.

Globalement, ce ratio des sinistres sur les primes pour l'ensemble des catégories d'assurance a quelque peu varié au cours des dix dernières années, s'étant maintenu entre 56,2 % et 66,2 %. Il s'établit à 65,9 % en 2018, soit une baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport à l'année dernière.

Les résultats de l'assurance automobile, qui représente près de 3,9 G\$ de primes directes acquises, soit 37,8 % du total des primes directes acquises de 2018, se détériorent constamment depuis plusieurs années. En effet, le ratio des sinistres sur les primes pour l'assurance automobile des particuliers est passé de 61,9 % en 2011 à 75,1 % en 2018, tandis que celui pour l'assurance automobile des entreprises est passé de 53,3 % à 65,4 % au cours de la même période.

Graphique 64

Évolution du ratio sinistres/primes au Québec selon la catégorie (pourcentage)⁹⁷



Le taux de sinistres pour l'assurance de biens des particuliers (2,8 G\$ de primes directes acquises) augmente en 2018 pour une troisième année consécutive, atteignant ainsi le seuil de 63,8 %, soit une hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport à 2017. En ce qui a trait à l'assurance de biens des entreprises (1,7 G\$ de primes directes acquises), son taux de sinistres est passé de 57,8 % en 2017 à 70,4 % en 2018, soit une hausse de 12,6 points de pourcentage comparativement à une diminution d'un point de pourcentage en 2017.

En assurance de responsabilité, qui compte pour près de 1,2 G\$ de primes directes acquises, les résultats de 2018 se sont beaucoup améliorés par rapport à l'année 2017. Le taux de sinistres a ainsi diminué de 23,6 points de pourcentage, il passe donc de 79,7 % en 2017 à 56,1 % en 2018.

⁹⁷ Prendre note que pour les catégories automobile des particuliers et automobile des entreprises, les données n'étaient pas présentées séparément dans les états financiers des assureurs de dommages pour les années 2009 et 2010.

À titre d'information, le tableau 49 présente en détail l'évolution des ratios de sinistres subis et frais de règlement sur les primes directes acquises de toutes les catégories d'assurance pour les dix dernières années.

Tableau 49

Évolution des ratios sinistres/primes au Québec selon la catégorie⁹⁸

Catégorie	Primes directes gagnées	Sinistres directs subis	Taux de sinistres (par année de comptabilisation)									
	2018	2018	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Automobile des particuliers	3 135 089 \$	2 355 207 \$	75,1%	75,3%	71,1%	69,2%	66,7%	65,4%	62,0%	61,9%	ND	ND
Automobile des entreprises	733 153 \$	479 484 \$	65,4%	68,2%	67,9%	67,0%	61,2%	57,5%	59,5%	53,3%	ND	ND
Biens des particuliers	2 799 992 \$	1 787 275 \$	63,8%	63,4%	57,9%	54,4%	57,7%	61,6%	52,9%	63,4%	58,1%	66,7%
Biens des entreprises	1 689 084 \$	1 189 512 \$	70,4%	57,8%	58,8%	51,0%	57,0%	54,0%	61,2%	62,4%	53,8%	68,2%
Responsabilité	1 182 751 \$	663 863 \$	56,1%	79,7%	65,1%	60,9%	50,1%	68,6%	60,2%	64,4%	65,9%	69,2%
Chaudières et machines	91 538 \$	123 646 \$	135,1%	27,9%	52,6%	42,3%	64,7%	25,5%	25,0%	27,0%	35,1%	41,7%
Maritime	67 322 \$	48 813 \$	72,5%	49,9%	47,0%	56,0%	71,6%	59,6%	52,2%	67,0%	58,1%	62,1%
Aviation	77 761 \$	23 489 \$	30,2%	44,2%	34,7%	83,9%	131,5%	22,6%	24,1%	73,4%	36,2%	50,0%
Caution	129 585 \$	(1 714) \$	-1,3%	16,3%	15,8%	43,5%	35,0%	103,1%	26,1%	24,6%	24,5%	10,9%
Autres catégories	335 664 \$	82 283 \$	24,5%	38,2%	29,0%	45,4%	40,4%	30,8%	25,8%	32,4%	27,1%	38,6%
Total	10 241 939 \$	6 751 858 \$	65,9%	66,2%	61,8%	59,6%	59,8%	61,0%	56,7%	60,4%	56,2%	62,2%

98 Prendre note que pour les catégories automobile des particuliers et automobile des entreprises, les données n'étaient pas présentées séparément dans les états financiers des assureurs de dommages pour les années 2009 et 2010.

2.2.2 Données détaillées par institution

Tableau 50

Liste des assureurs de dommages exerçant au Québec au 31 décembre 2018⁹⁹

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
1	AFFILIATED FM	CORPORATION D'ASSURANCES AFFILIATED FM	JOHNSTON	Étr.	C.A.
2	AIG DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE AIG DU CANADA	TORONTO	Can.	C.A.
3	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	ALLIANCE RÉCIPROQUE DE L'INDUSTRIE DES OEUFS DE CONSOMMATION DU CANADA	EDMONTON	Aut. prov.	C.A.
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	COMPAGNIE D'ASSURANCE ALLIANZ RISQUES MONDIAUX É.-U.	CHICAGO	Étr.	C.A.
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	COMPAGNIE D'ASSURANCE DE SPÉCIALITÉ ALLIED WORLD	FARMINGTON	Étr.	C.A.
6	ALLSTATE DU CANADA	ALLSTATE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE	MARKHAM	Can.	C.A.
7	ALPHA	L'ALPHA, COMPAGNIE D'ASSURANCES INC.	DRUMMOND-VILLE	Qué.	C.A.
8	AMERICAN BANKERS	AMERICAN BANKERS COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE DE LA FLORIDE	MIAMI	Étr.	C.A.
9	AMERICAN ROAD	COMPAGNIE D'ASSURANCE AMERICAN ROAD	DEARBORN	Étr.	C.A.
10	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	HAMILTON	Can.	C.A.
11	ARCH CANADA	ARCH ASSURANCES CANADA LTÉE	TORONTO	Can.	C.A.
12	ARCH RE	COMPAGNIE DE REASSURANCE ARCH	MORRISTOWN	Étr.	C.A.
13	ASPEN	COMPAGNIE D'ASSURANCE ASPEN UK	LONDON	Étr.	C.A.
14	ASSURANCES FCT	COMPAGNIE D'ASSURANCES FCT LTÉE	OAKVILLE	Can.	C.A.
15	ASSURANCES NLF	ASSURANCES NLF	OMAHA	Étr.	C.A.
16	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	MADRID	Étr.	C.A.
17	AVIVA	AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	MARKHAM	Can.	C.A.
18	AVIVA ASSURANCE	AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	MARKHAM	Can.	C.A.
19	AXA	AXA ASSURANCES	NEW YORK	Étr.	C.A.
20	AXIS	AXIS COMPAGNIE DE RÉASSURANCE (SUCCURSALE CANADIENNE)	NEW YORK	Étr.	C.A.

99 Pour plus de détails sur ces assureurs, veuillez consulter le registre - Assureurs sur le site Web de l'Autorité.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cauti-onnement	Crédit	Protec-tion de crédit	Hypo-thèque	Détour-nement	Frais juri-diques	Grêle	Incendie	Res-ponsa-bilité	Titre	Mari-time	Maladie ou acci-dents	
		X	X	X				X			X	X		X		1
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X	2
		X														3
X	X	X	X	X							X	X		X	X	4
		X	X	X				X			X	X			X	5
X		X	X						X		X	X			X	6
X		X		X				X			X	X				7
		X		X							X	X			X	8
X		X									X					9
X	X	X									X	X			X	10
X	X	X	X	X				X	X	X	X	X	X	X	X	11
X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X		X	X	12
	X	X	X	X							X	X		X		13
		X					X						X			14
X	X	X	X	X				X			X	X		X	X	15
					X											16
X	X	X	X	X				X	X		X	X		X	X	17
X		X									X	X			X	18
		X									X					19
X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X			X	20

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
21	BAGOT	PROMUTUEL BAGOT, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-LIBOIRE	Qué.	S.M.A.G.
22	BANQUE NATIONALE	ASSURANCE-VIE BANQUE NATIONALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	MONTRÉAL	Qué.	C.A.
23	BARREAU DU QUÉBEC	BARREAU DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.P.
24	BELAIR INC.	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BELAIR INC.	ANJOU	Qué.	C.A.
25	BERKLEY	COMPAGNIE D'ASSURANCE BERKLEY	GREENWICH	Étr.	C.A.
26	BOIS-FRANCS	PROMUTUEL BOIS-FRANCS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	VICTORIAVILLE	Qué.	S.M.A.G.
27	BORÉALE	PROMUTUEL BORÉALE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	AMOS	Qué.	S.M.A.G.
28	CANASSURANCE	CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE	MONTRÉAL	Qué.	C.A.
29	CAPITALE - GÉNÉRALES	LA CAPITALE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	QUÉBEC	Qué.	C.A.
30	CCR RE	CCR RE	PARIS	Étr.	C.A.
31	CENTRE-SUD	PROMUTUEL CENTRE-SUD, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SHERBROOKE	Qué.	S.M.A.G.
32	CHAMBRE DES NOTAIRES	CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.P.
33	CHAUDIÈRE-APPALACHES	PROMUTUEL CHAUDIÈRE-APPALACHES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	LAURIER-STATION	Qué.	S.M.A.G.
34	CHICAGO	COMPAGNIE D'ASSURANCE TITRES CHICAGO	JACKSONVILLE	Étr.	C.A.
35	CHUBB DU CANADA	CHUBB DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	C.A.
36	COFACE	COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR (COFACE)	PRINCETON	Étr.	C.A.
37	CONTINENTAL CASUALTY	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTINENTAL CASUALTY	CHICAGO	Étr.	C.A.
38	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE CO-OPERATORS	GUELPH	Can.	C.A.
39	COREPOINTE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE COREPOINTE	BIRMINGHAM	Étr.	C.A.
40	COSECO	COMPAGNIE D'ASSURANCE COSECO	MISSISSAUGA	Can.	C.A.
41	CUMIS - GÉN.	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE CUMIS	BURLINGTON	Can.	C.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridiques	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents	
X		X	X	X				X	X		X	X		X		21
		X									X	X			X	22
								X	X			X				23
X		X	X	X				X	X		X	X		X	X	24
	X	X	X	X				X			X	X		X	X	25
X		X	X	X				X	X		X	X		X		26
X		X	X	X				X	X		X	X		X		27
X		X									X	X			X	28
X		X	X	X				X	X		X	X				29
X	X	X	X	X				X	X	X	X	X		X	X	30
X		X	X	X				X	X		X	X		X		31
								X	X			X				32
X		X	X	X				X	X		X	X		X		33
													X			34
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X	35
					X											36
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X		X	X	37
X	X	X	X	X				X	X		X	X			X	38
X																39
X		X									X	X				40
X		X	X	X				X			X	X			X	41

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
42	DESJARDINS - GÉN.	DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	LÉVIS	Qué.	C.A.
43	DEUX-MONTAGNES	PROMUTUEL DEUX-MONTAGNES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-EUSTACHE	Qué.	S.M.A.G.
44	DOMINION DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE DOMINION DU CANADA	TORONTO	Can.	C.A.
45	DU LAC AU FLEUVE	PROMUTUEL DU LAC AU FLEUVE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	BAIE-SAINT-PAUL	Qué.	S.M.A.G.
46	ECCLÉSIASTIQUES	SOCIÉTÉ DES ASSURANCES ECCLÉSIASTIQUES	GLOUCESTER	Étr.	C.A.
47	ÉCHELON	ÉCHELON ASSURANCE	MISSISSAUGA	Can.	C.A.
48	ECONOMICAL	ECONOMICAL, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE	WATERLOO	Can.	C.M.A.
49	ELECTRIC	COMPAGNIE D'ASSURANCE ELECTRIC	BEVERLY	Étr.	C.A.
50	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	SERVICES D'ASSURANCE ASSOCIÉS ÉLECTRICITÉ ET GAZ	HAMILTON	Étr.	C.A.
51	ELITE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ELITE	MARKHAM	Can.	C.A.
52	EMPLOYEURS DE WAUSAU	COMPAGNIE D'ASSURANCES DES EMPLOYEURS DE WAUSAU	BOSTON	Étr.	C.A.
53	EULER HERMES	COMPAGNIE D'ASSURANCES EULER HERMES - AMÉRIQUE DU NORD	BALTIMORE	Étr.	C.A.
54	EVEREST	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE EVEREST DU CANADA	TORONTO	Can.	C.A.
55	FABRIQUES DE QUÉBEC	L'ASSURANCE MUTUELLE DES FABRIQUES DE QUÉBEC	QUÉBEC	Qué.	C.M.A.
56	FÉDÉRALE	COMPAGNIE D'ASSURANCES FÉDÉRALE	WHITEHOUSE STATION	Étr.	C.A.
57	FEDERATED DU CANADA - GÉN	LA FEDERATED, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	WINNIPEG	Can.	C.A.
58	FM GLOBAL	FM GLOBAL	JOHNSTON	Étr.	C.M.A.
59	GARANTIE	LA GARANTIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE DU NORD	NORTH YORK	Can.	C.A.
60	GENWORTH	COMPAGNIE D'ASSURANCE D'HYPOTHÈQUES GENWORTH FINANCIAL CANADA	OAKVILLE	Can.	C.A.
61	GREAT AMERICAN	COMPAGNIE D'ASSURANCE GREAT AMERICAN	CINCINNATI	Étr.	C.A.
62	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	LE GROUPE ESTRIE-RICHELIEU, COMPAGNIE D'ASSURANCE	GRANBY	Qué.	C.M.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridiques	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents	
X		X	X	X				X			X	X	X			42
X		X	X	X				X	X		X	X		X		43
X		X	X	X				X			X	X				44
X		X	X	X				X	X		X	X		X		45
		X	X					X			X	X		X		46
X		X	X	X					X		X	X			X	47
X		X	X	X				X			X	X		X		48
X												X				49
	X	X	X								X	X		X		50
X		X									X	X				51
X		X	X								X	X				52
				X	X											53
X		X	X					X			X	X			X	54
X		X	X								X	X				55
X		X	X	X				X			X	X		X	X	56
X		X	X	X				X			X	X				57
		X	X								X	X		X		58
X		X	X	X	X			X	X		X	X				59
							X									60
		X	X	X				X			X	X		X		61
X		X	X								X	X				62

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
63	GROUPE LEDOR	GROUPE LEDOR INC., MUTUELLE D'ASSURANCE	SAINTE-CLAIRE	Qué.	C.M.A.
64	HABITATION ET AUTO TD	COMPAGNIE D'ASSURANCE HABITATION ET AUTO TD	TORONTO	Can.	C.A.
65	HANNOVER	COMPAGNIE D'ASSURANCE INTERNATIONALE DE HANNOVER	HANNOVER	Étr.	C.A.
66	HARTFORD INCENDIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE INCENDIE HARTFORD	HARTFORD	Étr.	C.A.
67	HDI	HDI GLOBAL SE	HANNOVER	Étr.	C.A.
68	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE HYPOTHÉCAIRE CANADA GUARANTY	TORONTO	Can.	C.A.
69	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	INDUSTRIELLE ALLIANCE PACIFIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES	QUÉBEC	Qué.	C.A.
70	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE AUTO ET HABITATION INC.	QUÉBEC	Qué.	C.A.
71	INNOVASSUR	INNOVASSUR, ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	MONTRÉAL	Qué.	C.A.
72	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	LA COMPAGNIE D'INSPECTION ET D'ASSURANCE CHAUDIÈRE ET MACHINERIE	TORONTO	Can.	C.A.
73	INTACT	INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	C.A.
74	INTACT AGRICOLE	INTACT ASSURANCE AGRICOLE INC.	MONTRÉAL	Qué.	C.A.
75	IRONSHORE	LES ASSURANCES IRONSHORE	HAMILTON	Étr.	C.A.
76	JEVCO	LA COMPAGNIE D'ASSURANCES JEVCO	TORONTO	Can.	C.A.
77	JEWELERS	JEWELERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE	NEENAH	Étr.	C.M.A.
78	LA VALLÉE	PROMUTUEL LA VALLÉE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SHAWVILLE	Qué.	S.M.A.G.
79	LANAUDIÈRE	PROMUTUEL LANAUDIÈRE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	JOLIETTE	Qué.	S.M.A.G.
80	LAWPRO	ASSURANCE LAWPRO	TORONTO	Aut. prov.	C.A.
81	LEGACY	COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES LEGACY	NORTH YORK	Can.	C.A.
82	L'ESTUAIRE	PROMUTUEL DE L'ESTUAIRE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	RIMOUSKI	Qué.	S.M.A.G.
83	LIBERTÉ MUTUELLE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE LIBERTÉ MUTUELLE	BOSTON	Étr.	C.A.
84	LLOYD'S	LES SOUSCRIPTEURS DU LLOYD'S	LONDON	Étr.	C.A.
85	MILLENNIUM	LA CORPORATION D'ASSURANCE MILLENNIUM	SHERWOOD PARK	Aut. prov.	C.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridiques	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Mari-time	Maladie ou accidents	
X		X	X	X				X			X	X				63
X		X									X	X				64
X	X	X	X					X			X	X		X	X	65
X	X	X	X	X				X			X	X		X	X	66
		X	X								X	X		X		67
							X									68
X		X	X	X							X	X			X	69
X		X							X		X	X				70
X		X							X		X	X				71
		X	X								X	X				72
X	X	X	X	X				X	X	X	X	X		X	X	73
X	X	X	X	X				X	X		X	X			X	74
		X	X		X			X			X	X				75
X		X		X							X	X				76
		X	X					X			X	X				77
X		X	X	X				X	X		X	X		X		78
X		X	X	X				X	X		X	X		X		79
													X			80
		X				X					X				X	81
X		X	X	X				X	X		X	X		X		82
X	X	X	X	X				X			X	X		X	X	83
X	X	X	X	X	X			X	X		X	X	X	X	X	84
X																85

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
86	MISSISQUOI	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MISSISQUOI	WATERLOO	Can.	C.A.
87	MITSUI SUMITOMO	COMPAGNIE D'ASSURANCE MITSUI SUMITOMO LIMITÉE	TOKYO	Étr.	C.A.
88	MONTMAGNY-L'ISLET	PROMUTUEL MONTMAGNY-L'ISLET, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	MONTMAGNY	Qué.	S.M.A.G.
89	MOTORS	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MOTORS	DETROIT	Étr.	C.A.
90	MUNICH AMÉRIQUE	RÉASSURANCE MUNICH AMÉRIQUE, INC.	WILMINGTON	Étr.	C.A.
91	MUNICH DU CANADA	LA MUNICH, DU CANADA, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	TORONTO	Can.	C.A.
92	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	C.M.A.
93	MUTUELLE EN ÉGLISE	COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE EN ÉGLISE	MONTRÉAL	Qué.	C.M.A.
94	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	LA NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	C.A.
95	NORDIQUE	LA NORDIQUE COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	TORONTO	Can.	C.A.
96	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GÉNÉRALE NORTHBRIDGE	TORONTO	Can.	C.A.
97	NOVEX	NOVEX COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	C.A.
98	OACIQ	ORGANISME D'AUTORÉGLEMENTATION DU COURTAGE IMMOBILIER DU QUÉBEC (FONDS D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DU COURTAGE IMMOBILIER DU QUÉBEC)	BROSSARD	Qué.	O.P.
99	ODYSSEY RE	ODYSSEY COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	STAMFORD	Étr.	C.A.
100	OMEGA	OMEGA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	TORONTO	Can.	C.A.
101	OPTIMUM - GÉNÉRAL	OPTIMUM SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.	MONTRÉAL	Qué.	C.A.
102	OPTIMUM AGRICOLE	OPTIMUM ASSURANCE AGRICOLE INC.	TROIS-RIVIÈRES	Qué.	C.A.
103	ORDRE DES ARCHITECTES	ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC (FONDS D'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ PROF. DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC)	MONTRÉAL	Qué.	O.P.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridiques	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents	
X		X	X	X				X			X	X				86
X	X	X	X	X				X			X	X		X	X	87
X		X	X	X				X	X		X	X		X		88
X		X	X	X				X			X	X				89
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X		X	X	90
X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X		X	X	91
X		X	X					X	X		X	X				92
X		X	X	X							X	X				93
		X									X					94
X	X	X	X	X				X	X		X	X		X	X	95
X	X	X	X	X				X			X	X		X		96
X		X	X	X				X	X	X	X	X		X	X	97
												X				98
X	X	X	X	X				X	X	X	X	X		X	X	99
X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X		X	X	100
X		X	X	X				X			X	X				101
X		X	X								X	X				102
												X				103

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
104	ORDRE DES DENTISTES	ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.P.
105	ORDRE DES ÉVALUATEURS	ORDRE DES ÉVALUATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.P.
106	ORDRE DES PHARMACIENS	ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.P.
107	ORION	COMPAGNIE D'ASSURANCE VOYAGE ORION	CALGARY	Aut. prov.	C.A.
108	OUTAOUAIS	PROMUTUEL L'OUTAOUAIS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-ANDRÉ-AVELLIN	Qué.	S.M.A.G.
109	PAFCO	PAFCO, COMPAGNIE D'ASSURANCE	MARKHAM	Can.	C.A.
110	PEMBRIDGE	PEMBRIDGE, COMPAGNIE D'ASSURANCE	MARKHAM	Can.	C.A.
111	PERSONNELLE	LA PERSONNELLE, COMPAGNIE D'ASSURANCES	LÉVIS	Can.	C.A.
112	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	LA PERSONNELLE, ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	LÉVIS	Qué.	C.A.
113	PETLINE	COMPAGNIE D'ASSURANCE PETLINE	WATERLOO	Can.	C.A.
114	PORTNEUF-CHAMPLAIN	PROMUTUEL PORTNEUF-CHAMPLAIN, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-BASILE	Qué.	S.M.A.G.
115	PRIMUM	PRIMUM COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	C.A.
116	PROMUTUEL RÉASSURANCE	PROMUTUEL RÉASSURANCE	QUÉBEC	Qué.	C.M.A.
117	PROTECTRICE	LA PROTECTRICE, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	CARMEL	Étr.	C.A.
118	PRYSM	PRYSM ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	QUÉBEC	Qué.	C.A.
119	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	COMPAGNIE D'ASSURANCE DU QUÉBEC	TORONTO	Can.	C.A.
120	RIVE-SUD	PROMUTUEL RIVE-SUD, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-GERVAIS	Qué.	S.M.A.G.
121	ROYAL & SUN ALLIANCE	ROYAL & SUN ALLIANCE DU CANADA, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES	TORONTO	Can.	C.A.
122	S&Y	S&Y COMPAGNIE D'ASSURANCE	MARKHAM	Can.	C.A.
123	SCOR CANADA	SCOR CANADA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	TORONTO	Can.	C.A.
124	SCOR UK	SCOR ASSURANCES - SUCCURSALE CANADIENNE	LONDON	Étr.	C.A.
125	SCOTTISH & YORK	COMPAGNIE D'ASSURANCE SCOTTISH & YORK LIMITÉE	MARKHAM	Can.	C.A.
126	SÉCURITÉ NATIONALE	SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE	MONTRÉAL	Can.	C.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridiques	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents	
												X				104
												X				105
												X				106
		X									X				X	107
X		X	X	X				X	X		X	X		X		108
X		X									X					109
X		X									X					110
		X						X			X	X				111
X		X	X					X			X	X	X			112
		X									X	X				113
X		X	X	X				X	X		X	X		X		114
X		X							X		X	X				115
X		X	X	X				X	X		X	X		X		116
X		X										X			X	117
X		X							X		X	X				118
X		X	X	X				X			X	X			X	119
X		X	X	X				X	X		X	X		X		120
X	X	X	X	X				X	X		X	X		X	X	121
X		X										X		X	X	122
X		X	X	X				X		X	X	X			X	123
		X	X								X	X		X		124
X		X	X						X		X	X				125
X		X									X	X				126

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
127	SENTRY	LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE SENTRY	STEVENS POINT	Étr.	C.M.A.
128	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASSURANCE	STAMFORD	Étr.	C.A.
129	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCIDENT ET SÉCURITÉ	ST-LOUIS	Étr.	C.A.
130	SOMPO NIPPONKOA	ASSURANCES SOMPO NIPPONKOA DU JAPON INC.	TOKYO	Étr.	C.A.
131	SONNET	COMPAGNIE D'ASSURANCE SONNET	WATERLOO	Can.	C.A.
132	SOUVERAINE - GÉN.	LA SOUVERAINE, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	CALGARY	Can.	C.A.
133	SSQ - VIE	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	QUÉBEC	Qué.	C.A.
134	SSQ ASSURANCES	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.	QUÉBEC	Qué.	C.A.
135	ST. PAUL	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SAINT PAUL	HARTFORD	Étr.	C.A.
136	STARR	ASSURANCE ET RÉASSURANCE STARR	HAMILTON	Étr.	C.A.
137	STEWART	COMPAGNIE D'ASSURANCE-TITRES STEWART	HOUSTON	Étr.	C.A.
138	SUISSE DE RÉASSURANCES	COMPAGNIE SUISSE DE RÉASSURANCES SA	ZURICH	Étr.	C.A.
139	SUNDERLAND	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MARITIME SUNDERLAND LIMITÉE (SUCCURSALE CANADIENNE)	NEWCASTLE	Étr.	C.A.
140	SÛRETÉ DE L'OUEST	LA COMPAGNIE DE SÛRETÉ DE L'OUEST	REGINA	Can.	C.A.
141	T.H.E.	COMPAGNIE D'ASSURANCE T.H.E.	TREASURE ISLAND	Étr.	C.A.
142	TEMPLE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TEMPLE	TORONTO	Can.	C.A.
143	TITRES FIRST AMERICAN	COMPAGNIE D'ASSURANCE TITRES FIRST AMERICAN	SANTA ANA	Étr.	C.A.
144	TOKIO	TOKIO MARITIME & NICHIDO INCENDIE COMPAGNIE D'ASSURANCES LTÉE	TOKYO	Étr.	C.A.
145	TRADERS GÉNÉRALE	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRADERS GÉNÉRALE	MARKHAM	Can.	C.A.
146	TRAFALGAR DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAFALGAR DU CANADA	TORONTO	Can.	C.A.
147	TRANS GLOBALE - GÉN.	COMPAGNIE D'ASSURANCES TRANS GLOBALE	EDMONTON	Aut. prov.	C.A.
148	TRANSATLANTIQUE	LA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE TRANSATLANTIQUE	NEW YORK	Étr.	C.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridiques	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents	
X		X									X	X				127
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X		X	X	128
												X				129
X		X	X	X				X			X	X		X		130
X		X	X	X				X	X		X	X		X		131
X	X	X	X	X				X			X	X			X	132
X		X		X							X	X			X	133
X		X	X					X	X		X	X			X	134
X	X	X	X	X				X			X	X		X		135
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X	136
													X			137
X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X		X	X	138
		X	X						X		X	X		X	X	139
				X				X								140
	X	X										X				141
X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X			X	142
													X			143
X	X	X	X	X				X			X	X		X		144
X		X	X						X		X	X				145
X		X	X								X	X				146
		X									X					147
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X		X	X	148

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
149	TRAVELERS DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAVELERS DU CANADA	TORONTO	Can.	C.A.
150	TRISURA	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRISURA GARANTIE	TORONTO	Can.	C.A.
151	UNICA	UNICA ASSURANCES INC.	QUÉBEC	Qué.	C.A.
152	UNIQUE - GÉN.	L'UNIQUE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	QUÉBEC	Qué.	C.A.
153	VALLÉE DU ST-LAURENT	PROMUTUEL VALLÉE DU ST-LAURENT, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	LA PRAIRIE	Qué.	S.M.A.G.
154	VAUDREUIL-SOULANGES	PROMUTUEL VAUDREUIL-SOULANGES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	VAUDREUIL-DORION	Qué.	S.M.A.G.
155	VERASSURE	COMPAGNIE D'ASSURANCE VERASSURE	TORONTO	Can.	C.A.
156	VERCHÈRES - LES FORGES	PROMUTUEL VERCHÈRES - LES FORGES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	BAIE-DU-FEBVRE	Qué.	S.M.A.G.
157	VIRGINIA	COMPAGNIE DE SÛRETÉ VIRGINIA	CHICAGO	Étr.	C.A.
158	WATERLOO	COMPAGNIE D'ASSURANCE WATERLOO	WATERLOO	Can.	C.A.
159	WAWANESA	LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE WAWANESA	WINNIPEG	Can.	C.M.A.
160	WESTPORT	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE WESTPORT	OVERLAND PARK	Étr.	C.A.
161	WYNWARD	GROUPE D'ASSURANCE WYNWARD	WINNIPEG	Can.	C.A.
162	XL AMÉRIQUE	RÉASSURANCE XL AMÉRIQUE	STAMFORD	Étr.	C.A.
163	XL SPÉCIALITÉ	COMPAGNIE D'ASSURANCE XL SPÉCIALITÉ	STAMFORD	Étr.	C.A.
164	ZENITH	COMPAGNIE D'ASSURANCE ZENITH	TORONTO	Can.	C.A.
165	ZURICH	ZURICH COMPAGNIE D'ASSURANCES SA	ZURICH	Étr.	C.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridiques	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents	
X	X	X	X	X	X			X			X	X	X	X	X	149
		X	X	X				X	X		X	X			X	150
X	X	X	X	X				X		X	X	X		X	X	151
X		X	X	X	X			X	X		X	X				152
X		X	X	X				X	X		X	X		X		153
X		X	X	X				X	X		X	X		X		154
X		X	X								X	X				155
X		X	X	X				X	X		X	X		X		156
		X		X		X						X				157
X		X									X	X				158
X		X		X				X			X	X				159
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X	160
		X									X	X				161
X	X	X		X							X	X				162
X	X	X	X	X	X						X	X		X	X	163
X		X									X	X			X	164
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X	165

Tableau 51

État des résultats non consolidés par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Total Revenus d'opération	Sinistres nets et frais de règlement	Total des frais d'exploitation
1	AFFILIATED FM	132 623	96 228	94 717	94 706	274 024	38 423
2	AIG DU CANADA	1 237 095	397 517	398 798	399 467	309 265	89 649
3	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	4 499	3 923	3 794	3 794	2 272	828
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	496 949	318 350	285 898	285 898	222 013	91 252
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	42 178	25 145	13 094	13 094	19 731	4 152
6	ALLSTATE DU CANADA	1 217 708	1 215 590	1 166 407	1 184 859	830 898	311 659
7	ALPHA	23 762	23 193	22 312	22 575	12 375	8 702
8	AMERICAN BANKERS	581 659	246 729	203 641	203 641	86 852	115 664
9	AMERICAN ROAD	13 208	13 208	13 208	13 208	4 702	1 264
10	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	243 210	195 044	175 770	178 183	92 112	67 545
11	ARCH CANADA	88 741	10 379	9 524	9 524	5 454	2 676
12	ARCH RE	0	8 165	9 004	9 004	6 535	1 448
13	ASPEN	6 299	3 889	5 224	5 224	9 445	2 908
14	ASSURANCES FCT	156 280	150 459	150 459	150 459	29 128	92 903
15	ASSURANCES NLF	92 345	46 461	38 025	38 025	42 198	21 558
16	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	16 858	6 404	6 108	6 513	713	2 605
17	AVIVA	3 325 873	2 721 122	2 748 061	2 748 061	1 927 536	859 922
18	AVIVA ASSURANCE	927 981	701 575	708 521	708 521	496 988	221 711
19	AXA	3 771	3 242	3 099	3 099	354	1 824
20	AXIS	81 329	66 068	51 580	51 580	34 495	15 842
21	BAGOT	24 749	20 105	18 380	18 380	12 026	5 467
22	BANQUE NATIONALE	1 240	1 235	1 255	1 255	851	-40
23	BARREAU DU QUÉBEC	14 974	14 172	14 182	14 182	7 023	2 148
24	BELAIR INC.	1 243 828	1 076 560	1 060 497	1 072 463	708 818	324 488
25	BERKLEY	108 183	49 188	49 405	49 932	22 813	23 114
26	BOIS-FRANCS	28 238	20 819	20 038	20 038	12 369	6 982
27	BORÉALE	65 118	43 497	44 837	44 837	33 258	12 075
28	CANASSURANCE	9 092	10 809	10 967	10 967	2 307	6 760
29	CAPITALE - GÉNÉRALES	628 225	611 542	604 935	603 582	416 588	201 092
30	CCR RE	0	42 106	41 371	41 371	27 354	13 156
31	CENTRE-SUD	55 214	48 406	45 128	45 128	32 121	15 497
32	CHAMBRE DES NOTAIRES	13 314	11 739	11 762	11 762	11 097	2 071
33	CHAUDIÈRE-APPALACHES	104 197	93 821	87 000	87 000	58 480	27 939
34	CHICAGO	43 990	43 899	43 899	43 901	8 277	29 591
35	CHUBB DU CANADA	1 004 016	438 442	418 621	418 621	214 830	102 324

Résultats techniques	Revenus nets de placements et quote-part fonds groupés	Autres revenus et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
-217 741	4 553	24 980	-188 208	-186 117	289,3	40,6	329,9	1
553	64 769	19 618	84 940	60 940	77,5	22,5	99,9	2
694	240	0	934	934	59,9	21,8	81,7	3
-27 367	18 969	8 911	513	332	77,7	31,9	109,6	4
-10 789	338	-109	-10 560	-10 380	150,7	31,7	182,4	5
42 302	93 294	150	135 746	44 337	71,2	26,7	96,4	6
1 498	3 542	-1 295	3 745	1 430	55,5	39,0	93,3	7
1 125	4 912	3 574	9 611	9 611	42,6	56,8	99,4	8
7 242	252	-1 573	5 921	5 952	35,6	9,6	45,2	9
18 526	5 532	-6 406	17 652	16 202	52,4	38,4	89,5	10
1 394	1 527	352	3 273	4 771	57,3	28,1	85,4	11
1 021	350	-25	1 346	1 667	72,6	16,1	88,7	12
-7 129	2 378	2 529	-2 222	-949	180,8	55,7	236,5	13
28 428	3 786	-7 630	24 584	22 643	19,4	61,7	81,1	14
-25 731	4 774	4 350	-16 607	-16 384	111,0	56,7	167,7	15
3 195	342	-568	2 969	2 979	11,7	42,6	47,7	16
-39 397	81 436	-2 416	39 623	29 296	70,1	31,3	101,4	17
-10 178	15 620	-12 989	-7 547	-9 705	70,1	31,3	101,4	18
921	123	-269	775	815	11,4	58,9	70,3	19
1 243	2 600	67	3 910	5 032	66,9	30,7	97,6	20
887	481	-222	1 146	125	65,4	29,7	95,2	21
444	0	4 131	4 575	4 575	67,8	-3,2	64,6	22
4 999	4 911	621	10 531	9 104	49,5	15,1	64,8	23
39 157	29 680	-19 397	49 440	30 155	66,8	30,6	96,3	24
4 005	3 657	2 251	9 913	9 837	46,2	46,8	91,9	25
687	65	-1 040	-288	-219	61,7	34,8	96,6	26
-496	299	-1 940	-2 137	-2 002	74,2	26,9	101,1	27
1 900	378	-1 040	1 238	1 143	21,0	61,6	82,7	28
-14 098	18 849	26 941	31 692	33 152	68,9	33,2	102,3	29
861	4 386	-793	4 454	4 454	66,1	31,8	97,9	30
-2 490	287	-1 396	-3 599	-4 500	71,2	34,3	105,5	31
-1 406	-267	0	-1 673	-947	94,3	17,6	112,0	32
581	531	-4 383	-3 271	-2 821	67,2	32,1	99,3	33
6 033	689	-1 726	4 996	5 178	18,9	67,4	86,3	34
101 467	56 389	-39 826	118 030	113 603	51,3	24,4	75,8	35

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Total Revenus d'opération	Sinistres nets et frais de règlement	Total des frais d'exploitation
36	COFACE	30 617	36 457	28 195	30 524	7 743	19 802
37	CONTINENTAL CASUALTY	346 255	331 500	312 019	312 155	209 010	107 907
38	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	2 315 002	2 236 730	2 108 930	2 110 675	1 550 967	661 631
39	COREPOINTE	134	67	39	39	-209	228
40	COSECO	316 835	294 307	277 491	277 721	204 074	87 057
41	CUMIS - GÉN.	344 963	149 341	145 047	144 368	87 548	54 204
42	DESJARDINS - GÉN.	1 136 094	1 127 112	1 081 123	1 079 564	838 092	288 145
43	DEUX-MONTAGNES	38 496	29 572	27 398	27 398	21 398	10 064
44	DOMINION DU CANADA	1 307 461	1 284 674	1 253 797	1 262 665	899 589	459 540
45	DU LAC AU FLEUVE	72 516	61 777	59 650	59 650	38 546	19 259
46	ECCLÉSIASTIQUES	93 498	72 679	68 654	68 966	42 608	28 232
47	ÉCHELON	341 382	328 126	282 667	285 157	183 075	103 293
48	ECONOMICAL	1 911 135	1 806 891	1 700 931	1 712 857	1 285 860	632 464
49	ELECTRIC	5 007	1 716	1 716	1 716	210	875
50	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	32 945	18 888	16 684	14 683	1 955	3 839
51	ELITE	277 799	323 978	327 185	327 185	229 493	102 383
52	EMPLOYEURS DE WAUSAU	0	0	0	0	-4	73
53	EULER HERMES	55 295	17 316	14 132	16 201	8 889	4 511
54	EVEREST	100 093	23 371	21 725	21 725	13 655	5 797
55	FABRIQUES DE QUÉBEC	8 462	4 034	4 034	4 034	393	760
56	FÉDÉRALE	18 761	16 365	18 399	18 399	5 218	1 914
57	FEDERATED DU CANADA - GÉN	250 913	234 919	223 638	224 070	179 264	67 999
58	FM GLOBAL	361 339	254 231	249 101	249 101	336 924	46 973
59	GARANTIE	457 499	320 407	312 032	312 032	187 034	141 763
60	GENWORTH	638 995	638 995	680 217	680 229	100 044	122 195
61	GREAT AMERICAN	52 247	44 971	46 031	46 031	22 705	20 684
62	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	59 898	42 943	41 119	41 119	28 655	14 999
63	GROUPE LEDOR	67 291	52 430	49 877	49 877	35 273	21 084
64	HABITATION ET AUTO TD	52 703	37 811	39 222	39 222	-1 185	11 491
65	HANNOVER	95 942	12 390	11 826	11 826	8 890	3 220
66	HARTFORD INCENDIE	17 725	15 648	15 603	15 603	8 825	4 718
67	HDI	78 491	9 920	7 929	7 929	10 139	818
68	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	335 923	335 923	240 349	240 349	17 728	40 410
69	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	245 851	207 564	188 518	188 518	53 388	138 354
70	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	265 335	260 992	258 975	258 975	170 919	67 411

Résultats techniques	Revenus nets de placements et quote-part fonds groupés	Autres revenus et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
2 979	911	-417	3 473	3 707	27,5	70,2	89,4	36
-4 762	33 037	-4 836	23 439	11 960	67,0	34,6	101,5	37
-101 923	31 607	36 985	-33 331	-47 287	73,5	31,4	104,8	38
20	94	-14	100	129	-535,9	584,6	48,7	39
-13 410	4 144	3 535	-5 731	-8 284	73,5	31,4	104,8	40
2 616	2 412	-790	4 238	1 558	60,4	37,4	98,2	41
-46 673	4 156	73 642	31 125	-8 772	77,5	26,7	104,3	42
-4 064	793	-51	-3 322	-3 727	78,1	36,7	114,8	43
-96 464	63 658	8 862	-23 944	-35 461	71,7	36,7	107,7	44
1 845	793	-3 490	-852	-1 304	64,6	32,3	96,9	45
-1 874	2 423	-266	283	283	62,1	41,1	102,7	46
-1 211	2 918	-442	1 265	1 497	64,8	36,5	100,4	47
-205 467	121 383	12 038	-72 046	-162 118	75,6	37,2	112,1	48
631	1 615	-242	2 004	1 471	12,2	51,0	63,2	49
8 889	1 626	3 602	14 117	14 382	11,7	23,0	46,7	50
-4 691	9 013	-129	4 193	1 671	70,1	31,3	101,4	51
-69	126	-1	56	100	-	-	-	52
2 801	1 334	-853	3 282	3 202	62,9	31,9	80,2	53
2 273	1 090	-469	2 894	2 736	62,9	26,7	89,5	54
2 881	2 165	-5 416	-370	-2 977	9,7	18,8	28,6	55
11 267	2 327	-4 226	9 368	1 382	28,4	10,4	38,8	56
-23 193	-7 934	10 907	-20 220	-20 491	80,2	30,4	110,4	57
-134 796	16 088	34 544	-84 164	-82 177	135,3	18,9	154,1	58
-16 765	16 076	31 549	30 860	-14 421	59,9	45,4	105,4	59
457 990	186 505	-176 308	468 187	468 187	14,7	18,0	32,7	60
2 642	3 332	-180	5 794	5 248	49,3	44,9	94,3	61
-2 535	3 597	0	1 062	1 062	69,7	36,5	106,2	62
-6 480	2 834	59	-3 587	-5 991	70,7	42,3	113,0	63
28 916	7 603	-10 063	26 456	24 729	-3,0	29,3	26,3	64
-284	433	432	581	686	75,2	27,2	102,4	65
2 060	2 331	-1 107	3 284	3 416	56,6	30,2	86,8	66
-3 028	3 304	-1 319	-1 043	-1 394	127,9	10,3	138,2	67
182 211	41 795	-57 632	166 374	141 312	7,4	16,8	24,2	68
-3 224	8 852	-49	5 579	4 707	28,3	73,4	101,7	69
20 645	2 996	-11 651	11 990	12 549	66,0	26,0	92,0	70

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Total Revenus d'opération	Sinistres nets et frais de règlement	Total des frais d'exploitation
71	INNOVASSUR	-755	-1 134	44 484	44 484	33 752	6 100
72	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	36 082	121 903	120 010	120 010	47 303	62 262
73	INTACT	6 669 324	5 182 763	5 149 506	5 207 805	3 456 479	1 578 847
74	INTACT AGRICOLE	52 849	111 298	106 524	106 524	52 408	25 757
75	IRONSHORE	27 153	12 147	10 663	10 663	13 379	2 666
76	JEVCO	74 591	398 674	396 116	400 601	265 883	121 450
77	JEWELERS	8 630	8 003	7 520	7 564	5 760	2 339
78	LA VALLÉE	16 798	13 480	12 724	12 724	8 865	4 225
79	LANAUDIÈRE	43 881	34 027	32 527	32 527	24 283	11 948
80	LAWPRO	114 784	107 582	107 539	107 539	80 992	23 721
81	LEGACY	7 260	6 659	5 686	5 686	1 402	3 373
82	L'ESTUAIRE	63 242	57 442	55 888	55 888	41 607	18 060
83	LIBERTÉ MUTUELLE	424 816	306 206	276 140	276 140	225 549	59 981
84	LLOYD'S	3 490 843	3 844 897	3 639 052	3 639 052	2 027 250	1 045 835
85	MILLENNIUM	183 249	127 923	102 987	102 987	56 994	22 075
86	MISSISQUOI	99 027	161 188	151 735	152 799	114 707	56 419
87	mitsui SUMITOMO	25 632	23 068	22 163	22 163	5 499	7 098
88	MONTMAGNY-L'ISLET	21 342	19 582	18 301	18 301	10 195	5 869
89	MOTORS	91 435	51 255	42 826	42 906	17 978	7 831
90	MUNICH AMÉRIQUE	0	5 721	5 718	5 718	-3 884	2 011
91	MUNICH DU CANADA	0	172 282	194 769	194 769	102 688	61 684
92	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	43 070	37 000	35 915	35 915	20 868	12 851
93	MUTUELLE EN ÉGLISE	8 120	6 113	4 985	4 985	530	3 419
94	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	19 464	4 595	4 993	4 993	596	2 960
95	NORDIQUE	11 511	398 674	396 116	400 601	265 883	121 450
96	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	1 348 379	1 181 947	1 123 673	1 127 802	664 816	395 214
97	NOVEX	476 571	398 674	396 115	400 600	265 883	121 450
98	OACIQ	5 641	5 236	5 211	5 211	5 289	1 304
99	ODYSSEY RE	0	60 265	65 371	65 371	27 014	18 367
100	OMEGA	79 704	1 038	1 310	1 310	732	682
101	OPTIMUM - GÉNÉRAL	92 993	106 433	103 047	103 047	62 326	42 628
102	OPTIMUM AGRICOLE	12 406	7 167	6 893	6 893	1 410	2 415
103	ORDRE DES ARCHITECTES	19 604	17 737	17 319	17 319	9 957	1 410
104	ORDRE DES DENTISTES	6 902	6 304	6 304	6 304	3 514	1 334
105	ORDRE DES ÉVALUATEURS	1 807	1 312	1 291	1 291	802	394
106	ORDRE DES PHARMACIENS	3 057	2 694	2 712	2 712	784	1 060
107	ORION	84 455	80 956	77 673	77 673	40 056	40 218

Résultats techniques	Revenus nets de placements et quote-part fonds groupés	Autres revenus et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
4 632	409	-1 488	3 553	3 650	75,9	13,7	89,6	71
10 445	3 359	-4 101	9 703	9 110	39,4	51,9	91,3	72
172 479	227 020	-91 106	308 393	145 244	67,1	30,7	96,7	73
28 359	3 522	745	32 626	33 029	49,2	24,2	73,4	74
-5 382	1 354	-6 386	-10 414	-2 150	125,5	25,0	150,5	75
13 268	20 498	-6 556	27 210	11 529	67,1	30,7	96,7	76
-535	178	-16	-373	-373	76,6	31,1	107,1	77
-366	85	61	-220	-116	69,7	33,2	102,9	78
-3 704	97	1 194	-2 413	-2 331	74,7	36,7	111,4	79
2 826	19 711	-5 685	16 852	-216	75,3	22,1	97,4	80
911	84	70	1 065	1 069	24,7	59,3	84,0	81
-3 779	267	1 585	-1 927	-1 655	74,4	32,3	106,8	82
-9 390	28 719	24 489	43 818	41 302	81,7	21,7	103,4	83
565 967	193 997	201 558	961 522	961 522	55,7	28,7	84,4	84
23 918	-34 526	11 017	409	409	55,3	21,4	76,8	85
-18 327	12 579	2 690	-3 058	-12 036	75,6	37,2	112,1	86
9 566	2 069	-3 194	8 441	8 721	24,8	32,0	56,8	87
2 237	440	-589	2 088	1 147	55,7	32,1	87,8	88
17 097	7 187	-5 750	18 534	16 516	42,0	18,3	60,1	89
7 591	3 155	-1 132	9 614	10 150	-67,9	35,2	-32,8	90
30 397	17 549	-13 420	34 526	34 850	52,7	31,7	84,4	91
2 196	1 306	-2 983	519	519	58,1	35,8	93,9	92
1 036	1 436	-3 210	-738	-2 366	10,6	68,6	79,2	93
1 437	260	-460	1 237	1 224	11,9	59,3	71,2	94
13 268	22 509	-6 970	28 807	11 917	67,1	30,7	96,7	95
67 772	-68 533	32 708	31 947	35 494	59,2	35,2	94,0	96
13 267	17 755	-7 388	23 634	10 088	67,1	30,7	96,7	97
-1 574	1 523	0	-51	961	101,5	25,0	130,2	98
19 990	-7 715	-4 277	7 998	7 416	41,3	28,1	69,4	99
-104	-24	8	-120	-55	55,9	52,1	107,9	100
-1 907	3 545	-365	1 273	711	60,5	41,4	101,9	101
3 068	155	0	3 223	3 238	20,5	35,0	55,5	102
5 952	1 039	253	7 244	7 476	57,5	8,1	65,6	103
1 435	-364	0	1 071	1 071	55,7	21,2	77,2	104
95	84	8	187	46	62,1	30,5	92,6	105
868	1 163	0	2 031	1 034	28,9	39,1	68,0	106
-2 601	405	570	-1 626	-1 521	51,6	51,8	103,3	107

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Total Revenus d'opération	Sinistres nets et frais de règlement	Total des frais d'exploitation
108	OUTAOUAIS	30 426	25 043	24 088	24 088	16 067	7 778
109	PAFCO	71 738	71 740	68 487	70 343	37 523	24 146
110	PEMBRIDGE	350 969	350 596	301 489	306 667	193 537	95 045
111	PERSONNELLE	951 136	960 371	916 740	917 485	682 113	247 646
112	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	443 602	410 396	391 033	390 969	306 361	89 416
113	PETLINE	55 579	55 579	55 824	55 824	35 687	15 760
114	PORTNEUF-CHAMPLAIN	52 489	47 932	44 777	44 777	26 252	15 031
115	PRIMUM	622 674	450 940	438 440	438 440	302 794	126 027
116	PROMUTUEL RÉASSURANCE	45 225	151 227	165 295	174 386	117 014	71 376
117	PROTECTRICE	3 028	2 270	2 263	2 263	609	686
118	PRYSM	50 871	49 770	42 605	42 605	36 335	14 189
119	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	0	50 240	49 274	49 274	34 442	15 535
120	RIVE-SUD	48 688	42 448	39 174	39 174	24 303	12 840
121	ROYAL & SUN ALLIANCE	1 606 922	1 373 228	1 346 822	1 346 822	941 429	424 618
122	S&Y	45 829	57 526	58 096	58 096	40 749	18 181
123	SCOR CANADA	0	162 403	168 315	168 315	103 948	66 521
124	SCOR UK	23 179	1 155	579	579	2 102	25
125	SCOTTISH & YORK	179 689	233 501	235 813	235 813	165 403	73 790
126	SÉCURITÉ NATIONALE	2 182 767	1 574 219	1 534 553	1 534 553	1 098 282	441 122
127	SENTRY	1 140	946	984	947	202	1 252
128	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	0	85 484	82 639	82 715	113 852	18 251
129	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	0	0	0	0	-1 790	341
130	SOMPO NIPPONKOA	7 351	7 903	7 622	7 622	5 244	3 114
131	SONNET	127 605	168 548	158 664	159 776	119 946	58 996
132	SOVERAINE - GÉN.	392 753	412 028	388 487	388 809	285 704	121 879
133	SSQ - VIE	0	0	0	0	0	0
134	SSQ ASSURANCES	258 378	253 305	235 819	235 819	161 805	75 882
135	ST. PAUL	92 089	83 874	84 327	84 327	59 594	28 049
136	STARR	92 605	5 378	4 198	4 198	4 085	-466
137	STEWART	112 768	112 768	112 768	112 768	36 308	53 755
138	SUISSE DE RÉASSURANCES	0	77 818	81 540	81 540	17 936	33 582
139	SUNDERLAND	2	-5	-5	-5	-245	-1 931
140	SÛRETÉ DE L'OUEST	27 782	17 846	17 391	17 391	2 320	13 362
141	T.H.E.	789	441	328	328	192	255
142	TEMPLE	241 333	179 622	140 668	140 668	108 132	53 769
143	TITRES FIRST AMERICAN	139	1 964	1 964	1 964	3 358	2 039
144	TOKIO	39 259	36 367	33 807	33 814	25 238	11 728

Résultats techniques	Revenus nets de placements et quote-part fonds groupés	Autres revenus et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
243	77	-19	301	395	66,7	32,3	99,0	108
8 674	5 357	-3 325	10 706	3 881	54,8	35,3	87,3	109
18 085	10 894	-6 763	22 216	8 093	64,2	31,5	94,0	110
-12 274	-9 936	65 282	43 072	-2 130	74,4	27,0	101,3	111
-4 808	-3 289	18 411	10 314	-995	78,3	22,9	101,2	112
4 377	210	-1 245	3 342	3 418	63,9	28,2	92,2	113
3 494	586	-1 061	3 019	1 796	58,6	33,6	92,2	114
9 619	15 403	-5 514	19 508	15 436	69,1	28,7	97,8	115
-14 004	4 887	2 592	-6 525	-14 047	70,8	43,2	108,5	116
968	293	384	1 645	1 688	26,9	30,3	57,2	117
-7 919	452	1 966	-5 501	-5 357	85,3	33,3	118,6	118
-703	2 245	-138	1 404	470	69,9	31,5	101,4	119
2 031	143	-2 625	-451	-1 153	62,0	32,8	94,8	120
-19 225	62 753	-2 476	41 052	24 950	69,9	31,5	101,4	121
-834	1 464	-82	548	200	70,1	31,3	101,4	122
-2 154	9 367	-1 778	5 435	1 012	61,8	39,5	101,3	123
-1 548	76	443	-1 029	-1 014	363,0	4,3	367,4	124
-3 380	5 826	47	2 493	1 165	70,1	31,3	101,4	125
-4 851	45 002	43 719	83 870	62 867	71,6	28,7	100,3	126
-507	490	42	25	83	20,5	127,2	151,5	127
-49 388	5 213	11 312	-32 863	-32 867	137,8	22,1	159,8	128
1 449	2 090	0	3 539	1 623	-	-	-	129
-736	1 369	163	796	721	68,8	40,9	109,7	130
-19 166	12 561	2 777	-3 828	-12 542	75,6	37,2	112,1	131
-18 774	5 802	4 887	-8 085	-11 316	73,5	31,4	104,8	132
0	0	0	0	0	-	-	100,0	133
-1 868	8 715	-1 179	5 668	-1 515	68,6	32,2	100,8	134
-3 316	14 744	-1 702	9 726	6 986	70,7	33,3	103,9	135
579	1 246	-110	1 715	2 391	97,3	-11,1	86,2	136
22 705	4 548	-7 061	20 192	20 188	32,2	47,7	79,9	137
30 022	8 199	-3 621	34 600	3 331	22,0	41,2	63,2	138
2 171	464	0	2 635	2 635	4 900,0	38 620,0	43 520,0	139
1 709	1 596	-805	2 500	988	13,3	76,8	90,2	140
-119	71	404	356	323	58,5	77,7	136,3	141
-21 233	11 943	11 272	1 982	1 872	76,9	38,2	115,1	142
-3 433	1 034	246	-2 153	-1 931	171,0	103,8	274,8	143
-3 152	1 531	556	-1 065	-618	74,7	34,7	109,3	144

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Total Revenus d'opération	Sinistres nets et frais de règlement	Total des frais d'exploitation
145	TRADERS GÉNÉRALE	509 140	467 374	472 001	472 001	331 069	147 701
146	TRAFALGAR DU CANADA	5 784	398 674	396 116	400 601	265 883	121 450
147	TRANS GLOBALE - GÉN.	7 383	7 383	7 314	7 314	-10	6 766
148	TRANSATLANTIQUE	0	115 916	111 741	111 741	75 734	31 656
149	TRAVELERS DU CANADA	291 523	263 903	234 255	236 283	118 700	106 109
150	TRISURA	163 470	113 005	88 012	91 664	19 001	60 677
151	UNICA	138 069	131 879	127 183	128 738	87 928	39 412
152	UNIQUE - GÉN.	274 445	267 616	235 083	237 424	160 626	77 424
153	VALLÉE DU ST-LAURENT	78 510	69 136	64 592	64 592	42 207	23 930
154	VAUDREUIL-SOULANGES	26 148	20 089	18 260	18 260	12 217	7 589
155	VERASSURE	30 392	29 779	32 454	32 488	12 965	9 956
156	VERCHÈRES - LES FORGES	54 038	45 194	42 572	42 572	30 292	13 919
157	VIRGINIA	3 311	1 921	9 093	9 093	6 280	3 006
158	WATERLOO	190 257	95 285	89 698	90 327	67 810	33 352
159	WAWANESA	2 576 610	2 465 161	2 390 117	2 421 827	1 759 650	845 047
160	WESTPORT	206 449	260 201	139 882	139 882	93 642	36 064
161	WYNWARD	118 041	99 652	94 268	94 268	60 238	37 019
162	XL AMÉRIQUE	26 606	47 002	46 589	46 589	23 614	19 468
163	XL SPÉCIALITÉ	356 414	209 840	168 739	168 739	140 141	44 357
164	ZENITH	74 931	73 873	70 189	70 802	43 610	21 891
165	ZURICH	590 120	326 869	352 891	358 915	365 115	110 613
	TOTAL	51 313 960	45 518 810	43 871 497	44 079 568	29 545 107	13 946 998

Résultats techniques	Revenus nets de placements et quote-part fonds groupés	Autres revenus et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
-6 769	11 527	-282	4 476	2 051	70,1	31,3	101,4	145
13 268	21 610	-6 906	27 972	11 528	67,1	30,7	96,7	146
558	263	-157	664	44	-0,1	92,5	92,4	147
4 351	13 350	8 553	26 254	24 509	67,8	28,3	96,1	148
11 474	11 240	-4 979	17 735	15 365	50,7	45,3	95,1	149
11 986	6 406	-4 277	14 115	7 101	21,6	68,9	86,4	150
1 398	7 561	-1 653	7 306	3 233	69,1	31,0	98,9	151
-626	6 724	1 476	7 574	5 939	68,3	32,9	100,3	152
-1 545	-88	301	-1 332	-848	65,3	37,0	102,4	153
-1 546	119	624	-803	-1 323	66,9	41,6	108,5	154
9 567	7 908	710	18 185	16 172	39,9	30,7	70,5	155
-1 639	137	-1 698	-3 200	-3 377	71,2	32,7	103,8	156
-193	1 519	-1 121	205	44	69,1	33,1	102,1	157
-10 835	7 066	1 952	-1 817	-6 719	75,6	37,2	112,1	158
-182 870	200 186	133 323	150 639	13 474	73,6	35,4	107,7	159
10 176	3 245	-5 622	7 799	866	66,9	25,8	92,7	160
-2 989	5 359	0	2 370	-5 818	63,9	39,3	103,2	161
3 507	6 462	-2 424	7 545	7 385	50,7	41,8	92,5	162
-15 759	8 637	19 281	12 159	16 508	83,1	26,3	109,3	163
5 301	-2 035	-133	3 133	3 133	62,1	31,2	92,4	164
-116 813	43 545	29 822	-43 446	-48 119	103,5	31,3	133,1	165
587 238	2 081 573	333 305	3 002 116	1 974 612	67,3	31,8	98,7	

Tableau 52

État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	Actif				Passif		
		Place- ments et Fonds groupés	Montant à rece- voir ou à recouvrer	Frais d'ac- quisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
1	AFFILIATED FM	400 632	120 868	436	164 925	686 861	70 436	253 580
2	AIG DU CANADA	2 000 972	2 495 477	112 189	138 291	4 746 929	716 449	2 726 869
3	ALLIANCE RÉCI- PROQUE OEUFS	17 113	809	72	735	18 729	1 968	1 578
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	998 045	532 172	41 820	33 814	1 605 851	238 371	800 822
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	47 072	73 249	3 428	7 729	131 478	27 491	53 033
6	ALLSTATE DU CANADA	2 123 354	511 474	45 813	387 538	3 068 179	631 198	1 405 446
7	ALPHA	36 386	11 045	1 569	25 274	74 274	12 328	3 143
8	AMERICAN BANKERS	351 252	145 007	17 427	25 234	538 920	188 878	58 188
9	AMERICAN ROAD	15 442	1 371	0	11 171	27 984	0	143
10	ANCIENNE RÉPU- BLIQUE - CAN	257 268	138 062	19 564	58 518	473 412	115 726	163 452
11	ARCH CANADA	131 291	205 196	12 528	25 978	374 993	66 079	196 203
12	ARCH RE	50 224	78 749	4 067	3 831	136 871	18 075	71 309
13	ASPEN	152 010	134 223	2 975	20 992	310 200	14 848	152 603
14	ASSURANCES FCT	246 279	34 782	0	17 258	298 319	0	206 846
15	ASSURANCES NLF	408 575	138 731	778	90 813	638 897	73 075	145 398
16	ATRADIUS ASSU- RANCE CRÉDIT	14 662	14 532	517	14 257	43 968	4 583	6 625
17	AVIVA	4 766 775	2 504 315	372 865	164 503	7 808 458	1 902 790	4 351 885
18	AVIVA ASSURANCE	1 145 793	1 157 723	107 141	46 796	2 457 453	607 675	1 475 454
19	AXA	6 876	1 015	313	3 253	11 457	1 911	608
20	AXIS	225 773	182 628	7 856	24 526	440 783	49 444	214 552
21	BAGOT	26 069	18 314	737	5 580	50 700	12 163	7 943
22	BANQUE NATIONALE	0	2 663	0	11 626	14 289	1	732
23	BARREAU DU QUÉBEC	148 088	6 822	0	1 711	156 621	3 716	59 839
24	BELAIR INC.	1 512 649	1 097 872	169 743	416 316	3 196 580	990 411	1 331 067
25	BERKLEY	235 656	101 192	14 839	23 476	375 163	63 789	145 470
26	BOIS-FRANCS	13 819	15 859	1 092	9 525	40 295	14 073	6 724
27	BORÉALE	21 399	45 636	1 371	19 658	88 064	32 827	22 028
28	CANASSURANCE	13 188	26 244	17 041	1 407	57 880	27 832	965
29	CAPITALE - GÉNÉRALES	436 988	491 773	12 209	378 719	1 319 689	485 713	269 300
30	CCR RE	244 481	5 120	969	8 244	258 814	5 102	137 729
31	CENTRE-SUD	48 375	26 337	2 384	20 499	97 595	27 505	12 259

100 Les règles relatives à la solvabilité des assureurs de dommages se retrouvent dans la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital*, disponible sur le site Web de l'Autorité. Le ratio de solvabilité ne doit pas être interprété comme étant le seul élément pour juger de la situation financière d'un assureur ou de la qualité de sa gestion.

Passif						
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et Avoirs	Capital requis ¹⁰⁰	Capital disponible ¹⁰⁰	Ratio de solvabilité ¹⁰⁰ (%)	
14 584	338 600	348 261	53 313	254 711	477,8	1
454 894	3 898 212	848 717	278 353	687 732	247,1	2
679	4 225	14 504	906	14 504	1 600,9	3
177 180	1 216 373	389 478	118 743	299 535	252,3	4
8 185	88 709	42 769	6 547	19 946	304,7	5
237 633	2 274 277	793 902	416 297	773 310	185,8	6
2 384	17 855	56 419	5 624	51 602	917,5	7
95 663	342 729	196 191	52 895	104 932	198,4	8
1 863	2 006	25 978	886	8 955	1 010,7	9
105 061	384 239	89 173	40 944	87 114	212,8	10
30 924	293 206	81 787	15 110	80 714	534,2	11
11 424	100 808	36 063	2 763	13 918	503,7	12
71 218	238 669	71 531	12 089	38 290	316,7	13
3 530	210 376	87 943	31 967	87 943	275,1	14
103 640	322 113	316 784	34 172	159 053	465,4	15
15 212	26 420	17 548	1 615	10 739	665,0	16
406 833	6 661 508	1 146 950	532 511	1 093 123	205,3	17
68 393	2 151 522	305 931	131 398	286 656	218,2	18
1 188	3 707	7 750	394	4 515	1 145,9	19
84 942	348 938	91 845	23 456	61 068	260,4	20
4 188	24 294	26 406	5 080	23 904	470,6	21
619	1 352	12 937	257	12 557	4 886,0	22
2 309	65 864	90 757	17 513	90 757	518,2	23
200 279	2 521 757	674 823	241 796	482 919	199,7	24
34 835	244 094	131 069	26 812	93 067	347,1	25
6 270	27 067	13 228	3 149	8 469	268,9	26
14 204	69 059	19 005	6 293	14 424	229,2	27
17 928	46 725	11 155	2 052	11 155	543,6	28
131 160	886 173	433 516	162 874	347 744	213,5	29
5 822	148 653	110 161	21 365	100 220	469,1	30
9 301	49 065	48 530	9 081	39 557	435,6	31

	Nom de l'assureur	Actif				Passif		
		Place- ments et Fonds groupés	Montant à rece- voir ou à recouvrer	Frais d'ac- quisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
32	CHAMBRE DES NOTAIRES	66 248	11 550	0	1 818	79 616	0	42 412
33	CHAUDIÈRE- APPALACHES	59 481	51 751	4 023	35 024	150 279	51 899	28 069
34	CHICAGO	63 074	9 735	0	17 163	89 972	0	36 810
35	CHUBB DU CANADA	2 263 191	1 457 091	128 940	115 693	3 964 915	542 992	1 991 242
36	COFACE	67 277	16 220	3 852	5 153	92 502	19 615	20 616
37	CONTINENTAL CASUALTY	1 150 458	83 858	36 929	87 778	1 359 023	173 278	520 774
38	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	3 404 973	1 990 594	246 679	588 846	6 231 092	1 570 006	2 568 621
39	COREPOINTE	8 843	112	20	348	9 323	148	50
40	COSECO	447 855	577 545	38 218	31 644	1 095 262	315 966	552 390
41	CUMIS - GÉN.	221 578	164 725	46 926	19 395	452 624	127 775	168 843
42	DESJARDINS - GÉN.	1 610 305	641 140	34 938	184 175	2 470 558	576 929	1 154 553
43	DEUX- MONTAGNES	15 790	24 294	2 183	16 019	58 286	19 529	15 350
44	DOMINION DU CANADA	2 642 006	432 461	114 440	156 410	3 345 317	598 090	1 674 347
45	DU LAC AU FLEUVE	58 759	38 496	2 063	19 214	118 532	36 184	18 574
46	ECCLÉSIASTIQUES	125 768	46 416	13 783	26 179	212 146	51 864	88 242
47	ÉCHELON	306 064	118 056	47 943	108 971	581 034	188 972	254 499
48	ECONOMICAL	2 959 918	1 375 970	222 620	1 012 824	5 571 332	1 215 378	2 515 403
49	ELECTRIC	62 418	14 895	0	12 005	89 318	0	17 169
50	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	120 830	100 933	585	103 789	326 137	16 984	157 387
51	ELITE	523 503	262 005	56 590	19 429	861 527	262 118	438 243
52	EMPLOYEURS DE WAUSAU	10 081	258	0	273	10 612	0	267
53	EULER HERMES	73 571	65 247	5 173	8 033	152 024	23 421	46 667
54	EVEREST	57 520	255 919	14 057	31 249	358 745	47 043	217 027
55	FABRIQUES DE QUÉBEC	81 123	5 571	0	2 473	89 167	0	7 029
56	FÉDÉRALE	117 066	3 856	588	9 996	131 506	7 719	47 800
57	FEDERATED DU CANADA - GÉN	455 715	101 731	15 258	69 944	642 648	126 251	324 356
58	FM GLOBAL	1 217 846	239 764	8 116	147 854	1 613 580	184 358	472 683
59	GARANTIE	792 300	390 374	51 935	352 501	1 587 110	227 305	668 166
60	GENWORTH	6 144 932	2 190	206 386	466 137	6 819 645	2 088 536	123 764
61	GREAT AMERICAN	129 656	27 986	5 126	21 184	183 952	28 304	60 958
62	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	108 122	36 477	6 740	13 844	165 183	30 651	20 833

Passif						
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et Avoirs	Capital requis ¹⁰⁰	Capital disponible ¹⁰⁰	Ratio de solvabilité ¹⁰⁰ (%)	
1 605	44 017	35 599	10 423	35 229	338,0	32
14 593	94 561	55 718	12 773	39 764	311,3	33
1 466	38 276	51 696	6 469	27 557	426,0	34
516 441	3 050 675	914 240	330 264	847 688	256,7	35
15 061	55 292	37 210	6 977	32 318	463,2	36
36 165	730 217	628 806	134 479	503 911	374,7	37
604 038	4 742 665	1 488 427	711 723	1 479 240	207,8	38
831	1 029	8 294	446	7 857	1 761,7	39
74 505	942 861	152 401	69 966	151 374	216,4	40
65 258	361 876	90 748	37 319	83 993	225,1	41
236 834	1 968 316	502 242	233 900	466 475	199,4	42
6 500	41 379	16 907	4 601	8 813	191,5	43
150 592	2 423 029	922 288	245 291	850 656	346,8	44
12 964	67 722	50 810	11 004	40 317	366,4	45
9 270	149 376	62 770	17 385	42 513	244,5	46
19 119	462 590	118 444	44 713	99 099	221,6	47
271 723	4 002 504	1 568 828	504 908	1 146 364	227,0	48
893	18 062	71 256	2 592	22 381	863,5	49
27 748	202 119	124 018	22 132	103 737	468,7	50
37 690	738 051	123 476	58 442	118 351	202,5	51
581	848	9 764	157	7 466	4 755,4	52
23 313	93 401	58 623	10 769	29 345	272,5	53
35 351	299 421	59 324	11 529	52 144	452,3	54
6 308	13 337	75 830	8 254	75 708	917,2	55
3 932	59 451	72 055	9 068	66 917	737,9	56
32 097	482 704	159 944	73 295	133 155	181,7	57
70 552	727 593	885 987	112 809	617 536	547,4	58
92 201	987 672	599 438	157 703	560 903	355,7	59
285 570	2 497 870	4 321 775	2 548 147	4 370 347	171,5	60
8 629	97 891	86 061	12 760	49 100	384,8	61
4 868	56 352	108 831	11 567	108 831	940,9	62

	Nom de l'assureur	Actif				Passif		
		Place- ments et Fonds groupés	Montant à rece- voir ou à recouvrer	Frais d'ac- quisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
63	GROUPE LEDOR	60 662	40 904	4 903	8 753	115 222	34 502	31 312
64	HABITATION ET AUTO TD	433 707	432 524	2 510	12 093	880 834	16 335	609 074
65	HANNOVER	34 199	179 434	10 592	7 489	231 714	41 719	128 118
66	HARTFORD INCENDIE	133 063	10 330	262	25 657	169 312	5 270	28 338
67	HDI	151 207	114 575	3 816	27 002	296 600	36 967	87 373
68	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	2 028 333	6 254	107 713	9 616	2 151 916	1 013 907	28 360
69	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	406 131	91 807	27 417	9 293	534 648	337 216	15 738
70	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	137 739	124 149	6 700	65 363	333 951	135 924	42 807
71	INNOVASSUR	17 178	5 179	559	853	23 769	6 890	9 691
72	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	171 054	18 273	13 915	40 825	244 067	55 579	65 346
73	INTACT	7 561 280	5 033 277	746 304	1 735 936	15 076 797	3 672 456	6 844 530
74	INTACT AGRICOLE	177 068	18 691	5 162	14 024	214 945	60 531	58 826
75	IRONSHORE	109 401	56 858	2 803	5 938	175 000	14 783	62 002
76	JEVCO	685 657	132 077	43 408	15 367	876 509	220 693	472 841
77	JEWELERS	16 098	2 896	536	3 428	22 958	4 397	2 834
78	LA VALLÉE	8 652	9 960	321	2 242	21 175	8 745	4 779
79	LANAUDIÈRE	27 775	21 867	2 669	5 101	57 412	22 125	16 951
80	LAWPRO	655 446	52 824	0	25 633	733 903	1 111	474 649
81	LEGACY	7 578	2 402	0	3 255	13 235	-43	1 536
82	L'ESTUAIRE	45 562	33 366	2 789	11 597	93 314	31 322	26 841
83	LIBERTÉ MUTUELLE	1 362 886	377 514	41 135	122 870	1 904 405	229 757	714 001
84	LLOYD'S	11 016 294	1 273 848	422 702	129 342	12 842 186	1 778 906	6 956 286
85	MILLENNIUM	503 086	89 674	23 108	54 185	670 053	404 501	38 818
86	MISSISQUOI	304 892	208 754	25 762	22 141	561 549	137 408	259 529
87	MITSUMI SUMITOMO	94 877	9 034	1 653	19 939	125 503	12 066	46 876
88	MONTMA- GNY-L'ISLET	37 002	8 743	428	6 699	52 872	10 808	3 646
89	MOTORS	268 393	125 642	30 727	27 224	451 986	276 243	6 229
90	MUNICH AMÉRIQUE	181 765	3 557	0	20 989	206 311	868	52 311
91	MUNICH DU CANADA	943 931	132 373	4 886	35 351	1 116 541	50 024	781 617
92	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	61 553	24 857	3 261	7 249	96 920	21 741	38 362
93	MUTUELLE EN ÉGLISE	39 730	5 886	0	6 182	51 798	1 994	5 149
94	NORD-AMÉRI- CAINE, PREMIÈRE	8 061	18	501	2 324	10 904	1 017	821

Passif						
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et Avoirs	Capital requis ¹⁰⁰	Capital disponible ¹⁰⁰	Ratio de solvabilité ¹⁰⁰ (%)	
14 964	80 778	34 444	12 110	31 932	263,7	63
21 105	646 514	234 320	21 578	233 396	1 081,6	64
38 400	208 237	23 477	5 181	15 549	300,1	65
10 326	43 934	125 378	6 528	89 963	1 378,1	66
122 323	246 663	49 937	8 487	40 741	480,0	67
38 593	1 080 860	1 071 056	645 491	1 070 534	165,8	68
94 633	447 587	87 061	48 701	87 061	178,8	69
37 497	216 228	117 723	29 764	78 028	262,2	70
2 298	18 879	4 890	2 061	4 890	237,3	71
36 712	157 637	86 430	19 091	67 264	352,3	72
1 187 593	11 704 579	3 372 218	1 117 647	2 206 138	197,4	73
4 267	123 624	91 321	19 527	86 988	445,5	74
15 388	92 173	82 827	7 941	56 419	710,5	75
20 116	713 650	162 859	80 677	162 859	201,9	76
559	7 790	15 168	1 181	11 777	997,2	77
2 539	16 063	5 112	1 779	4 449	250,1	78
6 020	45 096	12 316	5 948	9 954	167,4	79
4 681	480 441	253 462	106 206	252 071	237,3	80
442	1 935	11 300	1 840	11 300	614,1	81
9 668	67 831	25 483	8 439	21 626	256,3	82
155 743	1 099 501	804 904	141 663	351 864	248,4	83
40 303	8 775 495	4 066 691	1 426 383	3 943 537	276,5	84
28 427	471 746	198 307	65 351	206 450	315,9	85
27 623	424 560	136 989	35 857	129 666	361,6	86
2 500	61 442	64 061	9 265	53 987	582,7	87
3 333	17 787	35 085	6 106	32 616	534,2	88
23 773	306 245	145 741	26 543	87 538	329,8	89
3 043	56 222	150 089	9 333	93 797	1 005,0	90
23 005	854 646	261 895	94 394	261 895	277,4	91
4 308	64 411	32 509	8 446	32 155	380,7	92
710	7 853	43 945	5 079	43 821	862,8	93
955	2 793	8 111	1 571	8 111	516,3	94

	Nom de l'assureur	Actif				Passif		
		Place-ments et Fonds groupés	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'ac-quisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
95	NORDIQUE	747 363	618 584	57 707	6 720	1 430 374	237 441	955 114
96	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	2 133 475	886 853	139 983	952 749	4 113 060	697 566	2 002 640
97	NOVEX	583 926	564 464	68 116	46 049	1 262 555	346 651	629 161
98	OACIQ	54 386	1 527	0	2 338	58 251	1 910	14 072
99	ODYSSEY RE	374 265	24 020	4 039	17 686	420 010	15 590	194 234
100	OMEGA	13 433	48 731	2 647	4 723	69 534	18 709	19 659
101	OPTIMUM - GÉNÉRAL	156 689	50 852	18 310	16 695	242 546	64 736	100 312
102	OPTIMUM AGRICOLE	7 345	6 201	1 591	1 978	17 115	5 999	2 492
103	ORDRE DES ARCHITECTES	70 196	23 587	0	5 227	99 010	2 215	63 405
104	ORDRE DES DENTISTES	17 813	1 312	0	13 286	32 411	0	9 432
105	ORDRE DES ÉVALUATEURS	6 092	1 512	0	1 043	8 647	426	3 798
106	ORDRE DES PHARMACIENS	22 188	91	0	2 369	24 648	771	2 820
107	ORION	32 367	17 586	13 455	20 176	83 584	21 651	9 525
108	OUTAOUAIS	13 771	19 239	1 001	4 806	38 817	15 412	9 142
109	PAFCO	185 308	41 673	6 569	11 156	244 706	38 358	138 448
110	PEMBRIDGE	518 392	152 498	35 846	26 753	733 489	192 549	354 850
111	PERSONNELLE	1 409 015	1 329 378	78 132	134 861	2 951 386	491 854	1 742 473
112	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	552 726	243 681	7 298	48 922	852 627	200 247	423 021
113	PETLINE	15 530	119	113	6 029	21 791	2 032	2 144
114	PORT-NEUF-CHAMPLAIN	38 163	24 005	2 323	21 708	86 199	26 853	12 090
115	PRIMUM	911 546	1 445 867	52 488	26 447	2 436 348	333 355	1 744 023
116	PROMUTUEL RÉASSURANCE	260 872	65 984	12 845	33 705	373 406	87 561	129 692
117	PROTECTRICE	21 411	2 458	0	2 248	26 117	16	12 192
118	PRYSM	20 361	24 220	1 183	17 194	62 958	25 971	5 934
119	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	88 449	21 060	5 522	15 493	130 524	27 035	62 636
120	RIVE-SUD	43 817	25 335	2 044	8 961	80 157	24 488	9 661
121	ROYAL & SUN ALLIANCE	2 420 792	1 396 193	194 285	456 500	4 467 770	956 153	2 266 152
122	S&Y	92 952	93 400	7 744	7 602	201 698	47 670	124 754
123	SCOR CANADA	393 135	122 506	14 597	25 911	556 149	56 317	348 414
124	SCOR UK	13 907	69 782	1 946	5 528	91 163	17 488	52 507
125	SCOTTISH & YORK	377 303	229 465	26 104	14 470	647 342	158 520	382 444
126	SÉCURITÉ NATIONALE	2 767 648	2 845 562	183 611	861 683	6 658 504	1 158 887	3 998 667

Passif						
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et Avoirs	Capital requis ¹⁰⁰	Capital disponible ¹⁰⁰	Ratio de solvabilité ¹⁰⁰ (%)	
72 483	1 265 038	165 336	82 453	165 336	200,5	95
216 450	2 916 656	1 196 404	562 975	1 123 923	199,6	96
99 424	1 075 236	187 319	79 759	157 061	196,9	97
1 242	17 224	41 027	5 128	41 027	800,1	98
28 095	237 919	182 091	33 565	101 529	302,5	99
22 113	60 481	9 053	2 257	8 159	361,5	100
12 162	177 210	65 336	20 904	59 633	285,3	101
1 575	10 066	7 049	1 103	7 049	639,1	102
1 801	67 421	31 589	9 448	31 475	333,1	103
7 316	16 748	15 663	3 468	15 463	445,9	104
217	4 441	4 206	1 209	4 176	345,4	105
151	3 742	20 906	2 496	20 906	837,6	106
19 805	50 981	32 603	11 178	28 045	250,9	107
4 630	29 184	9 633	2 981	8 546	286,7	108
13 536	190 342	54 364	24 187	54 364	224,8	109
36 964	584 363	149 126	74 539	149 126	200,1	110
289 206	2 523 533	427 853	167 525	381 842	227,9	111
71 131	694 399	158 228	68 515	144 906	211,5	112
3 104	7 280	14 511	3 499	13 699	391,5	113
9 103	48 046	38 153	8 841	32 767	370,6	114
91 332	2 168 710	267 638	95 897	256 270	267,2	115
46 086	263 339	110 067	42 796	95 405	222,9	116
2 629	14 837	11 280	1 007	6 608	656,2	117
5 602	37 507	25 451	4 905	15 194	309,8	118
8 892	98 563	31 961	11 531	26 065	226,0	119
9 268	43 417	36 740	8 098	33 318	411,4	120
354 791	3 577 096	890 674	344 860	705 357	204,5	121
7 556	179 980	21 718	10 362	20 946	202,1	122
8 740	413 471	142 678	46 173	142 622	308,9	123
10 086	80 081	11 082	590	5 590	947,5	124
16 728	557 692	89 650	42 250	85 828	203,1	125
404 314	5 561 868	1 096 636	489 511	997 351	203,7	126

	Nom de l'assureur	Actif				Passif		
		Place-ments et Fonds groupés	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'ac-quisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
127	SENTRY	37 688	1 534	75	2 556	41 853	703	3 417
128	SOCIÉTÉ GÉNÉ-RALE DE RÉASS	417 730	20 408	3 973	65 096	507 207	34 288	246 258
129	SOCIÉTÉ NATIO-NALE D'ACC.	47 700	0	0	4 512	52 212	0	18 007
130	SOMPO NIPPONKOA	68 250	1 996	1 008	30 004	101 258	4 326	9 058
131	SONNET	304 892	235 895	18 804	19 445	579 036	160 380	277 670
132	SOVERAINE - GÉN.	626 997	828 050	95 190	40 780	1 591 017	455 034	790 114
133	SSQ - VIE	0	0	0	0	0	0	0
134	SSQ ASSURANCES	172 946	148 909	39 713	50 086	411 654	234 290	40 120
135	ST. PAUL	570 035	69 983	7 083	69 632	716 733	42 476	321 468
136	STARR	45 345	176 139	15 066	11 409	247 959	67 449	78 726
137	STEWART	231 998	6 358	0	52 554	290 910	0	154 128
138	SUISSE DE RÉASSURANCES	674 726	901 395	40 793	67 320	1 684 234	186 734	903 288
139	SUNDERLAND	24 305	3 654	0	2 828	30 787	0	3 550
140	SÛRETÉ DE L'OUEST	36 588	16 308	8 733	2 409	64 038	16 247	14 589
141	T.H.E.	4 304	467	0	1 815	6 586	372	1 376
142	TEMPLE	726 726	316 099	29 166	35 202	1 107 193	150 622	718 614
143	TITRES FIRST AMERICAN	57 426	7 058	0	2 474	66 958	0	14 241
144	TOKIO	121 460	15 297	3 187	8 320	148 264	23 324	46 325
145	TRADERS GÉNÉRALE	759 195	372 677	61 090	41 976	1 234 938	340 910	655 225
146	TRAFALGAR DU CANADA	706 716	22 895	43 445	17 653	790 709	220 617	400 930
147	TRANS GLOBALE - GÉN.	5 412	898	43	915	7 268	393	361
148	TRANSATLAN-TIQUE	632 371	12 550	6 479	55 985	707 385	26 961	239 129
149	TRAVELERS DU CANADA	768 377	220 309	29 987	80 770	1 099 443	203 346	414 750
150	TRISURA	174 324	83 767	52 805	38 460	349 356	143 240	85 433
151	UNICA	198 028	183 741	12 478	15 676	409 923	70 383	190 537
152	UNIQUE - GÉN.	210 808	221 591	30 479	23 024	485 902	209 576	134 550
153	VALLÉE DU ST-LAURENT	37 059	37 641	5 723	9 110	89 533	39 051	16 665
154	VAUDREUIL-SOULANGES	20 412	16 011	883	8 306	45 612	13 734	9 671
155	VERASSURE	253 531	14 328	0	150 731	418 590	0	40 036
156	VERCHÈRES - LES FORGES	36 863	67 939	3 025	7 069	114 896	26 791	57 600
157	VIRGINIA	81 104	5 232	1 411	4 803	92 550	18 294	1 540

Passif						
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et Avoirs	Capital requis ¹⁰⁰	Capital disponible ¹⁰⁰	Ratio de solvabilité ¹⁰⁰ (%)	
1 655	5 775	36 078	850	12 694	1 493,4	127
6 272	286 818	220 389	34 509	134 965	391,1	128
111	18 118	34 094	4 941	33 787	683,8	129
376	13 760	87 498	2 495	79 943	3 204,1	130
7 085	445 135	133 901	37 353	128 591	344,3	131
134 107	1 379 255	211 762	98 271	205 745	209,4	132
0	0	0			ND	133
15 261	289 671	121 983	42 653	107 853	252,9	134
31 707	395 651	321 082	56 919	237 893	418,0	135
54 618	200 793	47 166	6 741	30 666	454,9	136
6 195	160 323	130 587	22 463	64 682	287,9	137
161 193	1 251 215	433 019	56 783	265 925	468,3	138
10 109	13 659	17 128	451	12 475	2 766,1	139
4 614	35 450	28 588	6 677	28 588	428,2	140
598	2 346	4 240	525	2 747	523,2	141
28 222	897 458	209 735	102 624	196 350	191,3	142
490	14 731	52 227	1 795	43 031	2 397,3	143
8 195	77 844	70 420	8 777	58 550	667,1	144
45 002	1 041 137	193 801	86 334	175 870	203,7	145
9 870	631 417	159 292	78 283	155 640	198,8	146
2 149	2 903	4 365	954	4 365	457,5	147
7 603	273 693	433 692	40 858	215 938	528,5	148
68 820	686 916	412 527	87 534	325 756	372,1	149
46 097	274 770	74 586	30 622	73 273	239,3	150
11 468	272 388	137 535	24 197	137 371	567,7	151
34 617	378 743	107 159	41 495	96 494	232,5	152
9 859	65 575	23 958	8 489	20 300	239,1	153
4 602	28 007	17 605	4 504	12 250	272,0	154
23 260	63 296	355 294	47 106	354 963	753,5	155
7 267	91 658	23 238	8 011	21 896	273,3	156
49 910	69 744	22 806	4 669	18 271	391,3	157

	Nom de l'assureur	Actif				Passif		
		Place- ments et Fonds groupés	Montant à rece- voir ou à recouvrer	Frais d'ac- quisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
158	WATERLOO	171 502	369 794	20 460	8 700	570 456	122 704	354 799
159	WAWANESA	4 392 258	1 129 754	258 843	1 687 241	7 468 096	1 312 678	2 399 728
160	WESTPORT	280 324	400 473	21 297	69 107	771 201	159 671	399 828
161	WYNWARD	136 295	52 147	14 022	25 238	227 702	61 283	83 997
162	XL AMÉRIQUE	368 792	26 296	6 390	19 551	421 029	22 499	208 605
163	XL SPÉCIALITÉ	1 026 579	405 430	27 059	72 433	1 531 501	200 886	599 496
164	ZENITH	190 603	30 542	5 925	18 070	245 140	39 831	93 108
165	ZURICH	2 402 261	1 275 022	42 690	194 876	3 914 849	410 931	2 303 939
	TOTAL	100 539 603	45 610 359	5 669 220	14 168 674	165 987 856	33 875 989	74 607 312

Passif						
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et Avoirs	Capital requis ¹⁰⁰	Capital disponible ¹⁰⁰	Ratio de solvabilité ¹⁰⁰ (%)	
13 031	490 534	79 922	23 439	77 039	328,7	158
458 449	4 170 855	3 297 241	860 903	2 237 273	259,9	159
59 040	618 539	152 662	41 513	110 918	267,2	160
15 384	160 664	67 038	26 699	64 763	242,6	161
7 922	239 026	182 003	36 158	157 816	436,5	162
90 013	890 395	641 106	117 527	417 865	355,5	163
3 409	136 348	108 792	21 815	107 311	491,9	164
278 636	2 993 506	921 343	276 048	703 018	254,7	165
10 564 638	119 047 939	46 939 918				

Tableau 53

Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, par catégorie par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
1	AFFILIATED FM	0	0	0	33	46 553	46 586
2	AIG DU CANADA	933	9 484	10 417	7 001	52 842	59 843
3	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	0	0	0	0	1 451	1 451
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	0	246	246	2 591	25 254	27 845
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	0	0	0	0	1 456	1 456
6	ALLSTATE DU CANADA	44 516	573	45 089	43 749	0	43 749
7	ALPHA	12 435	976	13 411	8 224	1 151	9 375
8	AMERICAN BANKERS	0	0	0	27 110	-59	27 051
9	AMERICAN ROAD	0	3 144	3 144	0	0	0
10	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	0	299	299	0	5	5
11	ARCH CANADA	0	31	31	0	1 936	1 936
12	ARCH RE	0	0	0	0	0	0
13	ASPEN	0	0	0	0	0	0
14	ASSURANCES FCT	0	0	0	0	0	0
15	ASSURANCES NLF	0	0	0	0	269	269
16	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	0	0	0	0	0	0
17	AVIVA	68 870	57 161	126 031	60 070	67 308	127 378
18	AVIVA ASSURANCE	11 489	1 616	13 105	14 524	0	14 524
19	AXA	0	0	0	1 003	0	1 003
20	AXIS	0	0	0	0	4	4
21	BAGOT	6 236	1 726	7 962	7 374	7 720	15 094
22	BANQUE NATIONALE	0	0	0	191	0	191
23	BARREAU DU QUÉBEC	0	0	0	0	0	0
24	BELAIR INC.	220 900	10 579	231 479	149 010	17	149 027
25	BERKLEY	0	0	0	0	873	873
26	BOIS-FRANCS	8 260	1 747	10 007	8 483	7 387	15 870
27	BORÉALE	23 786	5 621	29 407	24 864	7 318	32 182
28	CANASSURANCE	-1 665	0	-1 665	1 112	0	1 112
29	CAPITALE - GÉNÉRALES	294 588	34 144	328 732	255 901	33 180	289 081
30	CCR RE	0	0	0	0	0	0
31	CENTRE-SUD	18 303	2 836	21 139	18 866	11 188	30 054
32	CHAMBRE DES NOTAIRES	0	0	0	0	0	0
33	CHAUDIÈRE-APPALACHES	33 605	6 672	40 277	31 770	24 746	56 516
34	CHICAGO	0	0	0	0	0	0
35	CHUBB DU CANADA	4 945	6 814	11 759	35 485	22 069	57 554
36	COFACE	0	0	0	0	0	0

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
0	2 839	2 050	0	0	0	51 475	1
56 579	2 053	1 035	7 566	224	23 798	161 515	2
0	0	0	0	0	0	1 451	3
28 057	1 807	2 197	12 630	0	4 659	77 441	4
325	0	0	0	0	24	1 805	5
0	0	0	0	0	305	89 143	6
1	0	0	0	975	0	23 762	7
0	0	0	0	0	45 888	72 939	8
0	0	0	0	0	0	3 144	9
6 965	0	0	513	0	939	8 721	10
9 148	0	0	0	0	188	11 303	11
0	0	0	0	0	0	0	12
323	0	-4	0	0	0	319	13
0	0	0	0	0	8 267	8 267	14
3 665	232	34	3 675	1	0	7 876	15
0	0	0	0	0	2 451	2 451	16
49 370	6 117	68	0	7 847	73	316 884	17
0	0	38	0	0	0	27 667	18
0	0	0	0	0	0	1 003	19
8 456	0	0	0	0	102	8 562	20
1 381	236	50	0	26	0	24 749	21
165	0	0	0	0	716	1 072	22
14 974	0	0	0	0	0	14 974	23
138	0	0	0	0	275	380 919	24
9 828	61	72	51	221	3 676	14 782	25
1 902	314	107	0	38	0	28 238	26
2 660	278	497	0	94	0	65 118	27
20	0	0	0	0	7 420	6 887	28
3 530	0	0	0	225	6 657	628 225	29
0	0	0	0	0	0	0	30
3 448	417	106	0	50	0	55 214	31
13 314	0	0	0	0	0	13 314	32
6 110	922	153	0	219	0	104 197	33
0	0	0	0	0	5 733	5 733	34
54 456	1 237	1 633	2 330	3 363	5 907	138 239	35
0	0	0	0	0	14 799	14 799	36

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
37	CONTINENTAL CASUALTY	0	1 934	1 934	0	13 458	13 458
38	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	21 532	2 753	24 285	19 129	10 431	29 560
39	COREPOINTE	0	20	20	0	0	0
40	COSECO	8 932	209	9 141	7 860	0	7 860
41	CUMIS - GÉN.	0	0	0	5 087	10	5 097
42	DESJARDINS - GÉN.	509 684	21 317	531 001	481 004	84 775	565 779
43	DEUX-MONTAGNES	11 433	2 483	13 916	12 406	8 766	21 172
44	DOMINION DU CANADA	2	241	243	1 145	1 147	2 292
45	DU LAC AU FLEUVE	26 199	4 858	31 057	26 459	10 296	36 755
46	ECCLÉSIASTIQUES	0	0	0	0	3 896	3 896
47	ÉCHELON	16 053	55 185	71 238	2 637	12 803	15 440
48	ECONOMICAL	5 326	8 200	13 526	5 036	10 889	15 925
49	ELECTRIC	0	103	103	0	0	0
50	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	0	0	0	0	843	843
51	ELITE	698	20 115	20 813	6 516	0	6 516
52	EMPLOYEURS DE WAUSAU	0	0	0	0	0	0
53	EULER HERMES	0	0	0	0	0	0
54	EVEREST	0	5	5	0	7 084	7 084
55	FABRIQUES DE QUÉBEC	0	0	0	0	6 918	6 918
56	FÉDÉRALE	0	69	69	0	51	51
57	FEDERATED DU CANADA - GÉN	2 044	6 136	8 180	111	11 018	11 129
58	FM GLOBAL	0	0	0	0	42 399	42 399
59	GARANTIE	6 032	85	6 117	31 015	71	31 086
60	GENWORTH	0	0	0	0	0	0
61	GREAT AMERICAN	0	0	0	0	304	304
62	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	365	1 768	2 133	13 172	37 392	50 564
63	GROUPE LEDOR	21 894	1 552	23 446	22 875	16 538	39 413
64	HABITATION ET AUTO TD	2 684	23	2 707	4 420	0	4 420
65	HANNOVER	0	0	0	20	3 318	3 338
66	HARTFORD INCENDIE	21	100	121	0	46	46
67	HDI	0	0	0	0	5 995	5 995
68	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	0	0	0	0	0	0
69	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	101 238	6 625	107 863	63	0	63
70	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	139 975	7 159	147 134	118 194	0	118 194
71	INNOVASSUR	42	2	44	-801	0	-801
72	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	0	0	0	0	459	459
73	INTACT	556 789	244 859	801 648	599 404	330 547	929 951

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
33 284	799	13 237	0	438	102	63 252	37
4 618	354	0	0	38	19	58 874	38
0	0	0	0	0	0	20	39
600	0	0	0	0	0	17 601	40
0	1	0	0	0	18 742	23 840	41
33 238	2 185	0	0	504	3 387	1 136 094	42
2 793	361	159	0	95	0	38 496	43
191	44	0	0	4	3	2 777	44
4 011	435	200	0	58	0	72 516	45
1 107	217	0	0	0	0	5 220	46
1 625	0	0	0	3 111	832	92 246	47
3 685	278	0	0	1	32	33 447	48
747	0	0	0	0	0	850	49
1 054	0	7	0	0	0	1 904	50
0	0	5 076	0	0	0	32 405	51
0	0	0	0	0	0	0	52
0	0	0	0	2	19 501	19 503	53
14 905	108	0	0	0	17	22 119	54
1 544	0	0	0	0	0	8 462	55
5	0	0	0	0	0	125	56
8 613	864	0	0	111	96	28 993	57
0	15 816	0	0	0	0	58 215	58
5 086	266	0	0	12 936	5 333	60 824	59
0	0	0	0	0	103 600	103 600	60
1 256	1	2 922	0	0	317	4 800	61
6 335	866	0	0	0	0	59 898	62
3 840	555	0	0	37	0	67 291	63
1 397	0	0	0	0	0	8 524	64
8 181	0	44	2 476	0	8	14 047	65
597	2	0	0	2	0	768	66
4 884	0	42	0	0	0	10 921	67
0	0	0	0	0	39 380	39 380	68
0	0	0	0	33	0	107 959	69
7	0	0	0	0	0	265 335	70
2	0	0	0	0	0	-755	71
0	6 227	0	0	0	0	6 686	72
170 794	14 412	6 769	2 872	61 205	7 272	1 994 923	73

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
74	INTACT AGRICOLE	0	0	0	0	47 247	47 247
75	IRONSHORE	0	0	0	0	443	443
76	JEVCO	0	0	0	0	0	0
77	JEWELERS	0	0	0	0	544	544
78	LA VALLÉE	5 971	1 208	7 179	7 109	1 669	8 778
79	LANAUDIÈRE	13 146	3 275	16 421	13 455	10 333	23 788
80	LAWPRO	0	0	0	0	0	0
81	LEGACY	0	0	0	2	0	2
82	L'ESTUAIRE	16 347	3 074	19 421	15 941	8 343	24 284
83	LIBERTÉ MUTUELLE	0	1 478	1 478	0	9 593	9 593
84	LLOYD'S	8 620	5 193	13 813	20 009	145 290	165 299
85	MILLENNIUM	0	0	0	0	0	0
86	MISSISQUOI	27 999	14 948	42 947	16 131	28 681	44 812
87	mitsui SUMITOMO	3	300	303	0	510	510
88	MONTMAGNY-L'ISLET	7 732	1 322	9 054	7 206	3 806	11 012
89	MOTORS	0	0	0	0	0	0
90	MUNICH AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
91	MUNICH DU CANADA	0	0	0	0	0	0
92	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	0	4 046	4 046	0	18 927	18 927
93	MUTUELLE EN ÉGLISE	0	0	0	0	6 916	6 916
94	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	0	0	0	3 491	0	3 491
95	NORDIQUE	0	0	0	0	0	0
96	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	8 047	94 535	102 582	177	103 007	103 184
97	NOVEX	0	0	0	93	409	502
98	OACIQ	0	0	0	0	0	0
99	ODYSSEY RE	0	0	0	0	0	0
100	OMEGA	0	0	0	909	84	993
101	OPTIMUM - GÉNÉRAL	6 055	1 203	7 258	7 206	15 861	23 067
102	OPTIMUM AGRICOLE	323	124	447	0	10 854	10 854
103	ORDRE DES ARCHITECTES	0	0	0	0	0	0
104	ORDRE DES DENTISTES	0	0	0	0	0	0
105	ORDRE DES ÉVALUATEURS	0	0	0	0	0	0
106	ORDRE DES PHARMACIENS	0	0	0	0	0	0
107	ORION	0	0	0	1 249	0	1 249
108	OUTAOUAIS	10 777	2 267	13 044	11 536	3 823	15 359
109	PAFCO	26 041	62	26 103	0	0	0
110	PEMBRIDGE	0	0	0	2 519	0	2 519
111	PERSONNELLE	0	0	0	0	0	0

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
4 769	833	0	0	0	0	52 849	74
1 340	0	0	0	0	0	1 783	75
0	0	0	0	0	0	0	76
180	0	0	0	0	0	724	77
676	67	35	0	63	0	16 798	78
2 986	426	126	0	134	0	43 881	79
0	0	0	0	0	0	0	80
0	0	0	0	0	1 019	1 021	81
2 522	332	93	0	42	0	46 694	82
21 342	0	1 989	1 855	2 167	2 170	40 594	83
232 487	7 201	4 406	24 935	3 294	12 698	464 133	84
0	0	0	0	0	0	0	85
9 770	1 113	0	0	0	171	98 813	86
84	75	0	1 383	0	0	2 355	87
1 072	134	32	0	38	0	21 342	88
0	0	0	0	0	0	0	89
0	0	0	0	0	0	0	90
0	0	0	0	0	0	0	91
18 016	1 788	0	0	0	293	43 070	92
1 202	2	0	0	0	0	8 120	93
0	0	0	0	0	0	3 491	94
0	0	0	0	0	0	0	95
53 754	3 529	13 331	3 179	613	600	280 772	96
480	1	0	0	0	93	1 076	97
5 641	0	0	0	0	0	5 641	98
0	0	0	0	0	0	0	99
91	0	0	0	0	0	1 084	100
3 785	649	0	0	0	0	34 759	101
1 105	0	0	0	0	0	12 406	102
19 604	0	0	0	0	0	19 604	103
6 902	0	0	0	0	0	6 902	104
1 807	0	0	0	0	0	1 807	105
3 057	0	0	0	0	0	3 057	106
0	0	0	0	0	2 291	3 540	107
1 643	170	118	0	92	0	30 426	108
0	0	0	0	0	0	26 103	109
0	0	0	0	0	0	2 519	110
0	0	0	0	0	0	0	111

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
112	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	212 863	2 336	215 199	214 177	11 702	225 879
113	PETLINE	0	0	0	4 327	0	4 327
114	PORTNEUF-CHAMPLAIN	19 041	2 690	21 731	19 268	8 166	27 434
115	PRIMUM	19 343	383	19 726	19 819	0	19 819
116	PROMUTUEL RÉASSURANCE	15 483	674	16 157	18 892	7 783	26 675
117	PROTECTRICE	0	423	423	0	0	0
118	PRYSM	37 668	1 052	38 720	12 140	0	12 140
119	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	0	0	0	0	0	0
120	RIVE-SUD	16 370	3 435	19 805	14 938	10 370	25 308
121	ROYAL & SUN ALLIANCE	85 493	41 472	126 965	65 577	81 760	147 337
122	S&Y	29	0	29	10	0	10
123	SCOR CANADA	0	0	0	0	0	0
124	SCOR UK	0	0	0	0	3 662	3 662
125	SCOTTISH & YORK	0	0	0	0	0	0
126	SÉCURITÉ NATIONALE	66 990	471	67 461	76 849	0	76 849
127	SENTRY	0	69	69	0	0	0
128	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	0	0	0	0	0	0
129	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	0	0	0	0	0	0
130	SOMPO NIPPONKOA	0	0	0	0	287	287
131	SONNET	7 832	0	7 832	3 543	0	3 543
132	SOUVERAINE - GÉN.	35	8 483	8 518	1 159	31 622	32 781
133	SSQ - VIE	0	0	0	0	0	0
134	SSQ ASSURANCES	147 739	9 434	157 173	95 025	6 180	101 205
135	ST. PAUL	0	743	743	0	3 373	3 373
136	STARR	0	0	0	0	5 530	5 530
137	STEWART	0	0	0	0	0	0
138	SUISSE DE RÉASSURANCES	0	0	0	0	0	0
139	SUNDERLAND	0	0	0	0	0	0
140	SÛRETÉ DE L'OUEST	0	0	0	0	0	0
141	T.H.E.	0	0	0	0	11	11
142	TEMPLE	0	0	0	0	9 259	9 259
143	TITRES FIRST AMERICAN	0	0	0	0	0	0
144	TOKIO	399	126	525	6	4 781	4 787
145	TRADERS GÉNÉRALE	46 147	173	46 320	37 507	0	37 507
146	TRAFALGAR DU CANADA	0	0	0	0	0	0
147	TRANS GLOBALE - GÉN.	0	0	0	0	0	0
148	TRANSATLANTIQUE	0	0	0	0	0	0
149	TRAVELERS DU CANADA	0	1 524	1 524	0	10 402	10 402
150	TRISURA	0	0	0	0	150	150

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Cautions	Autres catégories	Total	
2 184	293	0	0	0	47	443 602	112
0	0	0	0	0	0	4 327	113
2 846	355	90	0	33	0	52 489	114
0	0	0	0	0	0	39 545	115
2 122	258	9	0	4	0	45 225	116
0	0	0	0	0	0	423	117
0	0	0	0	0	11	50 871	118
0	0	0	0	0	0	0	119
3 093	378	67	0	37	0	48 688	120
33 447	9 444	8 673	0	-1	11 793	337 658	121
0	0	0	0	0	0	39	122
0	0	0	0	0	0	0	123
5 159	0	0	0	0	0	8 821	124
0	0	0	0	0	0	0	125
0	0	0	0	0	0	144 310	126
3	0	0	0	0	0	72	127
0	0	0	0	0	0	0	128
0	0	0	0	0	0	0	129
172	0	34	0	0	0	493	130
195	0	0	0	0	0	11 570	131
21 266	797	0	0	401	26	63 789	132
0	0	0	0	0	0	0	133
0	0	0	0	0	0	258 378	134
4 102	362	729	0	0	21	9 330	135
1 254	0	299	1 552	0	65	8 700	136
0	0	0	0	0	4 685	4 685	137
0	0	0	0	0	0	0	138
0	0	0	0	0	0	0	139
0	0	0	0	7	0	7	140
52	0	0	0	0	0	63	141
19 804	52	0	6 777	0	861	36 753	142
0	0	0	0	0	0	0	143
240	38	86	0	0	2	5 678	144
0	0	36	0	0	0	83 863	145
0	0	0	0	0	0	0	146
0	0	0	0	0	0	0	147
0	0	0	0	0	0	0	148
16 263	362	131	0	10 118	1 283	40 083	149
4 491	4 394	0	0	6 952	345	16 332	150

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
151	UNICA	0	0	0	51	0	51
152	UNIQUE - GÉN.	114 226	22 759	136 985	69 322	58 197	127 519
153	VALLÉE DU ST-LAURENT	25 046	2 882	27 928	27 931	17 488	45 419
154	VAUDREUIL-SOULANGES	8 946	1 200	10 146	9 834	4 351	14 185
155	VERASSURE	14	3	17	54	0	54
156	VERCHÈRES - LES FORGES	15 945	2 893	18 838	17 021	13 970	30 991
157	VIRGINIA	0	0	0	0	0	0
158	WATERLOO	0	0	0	1	0	1
159	WAWANESA	46 801	3 729	50 530	29 036	0	29 036
160	WESTPORT	0	0	0	0	16 479	16 479
161	WYNWARD	0	0	0	0	3 903	3 903
162	XL AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
163	XL SPÉCIALITÉ	0	1 592	1 592	0	13 197	13 197
164	ZENITH	73	14	87	105	0	105
165	ZURICH	287	7 690	7 977	0	73 217	73 217
	TOTAL	3 195 975	778 755	3 974 730	2 896 738	1 744 302	4 641 040

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
0	0	0	0	12	0	63	151
0	0	0	0	9 880	0	274 384	152
4 360	714	70	0	19	0	78 510	153
1 501	188	104	0	24	0	26 148	154
2	0	0	0	0	0	73	155
3 427	572	132	0	78	0	54 038	156
0	0	0	0	0	0	0	157
0	0	0	0	0	0	1	158
57	0	0	0	0	0	79 623	159
10 307	0	0	5 577	707	0	33 070	160
1 367	69	0	0	2	0	5 341	161
8 581	0	0	0	0	0	8 581	162
14 181	0	370	6 275	0	544	36 159	163
3	0	0	0	0	0	195	164
32 775	2 402	1 502	0	3 607	3 242	124 722	165
1 176 783	97 302	68 954	83 646	130 181	372 778	10 545 414	

Tableau 54

Répartition des sinistres directs subis au Québec, non consolidés, par catégorie par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
1	AFFILIATED FM	0	0	0	0	65 291	65 291
2	AIG DU CANADA	1 143	1 180	2 323	4 744	49 148	53 892
3	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	0	0	0	0	-7	-7
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	0	646	646	2 121	17 516	19 637
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	0	0	0	0	2 237	2 237
6	ALLSTATE DU CANADA	36 047	240	36 287	32 389	0	32 389
7	ALPHA	8 765	371	9 136	2 785	228	3 013
8	AMERICAN BANKERS	0	0	0	12 208	18	12 226
9	AMERICAN ROAD	0	443	443	0	0	0
10	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	0	25	25	0	1	1
11	ARCH CANADA	0	-11	-11	0	1 706	1 706
12	ARCH RE	0	0	0	0	0	0
13	ASPEN	0	0	0	0	-70	-70
14	ASSURANCES FCT	0	0	0	0	0	0
15	ASSURANCES NLF	0	0	0	0	-63	-63
16	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	0	0	0	0	0	0
17	AVIVA	56 953	48 017	104 970	45 011	38 522	83 533
18	AVIVA ASSURANCE	7 783	1 471	9 254	8 593	0	8 593
19	AXA	0	0	0	-75	0	-75
20	AXIS	0	0	0	0	954	954
21	BAGOT	4 983	1 278	6 261	4 123	1 233	5 356
22	BANQUE NATIONALE	0	0	0	73	0	73
23	BARREAU DU QUÉBEC	0	0	0	0	0	0
24	BELAIR INC.	145 683	6 888	152 571	80 804	0	80 804
25	BERKLEY	0	0	0	0	-327	-327
26	BOIS-FRANCS	5 876	1 061	6 937	5 218	4 092	9 310
27	BORÉALE	17 976	3 331	21 307	16 337	5 450	21 787
28	CANASSURANCE	3 678	0	3 678	-106	0	-106
29	CAPITALE - GÉNÉRALES	232 628	16 634	249 262	152 060	17 241	169 301
30	CCR RE	0	0	0	0	0	0
31	CENTRE-SUD	13 482	1 826	15 308	12 438	8 081	20 519
32	CHAMBRE DES NOTAIRES	0	0	0	0	0	0
33	CHAUDIÈRE-APPALACHES	25 609	3 699	29 308	17 121	20 743	37 864
34	CHICAGO	0	0	0	0	0	0
35	CHUBB DU CANADA	2 867	2 306	5 173	14 832	11 441	26 273
36	COFACE	0	0	0	0	0	0
37	CONTINENTAL CASUALTY	0	934	934	0	5 205	5 205

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
0	5 247	1 786	0	0	0	72 324	1
50 544	1 910	2 206	1 417	-19	7 496	119 769	2
0	0	0	0	0	0	-7	3
2 983	137	721	2 314	0	1 415	27 853	4
-768	0	0	0	0	9	1 478	5
-41	0	0	0	0	149	68 784	6
0	0	0	0	226	0	12 375	7
0	0	0	0	0	5 826	18 052	8
0	0	0	0	0	0	443	9
401	0	0	689	0	83	1 199	10
539	0	0	3	0	478	2 715	11
0	0	0	0	0	0	0	12
1 369	0	27	207	0	0	1 533	13
0	0	0	0	0	1 292	1 292	14
869	4	13	2 090	1	0	2 914	15
0	0	0	0	0	604	604	16
26 124	1 241	21	0	-222	0	215 667	17
0	0	48	0	0	0	17 895	18
0	0	0	0	0	0	-75	19
3 481	6	0	0	0	-18	4 423	20
1 083	36	19	0	0	0	12 755	21
58	0	0	0	0	573	704	22
9 245	0	0	0	0	0	9 245	23
-1	0	0	0	0	24	233 398	24
3 653	10	0	97	339	-18	3 754	25
511	54	28	0	0	0	16 840	26
1 988	81	45	0	-14	0	45 194	27
-246	0	0	0	0	2 193	5 519	28
844	0	0	0	0	3 328	422 735	29
0	0	0	0	0	0	0	30
2 407	243	30	0	0	0	38 507	31
9 580	0	0	0	0	0	9 580	32
2 556	195	34	0	4	0	69 961	33
0	0	0	0	0	1 335	1 335	34
36 135	31	683	1 333	-273	673	70 028	35
0	0	0	0	0	1 767	1 767	36
5 359	291	14 789	-53	47	412	26 984	37

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
38	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	19 682	2 269	21 951	16 771	5 289	22 060
39	COREPOINTE	0	0	0	0	0	0
40	COSECO	6 936	54	6 990	5 180	0	5 180
41	CUMIS - GÉN.	0	0	0	1 332	-5	1 327
42	DESJARDINS - GÉN.	353 552	16 451	370 003	294 686	68 470	363 156
43	DEUX-MONTAGNES	7 790	1 594	9 384	9 433	9 411	18 844
44	DOMINION DU CANADA	1	311	312	5	718	723
45	DU LAC AU FLEUVE	19 236	2 276	21 512	14 127	5 545	19 672
46	ECCLÉSIASTIQUES	0	0	0	0	1 653	1 653
47	ÉCHELON	13 654	30 752	44 406	705	6 062	6 767
48	ECONOMICAL	653	6 740	7 393	825	9 394	10 219
49	ELECTRIC	0	-32	-32	0	0	0
50	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	0	0	0	0	51	51
51	ELITE	1 892	14 229	16 121	3 643	3	3 646
52	EMPLOYEURS DE WAUSAU	0	0	0	0	0	0
53	EULER HERMES	0	0	0	0	0	0
54	EVEREST	0	1	1	0	8 635	8 635
55	FABRIQUES DE QUÉBEC	0	0	0	0	558	558
56	FÉDÉRALE	0	34	34	0	30	30
57	FEDERATED DU CANADA - GÉN	1 349	2 883	4 232	32	13 916	13 948
58	FM GLOBAL	0	0	0	0	30 706	30 706
59	GARANTIE	4 582	20	4 602	21 347	93	21 440
60	GENWORTH	0	0	0	0	0	0
61	GREAT AMERICAN	0	0	0	0	331	331
62	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	180	1 093	1 273	8 492	29 055	37 547
63	GROUPE LEDOR	16 772	473	17 245	16 867	7 431	24 298
64	HABITATION ET AUTO TD	1 904	-3	1 901	3 184	0	3 184
65	HANNOVER	0	0	0	8	2 734	2 742
66	HARTFORD INCENDIE	0	19	19	0	8	8
67	HDI	0	0	0	0	5 011	5 011
68	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	0	0	0	0	0	0
69	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	26 821	1 702	28 523	4	0	4
70	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	103 616	3 455	107 071	66 637	0	66 637
71	INNOVASSUR	19 915	27	19 942	13 740	0	13 740
72	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	0	0	0	0	49	49
73	INTACT	429 959	145 342	575 301	346 447	236 812	583 259
74	INTACT AGRICOLE	0	0	0	0	23 494	23 494
75	IRONSHORE	0	0	0	0	250	250

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
3 522	16	0	0	0	0	47 549	38
0	0	0	0	0	0	0	39
620	0	0	0	0	0	12 790	40
0	0	0	0	0	14 424	15 751	41
19 119	250	0	0	49	3 234	755 811	42
2 210	49	88	0	0	0	30 575	43
-25	1	0	0	125	-9	1 127	44
2 585	182	192	0	0	0	44 143	45
155	9	0	0	0	0	1 817	46
584	0	0	0	5 510	95	57 362	47
3 803	7	0	0	0	-5	21 417	48
-61	0	0	0	0	0	-93	49
-368	0	3	0	0	0	-314	50
0	0	3 599	0	0	0	23 366	51
38	0	0	0	0	0	38	52
0	0	0	0	-1	13 994	13 993	53
10 421	-110	0	0	0	2	18 949	54
942	122	0	0	0	0	1 622	55
4	0	0	0	0	-48	20	56
10 548	169	0	0	7	40	28 944	57
0	-2 036	0	0	0	0	28 670	58
2 766	220	0	0	-5 063	2 844	26 809	59
0	0	0	0	0	12 225	12 225	60
436	0	2 918	0	0	48	3 733	61
1 733	135	0	0	0	0	40 688	62
-1 016	221	0	0	-2	0	40 746	63
1 085	0	0	0	0	0	6 170	64
3 960	0	163	1 812	0	-23	8 654	65
1 116	0	0	0	0	0	1 143	66
2 510	0	27	0	0	0	7 548	67
0	0	0	0	0	2 495	2 495	68
0	0	0	0	49	0	28 576	69
0	0	0	0	0	0	173 708	70
0	0	0	0	0	0	33 682	71
0	2 556	0	0	0	0	2 605	72
70 906	3 355	-320	-2 261	214	910	1 231 364	73
799	329	0	0	0	0	24 622	74
3 837	0	0	0	0	0	4 087	75

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
76	JEVCO	-29	-492	-521	0	-398	-398
77	JEWELERS	0	0	0	0	76	76
78	LA VALLÉE	4 991	730	5 721	6 416	506	6 922
79	LANAUDIÈRE	10 445	2 717	13 162	7 932	3 323	11 255
80	LAWPRO	0	0	0	0	0	0
81	LEGACY	0	0	0	0	0	0
82	L'ESTUAIRE	13 398	2 548	15 946	13 459	8 104	21 563
83	LIBERTÉ MUTUELLE	0	1 423	1 423	0	-4 069	-4 069
84	LLOYD'S	6 225	2 478	8 703	11 546	120 528	132 074
85	MILLENNIUM	0	0	0	0	0	0
86	MISSISQUOI	26 938	18 865	45 803	11 058	35 026	46 084
87	mitsui SUMITOMO	-3	524	521	0	-53	-53
88	MONTMAGNY-L'ISLET	6 128	477	6 605	2 728	473	3 201
89	MOTORS	0	0	0	0	0	0
90	MUNICH AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
91	MUNICH DU CANADA	0	0	0	0	0	0
92	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	0	2 279	2 279	0	11 892	11 892
93	MUTUELLE EN ÉGLISE	0	0	0	0	394	394
94	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	0	0	0	338	0	338
95	NORDIQUE	40	0	40	4	18	22
96	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	5 210	57 971	63 181	496	52 463	52 959
97	NOVEX	1	0	1	84	450	534
98	OACIQ	0	0	0	0	0	0
99	ODYSSEY RE	0	0	0	0	0	0
100	OMEGA	0	0	0	525	110	635
101	OPTIMUM - GÉNÉRAL	4 696	731	5 427	4 082	11 634	15 716
102	OPTIMUM AGRICOLE	108	10	118	0	4 200	4 200
103	ORDRE DES ARCHITECTES	0	0	0	0	0	0
104	ORDRE DES DENTISTES	0	0	0	0	0	0
105	ORDRE DES ÉVALUATEURS	0	0	0	0	0	0
106	ORDRE DES PHARMACIENS	0	0	0	0	0	0
107	ORION	0	0	0	182	0	182
108	OUTAOUAIS	9 083	1 778	10 861	6 306	8 355	14 661
109	PAFCO	12 510	-32	12 478	0	0	0
110	PEMBRIDGE	0	0	0	1 461	-61	1 400
111	PERSONNELLE	0	0	0	0	0	0
112	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	158 987	1 459	160 446	143 320	9 811	153 131
113	PETLINE	0	0	0	2 999	0	2 999
114	PORTNEUF-CHAMPLAIN	14 731	1 629	16 360	8 445	1 078	9 523

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
-50	0	0	0	0	0	-969	76
11	0	0	0	0	0	87	77
158	12	31	0	20	0	12 864	78
4 545	36	23	0	0	0	29 021	79
0	0	0	0	0	0	0	80
0	0	0	0	0	183	183	81
836	50	15	0	0	0	38 410	82
28 202	0	689	863	-918	-4 465	21 725	83
172 356	11 247	5 312	5 009	2 065	4 155	340 921	84
0	0	0	0	0	0	0	85
7 174	263	0	0	-2	-9	99 313	86
499	1	0	649	0	0	1 617	87
551	11	0	0	0	0	10 368	88
0	0	0	0	0	0	0	89
0	0	0	0	0	0	0	90
0	0	0	0	0	0	0	91
9 979	501	0	0	0	33	24 684	92
220	-1	0	0	0	0	613	93
0	0	0	0	0	0	338	94
-64	0	0	0	0	0	-2	95
24 321	1 380	8 206	-19	-885	62	149 205	96
264	0	0	0	0	67	866	97
4 928	0	0	0	0	0	4 928	98
0	0	0	0	0	0	0	99
-37	0	0	73	0	0	671	100
1 649	26	0	0	0	0	22 818	101
247	0	0	0	0	0	4 565	102
13 932	0	0	0	0	0	13 932	103
3 880	0	0	0	0	0	3 880	104
-510	0	0	0	0	0	-510	105
784	0	0	0	0	0	784	106
0	0	0	0	0	380	562	107
1 111	4	0	0	0	0	26 637	108
0	0	0	0	0	0	12 478	109
0	0	0	0	0	0	1 400	110
0	0	0	0	0	0	0	111
-2 775	-37	0	0	0	0	310 765	112
0	0	0	0	0	0	2 999	113
1 444	36	11	0	0	0	27 374	114

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
115	PRIMUM	15 081	60	15 141	16 449	0	16 449
116	PROMUTUEL RÉASSURANCE	12 754	452	13 206	12 724	2 695	15 419
117	PROTECTRICE	0	725	725	0	0	0
118	PRYSM	28 780	706	29 486	7 970	0	7 970
119	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	0	0	0	0	0	0
120	RIVE-SUD	13 681	1 946	15 627	6 381	3 374	9 755
121	ROYAL & SUN ALLIANCE	71 090	31 445	102 535	39 548	60 673	100 221
122	S&Y	6	0	6	0	0	0
123	SCOR CANADA	0	0	0	0	0	0
124	SCOR UK	0	0	0	0	71	71
125	SCOTTISH & YORK	1	1	2	10	-101	-91
126	SÉCURITÉ NATIONALE	58 630	199	58 829	62 105	0	62 105
127	SENTRY	0	12	12	0	0	0
128	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	0	0	0	0	0	0
129	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	0	0	0	0	0	0
130	SOMPO NIPPONKOA	0	0	0	0	-17	-17
131	SONNET	4 533	0	4 533	2 239	0	2 239
132	SOVERAINE - GÉN.	12	7 584	7 596	338	18 714	19 052
133	SSQ - VIE	0	0	0	0	0	0
134	SSQ ASSURANCES	97 099	4 134	101 233	57 494	3 480	60 974
135	ST. PAUL	0	-435	-435	0	2 420	2 420
136	STARR	0	0	0	0	2 481	2 481
137	STEWART	0	0	0	0	0	0
138	SUISSE DE RÉASSURANCES	0	0	0	0	0	0
139	SUNDERLAND	0	0	0	0	0	0
140	SÛRETÉ DE L'OUEST	0	0	0	0	0	0
141	T.H.E.	0	0	0	0	0	0
142	TEMPLE	0	0	0	0	8 061	8 061
143	TITRES FIRST AMERICAN	0	0	0	0	0	0
144	TOKIO	49	-27	22	0	5 301	5 301
145	TRADERS GÉNÉRALE	30 090	25	30 115	24 429	0	24 429
146	TRAFALGAR DU CANADA	0	0	0	0	0	0
147	TRANS GLOBALE - GÉN.	0	0	0	0	0	0
148	TRANSATLANTIQUE	0	0	0	0	0	0
149	TRAVELERS DU CANADA	0	975	975	320	8 840	9 160
150	TRISURA	0	0	0	0	-7	-7
151	UNICA	0	0	0	0	0	0
152	UNIQUE - GÉN.	71 735	12 573	84 308	36 451	24 479	60 930
153	VALLÉE DU ST-LAURENT	18 172	1 972	20 144	17 182	6 689	23 871
154	VAUDREUIL-SOULANGES	5 890	571	6 461	6 753	2 780	9 533

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
-24	0	0	0	0	0	31 566	115
1 311	133	33	0	0	0	30 102	116
0	0	0	0	0	0	725	117
0	0	0	0	0	0	37 456	118
-56	0	0	0	0	0	-56	119
875	186	5	0	0	0	26 448	120
-5 242	647	5 898	104	22	329	204 514	121
0	0	0	0	0	0	6	122
0	0	0	0	0	0	0	123
1 202	0	0	0	0	0	1 273	124
-514	0	3	0	0	0	-600	125
0	0	0	0	0	0	120 934	126
-27	0	0	0	0	0	-15	127
0	0	0	0	0	0	0	128
0	0	0	0	0	0	0	129
0	0	0	0	0	0	-17	130
336	0	0	0	0	0	7 108	131
13 345	61	0	0	25	27	40 106	132
0	0	0	0	0	0	0	133
-135	0	0	0	0	0	162 072	134
-10 667	1 285	704	-2	-11	42	-6 664	135
532	0	218	154	0	17	3 402	136
0	0	0	0	0	1 508	1 508	137
0	0	0	0	0	0	0	138
0	0	-26	0	0	0	-26	139
0	0	0	0	-1	0	-1	140
2	0	0	0	0	0	2	141
27 108	108	0	4 687	0	300	40 264	142
0	0	0	0	0	0	0	143
8	1	8	0	0	0	5 340	144
-4	0	13	0	0	0	54 553	145
0	0	0	0	0	0	0	146
0	0	0	0	0	0	0	147
0	0	0	0	0	0	0	148
14 339	23	-1	0	-4 837	1 719	21 378	149
2 254	144	0	0	2 561	78	5 030	150
0	0	0	0	0	0	0	151
0	0	0	0	-406	0	144 832	152
3 597	93	4	0	-9	0	47 700	153
577	54	11	0	0	0	16 636	154

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particu- liers	Entre- prises	Total	Particu- liers	Entre- prises	Total
155	VERASSURE	9	1	10	1	0	1
156	VERCHÈRES - LES FORGES	11 822	1 489	13 311	10 151	13 443	23 594
157	VIRGINIA	0	0	0	0	0	0
158	WATERLOO	0	0	0	0	0	0
159	WAWANESA	50 217	1 946	52 163	31 206	0	31 206
160	WESTPORT	0	0	0	0	4 033	4 033
161	WYNWARD	0	0	0	0	2 100	2 100
162	XL AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
163	XL SPÉCIALITÉ	0	44	44	0	15 216	15 216
164	ZENITH	3	0	3	2	0	2
165	ZURICH	127	-2 038	-1 911	0	26 583	26 583
	TOTAL	2 355 207	479 484	2 834 691	1 787 275	1 189 512	2 976 787

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
-161	0	0	0	0	0	-150	155
5 246	181	0	0	0	0	42 332	156
0	0	0	0	0	0	0	157
0	0	0	0	0	0	0	158
-8	0	0	0	0	0	83 361	159
3 654	0	0	1 934	0	0	9 621	160
235	116	0	0	0	0	2 451	161
3 837	0	0	0	0	0	3 837	162
-4 438	0	52	2 389	0	0	13 263	163
0	0	0	0	0	0	5	164
32 124	92 124	484	0	-315	10	149 099	165
663 863	123 646	48 813	23 489	-1 714	82 283	6 751 858	

Tableau 55

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Total (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites 2018 (000 \$)	Parts de marché (%)					Part de marché cumulative (%) 2018
			2018	2017	2016	2015	2014	
1	INTACT	1 994 923	18,92	19,65	20,14	20,33	19,62	18,92
2	DESJARDINS - GÉN.	1 136 094	10,77	10,66	10,56	10,35	10,23	29,69
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	628 225	5,96	6,10	6,35	6,26	6,41	35,65
4	LLOYD'S	464 133	4,40	4,25	4,22	4,35	3,80	40,05
5	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	443 602	4,21	4,09	3,98	3,80	3,66	44,26
6	BELAIR INC.	380 919	3,61	3,15	2,98	2,74	2,70	47,87
7	ROYAL & SUN ALLIANCE	337 658	3,20	3,31	3,47	3,72	4,38	51,07
8	AVIVA	316 884	3,00	3,64	3,43	3,62	3,81	54,08
9	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	280 772	2,66	2,50	2,04	1,82	1,67	56,74
10	UNIQUE - GÉN.	274 384	2,60	2,35	2,16	1,98	2,10	59,34
11	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	265 335	2,52	2,64	2,66	2,60	2,55	61,86
12	SSQ ASSURANCES	258 378	2,45	2,45	0,00	0,00	0,00	64,31
13	AIG DU CANADA	161 515	1,53	1,72	1,73	1,84	1,63	65,84
14	SÉCURITÉ NATIONALE	144 310	1,37	1,38	1,47	1,52	1,59	67,21
15	CHUBB DU CANADA	138 239	1,31	1,32	1,47	1,09	1,15	68,52
16	ZURICH	124 722	1,18	1,24	1,31	1,83	1,96	69,70
17	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	107 959	1,02	1,10	0,97	0,98	1,15	70,72
18	CHAUDIÈRE-APPALACHES	104 197	0,99	1,01	0,83	0,00	0,00	71,71
19	GENWORTH	103 600	0,98	0,95	0,95	1,02	0,81	72,69
20	MISSISQUOI	98 813	0,94	1,10	1,15	1,17	1,27	73,63
21	ÉCHELON	92 246	0,87	0,61	0,29	0,16	0,15	74,51
22	ALLSTATE DU CANADA	89 143	0,85	0,82	0,80	0,80	0,84	75,35
23	TRADERS GÉNÉRALE	83 863	0,80	0,54	0,73	0,94	1,08	76,15
24	WAWANESA	79 623	0,76	0,87	0,83	0,74	0,68	76,90
25	VALLÉE DU ST-LAURENT	78 510	0,74	0,76	0,79	0,83	0,71	77,65
26	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	77 441	0,73	0,68	0,72	0,69	0,60	78,38
27	AMERICAN BANKERS	72 939	0,69	0,58	0,65	0,66	0,75	79,07
28	DU LAC AU FLEUVE	72 516	0,69	0,71	0,73	0,37	0,00	79,76
29	GROUPE LEDOR	67 291	0,64	0,61	0,62	0,72	0,85	80,40
30	BORÉALE	65 118	0,62	0,61	0,59	0,57	0,46	81,01
	Sous-total	8 543 352	81,01	81,40	78,62	77,49	76,61	
	Autres assureurs	2 002 062	18,99	18,60	21,38	22,51	23,39	
	TOTAL	10 545 414	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	

Tableau 56

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché -
Automobile des particuliers (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2018		2017	2016	2015	2014
		Primes (000\$)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
1	INTACT	556 789	17,42	19,71	20,45	20,30	20,60
2	DESJARDINS - GÉN.	509 684	15,95	15,46	15,00	14,87	13,88
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	294 588	9,22	9,32	10,03	10,12	10,14
4	BELAIR INC.	220 900	6,91	6,03	6,05	5,45	6,04
5	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	212 863	6,66	6,29	6,03	5,86	5,38
6	SSQ ASSURANCES	147 739	4,62	4,45	0,00	0,00	0,00
7	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	139 975	4,38	4,52	4,64	4,70	4,41
8	UNIQUE - GÉN.	114 226	3,57	2,97	2,57	2,44	2,35
9	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	101 238	3,17	3,35	2,95	3,06	3,29
10	ROYAL & SUN ALLIANCE	85 493	2,68	2,52	2,37	2,56	2,93
11	AVIVA	68 870	2,15	2,85	2,53	2,94	2,90
12	SÉCURITÉ NATIONALE	66 990	2,10	1,99	2,13	2,24	2,29
13	WAWANESA	46 801	1,46	1,70	1,60	1,33	1,08
14	TRADERS GÉNÉRALE	46 147	1,44	0,94	1,36	1,84	2,03
15	ALLSTATE DU CANADA	44 516	1,39	1,30	1,27	1,32	1,32
16	PRYSM	37 668	1,18	0,90	0,52	0,01	0,00
17	CHAUDIÈRE-APPALACHES	33 605	1,05	1,04	0,82	0,00	0,00
18	MISSISQUOI	27 999	0,88	0,89	0,84	0,84	0,94
19	DU LAC AU FLEUVE	26 199	0,82	0,80	0,81	0,43	0,00
20	PAFCO	26 041	0,81	0,69	0,72	0,75	0,74
21	VALLÉE DU ST-LAURENT	25 046	0,78	0,79	0,83	0,94	0,75
22	BORÉALE	23 786	0,74	0,69	0,66	0,68	0,53
23	GROUPE LEDOR	21 894	0,69	0,64	0,66	0,79	0,93
24	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	21 532	0,67	0,54	0,45	0,38	0,29
25	PRIMUM	19 343	0,61	0,52	0,56	0,61	0,67
26	PORTNEUF-CHAMPLAIN	19 041	0,60	0,58	0,58	0,60	0,64
27	CENTRE-SUD	18 303	0,57	0,54	0,31	0,00	0,00
28	RIVE-SUD	16 370	0,51	0,48	0,47	0,33	0,00
29	L'ESTUAIRE	16 347	0,51	0,49	0,49	0,52	0,51
30	ÉCHELON	16 053	0,50	0,71	0,71	0,35	0,27
	Sous-total	3 006 046	94,06	93,66	88,41	86,24	84,90
	Autres assureurs	189 929	5,94	6,34	11,59	13,76	15,10
	TOTAL	3 195 975	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau 57

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché -
Automobile des entreprises (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2018		2017	2016	2015	2014
		Primes (000\$)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
1	INTACT	244 859	31,44	31,53	33,90	35,08	29,53
2	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	94 535	12,14	11,51	7,13	6,07	5,12
3	AVIVA	57 161	7,34	8,78	9,27	8,96	10,66
4	ÉCHELON	55 185	7,09	3,51	0,42	0,49	0,53
5	ROYAL & SUN ALLIANCE	41 472	5,33	5,41	5,65	5,96	7,14
6	CAPITALE - GÉNÉRALES	34 144	4,38	5,10	5,31	5,51	5,94
7	UNIQUE - GÉN.	22 759	2,92	2,89	2,64	2,47	2,60
8	DESJARDINS - GÉN.	21 317	2,74	2,82	2,75	2,67	2,73
9	ELITE	20 115	2,58	2,67	2,63	3,56	4,35
10	MISSISQUOI	14 948	1,92	2,27	2,32	2,21	2,31
11	BELAIR INC.	10 579	1,36	1,28	1,33	1,31	0,84
12	AIG DU CANADA	9 484	1,22	0,91	1,32	1,39	1,12
13	SSQ ASSURANCES	9 434	1,21	1,10	0,00	0,00	0,00
14	SOUVERAINE - GÉN.	8 483	1,09	0,98	0,78	0,71	0,56
15	ECONOMICAL	8 200	1,05	1,92	2,25	1,31	0,74
16	ZURICH	7 690	0,99	1,09	1,50	3,40	5,02
17	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	7 159	0,92	1,06	1,02	0,97	0,90
18	CHUBB DU CANADA	6 814	0,87	0,94	0,81	0,45	0,35
19	CHAUDIÈRE-APPALACHES	6 672	0,86	0,93	0,75	0,00	0,00
20	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	6 625	0,85	0,96	0,82	0,82	1,38
21	FEDERATED DU CANADA - GÉN	6 136	0,79	0,89	0,82	0,78	0,75
22	BORÉALE	5 621	0,72	0,76	0,74	0,73	0,61
23	LLOYD'S	5 193	0,67	0,61	0,55	0,54	0,39
24	DU LAC AU FLEUVE	4 858	0,62	0,70	0,70	0,34	0,00
25	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	4 046	0,52	0,59	0,61	0,67	0,78
26	WAWANESA	3 729	0,48	0,61	0,56	0,58	0,64
27	RIVE-SUD	3 435	0,44	0,44	0,41	0,27	0,00
28	LANAUDIÈRE	3 275	0,42	0,41	0,42	0,42	0,46
29	AMERICAN ROAD	3 144	0,40	0,49	0,47	0,36	0,38
30	L'ESTUAIRE	3 074	0,39	0,45	0,44	0,44	0,47
	Sous-total	730 146	93,76	93,61	88,32	88,45	86,31
	Autres assureurs	48 609	6,24	6,39	11,68	11,55	13,69
	TOTAL	778 755	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau 58

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché -
Biens des particuliers (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2018		2017	2016	2015	2014
		Primes (000\$)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
1	INTACT	599 404	20,69	20,95	20,83	20,19	16,54
2	DESJARDINS - GÉN.	481 004	16,61	16,19	16,06	16,04	16,61
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	255 901	8,83	8,76	8,78	8,73	8,93
4	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	214 177	7,39	7,17	7,06	6,85	6,82
5	BELAIR INC.	149 010	5,14	4,35	3,69	3,67	2,64
6	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	118 194	4,08	4,26	4,18	4,07	4,10
7	SSQ ASSURANCES	95 025	3,28	3,40	0,00	0,00	0,00
8	SÉCURITÉ NATIONALE	76 849	2,65	2,74	2,91	3,06	3,25
9	UNIQUE - GÉN.	69 322	2,39	2,25	2,21	2,18	2,29
10	ROYAL & SUN ALLIANCE	65 577	2,26	2,13	2,22	2,51	3,10
11	AVIVA	60 070	2,07	3,09	2,72	3,13	3,26
12	ALLSTATE DU CANADA	43 749	1,51	1,47	1,44	1,46	1,57
13	TRADERS GÉNÉRALE	37 507	1,29	0,89	1,09	1,37	1,61
14	CHUBB DU CANADA	35 485	1,22	1,24	1,32	1,38	1,61
15	CHAUDIÈRE-APPALACHES	31 770	1,10	1,14	0,96	0,00	0,00
16	GARANTIE	31 015	1,07	1,15	1,19	1,22	1,35
17	WAWANESA	29 036	1,00	1,10	1,08	1,07	1,11
18	VALLÉE DU ST-LAURENT	27 931	0,96	1,00	1,06	1,15	1,00
19	AMERICAN BANKERS	27 110	0,94	0,44	0,66	0,67	0,87
20	DU LAC AU FLEUVE	26 459	0,91	1,01	1,06	0,52	0,00
21	BORÉALE	24 864	0,86	0,89	0,86	0,85	0,71
22	GROUPE LEDOR	22 875	0,79	0,74	0,75	0,87	1,01
23	LLOYD'S	20 009	0,69	0,81	0,86	0,92	1,08
24	PRIMUM	19 819	0,68	0,70	0,76	0,84	0,94
25	PORTNEUF-CHAMPLAIN	19 268	0,67	0,69	0,73	0,75	0,85
26	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	19 129	0,66	0,57	0,50	0,42	0,35
27	PROMUTUEL RÉASSURANCE	18 892	0,65	0,61	0,31	0,00	0,00
28	CENTRE-SUD	18 866	0,65	0,67	0,42	0,00	0,00
29	VERCHÈRES - LES FORGES	17 021	0,59	0,61	0,61	0,40	0,00
30	MISSISQUOI	16 131	0,56	0,64	0,66	0,74	0,91
	Sous-total	2 671 469	92,22	91,66	86,98	85,07	82,50
	Autres assureurs	225 269	7,78	8,34	13,02	14,93	17,50
	TOTAL	2 896 738	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau 59

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Biens des entreprises (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2018		2017	2016	2015	2014
		Primes (000\$)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
1	INTACT	330 547	18,95	19,26	20,08	21,53	22,76
2	LLOYD'S	145 290	8,33	7,73	7,45	6,91	6,41
3	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	103 007	5,91	5,64	4,94	4,26	3,85
4	DESJARDINS - GÉN.	84 775	4,86	5,15	5,47	5,35	5,12
5	ROYAL & SUN ALLIANCE	81 760	4,69	5,33	5,76	6,14	7,02
6	ZURICH	73 217	4,20	4,44	4,50	5,91	6,63
7	AVIVA	67 308	3,86	4,05	4,18	4,08	4,42
8	UNIQUE - GÉN.	58 197	3,34	3,16	2,99	2,66	2,54
9	AIG DU CANADA	52 842	3,03	3,67	3,57	3,82	3,57
10	INTACT AGRICOLE	47 247	2,71	2,58	2,47	2,43	2,62
11	AFFILIATED FM	46 553	2,67	2,74	2,76	2,75	2,73
12	FM GLOBAL	42 399	2,43	2,48	2,31	2,20	1,60
13	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	37 392	2,14	2,03	2,01	1,94	1,96
14	CAPITALE - GÉNÉRALES	33 180	1,90	1,93	1,98	1,83	1,68
15	SOUVERAINE - GÉN.	31 622	1,81	1,92	2,03	1,96	1,95
16	MISSISQUOI	28 681	1,64	2,26	2,48	2,48	2,46
17	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	25 254	1,45	1,24	1,01	1,02	0,61
18	CHAUDIÈRE-APPALACHES	24 746	1,42	1,43	1,21	0,00	0,00
19	CHUBB DU CANADA	22 069	1,27	1,15	1,39	0,81	0,87
20	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	18 927	1,09	1,09	1,11	1,09	1,12
21	VALLÉE DU ST-LAURENT	17 488	1,00	0,97	0,99	0,92	0,84
22	GROUPE LEDOR	16 538	0,95	0,89	0,87	1,01	1,14
23	WESTPORT	16 479	0,94	0,49	0,51	0,56	0,60
24	OPTIMUM - GÉNÉRAL	15 861	0,91	0,88	0,84	0,68	0,62
25	VERCHÈRES - LES FORGES	13 970	0,80	0,84	0,85	0,55	0,00
26	CONTINENTAL CASUALTY	13 458	0,77	0,56	0,51	0,43	0,37
27	XL SPÉCIALITÉ	13 197	0,76	0,42	0,50	0,00	0,00
28	ÉCHELON	12 803	0,73	0,42	0,09	0,06	0,07
29	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	11 702	0,67	0,75	0,76	0,71	0,65
30	CENTRE-SUD	11 188	0,64	0,67	0,44	0,00	0,00
	Sous-total	1 497 697	85,86	86,17	86,07	84,07	84,24
	Autres assureurs	246 605	14,14	13,83	13,93	15,93	15,76
	TOTAL	1 744 302	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau 60

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché -
Responsabilité (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2018		2017	2016	2015	2014
		Primes (000\$)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
1	LLOYD'S	232 487	19,76	19,59	18,45	19,84	14,35
2	INTACT	170 794	14,51	13,99	14,22	15,29	16,71
3	AIG DU CANADA	56 579	4,81	5,92	5,96	5,05	4,83
4	CHUBB DU CANADA	54 456	4,63	4,77	5,41	3,41	3,72
5	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	53 754	4,57	4,53	4,26	3,97	3,84
6	AVIVA	49 370	4,20	4,34	4,17	4,24	4,47
7	ROYAL & SUN ALLIANCE	33 447	2,84	3,43	3,94	4,22	5,09
8	CONTINENTAL CASUALTY	33 284	2,83	1,33	1,27	1,37	1,92
9	DESJARDINS - GÉN.	33 238	2,82	2,83	2,95	2,86	2,68
10	ZURICH	32 775	2,79	3,30	3,66	3,91	3,59
11	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	28 057	2,38	2,36	2,51	2,42	2,02
12	LIBERTÉ MUTUELLE	21 342	1,81	1,70	1,74	1,15	3,80
13	SOUVERAINE - GÉN.	21 266	1,81	1,66	1,71	1,61	1,55
14	TEMPLE	19 804	1,68	1,55	1,69	1,55	1,76
15	ORDRE DES ARCHITECTES	19 604	1,67	1,73	1,68	1,56	1,35
16	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	18 016	1,53	1,60	1,61	1,50	1,40
17	TRAVELERS DU CANADA	16 263	1,38	1,37	1,42	1,17	1,05
18	BARREAU DU QUÉBEC	14 974	1,27	1,40	1,55	1,74	1,81
19	EVEREST	14 905	1,27	1,34	1,26	1,08	0,80
20	XL SPÉCIALITÉ	14 181	1,21	1,20	1,13	0,00	0,00
21	CHAMBRE DES NOTAIRES	13 314	1,13	1,16	1,14	1,08	1,03
22	WESTPORT	10 307	0,88	0,82	0,72	0,74	0,85
23	BERKLEY	9 828	0,84	0,82	0,67	0,80	0,77
24	MISSISQUOI	9 770	0,83	0,98	1,09	1,17	1,27
25	ARCH CANADA	9 148	0,78	0,73	0,57	0,21	0,21
26	FEDERATED DU CANADA - GÉN	8 613	0,73	0,84	0,73	0,64	0,56
27	XL AMÉRIQUE	8 581	0,73	0,66	0,78	0,69	0,63
28	AXIS	8 456	0,72	0,66	0,76	0,64	0,66
29	HANNOVER	8 181	0,70	0,72	0,70	0,61	0,54
30	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	6 965	0,59	0,28	0,22	0,14	0,03
	Sous-total	1 031 759	87,68	87,62	87,96	84,68	83,29
	Autres assureurs	145 024	12,32	12,38	12,04	15,32	16,71
	TOTAL	1 176 783	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

TARIFICATION EN ASSURANCE AUTOMOBILE



2.3 La tarification en assurance automobile

L'article 182 de la LAA requiert une analyse des données et des renseignements concernant l'expérience des assureurs automobiles de même qu'une analyse de leurs manuels de tarification. Ces exigences particulières expliquent que la section « Tarification en assurance automobile » présente davantage de détails que les sections précédentes.

L'environnement légal et ses particularités québécoises

La LAA établit une différence dans le traitement des dommages corporels et matériels subis lors d'un accident impliquant un véhicule automobile ainsi que le cadre dans lequel doivent évoluer les différents intervenants. Cette loi établit, entre autres, un régime d'indemnisation sans égard à la responsabilité pour le préjudice corporel résultant d'un accident d'automobile.

L'indemnisation des dommages corporels causés par l'utilisation d'un véhicule automobile est prise en charge par l'État, par l'entremise de la SAAQ.

La SAAQ prévoit certaines exceptions quant à l'indemnisation d'un préjudice corporel causé à des tiers. Il est donc obligatoire pour un propriétaire de véhicule de se procurer une assurance de responsabilité civile auprès d'un assureur privé pour couvrir cette éventualité.

Quant à l'indemnisation des dommages matériels, ce sont les assureurs privés qui fournissent la garantie d'assurance responsabilité civile obligatoire prévue par la LAA, de même que d'autres protections facultatives visant à couvrir les dommages matériels au véhicule assuré.

Le contrat d'assurance

L'article 422 de la *Loi sur les assurances* édicte que toutes les polices d'assurance automobile doivent être approuvées par l'Autorité. Les polices d'assurance automobile du Québec approuvées par l'Autorité sont les suivantes :

- F.P.Q. N° 1 – Formulaire des propriétaires;
- F.P.Q. N° 2 – Formule des conducteurs¹⁰¹;
- F.P.Q. N° 4 – Formulaire des garagistes¹⁰²;
- F.P.Q. N° 5 – Formulaire d'assurance complémentaire pour les dommages occasionnés au véhicule assuré – Assurance de remplacement¹⁰³;
- F.P.Q. N° 6 – Formule des non-propriétaires;
- F.P.Q. N° 7 – Formule d'assurance excédentaire de la responsabilité civile;
- F.P.Q. N° 8 – Formule des locateurs.

De plus, des avenants qui sont également des formulaires d'assurance automobile approuvés par l'Autorité¹⁰⁴ peuvent être ajoutés à certaines de ces polices d'assurance automobile.

¹⁰¹ La police d'assurance automobile F.P.Q. N° 2 fait présentement l'objet d'une révision afin d'offrir une couverture d'assurance plus étendue aux personnes non-propriétaires d'un véhicule et pour rejoindre la clientèle participante à l'économie collaborative. Cette nouvelle version sera disponible au courant de l'année 2019.

¹⁰² Une nouvelle version du F.P.Q. N° 4 réécrite en langage simplifié est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2018.

¹⁰³ Une nouvelle version du F.P.Q. N° 5 est entrée en vigueur le 1^{er} mars 2019. Cette nouvelle version abolie entre autres le choix des options 1 et 2.

¹⁰⁴ Les formulaires de police d'assurance automobile approuvés par l'Autorité et leurs avenants sont disponibles sur le site Web de l'Autorité : www.lautorite.qc.ca.

Les manuels de tarification

L'article 180 de la LAA oblige tous les assureurs qui font affaire au Québec à déposer auprès de l'Autorité leur manuel de tarification. Ce manuel est composé de documents définissant les règles de classification des risques de l'assureur ainsi que les primes applicables à chacun de ces risques.

À noter que depuis le 13 juillet 2018, cet article a été modifié par l'article 655 de la Loi 23. Cette modification visait à préciser les nouvelles exigences applicables au dépôt du manuel de tarification par les assureurs auprès de l'Autorité. À cet effet, le premier alinéa de l'article 180 de la LAA a été modifié afin d'y préciser le moment et les conditions relatives au dépôt du manuel de tarification en assurance automobile. Ainsi, il a été déterminé que deux dépôts annuels du manuel de tarification en assurance automobile seraient dorénavant requis, soit les 1^{er} avril et 1^{er} octobre de chaque année.

De plus, l'article 656 de la Loi 23 modifie également la LAA en introduisant l'article 181.1. Cet article permet maintenant à l'Autorité d'imposer une sanction administrative à un assureur qui fait défaut de déposer son manuel de tarification en assurance automobile aux dates précitées.

Conformément à l'article 183 de la LAA, les manuels de tarification déposés auprès de l'Autorité sont mis à la disposition du public pour consultation.

Le Plan statistique automobile du Québec

Par l'entremise du Plan statistique automobile (PSA), l'Autorité recueille des assureurs leurs données d'expérience en assurance automobile au Québec en matière de primes, de sinistres et de frais d'exploitation afin de surveiller l'évolution et la rentabilité de l'industrie et d'émettre des recommandations, le cas échéant.

Ce plan est administré par le Groupement des assureurs automobiles (GAA)¹⁰⁵ en vertu d'un mandat que lui a confié l'Autorité conformément à la LAA.

Le Fichier central des sinistres automobiles

Le Fichier central des sinistres automobiles (FCSA) met à la disposition des assureurs des renseignements sur tous les sinistres automobiles dans lesquels des conducteurs québécois ont été impliqués et qui ont fait l'objet d'une réclamation d'assurance. Accessibles aux assureurs, ces renseignements¹⁰⁶ couvrent les six dernières années d'expérience de conduite d'un assuré.

Le FCSA contient des renseignements portant exclusivement sur des accidents ayant fait l'objet d'une réclamation d'assurance. Par conséquent, il ne contient aucune information concernant les infractions au *Code de la sécurité routière*¹⁰⁷ ou les points d'inaptitude.

Dans la mesure où l'inscription au FCSA est obligatoire à la suite d'une réclamation d'assurance et que ce fichier contient des renseignements personnels sur les conducteurs, des mécanismes ont été mis en place afin d'assurer la protection et l'exactitude des renseignements qu'il contient. En outre, un titulaire de permis de conduire peut demander une confirmation et une rectification, le cas échéant, des données inscrites à son dossier au FCSA, et ce, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels*¹⁰⁸.

Le graphique 65 montre l'évolution des demandes de consultation au FCSA effectuées par les assureurs pour les dix dernières années. Au cours de la dernière année, le nombre de consultations a considérablement augmenté, soit de 17,2 % par rapport à 2017. En 2018, le nombre de consultations effectuées par les assureurs est de 1 881 130.

¹⁰⁵ Le GAA est l'organisme regroupant tous les assureurs titulaires d'un permis délivré par l'Autorité qui ont la catégorie d'assurance « automobile ».

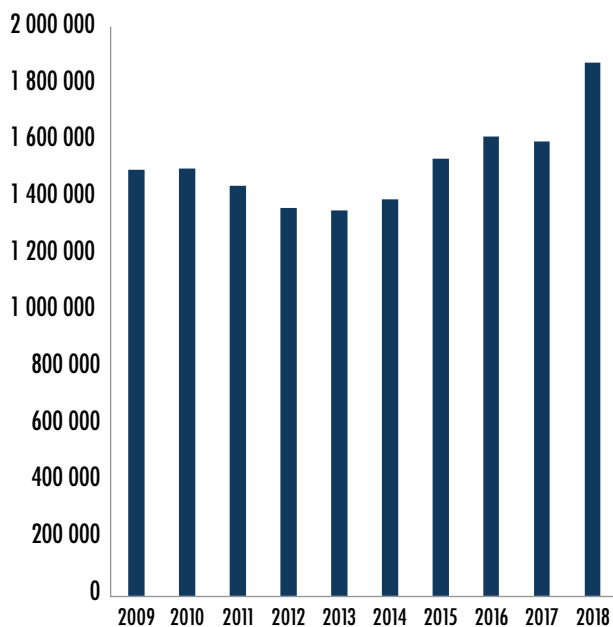
¹⁰⁶ La liste des renseignements disponibles aux assureurs est édictée par l'article 179.1 de la LAA.

¹⁰⁷ RLRQ, c. C-24.2.

¹⁰⁸ RLRQ, c. A-2.1.

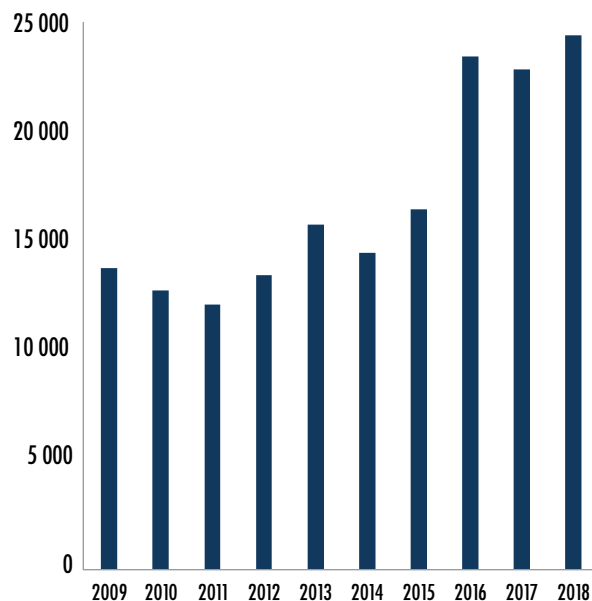
Graphique 65

Évolution des demandes de consultation au FCSA par les assureurs



Graphique 66

Évolution des demandes de consultation au FCSA par les titulaires de permis de conduire



Le graphique 66 permet de constater que le nombre de titulaires de permis de conduire qui consultent leur dossier au FCSA afin de valider les renseignements inscrits a augmenté de 6,7 % en 2018 par rapport à 2017. Le nombre de consultations plus élevé observé au cours des trois dernières années s'explique notamment par l'ajout d'un nouvel accès facilité par le Web. De 2009 à 2015, il y avait en moyenne 14 257 consultations de la part des titulaires de permis de conduire, tandis que cette moyenne est passée à 23 826 pour les trois dernières années. En 2018, 24 661 consultations ont été effectuées par les titulaires de permis de conduire et elles se ventilent comme suit : 15 438 consultations par l'accès Web, 7 849 consultations à partir d'un compte clicSEQUR, qui est également un accès Web, et 1 374 consultations par la poste ou directement en personne aux bureaux du GAA.

2.3.1 Portrait du secteur

Cette partie présente une analyse de l'offre et de la demande observées dans le marché de l'assurance automobile au Québec en 2018.

Les assureurs automobiles et l'offre d'assurance

Le nombre d'assureurs automobiles¹⁰⁹ ainsi que leur part de marché selon la charte sont illustrés au tableau 61.

Tableau 61

Ventilation du nombre et de la part de marché¹¹⁰ des assureurs automobiles au Québec selon leur charte

Année	Québec		Autre province		Canada		État ou pays étranger	
	Nombre	Part de marché	Nombre	Part de marché	Nombre	Part de marché	Nombre	Part de marché
2009	48	62 %	2	0 %	44	36 %	26	2 %
2010	48	63 %	1	0 %	44	35 %	26	2 %
2011	48	64 %	1	0 %	44	34 %	24	2 %
2012	49	57 %	0	0 %	46	41 %	24	2 %
2013	49	56 %	0	0 %	44	43 %	24	1 %
2014	46	55 %	1	0 %	44	44 %	24	1 %
2015	47	55 %	0	0 %	45	44 %	24	1 %
2016	40 ¹¹¹	55 %	0	0 %	44	44 %	25	1 %
2017	40	56 %	1	0 %	42	43 %	24	1 %
2018	40	55 %	1	0 %	43	44 %	25	1 %

Les assureurs à charte du Québec recueillent, pour 2018, 55 % des 3,9 G\$ de primes souscrites en assurance automobile au Québec, tandis que les assureurs à charte du Canada en recueillent 44 %.

Le tableau 62 présente l'évolution de la part de marché des assureurs selon le mode de distribution principal utilisé pour leurs opérations d'assurance automobile, et ce, respectivement pour le secteur de l'assurance automobile des particuliers et celui des entreprises.

¹⁰⁹ Les assureurs dont les activités se limitent à la réassurance sont exclus de ce nombre.

¹¹⁰ Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le *Rapport statistique sur l'assurance automobile, Québec 2018-12-31, Version finale*, publié par le GAA agissant à titre d'agence autorisée par l'Autorité (Rapport du GAA, 2018). Les parts de marché et les primes directes souscrites présentées dans cette section excluent le F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement. Une section propre à ce segment de marché est présentée plus loin dans ce rapport.

¹¹¹ La diminution observée en 2016 s'explique principalement par la fusion de six sociétés mutuelles d'assurance générale.

Tableau 62

Part de marché¹¹² des assureurs selon leur mode de distribution¹¹³ pour le marché de l'assurance automobile des particuliers¹¹⁴, le marché de l'assurance automobile des entreprises¹¹⁵ et pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile au Québec

Année	Assurance automobile des particuliers		Assurance automobile des entreprises		Total du marché	
	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers
2009	61 %	39 %	14 %	86 %	55 %	45 %
2010	61 %	39 %	14 %	86 %	55 %	45 %
2011	61 %	39 %	13 %	87 %	55 %	45 %
2012	62 %	38 %	13 %	87 %	55 %	45 %
2013	63 %	37 %	13 %	87 %	56 %	44 %
2014	64 %	36 %	13 %	87 %	57 %	43 %
2015	65 %	35 %	13 %	87 %	57 %	43 %
2016	65 %	35 %	13 %	87 %	58 %	42 %
2017	65 %	35 %	13 %	87 %	57 %	43 %
2018	65 %	35 %	11 %	89 %	56 %	44 %

Les données du tableau 62 permettent de constater que les assureurs directs dominent largement le secteur de l'assurance automobile des particuliers, et ce, depuis plusieurs années. En 2018, ils détenaient 65 % de ce marché comparativement à 35 % pour les assureurs par courtiers. Toutefois, la situation est complètement inversée pour le secteur de l'assurance automobile des entreprises puisque les assureurs par courtiers y détiennent 89 % du marché, soit une hausse de deux points de pourcentage par rapport à 2017. Ainsi, en 2018, les assureurs directs ont une part de marché de 56 % pour le marché global, comparativement à 44 % pour les assureurs par courtiers.

Le tableau 63 présente les différentes parts de marché des assureurs pour les dix dernières années en fonction du mode de distribution et des différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile.

¹¹² Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2018.

¹¹³ La répartition entre assureurs directs et assureurs par courtiers est établie sur la base des déclarations des assureurs concernant le mode de distribution qu'ils utilisent pour la majorité de leurs activités d'assurance automobile au Québec.

¹¹⁴ Le secteur de l'assurance automobile des particuliers inclut les catégories de risque suivantes : voitures de tourisme, motocyclettes, motoneiges et véhicules tout-terrain.

¹¹⁵ Le secteur de l'assurance automobile des entreprises inclut les catégories de risque suivantes : véhicules utilitaires, véhicules publics et autres risques.

Tableau 63

Part de marché¹¹⁶ des assureurs selon leur mode de distribution¹¹⁷ pour les différentes catégories de risque¹¹⁸ liées à l'assurance automobile au Québec

Année	Assurance automobile des particuliers								Assurance automobile des entreprises					
	VT		MC		MN		TT		VU		VP		AR	
	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers
2009	62 %	38 %	33 %	67 %	42 %	58 %	51 %	49 %	23 %	77 %	41 %	59 %	7 %	93 %
2010	62 %	38 %	35 %	65 %	44 %	56 %	52 %	48 %	22 %	78 %	39 %	61 %	7 %	93 %
2011	62 %	38 %	36 %	64 %	46 %	54 %	54 %	46 %	23 %	77 %	41 %	59 %	6 %	94 %
2012	63 %	37 %	39 %	61 %	50 %	50 %	56 %	44 %	24 %	76 %	42 %	58 %	5 %	95 %
2013	63 %	37 %	42 %	58 %	53 %	47 %	58 %	42 %	25 %	75 %	38 %	62 %	5 %	95 %
2014	64 %	36 %	46 %	54 %	53 %	47 %	59 %	41 %	26 %	74 %	43 %	57 %	5 %	95 %
2015	65 %	35 %	50 %	50 %	55 %	45 %	60 %	40 %	26 %	74 %	44 %	56 %	4 %	96 %
2016	66 %	34 %	50 %	50 %	61 %	39 %	60 %	40 %	26 %	74 %	34 %	66 %	4 %	96 %
2017	65 %	35 %	52 %	48 %	62 %	38 %	61 %	39 %	26 %	74 %	33 %	67 %	4 %	96 %
2018	65 %	35 %	53 %	47 %	61 %	39 %	62 %	38 %	24 %	76 %	36 %	64 %	3 %	97 %

VT = Voitures de tourisme
 MC = Motocyclettes
 MN = Motoneiges
 TT = Véhicules tout-terrain

VU = Véhicules utilitaires
 VP = Véhicules publics
 AR = Autres risques

En ce qui a trait à l'assurance automobile des particuliers, les données du tableau 63 démontrent qu'au cours des dix dernières années, la progression des parts de marché des assureurs directs s'est manifestée principalement dans les catégories des motocyclettes, motoneiges et véhicules tout-terrain, soit respectivement de 20, 19 et 11 points de pourcentage pour ces catégories de risque. En ce qui concerne le secteur des voitures de tourisme, il y a une légère variation de trois points de pourcentage depuis dix ans à la faveur des assureurs directs. La répartition entre les assureurs directs et les assureurs par courtiers pour cette catégorie de risque est respectivement de 65 % et 35 % en 2018.

Pour l'assurance automobile des entreprises, les assureurs par courtiers continuent de dominer largement le secteur. En 2018, leurs parts de marché sont respectivement de 76 %, 64 % et 97 % pour les véhicules utilitaires, véhicules publics et autres risques, comparativement à 24 %, 36 % et 3 % pour les assureurs directs.

¹¹⁶ Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2018.

¹¹⁷ La répartition entre assureurs directs et assureurs par courtiers est établie sur la base des déclarations des assureurs concernant le mode de distribution qu'ils utilisent pour la majorité de leurs activités d'assurance automobile au Québec.

¹¹⁸ Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA. Le glossaire présenté en annexe fournit une définition de ces catégories de risque.

Le tableau 64 fait état de la part de marché détenue par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour l'assurance automobile.

Tableau 64

Part du marché¹¹⁹ québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs automobiles			
	1	4	7	10
2009	17 %	56 %	75 %	85 %
2010	17 %	56 %	76 %	86 %
2011	17 %	57 %	76 %	86 %
2012	31 %	66 %	82 %	90 %
2013	30 %	66 %	82 %	91 %
2014	30 %	68 %	82 %	91 %
2015	30 %	69 %	83 %	91 %
2016	30 %	69 %	83 %	91 %
2017	29 %	68 %	82 %	90 %
2018	28 %	68 %	82 %	90 %

Les données de ce tableau indiquent que les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui pratiquent l'assurance automobile au Québec en 2018 ont recueilli 90 % des 3,9 G\$ de primes souscrites. Il s'agit de la même proportion que celle observée en 2017. En 2018, pour une deuxième année consécutive, le plus important assureur ou groupe d'assureurs présente une diminution de sa part de marché, soit d'un point de pourcentage par rapport à 2017. Cette proportion est maintenant de 28 %. Les quatre assureurs ou groupes d'assureurs détiennent toujours plus des deux tiers du marché de l'assurance automobile avec une proportion de 68 %.

Le tableau 65 présente la part de marché détenue par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour l'assurance automobile, et ce, séparément pour le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers.

Tableau 65

Part du marché¹²⁰ québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles selon qu'ils opèrent par courtage ou de façon directe

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs							
	1		4		7		10	
	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers
2009	30 %	26 %	68 %	74 %	86 %	85 %	96 %	92 %
2010	30 %	26 %	68 %	75 %	86 %	86 %	96 %	92 %
2011	31 %	26 %	68 %	75 %	86 %	86 %	96 %	92 %
2012	31 %	53 %	72 %	84 %	91 %	93 %	97 %	96 %
2013	32 %	53 %	72 %	84 %	91 %	92 %	97 %	95 %
2014	32 %	52 %	74 %	83 %	92 %	92 %	97 %	96 %
2015	33 %	54 %	74 %	82 %	92 %	91 %	97 %	96 %
2016	33 %	53 %	72 %	79 %	92 %	92 %	97 %	96 %
2017	34 %	53 %	72 %	78 %	91 %	91 %	97 %	96 %
2018	35 %	50 %	72 %	77 %	92 %	90 %	97 %	96 %

¹¹⁹ Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2018.

¹²⁰ Ibidem.

En 2018, le plus important assureur ou groupe d'assureurs directs détient 35 % du marché, soit une augmentation de cinq points de pourcentage au cours des dix dernières années, tandis que la part de marché des quatre assureurs ou groupes d'assureurs directs les plus importants s'élève à 72 %, comparativement à 68 % en 2009.

Pour ce qui est des assureurs par courtiers, la concentration est plus élevée. En effet, le plus important assureur ou groupe d'assureurs par courtiers détient la moitié de ce marché, soit 50 %, tandis que les quatre assureurs ou groupes d'assureurs par courtiers les plus importants détiennent 77 % du marché. Ce tableau permet également d'observer que c'est dans le secteur des assureurs par courtiers que la concentration a augmenté le plus rapidement au cours des dernières années. À cet effet, la part de marché du plus important assureur ou groupe d'assureurs a augmenté de 24 points de pourcentage au cours des dix dernières années.

Le tableau 66 présente un autre indice de concentration, soit l'indice HHI¹²¹. Cet indice est présenté pour chacune des catégories de risque liées à l'assurance automobile et pour l'ensemble du marché, tandis que le tableau 67 présente cet indice selon le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers.

Tableau 66

Indice de concentration HHI pour chacune des catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec et pour l'ensemble du marché

Année	Total du marché	Indice HHI						
		Catégories de risque ¹²²						
		VT	MC	MN	TT	VU	VP	AR
2009	997	1 120	1 485	1 538	1 371	1 050	1 904	1 175
2010	1 009	1 120	1 510	1 473	1 289	1 053	1 995	1 307
2011	1 018	1 128	1 547	1 435	1 250	1 012	2 132	1 318
2012	1 538	1 570	2 754	1 643	1 923	1 461	3 555	2 368
2013	1 526	1 562	2 435	1 652	1 969	1 434	3 768	2 330
2014	1 523	1 564	2 207	1 654	1 897	1 450	4 192	2 316
2015	1 551	1 599	2 334	1 670	1 877	1 551	4 227	2 335
2016	1 545	1 615	2 066	1 784	1 837	1 477	3 339	2 294
2017	1 514	1 609	1 996	1 791	1 807	1 318	2 746	2 213
2018	1 492	1 582	1 918	1 682	1 769	1 322	3 167	2 327

VT = Voitures de tourisme
 MC = Motocyclettes
 MN = Motoneiges
 TT = Véhicules tout-terrain

VU = Véhicules utilitaires
 VP = Véhicules publics
 AR = Autres risques

¹²¹ Les explications concernant l'interprétation à donner à l'indice HHI sont disponibles dans le glossaire présenté en annexe.

¹²² Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA. Le glossaire présenté en annexe fournit une définition de ces catégories de risque.

En 2018, l'indice HHI est de 1 492 pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile au Québec, faisant en sorte que ce marché est qualifié de non concentré selon cet indice puisqu'il est inférieur à 1 500. Toutefois, l'indice HHI de ce marché est très près de la borne de 1 500, qui indique qu'un marché est modérément concentré. D'ailleurs, c'était le cas pour les années 2012 à 2017. Le marché est qualifié de modérément concentré pour le secteur des voitures de tourisme, motocyclettes, motoneiges, véhicules tout-terrain et celui des autres risques, et ce, malgré le fait que le secteur des autres risques présente un indice HHI qui se rapproche de la borne de 2 500, laquelle qualifie un marché de fortement concentré. Quant au secteur des véhicules publics, il est sans équivoque un marché fortement concentré avec un indice HHI de 3 167 en 2018, tandis que le secteur des véhicules utilitaires présente un marché non concentré avec un indice HHI inférieur à 1 500.

Tableau 67

Indice de concentration HHI selon le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers

Année	Indice HHI	
	Secteur des assureurs directs	Secteur des assureurs par courtiers
2009	1 540	1 596
2010	1 542	1 631
2011	1 571	1 638
2012	1 669	3 207
2013	1 682	3 205
2014	1 732	3 151
2015	1 762	3 244
2016	1 765	3 162
2017	1 794	3 073
2018	1 861	2 890

Le tableau 67 montre que le niveau de concentration s'est quelque peu accru au cours des dix dernières années chez les assureurs directs, et cette concentration peut être qualifiée de modérée selon l'indice HHI. Pour ce qui est du secteur des assureurs par courtiers, le niveau de concentration est demeuré relativement stable entre 2009 et 2011. Toutefois, depuis 2012, l'indice HHI de ce secteur a pratiquement doublé, faisant en sorte que celui-ci est maintenant fortement concentré. En 2018, il se situait à 2 890, comparativement à 1 861 pour le secteur des assureurs directs.

Le tableau 68 présente la part de marché des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en 2018 pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile et ainsi que leur évolution des dix dernières années.

Tableau 68

Évolution des parts de marché¹²³ des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec

	Part de marché (%)									
	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Intact Corporation financière*	28,2	28,8	29,7	29,9	29,6	30,2	30,7	17,2	17,2	17,3
Desjardins*	19,6	19,4	18,8	18,6	18,1	17,7	17,3	16,8	16,4	16,4
Groupe La Capitale*	11,5	11,6	11,5	11,6	11,5	10,5	10,8	10,5	10,4	10,1
Groupe Promutuel*	8,3	8,5	8,5	8,7	8,7	8,1	7,3	6,9	7,0	7,1
Aviva *	5,6	5,1	5,9	6,4	7,1	7,5	7,6	8,1	8,3	8,4
Industrielle Alliance, assurance auto et habitation*	4,9	5,2	4,9	4,2	3,8	4,0	3,8	3,5	3,2	2,8
SSQ, Société d'assurances générales	3,4	3,5	3,6	3,6	3,8	3,7	3,4	3,2	3,1	3,0
RSA Canada	3,1	3,1	3,0	3,0	3,8	4,1	4,3	0,5	0,5	0,5
Northbridge*	2,6	2,5	2,5	2,1	1,5	1,4	1,4	1,2	1,3	1,4
TD Assurance*	2,4	2,4	2,5	2,6	2,8	3,0	3,1	3,3	3,6	3,7
Echelon	1,8	1,4	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4
Allstate*	1,7	1,7	1,7	1,6	1,8	1,9	2,1	2,0	2,0	2,1
Economical*	1,6	1,6	1,6	1,4	1,3	1,3	1,4	1,3	1,3	1,4
Wawanesa	1,3	1,6	1,5	1,3	1,1	1,3	1,5	1,8	1,9	1,9
Co-Operators*	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6	0,5	0,5	4,3	4,2	4,1

* Pour ces groupes d'assureurs, les parts de marché de toutes les institutions financières faisant partie du groupe ont été prises en considération.

Tableau 69

Évolution des primes directes souscrites¹²⁴ des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec

	Primes directes souscrites (en millions)									
	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Intact Corporation financière*	1 106	1025	1004	970	938	945	960	530	534	533
Desjardins*	770	691	637	605	573	553	541	519	509	504
Groupe La Capitale*	451	412	388	375	365	328	337	324	321	310
Groupe Promutuel*	326	302	287	282	274	253	227	213	216	219
Aviva*	220	180	198	209	224	236	238	249	258	260
Industrielle Alliance, assurance auto et habitation*	193	184	165	136	120	126	119	109	99	87
SSQ, Société d'assurances générales	135	126	122	117	120	115	106	100	97	94
RSA Canada	122	110	103	99	120	127	135	17	17	15
Northbridge*	104	90	83	67	48	44	44	36	41	43
TD Assurance*	93	84	85	86	89	94	98	103	113	114
Echelon	72	48	18	12	10	10	11	11	12	11
Allstate*	68	59	57	52	57	60	65	62	63	65
Economical*	63	57	53	44	40	41	43	41	40	45
Wawanesa	52	56	50	42	34	40	47	56	60	60
Co-Operators*	40	32	27	21	19	16	16	132	130	126

* Pour ces groupes d'assureurs, les parts de marché de toutes les institutions financières faisant partie du groupe ont été prises en considération.

Le tableau 69 présente l'évolution des primes directes souscrites pour les quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs. Cette année, il y a peu de changement à signaler au sein de ce groupe. En effet, les quinze assureurs ou groupes d'assureurs qui composent ce groupe sont les mêmes que l'année dernière. De plus, les quatre premiers assureurs ou groupes d'assureurs occupent les mêmes positions depuis au moins cinq ans. Notons toutefois qu'en 2018, Aviva et Industrielle Alliance, assurance auto et habitation se sont échangé les 5^e et 6^e rangs, et ce, au profit d'Aviva, tandis qu'Echelon grimpe de trois positions passant du 14^e rang au 11^e rang, au détriment d'Allstate, d'Economical et de Wawanesa, qui perdent toutes les trois une position au classement.

¹²⁴ Les données liées aux primes directes souscrites en assurance automobile au Québec sont extraites du Rapport du GAA, 2018.

Parmi les taux de croissance les plus significatifs en 2018, outre ceux d'Echelon (48,5 %) et de Co-Operators (25,6 %), ceux d'Aviva (22,2 %), d'Allstate (15,4 %) et de Northbridge (15,1 %) sont à signaler. Enfin, seule Wawanesa présente une diminution de 6,3 % de ses primes directes souscrites en assurance automobile en 2018.

La concurrence et le marketing de l'assurance automobile au Québec

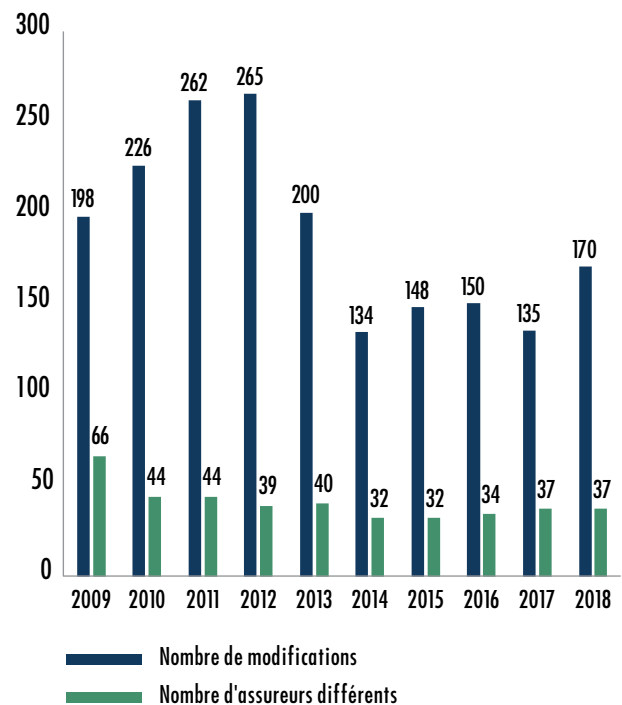
Au niveau publicitaire, la présence des assureurs dans les médias traditionnels demeure. Toutefois, ces dernières années, leur présence accrue sur les médias sociaux illustre leur volonté d'adapter leurs stratégies médiatiques pour rejoindre une clientèle qui, autrement, leur échapperait. Ces nouvelles avenues de développement, en plus de transformer la relation client et de faire naître des occasions d'affaires, transforment en profondeur la manière dont les assureurs mettent sur pied leur stratégie de communication.

Les modifications apportées annuellement par les assureurs à leur manuel de tarification démontrent aussi que chacun cherche à adapter ses pratiques et sa tarification afin de maintenir sa compétitivité et son positionnement dans le marché. À cet effet, l'Autorité a reçu 170 dépôts de modifications aux manuels de tarification provenant de 37 assureurs automobiles différents¹²⁵.

Le graphique 67 présente l'évolution du nombre de modifications apportées aux manuels de tarification déposées auprès de l'Autorité au cours des dix dernières années.

Graphique 67

Évolution du nombre de modifications apportées aux manuels de tarification déposées auprès de l'Autorité



Aussi, il est généralement reconnu qu'à un moment donné dans le temps, des écarts de prix entre les assureurs pour des profils d'assurés identiques indiquent une saine concurrence. À ce sujet, le tableau 70 montre de tels écarts entre assureurs dans le marché québécois.

¹²⁵ L'article 180 de la LAA oblige tous les assureurs à déposer auprès de l'Autorité toute modification apportée à leur manuel de tarification.

Tableau 70

Comparaison des primes¹²⁶ d'assurance automobile offertes par différents assureurs¹²⁷ au Québec pour différents profils d'assurés¹²⁸

Profil d'assuré	Assureurs ¹²⁹									Écart max/min
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	
N° 1	1 385 \$	2 813 \$	1 018 \$	1 568 \$	1 394 \$	1 394 \$	1 016 \$	956 \$	1 206 \$	194 %
N° 2	807 \$	1 582 \$	928 \$	789 \$	1 056 \$	1 131 \$	940 \$	657 \$	665 \$	141 %
N° 3	1 292 \$	3 816 \$	1 681 \$	968 \$	1 114 \$	1 291 \$	1 030 \$	1 771 \$	1 453 \$	294 %
N° 4	1 159 \$	531 \$	661 \$	753 \$	995 \$	956 \$	655 \$	492 \$	581 \$	136 %
N° 5	444 \$	292 \$	514 \$	494 \$	747 \$	525 \$	592 \$	412 \$	325 \$	156 %
N° 6	638 \$	651 \$	657 \$	638 \$	667 \$	726 \$	595 \$	595 \$	563 \$	29 %
N° 7	651 \$	780 \$	644 \$	685 \$	705 \$	740 \$	615 \$	808 \$	517 \$	56 %
N° 8	629 \$	739 \$	660 \$	691 \$	699 \$	708 \$	592 \$	801 \$	568 \$	41 %
N° 9	1 064 \$	487 \$	796 \$	800 \$	992 \$	1 049 \$	633 \$	683 \$	629 \$	118 %
N° 10	958 \$	764 \$	870 \$	805 \$	858 \$	1 033 \$	607 \$	699 \$	870 \$	70 %

Ce tableau indique que la prime demandée à un même assuré en 2018 peut grandement varier d'un assureur à l'autre¹³⁰. Ainsi, un assureur peut être très concurrentiel pour un profil d'assuré donné, mais pas nécessairement pour un autre. Par exemple, l'assureur H offre la prime la plus basse pour les assurés N°s 1, 2 et 4, tandis qu'il offre la prime la plus élevée pour les assurés N°s 7 et 8.

De plus, l'examen de la situation permet de constater que la concurrence s'exerce différemment selon les segments du marché. À titre d'exemple, le tableau 70 révèle que les assurés N°s 6 et 8 se voient offrir un plus petit éventail de prix pour leur couverture d'assurance que les autres profils d'assurés présentés dans ce tableau. D'ailleurs, pour l'assuré N° 6, les assureurs A et D offrent une prime identique de 638 \$, tandis que les assureurs G et H lui offrent une prime de 595 \$.

¹²⁶ Il s'agit de primes pour une couverture complète d'assurance automobile pour différentes voitures de tourisme et différents profils d'assurés.

¹²⁷ Les assureurs désignés comme A, B, C, D, E, F, G, H et I sont les mêmes pour les dix profils d'assurés présentés et ces profils représentent des gens de tout âge provenant des régions principales du Québec et possédant les marques de véhicules les plus populaires.

¹²⁸ Ces primes ont été obtenues dans le cadre de la demande de renseignements additionnels effectuée par l'Autorité auprès de tous les assureurs pratiquant l'assurance automobile au Québec. Des variations plus ou moins élevées ont été constatées avec d'autres assureurs et d'autres profils que ceux présentés dans ce tableau.

¹²⁹ Les neuf assureurs présentés dans ce tableau représentent plus de 71 % du total des primes directes souscrites pour les voitures de tourisme en 2018.

¹³⁰ Pour l'assuré N° 3, il y a un écart de 294 %, soit de 2 848 \$ entre les assureurs B et D.

Le tableau 71 montre la variation de primes pour un même profil d'assuré entre 2017 et 2018.

Tableau 71

Variation des primes¹³¹ d'assurance automobile pour différents profils d'assurés¹³² entre 2017 et 2018¹³³

Profils d'assuré	Assureurs ¹³⁴																	
	A			B			C			D			E			F		
	2017	2018	Variation	2017	2018	Variation	2017	2018	Variation	2017	2018	Variation	2017	2018	Variation	2017	2018	Variation
N° 1	1456 \$	2 073 \$	42 %	1152 \$	1 096 \$	-5 %	1 040 \$	1 498 \$	44 %	1 241 \$	1 294 \$	4 %	1 018 \$	945 \$	-7 %	762 \$	798 \$	5 %
N° 2	1 770 \$	1 795 \$	1 %	2 138 \$	1 681 \$	-21 %	835 \$	988 \$	18 %	1 209 \$	1 291 \$	7 %	1 108 \$	1 030 \$	-7 %	1 584 \$	1 771 \$	12 %
N° 3	1 246 \$	1 334 \$	7 %	732 \$	661 \$	-10 %	626 \$	753 \$	20 %	724 \$	956 \$	32 %	833 \$	655 \$	-21 %	583 \$	492 \$	-16 %
N° 4	817 \$	857 \$	5 %	513 \$	514 \$	0 %	437 \$	494 \$	13 %	391 \$	525 \$	34 %	413 \$	592 \$	43 %	377 \$	412 \$	9 %
N° 5	1 022 \$	972 \$	-5 %	737 \$	657 \$	-11 %	469 \$	638 \$	36 %	464 \$	726 \$	56 %	561 \$	595 \$	6 %	513 \$	595 \$	16 %
N° 6	1 315 \$	1 020 \$	-22 %	914 \$	644 \$	-30 %	522 \$	685 \$	31 %	589 \$	740 \$	26 %	587 \$	615 \$	5 %	697 \$	808 \$	16 %
N° 7	1 193 \$	1 327 \$	11 %	883 \$	920 \$	4 %	706 \$	786 \$	11 %	679 \$	990 \$	46 %	851 \$	655 \$	-23 %	599 \$	697 \$	16 %
N° 8	960 \$	1 023 \$	7 %	925 \$	619 \$	-33 %	644 \$	652 \$	1 %	499 \$	811 \$	63 %	652 \$	623 \$	-4 %	641 \$	749 \$	17 %
N° 9	970 \$	1 020 \$	5 %	912 \$	690 \$	-24 %	675 \$	665 \$	-1 %	485 \$	779 \$	61 %	680 \$	645 \$	-5 %	653 \$	767 \$	17 %
N° 10	1 310 \$	1 297 \$	-1 %	987 \$	870 \$	-12 %	674 \$	805 \$	19 %	783 \$	1 033 \$	32 %	700 \$	607 \$	-13 %	601 \$	699 \$	16 %

Ce tableau permet de constater que la prime demandée à un assuré peut varier considérablement d'une année à l'autre et que les modifications apportées par les assureurs varient beaucoup d'un assureur à l'autre. À titre d'exemple, l'assuré N° 7 aurait subi une augmentation de sa prime variant entre 4 % et 46 % s'il avait été assuré avec les assureurs A, B, C, D et F, tandis qu'il aurait vu sa prime diminuer de 23 % s'il avait opté pour l'assureur E.

La demande d'assurance automobile

La demande d'assurance automobile est étroitement liée à l'évolution du nombre de véhicules en circulation et à l'âge moyen du parc automobile. Les propriétaires de véhicules neufs ou récents choisissent généralement une couverture d'assurance plus étendue que ceux qui possèdent des véhicules plus âgés. En outre, le fait qu'il y ait souvent un créancier qui est partie au contrat d'assurance dans les véhicules récents contribue à ce que le propriétaire doive se procurer une protection d'assurance complète pour la durée du prêt automobile.

La demande d'assurance automobile est également liée au nombre de personnes qui sont en âge de conduire un véhicule de même qu'au nombre de permis de conduire en vigueur au Québec. Avec une espérance de vie plus longue, de plus en plus de personnes âgées sont susceptibles d'acheter des produits d'assurance automobile, contribuant ainsi au maintien de la demande d'assurance.

¹³¹ Il s'agit de primes pour une couverture complète d'assurance automobile pour différentes voitures de tourisme et différents profils d'assurés.

¹³² Les assureurs désignés comme A, B, C, D, E et F sont les mêmes pour les dix profils d'assurés présentés, et ces profils représentent des gens de tout âge provenant des régions principales du Québec et possédant les marques de véhicules les plus populaires.

¹³³ Ces primes ont été obtenues dans le cadre de la demande de renseignements additionnels effectuée par l'Autorité auprès de tous les assureurs pratiquant l'assurance automobile au Québec. Des variations plus ou moins élevées ont été constatées avec d'autres assureurs et d'autres profils que ceux présentés dans ce tableau.

¹³⁴ Les six assureurs présentés dans ce tableau représentent plus de 59 % du total des primes directes souscrites pour les voitures de tourisme en 2018.

Le tableau 72 fait état du nombre de véhicules pour lesquels une assurance a été souscrite et l'âge moyen des véhicules en circulation au Québec.

Tableau 72

Âge moyen des véhicules en circulation et nombre de véhicules souscrits en assurance automobile au Québec¹³⁵

Année	Voitures de tourisme ¹³⁶		Tous véhicules combinés ¹³⁷	
	Âge moyen	Nombre (en milliers)	Âge moyen	Nombre (en milliers)
2009	7,0	4 551	7,8	5 408
2010	7,1	4 668	7,9	5 530
2011	7,1	4 726	7,9	5 628
2012	7,2	4 816	8,0	5 731
2013	7,2	4 913	8,1	5 833
2014	7,3	4 969	8,2	5 940
2015	7,4	5 017	8,3	5 986
2016	7,5	5 090	8,5	6 028
2017	7,6	5 133	8,6	6 096
2018	7,6	5 329	8,7	6 329

Ce tableau permet de constater que le nombre de véhicules a augmenté au cours des dix dernières années, soit de 17 % pour les voitures de tourisme et de 17 % pour l'ensemble des véhicules. L'âge moyen des véhicules est demeuré à 7,6 en 2018 pour les voitures de tourisme et passe à 8,7 pour l'ensemble des véhicules. Aussi, en 2018, le nombre de voitures de tourisme pour lesquels une assurance a été souscrite a augmenté de 3,8 % par rapport à 2017. Pour l'ensemble des véhicules, il s'agit également d'une hausse de 3,8 %.

Tableau 73

Nombre de véhicules souscrits¹³⁸ dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec

Année	Catégories de risque ¹³⁹					
	VT	MC	MN	TT	VU	VP
2009	4 550 922	195 032	168 964	270 031	212 403	10 987
2010	4 667 694	199 725	158 324	276 927	215 524	11 381
2011	4 726 475	207 986	181 304	282 121	219 295	10 987
2012	4 816 143	215 963	176 730	286 209	224 469	11 238
2013	4 913 129	225 660	159 828	298 431	224 770	11 345
2014	4 969 442	234 107	197 647	305 719	223 849	9 558
2015	5 017 441	242 039	181 207	309 010	226 519	9 848
2016	5 090 032	252 086	126 801	313 369	233 508	12 033
2017	5 133 019	257 286	132 583	315 650	244 444	13 010
2018	5 329 339	272 843	142 578	321 557	249 913	12 845

VT = Voitures de tourisme
MC = Motocyclettes
MN = Motoneiges
TT = Véhicules tout-terrain

VU = Véhicules utilitaires
VP = Véhicules publics

¹³⁵ L'âge moyen des véhicules en circulation provient du Bilan 2018 (2017, 2016, 2015, 2014 et 2013), Accidents, parc automobile, permis de conduire, publié par la SAAQ. Le nombre de véhicules souscrits provient du Rapport du GAA, 2018.

¹³⁶ Comprend les automobiles et les camions légers de promenade.

¹³⁷ Comprend les voitures de tourisme et tous les autres types de véhicules à l'exception des véhicules couverts par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui font partie d'une flotte non tarifée par véhicule, ainsi que les véhicules de compétition ou de démonstration.

¹³⁸ Les données relatives au nombre de véhicules souscrits dans les différentes catégories de risque de l'assurance automobile sont extraites du Rapport du GAA, 2018.

¹³⁹ Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA. Le glossaire présenté en annexe fournit une définition de ces catégories de risque.

Le tableau 73 illustre une progression du nombre de véhicules souscrits pour la catégorie des motoneiges de 7,5 % par rapport à l'année 2017, tandis que des augmentations de 6,1 %, 2,2 % et 1,9 % respectivement pour les motocyclettes, véhicules utilitaires et véhicules tout-terrain sont également observées. Ainsi, en 2018, seule la catégorie des véhicules publics a vu son nombre diminuer, soit de 1,3 %.

Sur une période de dix ans, toutes les catégories de véhicules, à l'exception des motoneiges, présentent un accroissement du nombre de véhicules souscrits. Les catégories des motocyclettes, véhicules tout-terrain, véhicules utilitaires et véhicules publics présentent des hausses respectives de 39,9 %, 19,1 %, 17,7 % et 16,9 %, tandis que la baisse observée pour les motoneiges est de 15,6 %.

Tableau 74

Nombre de personnes au Québec¹⁴⁰ en âge de conduire un véhicule et nombre de titulaires de permis de conduire¹⁴¹ pour l'ensemble du Québec

Année	Nombre de personnes au Québec	
	Individus âgés de 16 ans et plus (en milliers)	Titulaires de permis de conduire (en milliers)
2009	6 517	5 028
2010	6 604	5 106
2011	6 682	5 156
2012	6 756	5 195
2013	6 813	5 242
2014	6 862	5 284
2015	6 895	5 331
2016	6 947	5 376
2017	7 005	5 414
2018	6 985	5 473

Dans le tableau 74, le nombre de personnes au Québec âgées de seize ans et plus, c'est-à-dire susceptibles de conduire un véhicule, augmente graduellement depuis 2009. Ce nombre est passé de 6,5 millions en 2009 à près de 7 millions en 2018, soit une hausse de 7,2 %. Ce tableau montre également que le nombre de titulaires de permis de conduire pour l'ensemble du Québec a augmenté de 8,9 % au cours des dix dernières années.

2.3.2 Rentabilité de l'assurance automobile

La tarification d'un assureur, c'est-à-dire le prix qu'il demande pour les produits et services qu'il offre, est un élément déterminant de sa rentabilité, donc de sa santé financière. Cette partie présente l'analyse de la rentabilité de l'assurance automobile au Québec en 2018 et traite des résultats des activités d'assurance.

Le contexte de l'analyse de rentabilité

La rentabilité des opérations d'assurance s'évalue principalement en comparant les revenus de primes et les revenus de placement découlant des activités d'exploitation aux dépenses qui y sont liées, c'est-à-dire les sinistres et les frais d'exploitation. La rentabilité est analysée pour l'ensemble du marché québécois de l'assurance automobile.

L'objectif de cette analyse de rentabilité est de porter un jugement sur l'adéquation de la tarification. Celle-ci est jugée adéquate lorsqu'elle permet à l'assureur de couvrir tous les coûts liés à ses opérations d'assurance et de générer des bénéfices raisonnables qui tiennent compte du niveau de risque associé à la vente d'un produit dont le coût n'est pas connu avant sa mise en marché.

Ainsi, l'évaluation de la prime demandée est avant tout prospective, c'est-à-dire que l'établissement de cette prime repose sur la représentation qu'un assureur se fait des conditions futures du marché et non pas uniquement sur l'expérience passée.

Étant donné que les primes sont établies avant que les dépenses (sinistres et frais d'exploitation) ne soient payées et que les revenus de placement réels liés aux opérations ne soient connus, la probabilité que les revenus de primes et de placement correspondent précisément au montant des dépenses est à peu près nulle.

La difficulté principale provient de l'estimation que l'assureur doit faire du coût des sinistres, soit, d'une part, de l'interprétation des différentes tendances qui influent sur les résultats, à savoir comment elles se refléteront dans le futur et, d'autre part, de l'effet que peuvent avoir certains événements imprévisibles sur l'expérience d'une année.

140 Le nombre de personnes provient du rapport sur les données démographiques publié par l'Institut de la statistique du Québec.

141 Le nombre de titulaires de permis de conduire provient du Bilan 2018 (2017, 2016, 2015, 2014 et 2013), Accidents, parc automobile, permis de conduire, publié par la SAAQ.

L'évolution globale des résultats

Pour les raisons mentionnées précédemment, les résultats présentés dans cette section doivent être interprétés avec prudence. Néanmoins, les conclusions de la présente analyse demeurent valables et sont conformes à la réalité du marché de l'assurance automobile au Québec.

Le tableau 75 présente les résultats des opérations en assurance automobile de l'ensemble des assureurs exerçant au Québec de 2009 à 2018.

Tableau 75

Résultats des opérations en assurance automobile au Québec

	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Primes souscrites (en M\$)										
- Voitures de tourisme	3 169	2 893	2 757	2 671	2 611	2 588	2 563	2 535	2 550	2 526
- Tous véhicules ¹⁴²	3 925	3 552	3 382	3 274	3 190	3 154	3 122	3 094	3 104	3 076
Primes acquises (en M\$)										
- Voitures de tourisme	3 049	2 827	2 715	2 638	2 596	2 572	2 548	2 537	2 539	2 515
- Tous véhicules	3 765	3 469	3 329	3 226	3 165	3 133	3 107	3 095	3 091	3 061
REVENUS										
Primes acquises (%) ¹⁴³										
- Voitures de tourisme	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
- Tous véhicules	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Revenus de placement (%) ¹⁴⁴										
- Voitures de tourisme	1,3	1,0	0,8	0,8	0,9	1,0	1,0	0,9	0,8	0,7
- Tous véhicules	1,3	1,0	0,8	0,8	0,9	1,0	1,0	0,9	0,8	0,7
TOTAL DES REVENUS (%)										
- Voitures de tourisme	101,3	101,0	100,8	100,8	100,9	101,0	101,0	100,9	100,8	100,7
- Tous véhicules	101,3	101,0	100,8	100,8	100,9	101,0	101,0	100,9	100,8	100,7
DÉPENSES										
Sinistres (%) ¹⁴⁵										
- Voitures de tourisme	75,9	76,6	72,9	70,6	67,2	67,6	63,2	62,2	59,1	61,7
- Tous véhicules	74,0	75,3	71,5	69,5	66,2	65,1	62,3	60,2	57,1	59,4
Frais d'exploitation (%) ¹⁴⁶										
- Voitures de tourisme	31,2	30,7	31,6	31,4	30,8	30,0	29,9	29,9	28,7	27,3
- Tous véhicules	31,3	30,7	31,7	31,5	30,9	30,0	29,9	29,9	28,7	27,3
TOTAL DES DÉPENSES (%)										
- Voitures de tourisme	107,1	107,3	104,5	102,0	98,0	97,6	93,1	92,1	87,8	89,0
- Tous véhicules	105,3	106,0	103,2	101,0	97,1	95,1	92,2	90,1	85,8	86,7
BÉNÉFICE (PERTE) (%) ¹⁴⁷										
- Voitures de tourisme	(5,8)	(6,3)	(3,7)	(1,2)	2,9	3,4	7,9	8,8	13,0	11,7
- Tous véhicules	(4,0)	(5,0)	(2,4)	(0,2)	3,8	5,9	8,8	10,8	15,0	14,0
BÉNÉFICE (PERTE) sur 10 ans (%) ¹⁴⁸										
- Tous véhicules	4,3	6,0	7,9	9,8	11,5	12,8	13,8	14,4	14,4	13,4
BÉNÉFICE (PERTE) sur 20 ans (%) ¹⁴⁹										
- Tous véhicules	7,9	8,2	8,6	9,1	9,7	10,1	10,3	10,2	9,9	9,5

¹⁴² Comprend les voitures de tourisme ainsi que tous les autres types de véhicules, tels que les véhicules utilitaires, les camions et les motocyclettes.

¹⁴³ Tous les pourcentages sont en fonction des primes directes acquises.

¹⁴⁴ Il s'agit d'estimations et ce sont des valeurs minimales. Elles sont établies en fonction de l'évolution observée des taux annuels moyens des bons du Trésor de trois mois et de six mois (source : Banque du Canada).

¹⁴⁵ Les sinistres incluent tous les frais de règlement.

¹⁴⁶ Les frais d'exploitation de l'année 2018 sont estimés.

¹⁴⁷ Bénéfice (perte) d'exploitation de l'année avant impôts et autres postes extraordinaires.

¹⁴⁸ Il s'agit du bénéfice (perte) calculé pour la période de dix ans se terminant l'année courante, pondéré par les primes acquises de chaque année.

Par exemple, le résultat présenté pour l'année 2018 représente le bénéfice réalisé de 2009 à 2018.

¹⁴⁹ Il s'agit du bénéfice (perte) calculé pour la période de vingt ans se terminant l'année courante, pondéré par les primes acquises de chaque année.

Par exemple, le résultat présenté pour l'année 2018 représente le bénéfice réalisé de 1999 à 2018.

L'analyse du tableau 75 permet de constater que la rentabilité des opérations en assurance automobile fluctue continuellement. Le niveau des bénéfices a oscillé entre 3,8 % et 14,9 % des primes acquises pour les années 2009 à 2014 pour l'ensemble des véhicules. Toutefois, l'industrie de l'assurance automobile présente des pertes pour les quatre dernières années pour l'ensemble des véhicules souscrits. En ce qui concerne les voitures de tourisme, le niveau des bénéfices a varié entre 2,9 % et 12,9 % des primes acquises pour les années 2009 et 2014 et s'est transformé en perte durant les quatre dernières années. Plus précisément, en 2018, les pertes sont estimées à 5,8 % et à 4 % des primes acquises respectivement pour les voitures de tourisme et pour l'ensemble des véhicules.

En raison de l'importance de la catégorie des voitures de tourisme – elle représente près de 81 % du total des primes souscrites – l'analyse qui suit, outre le fait qu'elle soit effectuée pour l'ensemble des véhicules, porte principalement sur cette catégorie de véhicules. Le tableau 75 indique que le montant des primes acquises pour les voitures de tourisme a augmenté par rapport à 2017, présentant une hausse de 7,9 % en 2018. De plus, ce tableau démontre que le montant total des primes acquises a augmenté de façon continue au cours des sept dernières années, et que cette hausse s'est accrue depuis 2015, ce qui correspond notamment à la hausse des tarifs observée pour l'ensemble de l'industrie, tel qu'il est présenté au tableau 77. Aussi, comme le marché présente une croissance de la demande d'assurance entraînée à la fois par l'augmentation du nombre de véhicules dans le parc automobile et du nombre de permis de conduire, le montant des primes acquises a connu une progression de plus de 21 % depuis 2009 pour cette catégorie de véhicule.

De fait, le tableau 73 montre une progression de 17,1 % du nombre de voitures de tourisme assurées en 2018 par rapport à 2009. L'augmentation du nombre de véhicules dans le parc automobile est à l'origine de la hausse des demandes d'assurance et, par conséquent, des montants des primes acquises. Toutefois, la progression des primes acquises a été ralentie au cours des années 2009 à 2013, conséquence directe des baisses de tarifs consenties par l'industrie au cours de ces années, tel qu'il est indiqué au tableau 77. Par contre, les hausses de tarifs observées depuis 2014 dans l'ensemble de l'industrie font en sorte que la progression des primes acquises s'est accrue au cours des quatre dernières années.

Par ailleurs, la proportion des revenus de placement par rapport aux primes acquises ne fluctue que légèrement d'une année à l'autre. De façon générale, les revenus de placement de l'industrie de l'assurance de dommages, et plus particulièrement ceux de l'assurance automobile, ne sont pas étroitement liés aux fluctuations des cycles économiques. Ces revenus pour le secteur de l'assurance automobile au Québec ont peu d'effets sur la variation des revenus globaux ainsi que sur l'évolution de la rentabilité au fil des ans.

En ce qui concerne les dépenses, le tableau 75 montre que la proportion des frais d'exploitation par rapport aux primes acquises ne fluctue que légèrement d'une année à l'autre. À titre d'exemple, cette proportion est passée de 27,3 % à 31,2 % des primes acquises de 2009 à 2018 en ce qui concerne les voitures de tourisme.

Pour conclure, les variations les plus importantes au chapitre des dépenses proviennent principalement des sinistres, et il faut donc trouver là les principales explications de la fluctuation des résultats.

L'évolution des sinistres

L'évolution des coûts des sinistres se mesure par les deux composantes suivantes : la fréquence des réclamations et le coût moyen des sinistres pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile, à savoir « responsabilité civile », « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement ». Le glossaire présenté en annexe fournit une description des principales garanties de la police d'assurance automobile ainsi qu'une définition de la fréquence et du coût moyen.

Le coût total des sinistres est directement lié à la fréquence et au coût moyen des sinistres. L'analyse de l'expérience passée liée à ces deux composantes permet non seulement de suivre l'évolution du coût de l'assurance automobile au Québec, mais aussi de comprendre et d'apprécier les effets et le comportement de ces deux variables.

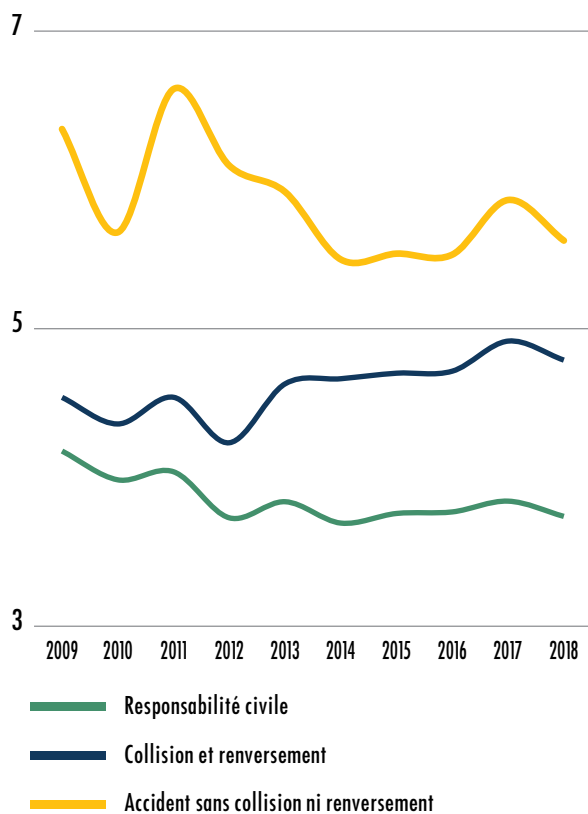
L'évolution des coûts des sinistres est également influencée par d'autres facteurs. Dans ce domaine, tant les assureurs que les assurés peuvent exercer une influence puisque les comportements de ces derniers déterminent souvent le niveau des principales composantes des coûts des sinistres. Les politiques gouvernementales en matière de sécurité routière exercent aussi une influence puisqu'elles portent tant sur les conditions de conduite des automobiles que sur le comportement des automobilistes. Enfin, le coût des sinistres varie selon divers facteurs économiques tels que le prix des automobiles, le prix de l'essence, le taux de chômage, le prix des pièces automobiles de rechange et les taux horaires des réparateurs.

Fréquence des réclamations

Le graphique 68 présente l'évolution de la fréquence des réclamations de 2009 à 2018 pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme.

Graphique 68

Fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme (pourcentage)



Pour les garanties « responsabilité civile », « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement », la variation de la fréquence des réclamations est grandement influencée par les conditions météorologiques. Les deux premières garanties le sont fortement par les conditions des routes, tandis que la troisième garantie peut l'être de manière ponctuelle par des tempêtes de vent ou de grêle ou par des inondations, par exemple.

La garantie « responsabilité civile », après avoir atteint en 2014 son plus bas niveau observé au cours des dix dernières années et présenté des hausses pour les trois années suivantes, montre une diminution de sa fréquence des réclamations pour l'année 2018. Elle se situe maintenant à 3,7 %. Pour 2018, la diminution est de 2,7 %.

Après avoir présenté son plus bas niveau de sa fréquence des réclamations en 2012, la garantie « collision et renversement » a présenté des hausses au cours des cinq années suivantes pour atteindre un point culminant en 2017. Toutefois, l'année 2018 présente une diminution de 2,6 %, faisant en sorte que cette fréquence des réclamations est maintenant de 4,8 %, soit la deuxième plus haute observée au cours des dix dernières années.

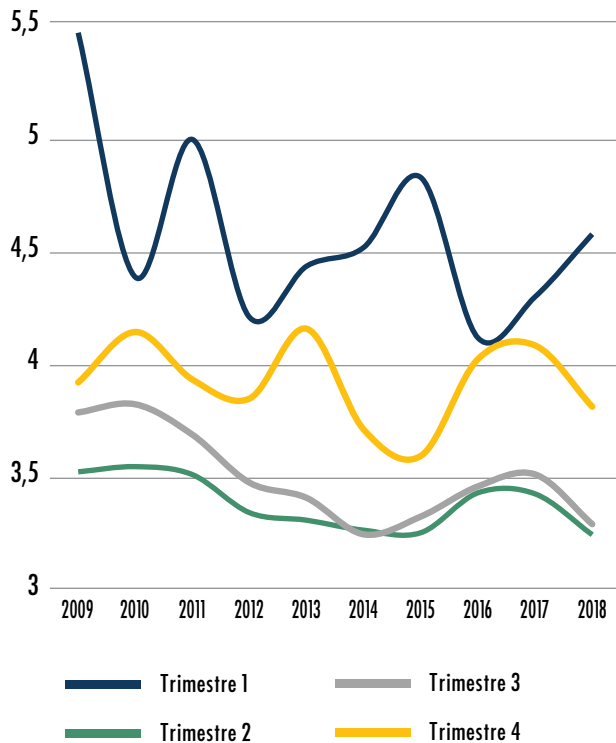
Quant à la garantie « accident sans collision ni renversement », sa fréquence des réclamations a diminué de 4,7 % en 2018, contrairement à une hausse de 6,7 % en 2017. Ainsi, la fréquence des réclamations présentée cette année pour cette garantie est de 5,6 %.

Comme il a été mentionné, la fréquence des réclamations est grandement influencée par les conditions météorologiques. Par conséquent, afin d'être en mesure de suivre plus attentivement son évolution et de pouvoir observer certaines tendances, il est pertinent d'analyser ces données par trimestre, ce qui permet de désaisonnaliser les résultats.

Les graphiques 69, 70 et 71 présentent l'évolution de la fréquence des réclamations de 2009 à 2018 pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme sur une base trimestrielle.

Graphique 69

Fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)



Historiquement, pour les garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement », les 1^{er} et 4^e trimestres présentent des fréquences de réclamations plus élevées que les deux autres trimestres étant donné qu'ils regroupent les mois où les précipitations et les conditions routières sont les plus changeantes.

Après avoir atteint, en 2016, son plus bas niveau observé au cours des dix dernières années, la fréquence des réclamations pour le 1^{er} trimestre de la garantie « responsabilité civile » augmente pour une deuxième année consécutive. La hausse présentée en 2018 est de 6,5 %. Toutefois, malgré les hausses des deux dernières années, entre 2009 et 2018, cette fréquence a diminué de 16,4 %.

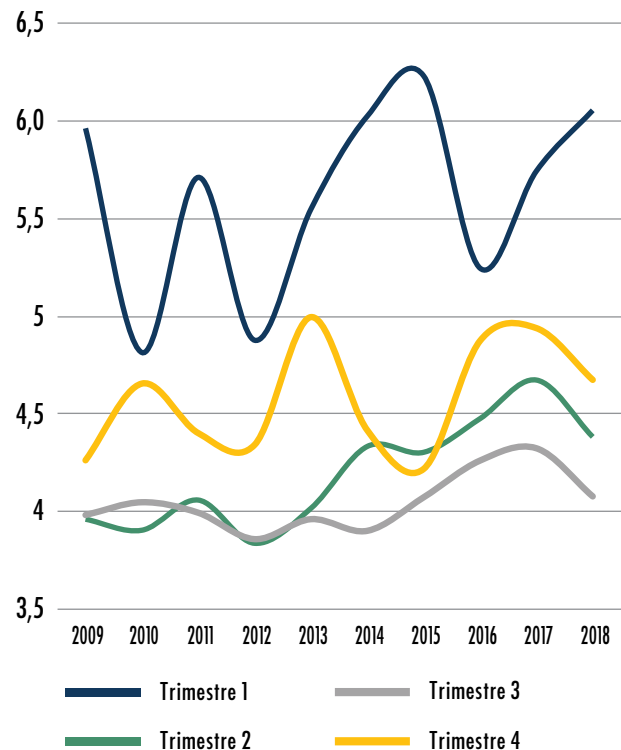
À l'inverse du 1^{er} trimestre, la fréquence des réclamations pour cette garantie a diminué pour tous les autres trimestres de l'année 2018. Pour le 2^e trimestre, il s'agit d'une deuxième baisse consécutive, et elle est de 5,3 %, faisant en sorte que ce trimestre présente son plus bas niveau de sa fréquence des réclamations observé au cours des dix dernières années. Sur une période de dix ans, la fréquence des réclamations pour le 2^e trimestre de la garantie « responsabilité civile » a diminué de 7,9 %.

En ce qui a trait aux 3^e et 4^e trimestres de cette garantie, après avoir présenté des hausses respectives pendant trois ans et deux ans, ces derniers montrent une diminution en 2018. Cette baisse est de 6,3 % pour le 3^e trimestre et de 6,7 % pour le 4^e trimestre. Pour les 3^e et 4^e trimestres de 2018, la fréquence des réclamations a atteint les deuxième et troisième plus bas niveaux des dix dernières années.

Par conséquent, étant donné que trois trimestres présentent des baisses de leur fréquence des réclamations et qu'un seul présente une augmentation, la garantie « responsabilité civile » présente une diminution globale de sa fréquence des réclamations de 2,7 % en 2018, tel qu'il a été présenté au graphique 68¹⁵⁰.

Graphique 70

Fréquence des réclamations pour la garantie « collision et renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)



La garantie « collision et renversement » est elle aussi grandement influencée par les conditions météorologiques. Ainsi, les 1^{er} et 4^e trimestres de l'année sont historiquement ceux qui présentent les plus hautes fréquences. En 2018, la fréquence des réclamations pour le 1^{er} trimestre de cette garantie augmente de 5,4 %. Il s'agit d'une cinquième augmentation observée au cours des six dernières années et une deuxième hausse consécutive.

150 Plus précisément, la fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » est de 4,6 %, 3,3 %, 3,3 % et 3,8 % respectivement pour les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres de l'année 2018.

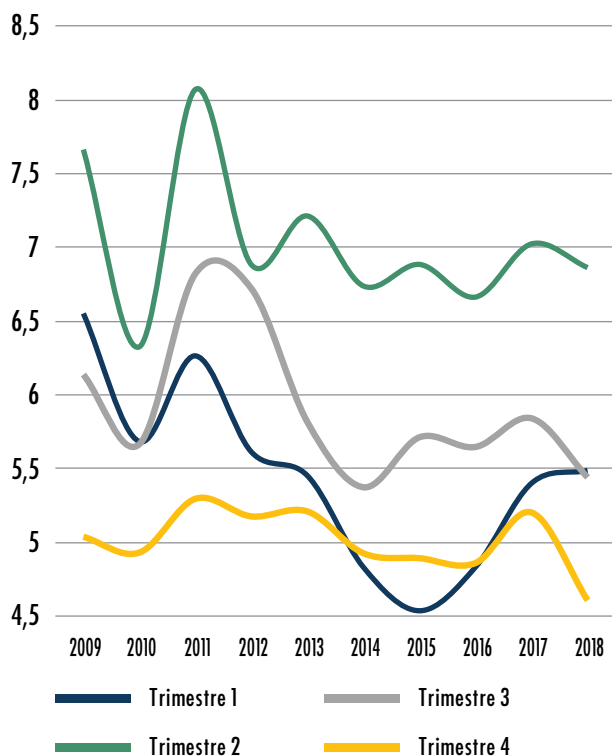
Pour une première fois au cours des trois dernières années, le 2^e trimestre de la garantie « collision et renversement » présente une baisse de la fréquence des réclamations. Cette diminution est de 6,2 %, soit la plus forte diminution observée au cours des dix dernières années. Le 3^e trimestre de 2018, quant à lui, présente une première baisse depuis quatre ans. Il s'agit d'une diminution de 5,7 %, soit la plus forte baisse observée au cours des dix dernières années.

La fréquence des réclamations de la garantie « collision et renversement » relative au 4^e trimestre de 2018 a diminué de 5,4 %, soit une première baisse observée au cours des trois dernières années. Observée sur une période de dix ans, ce trimestre présente une hausse de la fréquence des réclamations de 9,9 %.

Ainsi, étant donné que trois des quatre trimestres de la garantie « collision et renversement » présentent des baisses de leur fréquence des réclamations, cette garantie présente une diminution globale de sa fréquence des réclamations. En 2018, la baisse globale pour cette garantie est de 2,6 %, tel qu'il est observé au 68¹⁵¹.

Graphique 71

Fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)



151 Plus précisément, la fréquence des réclamations pour la garantie « collision et renversement » est de 6,1 %, 4,4 %, 4,1 % et 4,7 % respectivement pour les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres de l'année 2018.

Contrairement aux deux autres garanties, la garantie « accident sans collision ni renversement » est beaucoup moins influencée par les conditions météorologiques, sauf lors d'événements ponctuels et généralement violents comme des inondations, des orages, des tornades ou des tempêtes de vent ou de grêle.

En ce qui concerne la fréquence des réclamations, par opposition aux garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement », les 2^e et 3^e trimestres présentent généralement les fréquences les plus élevées pour la garantie « accident sans collision ni renversement ».

En 2018, tout comme pour les garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement », seul le 1^{er} trimestre de la garantie « accident sans collision ni renversement » présente une augmentation de la fréquence des réclamations. Cette augmentation est de 1,6 %, soit une troisième hausse consécutive. Les 2^e, 3^e et 4^e trimestres de cette garantie, après avoir vu leur fréquence des réclamations augmenter en 2017, présentent des baisses respectives de 2,3 %, 6,8 % et 11,5 % en 2018. Les baisses observées cette année pour le 3^e et 4^e trimestres font en sorte que la fréquence des réclamations atteint maintenant le deuxième plus bas niveau observé au cours des dix dernières années pour le 3^e trimestre et le plus bas niveau pour le 4^e trimestre.

Par conséquent, étant donné que trois des quatre trimestres de la garantie « accident sans collision ni renversement » présentent des baisses de la fréquence des réclamations, cette garantie présente une diminution globale de sa fréquence de 4,7 % en 2018, tel que présenté au graphique 68¹⁵².

En résumé, la fréquence des réclamations diminue en 2018 pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile. L'effet combiné des variations de cette fréquence pour ces trois garanties se traduit par une baisse globale de 3,4 % pour les voitures de tourisme par opposition à une hausse globale de 4,5 % observée l'année dernière.

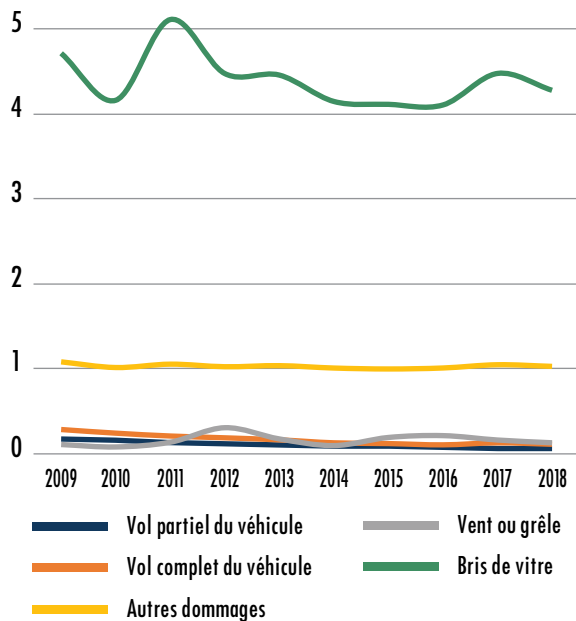
En ce qui concerne la garantie « accident sans collision ni renversement », le graphique 68 montre une diminution de 4,7 % de la fréquence de ce type de sinistre pour l'année 2018. Comme elle couvre un large éventail de réclamations¹⁵³, plusieurs facteurs distincts peuvent influencer l'évolution de cette fréquence des réclamations, et ce, indépendamment les uns des autres. Par exemple, l'évolution du taux de criminalité aura une incidence sur les réclamations pour le vol ou le vandalisme et les conditions météorologiques qui auront un impact sur certaines réclamations, dont celles comportant des dommages causés par le vent ou la grêle ou celles visant les « autres dommages » qui incluent notamment les inondations.

152 Plus précisément, la fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni renversement » est de 5,5 %, 6,9 %, 5,4 % et 4,6 % respectivement pour les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres de l'année 2018.

153 Cette garantie couvre notamment les réclamations pour le vol partiel ou complet du véhicule, les dommages causés par le vent ou la grêle, les bris de vitre et d'autres dommages comme l'incendie, le vandalisme et les inondations.

Graphique 72

Fréquence selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (pourcentage)



Le graphique 72 illustre l'évolution de la fréquence des réclamations selon la nature de l'événement couvert par la garantie « accident sans collision ni renversement » pour la période de 2009 à 2018. Il permet de constater qu'à l'exception des dommages causés par le vent ou la grêle, tous les autres types de réclamations ont enregistré une amélioration depuis 2009. En effet, malgré le fait que les dommages causés par le vent ou la grêle présentent une baisse de 20,5 % en 2018, ils montrent une hausse de 19,7 % au cours des dix dernières années. Pour ce qui est des vols partiels du véhicule, des vols complets du véhicule, des bris de vitre et des « autres dommages », qui comprennent notamment les inondations, ces derniers présentent des baisses respectives de leur fréquence des réclamations de 69,9 %, 60,9 %, 9,2 % et 4,3 % en comparaison avec 2009.

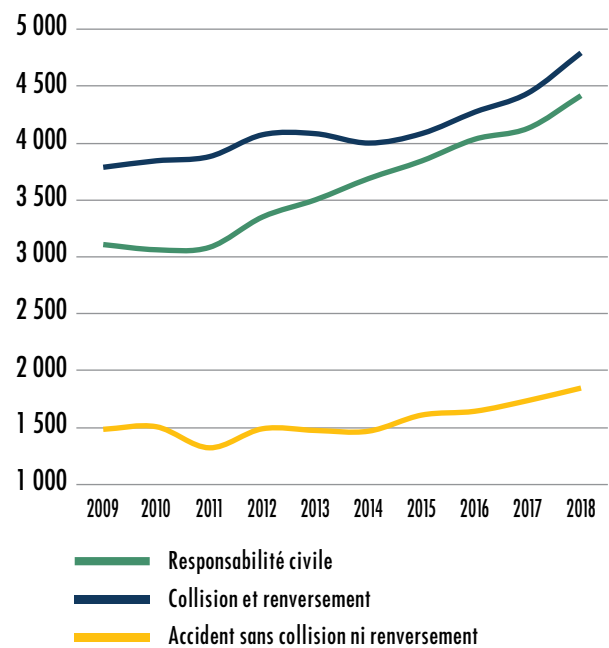
Pour le vol partiel d'un véhicule, après avoir présenté une hausse en 2017, l'année 2018 montre une diminution de 16,8 % de la fréquence des réclamations, soit une neuvième baisse observée au cours des dix dernières années. Une situation similaire est également observable en ce qui a trait aux vols complets d'un véhicule. En effet, après avoir présenté une hausse de la fréquence en 2017, l'année 2018 montre une diminution de 13,1 %, soit une neuvième diminution au cours des dix dernières années. Après avoir présenté une hausse importante en 2017, la fréquence des réclamations pour les bris de vitre diminue de 4,4 % en 2018, tandis que celle pour les « autres dommages » diminue de 1,6 %, ce qui constitue une première diminution en trois ans.

Tel que mentionné précédemment, le graphique 72 permet de constater des baisses importantes au chapitre des vols depuis 2009¹⁵⁴. La fréquence des vols partiels a diminué de 69,9 % et celle des vols complets de véhicules de 60,9 %. Ainsi, en 2009, un peu plus de 17 400 vols de véhicules (vols partiels et vols complets) ont été enregistrés auprès des assureurs pour le Québec, pour des déboursés de plus de 163 M\$ comparativement à un peu plus de 7 300 vols et des déboursés de plus de 115 M\$ en 2018¹⁵⁵.

Coût moyen par sinistre

Graphique 73

Coût moyen par sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)



Comme le montre le graphique 73, le coût moyen par sinistre a augmenté progressivement pour les garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement » au cours des dix dernières années et cette même tendance est aussi observée au cours des trois dernières années pour le coût moyen par sinistre de la garantie « accident sans collision ni renversement ». En effet, depuis 2009, ces coûts se sont accrus respectivement de 41,9 % et 26,6 % pour les garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement », tandis qu'ils ont augmenté de 25,5 % pour la garantie « accident sans collision ni renversement » depuis 2014¹⁵⁶.

¹⁵⁴ La fréquence des vols partiels est passée de 0,17 % en 2009 à 0,05 % en 2018, tandis que celle des vols complets de véhicules est passée de 0,28 % à 0,11 % au cours de la même période. Également, au cours de cette période, la fréquence des dommages causés par le vent ou la grêle est passée de 0,10 % à 0,13 %, celle des bris de vitre de 4,71 % à 4,28 %, tandis que celle des « autres dommages » a chuté de 1,07 % à 1,03 %.

¹⁵⁵ Ces données sont extraites du Rapport du GAA, 2018.

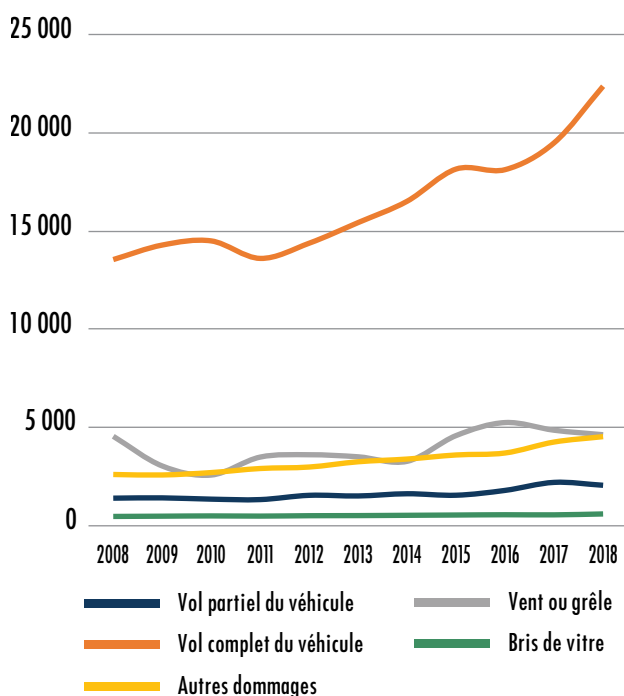
¹⁵⁶ Le coût moyen par sinistre pour la garantie « responsabilité civile » est passé de 3 113 \$ en 2009 à 4 418 \$ en 2018, tandis que celui pour la garantie « collision et renversement » est passé de 3 788 \$ à 4 794 \$ au cours de la même période. Celui de la garantie « accident sans collision ni renversement » est passé de 1 470 \$ en 2014 à 1 845 \$ en 2018.

Par ailleurs, le coût moyen par sinistre de la garantie « responsabilité civile » augmente pour une huitième année consécutive. L'augmentation pour cette garantie est de 6,9 % en 2018. Le coût moyen par sinistre de la garantie « collision et renversement » a augmenté, quant à lui, pour une quatrième année consécutive et cette hausse est de 8 % en 2018. Il s'agit d'une neuvième augmentation présentée au cours des dix dernières années. Quant à celui pour la garantie « accident sans collision ni renversement », il augmente également pour une quatrième année consécutive. La hausse pour l'année 2018 est de 6,3 %.

Le nombre croissant de capteurs, de caméras et autres technologies favorisant l'aide à la conduite compte parmi les facteurs pouvant expliquer les hausses du coût moyen par sinistre observées ces dernières années. En effet, ces nouvelles technologies sont plus onéreuses, ce qui fait augmenter de façon globale le coût des réparations. De plus, les systèmes derrière ces nouvelles technologies sont de plus en plus complexes et nécessitent généralement plus de temps pour effectuer les réparations qui, dans bien des cas, doivent être effectuées par une main-d'œuvre de plus en plus spécialisée. Ainsi, l'ajout des nouvelles technologies dans les véhicules fait augmenter le coût des réparations et de la main-d'œuvre et, conséquemment, le coût moyen par sinistre pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile.

Graphique 74

Coût moyen par sinistre selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)



Le coût moyen des réclamations couvertes par la garantie « accident sans réclamation ni renversement » est influencé principalement par les vols complets de véhicules, dont les coûts moyens sont supérieurs à ceux des autres types de réclamations de cette garantie, comme l'illustre le graphique 74.

En effet, bien que le nombre de vols complets de véhicules ne représente que 2 % du nombre total des réclamations couvertes par la garantie « accident sans collision ni renversement », ils représentent pour plus de 23 % des montants versés. Le coût moyen des vols complets de véhicules augmente pour une sixième fois au cours des sept dernières années. L'augmentation subie en 2018 est de 14,8 %¹⁵⁷.

Au chapitre des vols partiels, après avoir présenté des hausses en 2016 et 2017, le coût moyen par sinistre a connu une diminution de 6,5 % en 2018. Le coût moyen par sinistre pour les bris de vitre augmente pour une sixième fois au cours des sept dernières années. La hausse de cette année est de 11,1 %, tandis que le coût moyen par sinistre pour les « autres dommages », qui comprend notamment l'incendie, le vandalisme et les inondations, augmente pour une neuvième année consécutive. En 2018, il présente une hausse de 6,5 %. En ce qui a trait aux dommages causés par le vent ou la grêle, le coût moyen par sinistre diminue pour une deuxième année consécutive, soit de 4,8 %¹⁵⁸.

Ainsi, malgré le fait que le coût moyen par sinistre des vols partiels et des dommages causés par le vent ou la grêle soit en baisse en 2018, la hausse du coût moyen par sinistre des vols complets, des bris de vitre et des « autres dommages » fait en sorte que le coût moyen par sinistre de la garantie « accident sans collision ni renversement » a subi une augmentation de 6,3 % en 2018, tel qu'illustré au graphique 73.

¹⁵⁷ Le coût moyen par sinistre des vols complets de véhicules passe de 19 477 \$ en 2017 à 22 353 \$ en 2018.

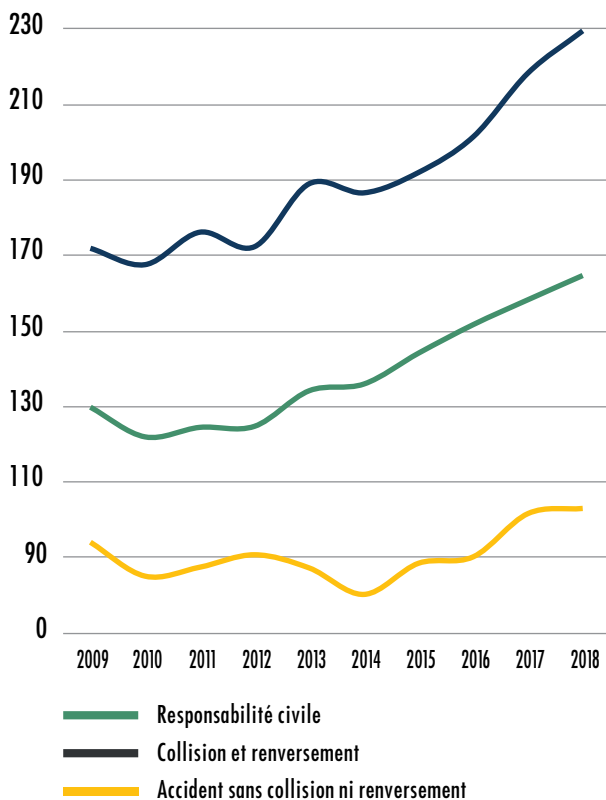
¹⁵⁸ Plus précisément, le coût moyen par sinistre pour le vol partiel passe de 2 172 \$ en 2017 à 2 032 \$ en 2018. Pour les mêmes années, celui pour les dommages causés par le vent ou la grêle est passé de 4 842 \$ à 4 610 \$, tandis que ceux pour les bris de vitre et pour les « autres dommages » sont passés de 536 \$ à 596 \$ et de 4 245 \$ à 4 519 \$ respectivement.

Coûts globaux

En combinant la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre, on obtient l'évolution des coûts globaux pour chacune des garanties présentées au graphique 75.

Graphique 75

Coût moyen par véhicule pour les voitures de tourisme (dollars)



En 2018, le coût global pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile, soit « responsabilité civile », « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement » augmente par rapport à 2017. En effet, pour l'année 2018, ces trois garanties présentent respectivement des hausses de leur coût global de 4,1 %, 5,1 % et 1,3 %.

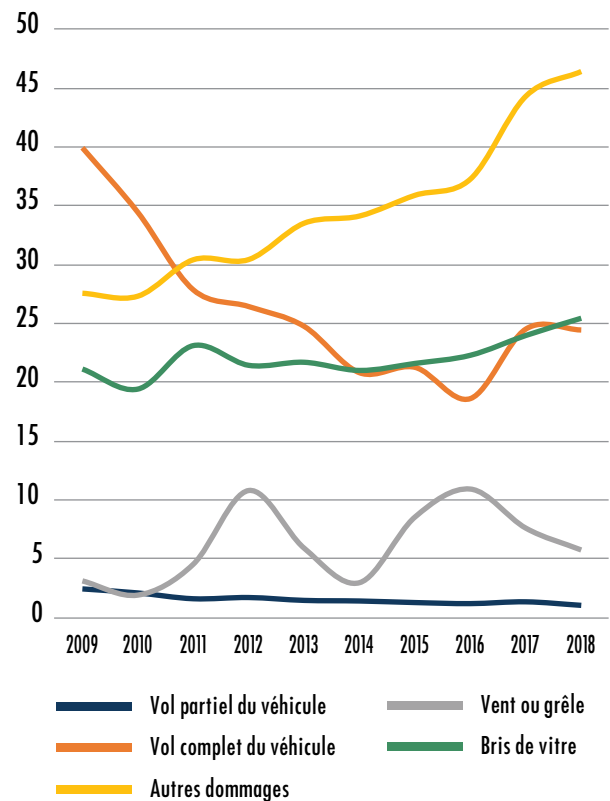
Pour ce qui est de la garantie « responsabilité civile », étant donné que la hausse du coût moyen par sinistre a été supérieure à la baisse de la fréquence des réclamations, cela entraîne une augmentation de son coût global en 2018. Il s'agit donc d'une huitième hausse consécutive de son coût global. Quant à la garantie « collision et renversement », son coût global a augmenté pour une quatrième année consécutive, étant donné une augmentation du coût moyen par sinistre qui est supérieure à la baisse de la fréquence des réclamations en 2018.

Enfin, l'année 2018 présente, pour la garantie « accident sans collision ni renversement », une augmentation de 1,3 % de son coût global. En effet, étant donné que la hausse du coût moyen par sinistre a été supérieure à la diminution de la fréquence des réclamations en 2018, cela entraîne une augmentation de son coût global. Il est à noter que cette garantie avait également présenté des hausses au cours des trois années précédentes.

Le graphique 76 présente l'évolution de ce coût global pour les cinq protections principales de la garantie « accident sans collision ni renversement ».

Graphique 76

Coût moyen par véhicule selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)



Pour les dommages causés par le vent ou la grêle, la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre, en baisse en 2018, ont entraîné une diminution importante de son coût global de 24,4 %. Une situation similaire est également observée pour les vols partiels faisant en sorte que son coût global a diminué de 22,2 % en 2018. En ce qui a trait aux vols complets de véhicules, le coût global pour l'année 2018 présente une légère diminution de 0,3 %, tandis que celui pour les bris de vitre et les « autres dommages », qui incluent notamment l'incendie, le vandalisme et les inondations augmente. En effet, pour les bris de vitre et les « autres dommages » la hausse du coût moyen par sinistre a été supérieure à la baisse de la fréquence des réclamations, faisant en sorte de présenter des augmentations respectives de leur coût global de 6,2 % et 4,8 % en 2018.

Le coût global des réclamations pour les bris de vitre a aussi augmenté en 2018, et ce, pour une quatrième année consécutive, tandis que celui pour les « autres dommages » a augmenté pour une huitième année consécutive. Observé sur une période de dix ans, le coût global a diminué respectivement de 57 % et 38,8 % pour le vol partiel et le vol complet de véhicules, tandis qu'il a augmenté de 83,5 %, 20,8 % et 68,2 % respectivement pour les dommages causés par le vent ou la grêle, les bris de vitre et les « autres dommages ».

Après que le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme ait augmenté de 9,5 % au cours de l'année 2017, ce dernier a augmenté de 6,8 % cette année, faisant en sorte que le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme se situe maintenant à plus de 2,3 G\$. Il s'agit d'une huitième hausse consécutive pour le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme. Malgré le fait que la fréquence des réclamations présente une diminution pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile, l'augmentation de cette année pour le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme est principalement attribuable à la hausse du coût moyen par sinistre de ces trois garanties. En effet, au niveau des trois couvertures principales du contrat d'assurance automobile, il y a eu une diminution de 3,4 % de la fréquence des réclamations totales, mais une augmentation de 6,8 % du coût global moyen des sinistres. Cette combinaison a entraîné une hausse du montant total des sinistres pour les voitures de tourisme pour l'année 2018. Quant au montant total des sinistres pour l'ensemble des véhicules, il est passé de 2,6 G\$ en 2017 à près de 2,8 G\$ en 2018, soit une augmentation de l'ordre de 6,6 %.

Pour les voitures de tourisme, étant donné que le montant total des sinistres affiche une hausse de 6,8 % et que cette hausse est légèrement inférieure à l'augmentation des primes acquises, qui est de 7,9 %, les résultats de 2018 affichent globalement une amélioration par rapport à l'année dernière. En effet, le ratio sinistres / primes pour cette catégorie de véhicules est passé de 76,6 % en 2017 à 75,9 % en 2018, comme l'indique le tableau 75. Toutefois, les assureurs dans leur ensemble présentent pour une quatrième année consécutive des pertes pour cette catégorie de véhicules, c'est-à-dire une perte estimée à 5,8 % des primes acquises pour l'année 2018 comparativement à une perte de 6,3 % en 2017.

Finalement, en regroupant l'ensemble des véhicules souscrits par les assureurs, les résultats de cette année sont également meilleurs que ceux présentés en 2017. Le montant total des sinistres augmente de 6,6 %, tandis que les primes acquises augmentent de 8,5 %. Par conséquent, le ratio sinistres / primes est passé de 75,3 % en 2017 à 74 % en 2018, entraînant ainsi une amélioration au niveau des pertes présentées pour l'ensemble des assureurs pratiquant l'assurance automobile au Québec estimées à 4 % des primes acquises, comparativement à une perte de 5 % en 2017.

Adéquation de la tarification en 2018

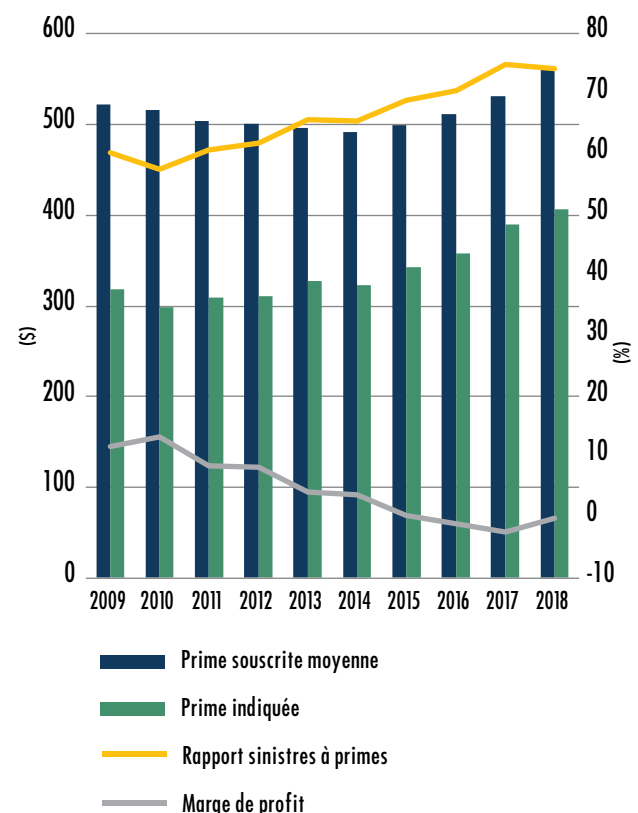
Avant d'évaluer le caractère adéquat de la tarification en 2018, il importe de considérer l'écart entre la prime indiquée et la prime moyenne souscrite. La prime indiquée peut être définie comme étant la portion de la prime souscrite qu'un assureur aurait normalement demandée pour payer les réclamations et les frais de règlement qui y sont associés s'il avait été en mesure de connaître à l'avance le montant exact des déboursés totaux à venir.

Pour qu'une tarification soit qualifiée d'adéquante, l'écart entre la prime souscrite et la prime indiquée doit permettre aux assureurs de couvrir tous les coûts liés à leurs opérations d'assurance et, conséquemment, générer une marge de profit raisonnable compte tenu des risques associés à leurs activités.

Le graphique 77 présente l'évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée ainsi que le ratio sinistres / primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules souscrits, à l'exception de la catégorie « autres risques ».

Graphique 77

Évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée ainsi que le ratio sinistres / primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules, à l'exception de la catégorie « autres risques »¹⁵⁹



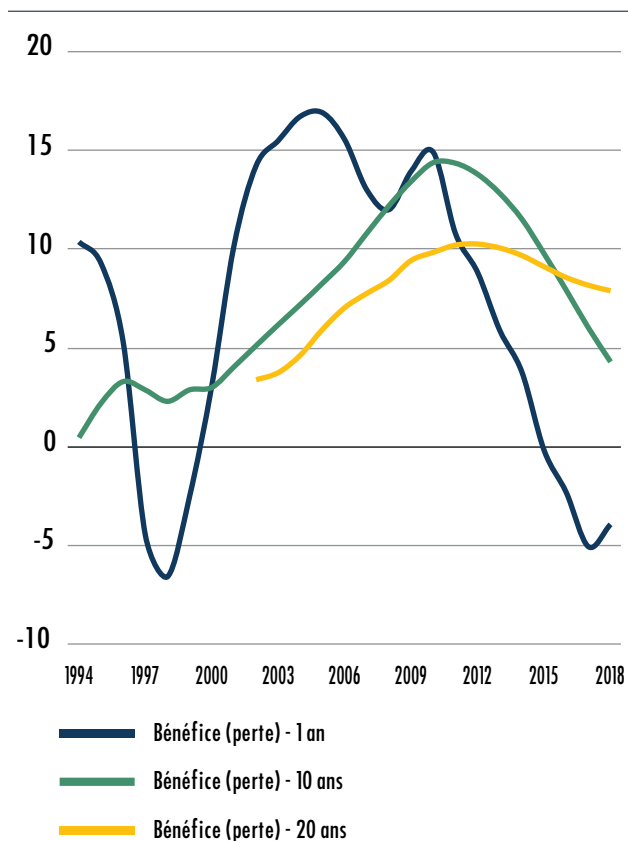
¹⁵⁹ Les résultats présentés dans ce graphique ne tiennent pas compte de la catégorie de risque « autres risques » étant donné que certaines variables ne sont pas disponibles. Cette catégorie de risque représente 9,4 % du total des primes souscrites et 8,8 % du total des sinistres pour l'année 2018.

L'analyse de l'écart entre la prime indiquée et la prime moyenne demandée par les assureurs permet de constater que l'année 2018 présente une perte pour les assureurs au niveau de leurs opérations en assurance automobile. Ainsi, la marge négative de 2018 est estimée à 2,4 %. Elle représente une légère amélioration par rapport à la marge négative de 2017, établie à 3,4 %.

Le graphique 78 présente les bénéfices et les pertes d'exploitation en assurance automobile au Québec entre 1994 et 2018. Ce graphique montre que les résultats peuvent fluctuer de façon significative dans un court laps de temps en raison des facteurs mentionnés précédemment pouvant affecter la fréquence et le coût moyen des sinistres.

Graphique 78

Bénéfice (perte)¹⁶⁰ d'exploitation par année et par période de dix et vingt ans pour l'ensemble des véhicules



Le graphique 78 illustre l'évolution de la rentabilité moyenne des opérations d'assurance automobile sur des périodes de dix et vingt ans. On observe ainsi que la perte annuelle estimée pour l'année 2018 représente 4 % des primes acquises, soit une quatrième perte consécutive pour l'industrie. Toutefois, cette perte est inférieure à celle présentée en 2017, qui était de 5 %. De plus, ce graphique permet de constater que la rentabilité annuelle des assureurs automobiles diminue graduellement depuis 2011. Pour ce qui est du bénéfice moyen pour les périodes de dix et vingt ans, il demeure positif pour ces deux périodes. En effet, le bénéfice d'exploitation généré par l'ensemble des assureurs automobiles pour la période de dix ans, comprenant les années 2009 à 2018, s'établit à 4,3 % des primes acquises comparativement à 6 % pour la période se terminant en 2017. Lorsqu'il est calculé sur une période de vingt ans, le bénéfice d'exploitation est de l'ordre de 7,9 % des primes acquises.

2.3.3 Pratiques de tarification

Après avoir analysé la rentabilité des assureurs, il est opportun de considérer les pratiques de classification et de tarification qu'ils utilisent. Cette dernière partie traite d'abord de la consultation par le public des manuels de tarification des assureurs et des modifications qui leur ont été apportées. Elle présente également une description de l'évolution des tarifs et des pratiques de classification et de tarification et dresse un portrait du marché de l'assurance de remplacement.

Le dépôt et la consultation des manuels de tarification

Conformément à l'article 183 de la LAA, l'Autorité permet à toute personne qui en fait la demande de consulter les manuels de tarification déposés auprès d'elle par les assureurs en vertu de l'article 180 de cette même loi.

Le manuel de tarification est composé des documents dans lesquels un assureur définit les règles de classification de ces risques ainsi que les primes applicables à chacun de ceux-ci. La consultation de ces manuels auprès de l'Autorité vise essentiellement à permettre, en toute transparence, la vérification des pratiques de classification et de tarification en vigueur sur le marché.

En 2018, cinq sociétés d'assurance différentes et un cabinet de services financiers se sont présentés aux bureaux de l'Autorité pour consulter les manuels de tarification, comparativement à sept sociétés d'assurance et une firme de consultation en 2017. Au cours de ces visites, 38 consultations ont été effectuées en regard de dix-neuf manuels d'assureurs différents. En 2017, ces chiffres étaient de 39 consultations pour douze manuels d'assureurs différents.

¹⁶⁰ Bénéfice (perte) d'exploitation exprimé en pourcentage des primes acquises avant impôts et autres postes extraordinaires.

Les dix-neuf assureurs dont les manuels de tarification ont été consultés au cours de cette année représentent plus de 85 % du total des primes souscrites en assurance automobile. Aussi, les manuels les plus consultés sont généralement ceux des assureurs les plus importants. À titre indicatif, les manuels des cinq assureurs les plus consultés en 2018 représentent plus de 69 % du marché québécois de l'assurance automobile.

Tout comme l'année dernière, les manuels de tarification des assureurs directs sont ceux qui ont été les plus consultés en 2018 dans une proportion représentant 61 % du total des consultations, comparativement à 39 % pour ceux des assureurs par courtiers.

Les modifications aux manuels de tarification

Plusieurs assureurs ont apporté des modifications à leur manuel de tarification, et celles-ci portent sur de nombreux aspects de leurs critères de classification et de tarification.

Il importe de noter que les assureurs ne sont pas tenus de modifier annuellement leur manuel de tarification. Ils peuvent utiliser les mêmes règles de classification et la même tarification sur une longue période. Donc, certains éléments d'un manuel de tarification peuvent avoir été établis il y a plusieurs années et être toujours utilisés.

En 2018, 36 assureurs, dont les parts de marché totalisent plus de 98 %, ont effectué des modifications à leurs critères de classification et de tarification pour les voitures de tourisme. À cet effet, le tableau 76 présente un recensement des changements les plus fréquents à ce niveau.

Tableau 76

Recensement des changements les plus fréquents apportés aux critères de classification et de tarification pour les voitures de tourisme en 2018

Critères de classification et de tarification	Part de marché ¹⁶¹ en 2018 des assureurs ayant modifié ce critère
Taux de base	48 %
Utilisation hors Québec	40 %
Système antivol	38 %
Marque / année / modèle du véhicule	31 %
Profession / occupation / membre d'un groupe	30 %
Localisation	23 %
Permis de conduire	21 %
F.A.Q. N° 43 (A à F) - Modification de l'indemnisation	11 %
Cote de crédit	10 %
Âge	10 %

L'évolution des pratiques de tarification et des tarifs

Tous les assurés ne paient pas la même prime d'assurance. Des différences de primes entre assureurs pour un même assuré sont d'ailleurs présentées au tableau 70. Pour déterminer les primes que doivent payer les assurés, il faut d'abord les regrouper selon des caractéristiques communes qui reflètent le risque qu'ils représentent. Les assureurs utilisent donc différentes règles pour classer les risques en assurance automobile. Cet aspect représente un élément fondamental du processus de la tarification. Un assuré se verra attribuer un classement qui déterminera sa prime d'assurance automobile selon l'appréciation du risque qu'il représente, tel qu'établi par l'assureur.

Au fil des ans, en fonction de l'expérience acquise et du développement de nouvelles technologies, les règles utilisées par les assureurs se sont multipliées, de sorte qu'il existe aujourd'hui une multitude de possibilités de classement d'un assuré dans le système de classification des risques des assureurs. Ces règles sont définies dans le manuel de tarification des assureurs.

¹⁶¹ Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec pour la catégorie des voitures de tourisme selon le Rapport du GAA, 2018.

L'assurance automobile, comme toute autre forme d'assurance, repose sur l'évaluation du risque. Or, plus le risque est grand aux yeux d'un assureur, plus la prime d'assurance demandée sera élevée. À partir de leurs propres données et de leur expérience, les assureurs sont en mesure d'effectuer des études afin de déterminer des similitudes et des différences parmi les facteurs qu'ils désirent utiliser dans leur processus de tarification.

C'est sur la base de ces analyses que les assureurs établissent leurs pratiques. L'utilisation de facteurs influençant le risque de manière significative et qui ne seraient pas reflétés dans la détermination de la prime serait jugée inéquitable. Le fait de ne pas refléter des différences qui existent aurait comme conséquence de favoriser une antisélection, c'est-à-dire la possibilité pour les assurés de profiter d'un classement inadéquat, ce qui pourrait nuire à la rentabilité et même à la solvabilité d'un assureur. Dans cette perspective, il est plus équitable qu'un assuré qui est plus susceptible de générer des coûts pour le système d'assurance en défraie une plus grande part que celui qui l'est moins. Ainsi, les assureurs étant constamment à la recherche d'une segmentation des risques qui soit la plus juste possible, tous les renseignements recueillis pouvant servir à mieux prédire le risque que représente une personne sont pris en compte.

Tableau 77

Nombre d'assureurs et variation moyenne¹⁶² des tarifs selon les modifications apportées aux tarifs en assurance automobile au Québec pour les voitures de tourisme¹⁶³

Année	Modification des tarifs						
	Réduction		Stable		Hausse		Effet global
	Nombre	Variation moyenne	Nombre	Variation moyenne	Nombre	Variation moyenne	Variation moyenne
2009	24	-2,8 %	26	---	3	0,9 %	-2,2 %
2010	20	-3,8 %	22	---	6	0,6 %	-2,9 %
2011	19	-2,9 %	24	---	5	1,5 %	-2,1 %
2012	18	-1,9 %	24	---	4	1,6 %	-1,3 %
2013	21	-2,3 %	18	---	7	1,7 %	-1,6 %
2014	11	-3,0 %	22	---	12	2,6 %	0,7 %
2015	11	-1,2 %	19	---	14	1,4 %	0,04 %
2016 ¹⁶⁴	11	-2,2 %	22	---	30	2,8 %	1,9 %
2017	9	-0,7 %	19	---	35	3,1 %	2,7 %
2018	3	-0,6 %	17	---	45	7,7 %	6,7 %

En ce qui a trait aux tarifs, l'analyse des manuels de tarification indique que le marché de l'assurance automobile au Québec présentait des baisses moyennes des tarifs pour les années 2009 à 2013. Toutefois, depuis 2014, il présente des hausses moyennes des tarifs dont une hausse moyenne de 6,7 % en 2018, comparativement à une hausse moyenne de 2,7 % en 2017, comme l'illustre le tableau 77.

¹⁶² Il s'agit de variations moyennes, c'est-à-dire que l'effet global évalué à une augmentation de 6,7 % ne signifie pas que tous les assurés ont vu leurs primes d'assurance automobile augmenter de 6,7 %. De fait, certains ont subi des hausses plus importantes alors que d'autres ont bénéficié d'une baisse de leurs primes.

¹⁶³ Les assureurs considérés dans cette analyse représentent 100 % des primes directes souscrites en 2018 pour les voitures de tourisme selon le Rapport du GAA, 2018.

¹⁶⁴ À partir de l'année 2016, les sociétés mutuelles d'assurance générale ont été comptabilisées sur une base individuelle et non comme un seul assureur.

Tableau 78

Évolution de la prime moyenne souscrite dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec¹⁶⁵

Année	Catégories de risque ¹⁶⁶					
	VT	MC	MN	TT	VU	VP
2009	555 \$	257 \$	139 \$	175 \$	763 \$	1 273 \$
2010	546 \$	247 \$	158 \$	174 \$	765 \$	1 248 \$
2011	536 \$	236 \$	145 \$	171 \$	737 \$	1 238 \$
2012	532 \$	231 \$	155 \$	167 \$	732 \$	1 238 \$
2013	527 \$	235 \$	175 \$	164 \$	730 \$	1 253 \$
2014	525 \$	238 \$	158 \$	162 \$	720 \$	1 237 \$
2015	532 \$	239 \$	175 \$	159 \$	733 \$	1 178 \$
2016	542 \$	238 \$	242 \$	156 \$	753 \$	1 169 \$
2017	564 \$	236 \$	249 \$	154 \$	781 \$	1 179 \$
2018	595 \$	236 \$	260 \$	153 \$	876 \$	1 282 \$

VT = Voitures de tourisme

MC = Motocyclottes

MN = Motoneiges

TT = Véhicules tout-terrain

VU = Véhicules utilitaires

VP = Véhicules publics

L'effet des hausses de tarifs des cinq dernières années se fait ressentir de plus en plus dans la prime moyenne souscrite pour les voitures de tourisme. En effet, le tableau 78 permet de constater que la prime moyenne souscrite pour ces véhicules a augmenté de 5,5 % en 2018. Il s'agit d'une quatrième hausse consécutive pour cette catégorie de véhicule. En 2018, la prime moyenne pour les voitures de tourisme est de 595 \$.

À partir de l'information obtenue dans le cadre de la demande de renseignements additionnels effectuée par l'Autorité en 2018, non seulement aucun assureur ne prévoyait diminuer ses tarifs au cours de l'année 2019, mais 35 assureurs représentant 94 % du marché envisageaient une hausse pour l'année prochaine. Le reste, les 33 assureurs représentant 6 % du marché des voitures de tourisme, n'envisagent aucune modification de leurs tarifs en 2019.

Le tableau 78 présente aussi l'évolution de la prime moyenne souscrite pour les autres catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec. Ainsi, les catégories de risque des motoneiges, véhicules utilitaires et véhicules publics ont également vu leur prime moyenne souscrite augmenter au cours de l'année 2018. Les hausses pour l'année 2018 sont respectivement de 4,4 %, 12,2 % et 8,7 % pour les motoneiges, véhicules utilitaires et véhicules publics. Pour les motoneiges et les véhicules utilitaires, il s'agit d'une quatrième augmentation consécutive.

Après avoir présenté des diminutions de sa prime moyenne souscrite au cours des deux dernières années, la prime moyenne souscrite pour les motocyclottes est demeurée la même que celle présentée en 2017. En ce qui a trait à la prime moyenne souscrite pour les véhicules tout-terrain, cette dernière diminue pour une dixième année consécutive. La diminution de cette année est de 0,7 %.

¹⁶⁵ Les données liées aux primes moyennes souscrites dans les différentes catégories de risque de l'assurance automobile sont extraites du Rapport du GAA, 2018.

¹⁶⁶ Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA, et le glossaire présenté en annexe fournit les définitions de ces catégories de risque.

Portrait du marché de l'assurance de remplacement

La police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement¹⁶⁷ est un produit qui peut être distribué directement par les assureurs ou les courtiers. Toutefois, en vertu du Titre VIII de la LDPSF, elle peut également être distribuée par des concessionnaires d'automobiles qui agissent alors à titre de distributeurs.

À cet effet, le tableau 79 présente le nombre de polices de même que le montant total des primes directes souscrites au cours de la dernière année pour cette police d'assurance automobile.

Tableau 79

*Nombre de polices et primes directes souscrites pour la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement pour l'année 2018*¹⁶⁸

Durée de la police	Mode de distribution ¹⁶⁹								
	Concessionnaires d'automobiles			Agents / courtiers			Total		
	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne
1 an	---	---	---	---	---	---	---	---	---
2 ans	1 118	1 310 557 \$	1 172 \$	546	453 009 \$	830 \$	1 664	1 763 566 \$	1 060 \$
3 ans	5 304	7 128 236 \$	1 344 \$	2 183	1 897 356 \$	869 \$	7 487	9 025 592 \$	1 206 \$
4 ans	15 936	25 048 683 \$	1 572 \$	11 146	10 981 035 \$	985 \$	27 082	36 029 718 \$	1 330 \$
5 ans	27 832	53 350 321 \$	1 917 \$	17 358	21 885 657 \$	1 261 \$	45 190	75 235 978 \$	1 665 \$
6 ans	10 649	23 299 736 \$	2 188 \$	1 117	1 822 292 \$	1 631 \$	11 766	25 122 028 \$	2 135 \$
7 ans	19 120	48 438 240 \$	2 533 \$	3 330	6 682 793 \$	2 007 \$	22 450	55 121 033 \$	2 455 \$
8 ans	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Plus de 8 ans	216	363 355 \$	1 682 \$	---	---	---	216	363 355 \$	1 682 \$
Total	80 175	158 939 128 \$	1 982 \$	35 680	43 722 142 \$	1 225 \$	115 855	202 661 270 \$	1 749 \$

Les données présentées dans le tableau 79 permettent de constater que le marché de l'assurance de remplacement est largement dominé par les assureurs utilisant le mode de distribution sans représentant, dans ce cas-ci, les concessionnaires d'automobiles. En effet, ces derniers recueillent 69,2 % du total des polices vendues au cours de la dernière année et 78,4 % du total des primes souscrites. À titre comparatif, ces proportions étaient de 73,2 % et 81,7 % respectivement en 2017. Durant l'année 2018, près de 116 000 polices ont été souscrites, et ce, pour plus de 202 M\$ en primes comparativement à près de 116 000 polices et près de 197 M\$ de primes en 2017.

Les assureurs distribuant cette police d'assurance par l'entremise de représentants certifiés ont, quant à eux, souscrit 30,8 % du total des polices vendues en 2018 et détiennent 21,6 % du total des primes souscrites. En 2017, ces proportions étaient respectivement de 26,8 % et 18,3 %.

Enfin, les consommateurs ont tendance à opter pour un terme de cinq ans pour cette police d'assurance. En effet, peu importe le mode de distribution, les polices ayant une durée de cinq ans représentent 39 % des polices souscrites en 2018.

Les graphiques 79 et 80 présentent l'évolution du marché de l'assurance de remplacement depuis l'entrée en vigueur de cette police d'assurance automobile, soit le 1^{er} octobre 2010. Le graphique 79 illustre l'évolution du marché selon le total des primes souscrites en fonction du mode de distribution, tandis que le graphique 80 illustre cette évolution en fonction du nombre de polices souscrites selon le mode de distribution.

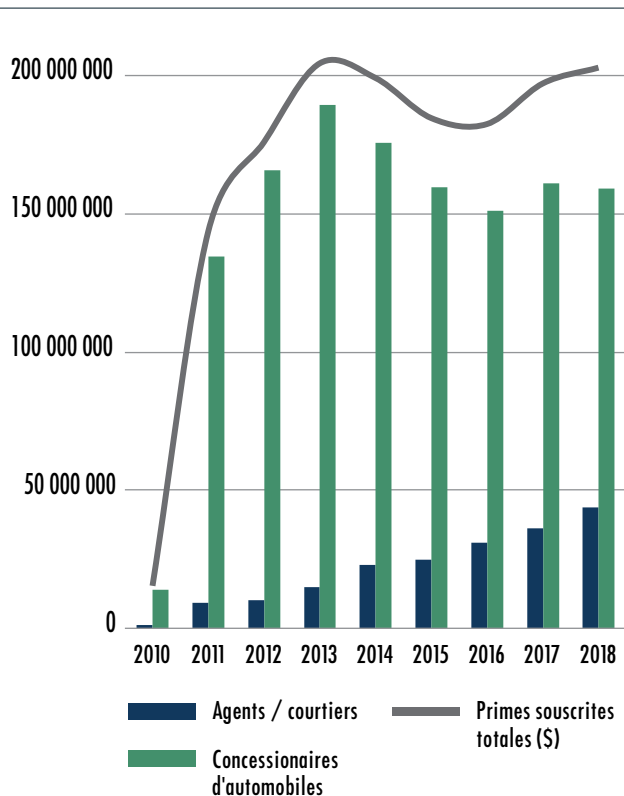
¹⁶⁷ La police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Formulaire d'assurance complémentaire pour les dommages occasionnés au véhicule assuré – Assurance de remplacement est disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante : www.lautorite.qc.ca.

¹⁶⁸ Ces données proviennent du Rapport du GAA, 2018.

¹⁶⁹ Représente le mode de distribution retenu par l'assureur pour distribuer cette police, soit par des représentants certifiés (agents ou courtiers) ou par l'entremise de la distribution sans représentant (concessionnaires d'automobiles).

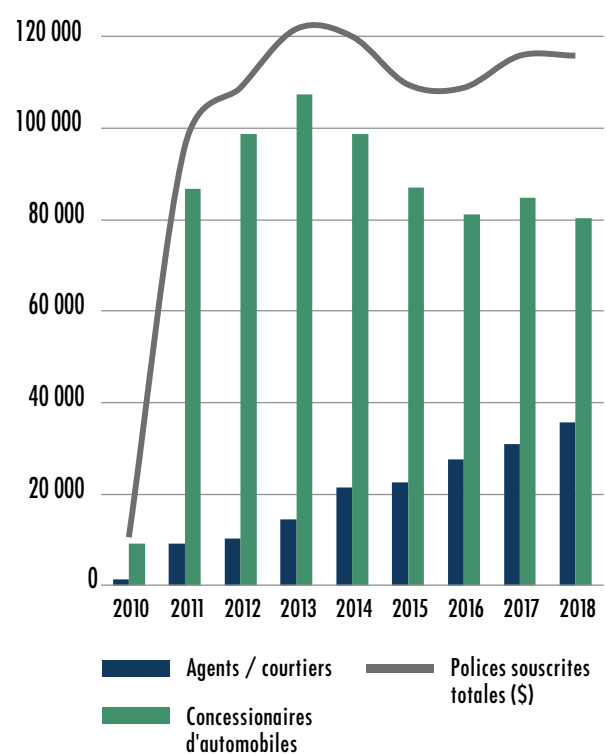
Graphique 79

Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total des primes souscrites en fonction du mode de distribution (dollars)¹⁷⁰



Graphique 80

Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total de polices souscrites en fonction du mode de distribution¹⁷¹



Les graphiques 79 et 80 permettent de constater que le nombre de polices est pratiquement demeuré le même qu'en 2017, tandis que le montant total des primes souscrites augmente cette année. En 2018, le nombre total de polices a augmenté de 20, tandis que le montant total des primes souscrites a augmenté de 2,9 %. Ces augmentations sont notamment attribuables aux hausses observées du côté des représentants certifiés. Ces derniers présentent en 2018 des hausses de 15 % de leur nombre de polices vendues et de 21,4 % au niveau des primes souscrites, soit des hausses pour une septième année consécutive. Les concessionnaires d'automobiles, quant à eux, présentent des baisses respectives de 5,5 % et 1,2 % de leur nombre de polices vendues et de leurs primes souscrites en 2018.

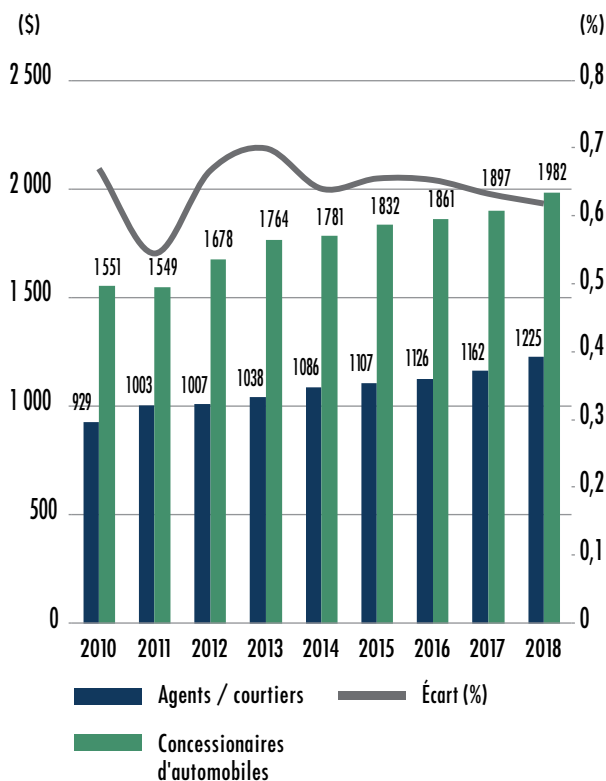
¹⁷⁰ Étant donné que la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2010, l'année 2010 inclut seulement les trois derniers mois de l'année.

¹⁷¹ Ibidem.

Le graphique 81 permet d'illustrer les différences entre la prime moyenne d'une police souscrite par un représentant certifié et celle souscrite par un distributeur, c'est-à-dire un concessionnaire d'automobiles.

Graphique 81

Évolution de la prime moyenne souscrite pour le marché de l'assurance de remplacement selon le mode de distribution (dollars)



Au niveau de la prime moyenne souscrite en 2018, il y a un écart de 757 \$, soit 62 %, entre le mode de distribution sans représentant (1 982 \$) et celui par l'entremise d'un représentant certifié (1 225 \$). Cet écart a diminué quelque peu par rapport à 2017, lequel était de 63 %. Cette diminution s'explique par le fait que la prime moyenne souscrite des assureurs faisant affaire avec les concessionnaires d'automobiles a augmenté de 4,5 %, tandis que celle des assureurs distribuant cette police par l'entremise de représentants certifiés a augmenté de 5,4 %. L'écart entre les deux modes de distribution s'explique notamment par le taux de commission, qui est plus élevé pour la distribution sans représentant.

Le tableau 80 présente l'évolution du rapport sinistres à primes pour l'assurance de remplacement pour les années 2017 et 2018. Ce tableau permet ainsi de constater que le marché dans son ensemble présente un taux de sinistre moyen de 39 % en 2018 en comparaison à 38,8 % en 2017. Toutefois, le taux de sinistre présenté dans ce tableau peut varier considérablement selon le mode de distribution.

Tableau 80

Évolution du rapport sinistres à primes pour l'assurance de remplacement

Durée du contrat	Année 2017			Année 2018		
	Primes acquises ¹⁷²	Sinistres subis et frais de règlement ¹⁷³	Taux de sinistre	Primes acquises	Sinistres subis et frais de règlement	Taux de sinistre
2 ans	1 409 141 \$	513 170 \$	36,4 %	1 326 211 \$	361 292 \$	27,2 %
3 ans	7 416 683 \$	1 679 792 \$	22,6 %	7 269 429 \$	1 660 089 \$	22,8 %
4 ans	24 797 839 \$	7 700 581 \$	31,1 %	25 389 976 \$	7 800 689 \$	30,7 %
5 ans	55 229 719 \$	19 817 201 \$	35,9 %	55 329 236 \$	20 578 288 \$	37,2 %
6 ans	19 335 453 \$	8 252 286 \$	42,7 %	19 415 771 \$	8 365 755 \$	43,1 %
7 ans	40 439 994 \$	19 690 947 \$	48,7 %	44 416 549 \$	20 941 271 \$	47,1 %
Total	148 628 829 \$	57 653 977 \$	38,8 %	153 147 171 \$	59 707 383 \$	39,0 %

172 Le montant des primes acquises inclut les commissions versées. De plus, ce montant tient compte des résiliations de contrats qui ont eu lieu en cours de terme.

173 Le montant des sinistres subis et frais de règlement correspond à celui encouru pour l'année en cours selon le terme du contrat. À titre d'exemple, le montant de 1 660 089 \$ correspond aux montants encourus en 2018 pour la 1^{re} année, la 2^e année et la 3^e année d'un contrat de 3 ans.

Le tableau 81 présente la part de marché des assureurs présents dans la vente de l'assurance de remplacement pour l'année 2018.

Tableau 81

Évolution de la part de marché¹⁷⁴ de la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement

Assureurs	Part de marché							2011
	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	
Industrielle Alliance Pacifique, compagnie d'assurances générales	62 %	63 %	55 %	53 %	52 %	43 %	---	---
SSQ, Société d'assurance inc.	15 %	14 %	11 %	10 %	7 %	6 %	10 %	25 %
Intact compagnie d'assurance	15 %	13 %	12 %	9 %	7 %	5 %	5 %	6 %
La Compagnie d'assurance Belair inc.	7 %	6 %	5 %	4 %	4 %	2 %	---	---
SSQ, Société d'assurance-vie inc.	1 %	1 %	1 %	moins de 1 %	---	---	---	---
La Capitale Assurances générales inc.	---	3 %	12 %	12 %	15 %	15 %	15 %	14 %
Canassurance compagnie d'assurance	---	1 %	4 %	12 %	14 %	14 %	12 %	10 %
Industrielle Alliance , assurance auto et habitation inc.	---	moins de 1 %	moins de 1 %	moins de 1 %	moins de 1 %	15 %	57 %	28 %
La compagnie d'assurance Elite	---	moins de 1 %	moins de 1 %	moins de 1 %	moins de 1 %	moins de 1 %	moins de 1 %	moins de 1 %
Axa	---	---	---	---	---	---	---	10 %
La Federated, compagnie d'assurance du Canada	---	---	---	---	---	---	---	6 %

¹⁷⁴ Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes émises au Québec pour l'assurance de remplacement selon le Rapport du GAA, 2018.



ABRÉVIATIONS

AICA	Association internationale des contrôleurs d'assurance
ASPC	Association des superviseurs pruden­tiels des caisses
Autorité	Autorité des marchés financiers
Aut.prov.	Charte d'une autre province ou territoire
BAC	Bureau d'assurance du Canada
C.A.	Compagnie d'assurance
C.A.F.	Compagnie d'assurance funéraire
Caisse	Caisse Desjardins
Caisse des Mutuellistes	Caisse des Mutuellistes Épargne et Crédit
Can.	Charte du Canada
CBCB	Comité de Bâle sur le contrôle bancaire
CCRRA	Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance
C.M.A.	Compagnie mutuelle d'assurance
EMSFP	Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres
ESCAP	Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital en assurance de personnes
Étr.	Charte d'un État ou pays étranger
FCDQ	Fédération des caisses Desjardins du Québec
FCSA	Fichier central des sinistres automobiles
FinConet	<i>International Financial Consumer Protection Organization</i>
FMI	Fonds monétaire international
F.P.Q.	Formulaire de police d'assurance automobile du Québec
G\$	Milliards de dollars
GAA	Groupement des assureurs automobiles
HHI	Indice de concentration d'Herfindahl-Hirschman
IADI	<i>International Association of Deposit Insurers</i>

IASB	<i>International Accounting Standards Board</i>
ICP	<i>Insurance Core Principle</i>
IFIS-I	Institution financière d'importance systémique intérieure
IFRS	Normes internationales d'information financière
LAA	Loi sur l'assurance automobile
LASS	Loi sur les assureurs
LCSF	Loi sur les coopératives de services financiers
LDPSF	Loi sur la distribution de produits et services financiers
LOI 23	Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières
LSFSE	Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne
M\$	Millions de dollars
Mouvement Desjardins	Mouvement des caisses Desjardins
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
O.P.	Ordre professionnel
PEAA	Preuve électronique d'assurance automobile
PIB	Produit intérieur brut
PSA	Plan statistique automobile
Qué.	Charte du Québec
RVER	Régime volontaire d'épargne-retraite
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SFSE	Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne
S.M.A.G.	Société mutuelle d'assurance générale
S.S.M.	Société de secours mutuels

Glossaire

Année civile

L'année civile s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année. En ce qui concerne la déclaration des sinistres, ce sont ceux survenus au cours de l'année, plus le développement dans la même année des sinistres survenus dans les années antérieures, le tout indépendamment de la date d'émission des polices.

Année de survenance

Les sinistres compilés sont ceux qui sont survenus dans l'année civile, indépendamment de la date d'émission des polices et de la date de paiement de l'indemnité.

Années-véhicules acquis¹⁷⁵

Véhicules effectivement assurés au cours d'une année, dont le nombre est calculé au prorata du temps écoulé à une date donnée selon la durée des polices. Par exemple, un contrat couvrant un véhicule pour une période d'un an et souscrit le 1^{er} juillet est comptabilisé comme étant un demi-véhicule pour l'année courante et un demi-véhicule pour l'année suivante.

Autres risques (AR)¹⁷⁶

Véhicules motorisés n'appartenant à aucune des catégories de risque spécifiquement définies, incluant notamment tout véhicule de compétition ou de démonstration. Par ailleurs, sont inclus dans cette catégorie, les véhicules qui sont couverts par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui font partie d'une flotte non tarifée par véhicule.

Biens sous administration et sous gestion

Biens gérés ou administrés par une institution financière et dont les propriétaires bénéficiaires sont les clients ou les membres. Par conséquent, ces biens ne sont pas inscrits au bilan combiné de l'institution financière. Les services offerts à l'égard des biens administrés sont d'ordre administratif, comme la garde de valeurs, le recouvrement du revenu de placement et le règlement des transactions d'achat et de vente. Quant aux services offerts à l'égard des biens sous gestion, ils comprennent le choix des placements et la prestation de conseils liés aux placements. Les biens sous gestion peuvent aussi être administrés par l'institution financière.

Code source ouvert

La désignation open source, ou « code source ouvert », s'applique aux logiciels dont la licence respecte des critères de libre redistribution, d'accès au code source et de création de travaux dérivés.

Collision

Représente une collision entre deux véhicules et notamment celle avec le sol ou se produisant entre deux véhicules attelés l'un à l'autre.

Coût moyen par sinistre¹⁷⁵

Le coût total des sinistres, divisé par le nombre de sinistres.

Coût moyen par véhicule¹⁷⁵

Le coût total des sinistres, divisé par le nombre d'années-véhicules acquis.

Conventions de rachat

Passif correspondant à la contrepartie reçue en échange des valeurs mobilières vendues ou reçues sous forme de trésorerie dans le cadre de prêts de valeurs mobilières.

Cyberattaques

Assurance visant à protéger les entreprises, notamment contre les risques d'atteinte à la protection des données, une défaillance de système ou de sécurité du réseau des assurés.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant visant à couvrir les pertes sur les autres actifs financiers constatés au bilan combiné et hors bilan, en plus de la provision pour pertes sur prêts.

Fonds distincts

Type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance.

Fonds distincts

Type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance.

Forage de données

Le forage de données a pour objet l'extraction d'un savoir ou d'une connaissance à partir de grandes quantités de données, par des méthodes automatiques ou semi-automatiques. Il se propose d'utiliser un ensemble d'algorithmes issus de disciplines scientifiques diverses telles que les statistiques, l'intelligence artificielle ou l'informatique, pour construire des modèles à partir des données.

Fréquence des réclamations¹⁷⁵

Le nombre de sinistres divisé par le nombre d'années-véhicules acquis.

¹⁷⁵ Ces données sont établies par année civile.

¹⁷⁶ Ces définitions proviennent du document *Plan statistique automobile - Instructions aux assureurs, Volet principal et Volet expérience des véhicules*, publié par le GAA agissant à titre d'agence autorisée par l'Autorité.

Indice d'abordabilité

L'indice d'abordabilité à la propriété permet d'estimer, pour un ménage typique, les paiements associés à l'achat d'une propriété de valeur moyenne incluant toutes les charges (inclut les versements hypothécaires, le chauffage, l'électricité et les taxes foncières) liées à la propriété en proportion de son revenu disponible.

Indice d'Herfindahl-Hirschman (Indice HHI)

Mesure de la taille des entreprises par rapport à l'industrie qui représente un indicateur de l'intensité de la concurrence dans le marché. Il est défini comme la somme des carrés des parts de marché de toutes les entreprises dans un marché donné. Aussi, selon la littérature, cet indice s'interprète de la façon suivante :

- marché non concentré : indice HHI inférieur à 1 500;
- marché modérément concentré : indice HHI compris entre 1 500 et 2 500;
- marché fortement concentré : indice HHI supérieur à 2 500.

De plus, en présence d'un marché modérément concentré, le seuil critique d'une transaction est atteint lorsque cette transaction fait augmenter l'indice HHI de 250 points ou plus, tandis que ce seuil est de 150 points ou plus pour un marché fortement concentré.

Infonuagique

L'informatique en nuage ou encore l'infonuagique, consiste à exploiter la puissance de calcul ou de stockage de serveurs informatiques distants par l'intermédiaire d'un réseau, généralement Internet. Les serveurs sont loués à la demande, le plus souvent par tranche d'utilisation, selon des critères techniques (puissance, bande passante, etc.), mais, également, au forfait.

Institution financière d'importance systémique intérieure

Institution financière de grande envergure qui peut menacer la stabilité financière et la croissance économique à l'intérieur d'une même juridiction. Cette désignation, effectuée par l'Autorité, s'appuie sur des critères d'évaluation tels que la taille, la complexité, l'interdépendance, la substituabilité dans le système financier et la concentration régionale des activités.

Intelligence artificielle

Des théories et des techniques mises en œuvre en vue de réaliser des machines capables de simuler l'intelligence. Elle recherche des méthodes de résolution de problèmes à forte complexité logique ou algorithmique en utilisant la logique mathématique et à l'informatique.

Motocyclette (MC) ¹⁷⁶

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par un conducteur, qui est muni d'un guidon et d'au moins deux roues ou qui est identifié comme un véhicule récréatif à trois roues, et qui est utilisé pour des fins personnelles, principalement sur un chemin public, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression motocyclette englobe les motocyclettes de faible cylindrée, souvent désignées comme cyclomoteurs.

Motoneige (MN) ¹⁷⁶

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par un conducteur, qui est muni d'un guidon et d'un ou plusieurs skis ou patins de direction, qui est mû par une courroie sans fin en contact avec le sol, qui est conçu pour circuler hors d'un chemin public, principalement sur la neige ou la glace, et qui est utilisé pour des fins récréatives, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule.

Opération de fusion-continuation

Pouvoir de résolution permettant à l'Autorité de fusionner l'ensemble des coopératives de services financiers ainsi que le fonds de sécurité faisant partie d'un groupe coopératif pour les continuer en une seule et même société d'épargne du Québec.

Part de qualification

Titre de capital offert aux membres d'une coopérative de services financiers.

Plan de résolution

Le plan de résolution prévoit la stratégie privilégiée par l'autorité de résolution en fonction du type de crise. Le plan prévoit la séquence des interventions et la mise en œuvre des outils afin de rendre possible la résolution ordonnée de toute institution financière d'importance systémique. Les objectifs visent à assurer la stabilité du système financier et la continuité des fonctions critiques d'une institution financière, à maintenir l'accès aux services pour les consommateurs de produits et de services financiers et enfin, éviter de recourir aux contribuables pour assumer les pertes du secteur financier.

Pratiques commerciales

Les pratiques commerciales englobent la conduite de l'institution à l'égard de ses clients ou de tout autre participant au marché ayant un intérêt dans l'institution (p.ex. : actionnaires, partenaires, contreparties, analystes de marché, autorités de réglementation). Avoir de saines pratiques commerciales, c'est notamment agir équitablement et d'une manière responsable.

Prêts douteux

Prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit, dont le recouvrement est incertain en raison d'une détérioration de la qualité du crédit.

Primes acquises ou gagnées

Portion au prorata des primes souscrites correspondant à la durée d'exposition courue par un risque à une date donnée. Par exemple, la prime d'un contrat d'un an souscrite le 1^{er} juillet est acquise ou gagnée à 50 % au 31 décembre. Donc, seulement 50 % de la prime initiale est comptabilisée comme prime acquise ou gagnée, pour l'année qui vient de se terminer.

Primes souscrites

Primes payées par les assurés pour la durée totale de la protection achetée (durée maximum de 12 mois) pour les polices émises au cours d'une année.

Provision pour pertes sur prêts

Montant considéré par une institution comme adéquat pour couvrir les pertes attendues sur le portefeuille de prêts.

Ratio combiné

Le ratio combiné constitue une mesure d'efficacité pour les assureurs de dommages. Il se calcule en divisant le total des sinistres encourus, des frais de règlements et des frais d'exploitation par les primes acquises.

Ratio de levier

Le ratio de levier est obtenu par la division de la mesure de fonds propres (inclus les fonds propres des catégories 1A et 1B) par la mesure de l'exposition. Cette mesure de l'exposition correspond à la valeur comptable du bilan ajusté afin de tenir compte des éléments hors bilan.

Ratio de productivité

Le ratio de productivité représente le pourcentage des frais autres que d'intérêts par rapport au revenu total.

Ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité est une mesure de la capacité d'un assureur à respecter ses obligations. Il est établi en divisant le montant des capitaux réglementaires disponibles de l'assureur par le montant de capital minimal requis. Pour les assureurs de personnes, ce ratio doit en tout temps respecter le test des exigences de suffisance du capital (ratio ESCAP) et pour les assureurs de dommages, le test du capital minimal (ratio TCM).

Ratio du service de la dette

Le ratio du service de la dette des ménages est la somme de leurs paiements liés aux prêts hypothécaires et non hypothécaires en cours, divisée par leurs revenus disponibles totaux.

Ratio du total des fonds propres

Le ratio du total des fonds propres est obtenu en divisant les fonds propres totaux (inclut les fonds propres des catégories 1A, 1B et 2) par l'actif pondéré en fonction des risques.

Recapitalisation interne

La recapitalisation interne est un pouvoir de résolution visant à faire absorber les pertes d'une IFIS-I par les détenteurs de titres de capital d'apport et les créanciers. Ce faisant, ce pouvoir minimise le recours à des fonds publics pour assumer le fardeau de la recapitalisation.

Résolution

Le plan et le processus par lesquels une institution financière non viable est ramenée à la viabilité. La résolution peut comprendre : la liquidation et le remboursement des déposants, le transfert ou la vente d'actifs et de passifs, la création d'une institution temporaire (bridge institution) et la dépréciation de la dette ou sa conversion en capitaux propres. La résolution peut également inclure l'application des procédures en vertu du droit de l'insolvabilité à des parties d'une institution financière en résolution, conjointement avec l'exercice de pouvoirs de résolution.

Responsabilité civile (chapitre A)

Cette garantie couvre les dommages matériels causés à autrui qui découlent de la responsabilité de l'assuré. Depuis 1978, les dommages matériels au véhicule de l'assuré qui résultent d'une collision, qui n'engagent d'aucune manière la responsabilité de l'assuré et qui sont couverts par la Convention d'indemnisation directe, sont également indemnisés en vertu de cette garantie. Cette garantie couvre également la responsabilité civile dans les cas de dommages corporels causés à l'extérieur du Québec.

Résultat technique

En assurance de dommages, le résultat technique constitue le profit (perte) en dollars, avant les revenus de placement et l'impôt. Il est établi en soustrayant les sinistres encourus, les frais de règlement et les frais d'exploitation des primes nettes acquises.

Risques de collision et de renversement (chapitre B, protection 2)

Cette garantie couvre les dommages matériels causés au véhicule de l'assuré qui résultent d'une collision et pour laquelle une responsabilité est imputée à l'assuré. Le délit de fuite est également couvert par cette garantie, puisqu'il implique une collision.

Risque de crédit

Risque qu'une contrepartie soit incapable ou refuse de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan. L'expression contrepartie englobe un émetteur, un débiteur, un emprunteur, un courtier, un souscripteur, un réassureur et un garant.

Risques qui ne sont pas une collision ou un renversement (chapitre B, protection 3)

Cette garantie couvre tous les dommages matériels causés au véhicule de l'assuré qui ne résultent pas d'une collision ou d'un renversement. Les dommages couverts selon cette garantie sont entre autres l'incendie, le vol, le vandalisme et le bris de vitre.

Risques spécifiés (chapitre B, protection 4)

Cette garantie s'apparente à celle du chapitre B, protection 3, mais elle couvre uniquement les risques spécifiés dans la police.

Ristourne

Affectation d'excédents en fonction du volume des affaires réalisées par un membre donné avec sa caisse.

Système bancaire ouvert

Modèle d'affaires qui permet aux consommateurs et aux entreprises d'autoriser des tiers fournisseurs de services financiers à avoir accès en ligne aux données provenant de leurs opérations financières au moyen de canaux sécurisés

Taux d'endettement

Le taux d'endettement des ménages est la somme de leurs passifs financiers divisée par leurs revenus disponibles.

Taux directeur

Le taux directeur, ou taux cible du financement à un jour, est le principal instrument dont la Banque du Canada se sert pour mettre en œuvre la politique monétaire. Il indique aux grandes institutions financières le taux d'intérêt moyen que la Banque souhaite voir appliquer sur le marché où elles se prêtent les unes aux autres des fonds pour une journée. Les modifications que la Banque du Canada apporte au taux cible du financement à un jour se répercutent sur les autres taux d'intérêt.

Véhicule public (VP)¹⁷⁶

Véhicule motorisé, principalement utilisé à des fins de services publics, mais excluant tout véhicule qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression véhicule public englobe les véhicules utilisés pour une école de conduite et les véhicules utilisés pour la location à court terme (30 jours ou moins).

Véhicule tout-terrain (TT)¹⁷⁶

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par le conducteur, qui est muni d'un guidon et d'au moins deux roues, qui est conçu pour circuler hors d'un chemin public, et qui est utilisé pour des fins récréatives, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression véhicule tout-terrain englobe les véhicules similaires à une motocyclette, mais conçus pour circuler hors d'un chemin public, qui sont souvent désignés comme « motocross ».

Véhicule utilitaire (VU)¹⁷⁶

Véhicule motorisé, principalement utilisé à des fins professionnelles, mais excluant tout véhicule qui est utilisé pour une école de conduite, qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression véhicule utilitaire englobe les voitures de tourisme, les motocyclettes, les véhicules tout-terrain et les motoneiges utilisés uniquement à des fins professionnelles excluant ceux qui font partie d'une flotte non tarifée par véhicule.

Voiture de tourisme (VT)¹⁷⁶

Véhicule motorisé de promenade, principalement utilisé à des fins uniquement personnelles, ou à des fins combinées personnelles et professionnelles, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour une école de conduite, qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression voiture de tourisme englobe les caravanes motorisées.

Listes des tableaux et graphiques

9	Graphique 1 <i>PIB par industrie – Québec (pourcentage)</i>
10	Tableau 1 <i>Statistiques clés du secteur québécois des institutions financières de 2008 à 2018</i>
11	Graphique 2 <i>Évolution du ratio de levier du Mouvement Desjardins par rapport à la moyenne des six grandes banques canadiennes (pourcentage)</i>
11	Graphique 3 <i>Évolution du ratio total de fonds propres du Mouvement Desjardins par rapport à la médiane des six grandes banques canadiennes (pourcentage)</i>
12	Graphique 4 <i>Évolution du ratio de levier du Mouvement Desjardins par rapport à la moyenne des six grandes banques canadiennes (pourcentage)</i>
13	Graphique 5 <i>Taux d'intérêt au Canada (pourcentage)</i>
14	Graphique 6 <i>Taux d'intérêt des obligations du gouvernement du Canada à long terme (30 ans) (pourcentage)</i>
15	Graphique 7 <i>Composition des portefeuilles de prêts du Mouvement Desjardins et des six grandes banques canadiennes (pourcentage)</i>
16	Graphique 8 <i>Indice d'abordabilité pour le Québec (revenu disponible moyen des ménages sur le revenu de qualification)</i>
17	Graphique 9 <i>Ratio du stock de propriétés à vendre sur les ventes pour le Québec (nombre de mois)</i>

21	Graphique 10 <i>Portrait global des risques</i>
22	Graphique 11 <i>Évolution des coûts des sinistres liés aux catastrophes naturelles au Canada et à l'échelle mondiale au cours des 30 dernières années</i>
30	Graphique 12 <i>Évolution du nombre de coopératives de services financiers de 2009 à 2018</i>
30	Graphique 13 <i>Évolution de l'actif de 2014 à 2018 (milliards)</i>
31	Graphique 14 <i>Évolution du nombre des coopératives de services financiers en fonction de la taille de leur actif de 2014 à 2018</i>
32	Graphique 15 <i>Répartition des coopératives de services financiers au 31 décembre 2018 en fonction de la taille de leur actif</i>
32	Graphique 16 <i>Parts de marché des prêts au Québec selon le type d'institution financière de 2014 à 2018 (milliards)</i>
33	Graphique 17 <i>Parts de marché des prêts hypothécaires au Québec selon le type d'institution financière de 2014 à 2018 (milliards)</i>
33	Graphique 18 <i>Parts de marché des prêts personnels au Québec selon le type d'institution financière de 2014 à 2018 (milliards)</i>
34	Graphique 19 <i>Parts de marché des prêts aux entreprises au Québec selon le type d'institution financière de 2014 à 2018 (milliards)</i>
34	Graphique 20 <i>Parts de marché des prêts agricoles au Québec selon le type d'institution financière de 2014 à 2018 (milliards)</i>

35	Graphique 21 <i>Parts de marché des dépôts au Québec selon le type d'institution financière de 2014 à 2018 (milliards)</i>	41	Graphique 32 <i>Évolution des composantes du revenu total de la Caisse des Mutuellistes de 2014 à 2018 (millions)</i>
35	Graphique 22 <i>Évolution de l'actif de la FCDQ de 2014 à 2018 (milliards)</i>	41	Graphique 33 <i>Évolution des frais autres que d'intérêt de la Caisse des Mutuellistes de 2014 à 2018 (millions)</i>
36	Graphique 23 <i>Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la FCDQ de 2014 à 2018 (milliards)</i>	42	Tableau 2 <i>Bilan consolidé de la FCDQ au 31 décembre 2018 (audité)</i>
36	Graphique 24 <i>Évolution des composantes du revenu total de la FCDQ de 2014 à 2018 (milliards)</i>	43	Tableau 3 <i>Bilan consolidé de la FCDQ au 31 décembre 2018 (audité)</i>
37	Graphique 25 <i>Évolution des frais autres que d'intérêt de la FCDQ de 2014 à 2018 (milliards)</i>	44	Tableau 4 <i>État consolidé du résultat global de la FCDQ au 31 décembre 2018 (audité)</i>
38	Graphique 26 <i>Évolution de l'actif cumulé du réseau des caisses de 2014 à 2018 (milliards)</i>	45	Tableau 5 <i>État consolidé du résultat global de la FCDQ au 31 décembre 2018 (audité)</i>
38	Graphique 27 <i>Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres du réseau des caisses de 2014 à 2018 (milliards)</i>	46	Tableau 6 <i>Bilan cumulé du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre 2018 (audité)</i>
39	Graphique 28 <i>Évolution des composantes du revenu total du réseau des caisses de 2014 à 2018 (milliards)</i>	47	Tableau 7 <i>Bilan cumulé du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre 2018 (audité)</i>
39	Graphique 29 <i>Évolution des frais autres que d'intérêt du réseau des caisses de 2014 à 2018 (milliards)</i>	48	Tableau 8 <i>État combiné du résultat du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre 2018 (audité)</i>
40	Graphique 30 <i>Évolution de l'actif de la Caisse des Mutuellistes de 2014 à 2018 (millions)</i>	49	Tableau 9 <i>État combiné du résultat global du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre 2018 (audité)</i>
40	Graphique 31 <i>Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la Caisse des Mutuellistes de 2014 à 2018 (millions)</i>	50	Tableau 10 <i>Bilan de la Caisse des Mutuellistes au 30 septembre 2018 (audité)</i>

51	Tableau 11 <i>État des résultats et du résultat étendu de la Caisse des Mutuellistes au 30 septembre 2018 (audité)</i>	62	Graphique 41 <i>Évolution des frais autres que d'intérêt des SFSE de 2014 à 2018 (milliards)</i>
52	Tableau 12 <i>Informations complémentaires (fusions et changements de nom légal)</i>	63	Graphique 42 <i>Évolution du rendement sur capitaux et actif moyen des SFSE de 2014 à 2018 (pourcentage)</i>
56	Tableau 13 <i>Ventilation du nombre de SFSE autorisées à exercer au Québec</i>	64	Graphiques 43 <i>Moyenne pondérée des ratios de fonds propres des SFSE</i>
57	Tableau 14 <i>Modifications de permis des SFSE</i>	64	Graphiques 44 <i>Moyenne pondérée des ratios de levier des SFSE</i>
58	Tableau 15 <i>Répartition du nombre de SFSE en fonction de la taille des actifs pour l'exercice 2018 (milliers)</i>	65	Tableau 16 <i>Liste des sociétés de fiducie détenant un permis au Québec au 31 décembre 2018</i>
59	Graphique 34 <i>Prêts hypothécaires des SFSE de 2014 à 2018 (milliards)</i>	66	Tableau 17 <i>Liste des sociétés d'épargne détenant un permis au Québec au 31 décembre 2018</i>
59	Graphique 35 <i>Dépôts des SFSE de 2014 à 2018 (milliards)</i>	66	Tableau 18 <i>Bilan, résultats et biens sous administration cumulés des sociétés de fiducie exerçant des activités au Québec au 31 décembre 2018 (milliers)</i>
60	Graphique 36 <i>Biens sous administration et sous gestion des sociétés de fiducie de 2014 à 2018 (milliards)</i>	67	Tableau 19 <i>Bilan, résultats cumulés des sociétés d'épargne exerçant des activités au Québec au 31 décembre 2018 (milliers)</i>
60	Graphique 37 <i>Honoraires et commissions des SFSE de 2014 à 2018 (millions)</i>	68	Tableau 20 <i>États annuels des sociétés de fiducie pour l'exercice 2018 (milliers)</i>
61	Graphique 38 <i>Évolution de l'actif des SFSE de 2014 à 2018 (milliards)</i>	70	Tableau 21 <i>États annuels des sociétés d'épargne pour l'exercice 2018 (milliers)</i>
61	Graphique 39 <i>Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres des SFSE de 2014 à 2018 (milliards)</i>	72	Tableau 22 <i>Répartition de l'actif et du passif des sociétés de fiducie pour l'exercice 2018 (milliers)</i>
62	Graphique 40 <i>Évolution des composantes du revenu total des SFSE de 2014 à 2018 (milliards)</i>		

74	Tableau 23 <i>Répartition de l'actif et du passif des sociétés d'épargne pour l'exercice 2018 (milliers)</i>	87	Tableau 29 <i>Évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de personnes au Québec</i>
76	Tableau 24 <i>Intermédiation financière des sociétés de fiducie pour l'exercice 2018 (milliers)</i>	88	Tableau 30 <i>Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour chacune des lignes d'affaires liées à l'assurance de personnes</i>
77	Tableau 25 <i>Intermédiation financière des sociétés d'épargne pour l'exercice 2018 (milliers)</i>	88	Tableau 31 <i>Indice de concentration HHI pour chacune des lignes d'affaires liées à l'assurance de personnes</i>
80	Tableau 26 <i>Ventilation du nombre d'assureurs exerçant au Québec au 31 décembre 2018</i>	89	Graphique 50 <i>Évolution des bénéfices nets - non consolidés (milliards)</i>
81	Tableau 27 <i>Modification au droit d'exercice des assureurs pour l'année 2018</i>	90	Tableau 32 <i>Bénéfice avant impôt en pourcentage des revenus par ligne d'affaire au 31 décembre - consolidé</i>
84	Graphique 45 <i>Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec - non consolidées selon la charte</i>	90	Graphique 51 <i>Composition du portefeuille de placement par catégorie - non consolidé</i>
85	Graphique 46 <i>Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidées selon la charte (milliards)</i>	90	Graphique 52 <i>Évolution du portefeuille de placement par catégorie - non consolidé et taux de rendement global (milliards)</i>
85	Graphique 47 <i>Répartition des primes directes souscrites au Québec - non consolidées par secteur d'activité selon la charte (milliards)</i>	91	Graphique 53 <i>Ratio total de capital moyen - consolidé selon la charte (pourcentage)</i>
86	Graphique 48 <i>Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidées par secteur d'activité (milliards)</i>	91	Graphique 54 <i>Composition des exigences de capital - consolidé par type de risque en 2018</i>
86	Graphique 49 <i>Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidées par type de contrat (milliards)</i>	92	Tableau 33 <i>Liste des assureurs de personnes exerçant au Québec au 31 décembre 2018</i>
87	Tableau 28 <i>Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs</i>	98	Tableau 34 <i>État des résultats non consolidés par assureur (milliers)</i>

104	Tableau 35 <i>État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers)</i>	128	Tableau 44 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Accidents et maladie collectif (pour les 20 premiers assureurs)</i>
110	Tableau 36 <i>Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, par catégorie par assureur (milliers)</i>	130	Graphique 55 <i>Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec selon la charte (pourcentage)</i>
116	Tableau 37 <i>Répartition des prestations versées et encourues au Québec, non consolidées, par catégorie par assureurs (milliers)</i>	130	Graphique 56 <i>Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidées selon la charte (milliards)</i>
122	Tableau 38 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Total (pour les 30 premiers assureurs)</i>	131	Graphique 57 <i>Répartition des primes directes souscrites au Québec – non consolidées par catégorie selon la charte (milliards)</i>
123	Tableau 39 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Assurance vie individuelle (pour les 20 premiers assureurs)</i>	131	Graphique 58 <i>Répartition des primes directes souscrites au Québec – non consolidées par charte selon la catégorie (pourcentage)</i>
124	Tableau 40 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Assurance vie collective (pour les 20 premiers assureurs)</i>	132	Graphique 59 <i>Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidé par catégorie (milliards)</i>
125	Tableau 41 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Rentes individuelles (pour les 20 premiers assureurs)</i>	133	Tableau 45 <i>Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs</i>
126	Tableau 42 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Rentes collectives (pour les 20 premiers assureurs)</i>	133	Tableau 46 <i>Évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de dommages au Québec</i>
127	Tableau 43 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Accidents et maladie individuel (pour les 20 premiers assureurs)</i>	134	Tableau 47 <i>Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour les différentes catégories liées à l'assurance de dommages (pourcentage)</i>

135	Tableau 48 <i>Indice de concentration HHI pour les différentes catégories d'assurance liées à l'assurance de dommages</i>	188	Tableau 54 <i>Répartition des sinistres directs subis au Québec, non consolidés, par catégorie par assureur (milliers)</i>
136	Graphique 60 <i>Évolution des principaux éléments de l'état des résultats - non consolidés (milliards)</i>	198	Tableau 55 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Total (pour les 30 premiers assureurs)</i>
136	Graphique 61 <i>Composition du portefeuille de placements par catégorie - non consolidé (pourcentage)</i>	199	Tableau 56 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Automobile des particuliers (pour les 30 premiers assureurs)</i>
137	Graphique 62 <i>Évolution du portefeuille de placement par catégorie - non consolidé et taux de rendement global (milliards)</i>	200	Tableau 57 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Automobile des entreprises (pour les 30 premiers assureurs)</i>
137	Graphique 63 <i>Évolution du ratio de solvabilité moyen - consolidé selon la charte (pourcentage)</i>	201	Tableau 58 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Biens des particuliers (pour les 30 premiers assureurs)</i>
138	Graphique 64 <i>Évolution du ratio sinistres/primes au Québec selon la catégorie (pourcentage)</i>	202	Tableau 59 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Biens des entreprises (pour les 30 premiers assureurs)</i>
139	Tableau 49 <i>Évolution des ratios sinistres/primes au Québec selon la catégorie</i>	203	Tableau 60 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Responsabilité (pour les 30 premiers assureurs)</i>
140	Tableau 50 <i>Liste des assureurs de dommages exerçant au Québec au 31 décembre 2018</i>	208	Graphique 65 <i>Évolution des demandes de consultation au FCSA par les assureurs</i>
156	Tableau 51 <i>État des résultats non consolidés par assureur (milliers)</i>	208	Graphique 66 <i>Évolution des demandes de consultation au FCSA par les titulaires de permis de conduire</i>
166	Tableau 52 <i>État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers)</i>		
178	Tableau 53 <i>Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, par catégorie par assureur (milliers)</i>		

209	Tableau 61 <i>Ventilation du nombre et de la part de marché des assureurs automobiles au Québec selon leur charte</i>	217	Graphique 67 <i>Évolution du nombre de modifications apportées aux manuels de tarification déposés auprès de l’Autorité</i>
210	Tableau 62 <i>Part de marché des assureurs selon leur mode de distribution pour le marché de l’assurance automobile des particuliers, le marché de l’assurance automobile des entreprises et pour l’ensemble du marché de l’assurance automobile au Québec</i>	218	Tableau 70 <i>Comparaison des primes d’assurance automobile offertes par différents assureurs au Québec pour différents profils d’assurés</i>
211	Tableau 63 <i>Part de marché des assureurs selon leur mode de distribution pour les différentes catégories de risque liées à l’assurance automobile au Québec</i>	219	Tableau 71 <i>Variation des primes d’assurance automobile pour différents profils d’assurés entre 2017 et 2018</i>
212	Tableau 64 <i>Part du marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d’assureurs automobiles</i> <i>Part du marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d’assureurs automobiles selon qu’ils opèrent par courtage ou de façon directe</i>	220	Tableau 72 <i>Âge moyen des véhicules en circulation et nombre de véhicules souscrits en assurance automobile au Québec</i>
213	Tableau 66 <i>Indice de concentration HHI pour chacune des catégories de risque liées à l’assurance automobile au Québec et pour l’ensemble du marché</i>	220	Tableau 73 <i>Nombre de véhicules souscrits dans les différentes catégories de risque liées à l’assurance automobile au Québec</i>
214	Tableau 67 <i>Indice de concentration HHI selon le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers</i>	221	Tableau 74 <i>Nombre de personnes au Québec en âge de conduire un véhicule et nombre de titulaires de permis de conduire pour l’ensemble du Québec</i>
215	Tableau 68 <i>Évolution des parts de marché des quinze plus importants assureurs ou groupes d’assureurs en assurance automobile au Québec</i>	222	Tableau 75 <i>Résultats des opérations en assurance automobile au Québec</i>
216	Tableau 69 <i>Évolution des primes directes souscrites des quinze plus importants assureurs ou groupes d’assureurs en assurance automobile au Québec</i>	224	Graphique 68 <i>Fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme (pourcentage)</i>
		225	Graphique 69 <i>Fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)</i>
		225	Graphique 70 <i>Fréquence des réclamations pour la garantie « collision et renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)</i>

226	Graphique 71 <i>Fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)</i>	233	Tableau 77 <i>Nombre d'assureurs et variation moyenne des tarifs selon les modifications apportées aux tarifs en assurance automobile au Québec pour les voitures de tourisme</i>
227	Graphique 72 <i>Fréquence selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (pourcentage)</i>	234	Tableau 78 <i>Évolution de la prime moyenne souscrite dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec</i>
227	Graphique 73 <i>Coût moyen par sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)</i>	235	Tableau 79 <i>Nombre de polices et primes directes souscrites pour la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement pour l'année 2018</i>
228	Graphique 74 <i>Coût moyen par sinistre selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)</i>	236	Graphique 79 <i>Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total des primes souscrites en fonction du mode de distribution (dollars)</i>
229	Graphique 75 <i>Coût moyen par véhicule pour les voitures de tourisme (dollars)</i>	236	Graphique 80 <i>Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total de polices souscrites en fonction du mode de distribution</i>
229	Graphique 76 <i>Coût moyen par véhicule selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)</i>	237	Graphique 81 <i>Évolution de la prime moyenne souscrite pour le marché de l'assurance de remplacement selon le mode de distribution (dollars)</i>
230	Graphique 77 <i>Évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée ainsi que le ratio sinistres / primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules, à l'exception de la catégorie « autres risques »</i>	237	Tableau 80 <i>Évolution du rapport sinistres à primes pour l'assurance de remplacement</i>
231	Graphique 78 <i>Bénéfice (perte) d'exploitation par année et par période de dix et vingt ans pour l'ensemble des véhicules</i>	238	Tableau 81 <i>Évolution de la part de marché de la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement</i>
232	Tableau 76 <i>Recensement des changements les plus fréquents apportés aux critères de classification et de tarification pour les voitures de tourisme en 2018</i>		



Sans frais 1 877 525-0337
lautorite.qc.ca

QUÉBEC

Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
418 525-0337

MONTRÉAL

800, Square-Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
514 395-0337